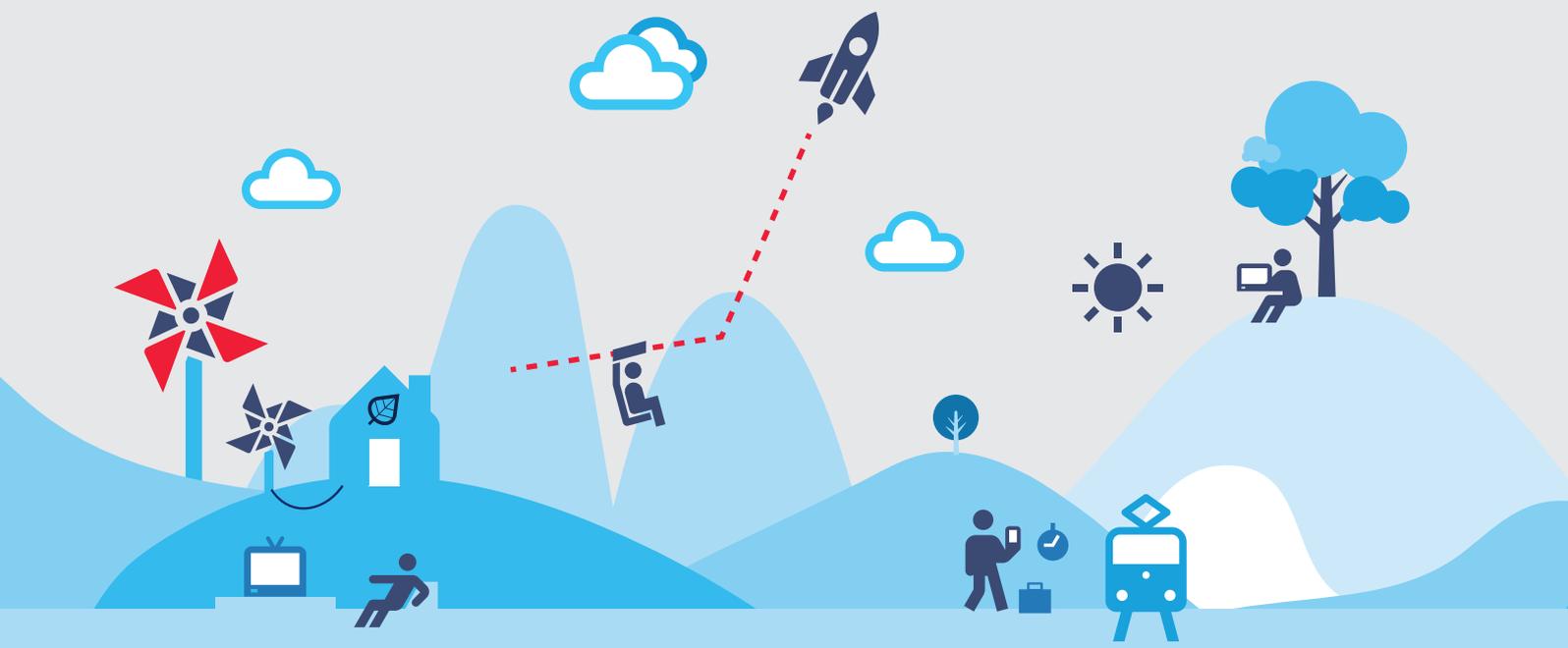




2014

Rapport Annuel



Bienvenue au pays de tous les possibles

Swisscom connecte la Suisse: notre réseau ainsi que nos produits et services assurent l'indépendance de nos clients et peuvent être utilisés partout, à tout moment, et comme ils le souhaitent.

Swisscom assume sa responsabilité: au côté de la population suisse, nous nous engageons pour notre pays.

Swisscom encourage la compétence chez ses collaborateurs: ils ont envie de faire bouger les choses, ensemble, pour la Suisse de demain.





Lettre aux actionnaires

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires

Swisscom a réalisé un exercice 2014 fructueux, soutenu par la forte croissance de la clientèle et par la stabilité des activités de base. Les investissements ciblés consentis dans l'infrastructure réseau et IT se traduisent par des débits plus élevés et une couverture plus étendue. Développement de l'activité principale et innovations permettent à l'entreprise de défricher de nouveaux champs d'activités et de conduire ses clients vers un avenir dans lequel monde réel et univers virtuel s'entremêlent de plus en plus. Le lancement de Swisscom TV 2.0 et la tendance aux offres combinées et aux tarifs forfaitaires sont des moteurs importants de succès. Malgré la forte pression concurrentielle, résultant d'une érosion générale des prix et d'une nouvelle baisse des tarifs d'itinérance, Swisscom est parvenue à dégager un bénéfice d'exploitation supérieur à celui de l'exercice 2013. Avec plus de deux millions de clients de services à large bande, Fastweb se développe également de façon très satisfaisante.

Hausse du chiffre d'affaires du groupe et du résultat d'exploitation

En 2014, Swisscom a généré un chiffre d'affaires net de CHF 11 703 millions, en hausse de CHF 269 millions ou 2,4%. Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a progressé de CHF 111 millions ou 2,6% à CHF 4 413 millions. Hors facteurs exceptionnels et à taux de change constant, le chiffre d'affaires net a s'est accru de 1,9% et l'EBITDA de 0,9%. Le bénéfice net s'est amélioré de CHF 11 millions ou 0,6% à CHF 1 706 millions. L'augmentation de l'EBITDA a toutefois été en partie neutralisée par les amortissements plus élevés et une charge d'impôt sur le résultat plus importante. L'extension de l'infrastructure de réseau a nécessité une hausse des investissements de CHF 40 millions ou 1,7% à CHF 2 436 millions.

Solide marche des affaires en Suisse

Sur le marché suisse, Swisscom a réalisé un chiffre d'affaires net de CHF 9 586 millions (+2,4%) et un EBITDA de CHF 3 788 millions (+2,8%). Corrigé de facteurs exceptionnels uniques, le chiffre d'affaires a progressé de 1,4% et l'EBITDA de 0,6% par rapport à 2013. L'érosion des prix dans les activités de base en Suisse, qui atteint CHF 360 millions (dont CHF 170 millions suite à la baisse des tarifs d'itinérance), a été largement compensée par la croissance de la clientèle et des volumes. Les investissements consentis en Suisse, qui se sont accrus de 3,9% ou CHF 65 millions, s'élèvent à CHF 1 751 millions. Cette hausse s'explique principalement par le déploiement des toutes dernières technologies dans l'infrastructure de réseau, tant mobile que fixe. Fin 2014, Swisscom avait déjà raccordé en Suisse plus de 1,4 million de logements et de commerces au très haut débit. En ce qui concerne l'effectif, le nombre de collaborateurs en Suisse a augmenté de 910 équivalents plein temps ou 5,2% à 18 272 équivalents plein temps, suite aux acquisitions d'entreprises, à l'engagement de collaborateurs et au renforcement du service à la clientèle.

Fastweb se développe de façon satisfaisante

La filiale italienne Fastweb se développe de façon satisfaisante, sur un marché italien néanmoins très exigeant en raison de la conjoncture économique difficile. Les importants investissements

consentis les années précédentes ont porté leurs fruits en 2014. Le chiffre d'affaires hors hubbing a progressé d'EUR 63 millions ou 3,9% pour s'établir à EUR 1 660 millions. Au cours de l'exercice sous revue, Fastweb a gagné des parts de marché et amélioré sa position, tant dans le segment de la clientèle privée que dans celui de la clientèle commerciale, le nombre de ses clients des services à large bande franchissant la barre des deux millions (+6,7%). L'EBITDA s'est établi à EUR 515 millions, ce qui correspond à une hausse d'EUR 10 millions ou 2,0% par rapport à 2013. Les investissements à hauteur d'EUR 562 millions (-0,5%) sont demeurés stables en glissement annuel. Fastweb poursuit le déploiement de son réseau à très haut débit et va y raccorder, d'ici fin 2016, quelque 7,5 millions de logements et de commerces en Italie, soit 30% de la population.

Evolution de l'action Swisscom en 2014

Le cours de l'action Swisscom a progressé de 11% en 2014, ce qui correspond à une augmentation supérieure de 1,5 point de pourcentage à la hausse moyenne (9,5%) des cours des 20 valeurs principales cotées à la Bourse suisse (SMI). Le rendement global de l'action Swisscom (variation de cours et distribution de bénéfices) est de même supérieur à celui des titres du SMI en raison d'un taux de dividende élevé. Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'approuver le versement d'un dividende inchangé ordinaire de CHF 22 par action, ce qui correspond à une somme globale de CHF 1 140 millions. Swisscom applique donc le principe de la continuité en matière de distribution.

En ligne partout et en tout temps – au pays de tous les possibles

L'univers numérique s'impose progressivement dans tous les domaines de l'économie et de la société. Les trois tendances «toujours en ligne», «base Internet» et «concurrence mondiale» se sont confirmées cette année.

Toujours en ligne: dans quelques années, nous aurons accès en temps réel à toutes nos applications et données, privées et professionnelles, depuis n'importe quel terminal. Les individus, mais aussi les applications et les appareils intelligents sont de plus en plus étroitement reliés entre eux et cette interdépendance ne fera que s'intensifier à l'avenir. La numérisation et la mobilité modifient les modèles commerciaux et améliorent les expériences clients.

Base Internet: à l'avenir, tous les produits et services seront exploités sur la base du protocole Internet. Mémoire, puissance de calcul et logiciels seront de plus en plus souvent acquis sur un cloud sécurisé.

Concurrence mondiale: la numérisation et la diffusion des services de communication basés sur Internet donnent naissance à des marchés mondiaux. Les concurrents actifs à l'échelle internationale tirent parti des économies d'échelle globales et modifient les modèles commerciaux sur le marché des télécommunications. Les possibilités techniques et les changements dans les habitudes d'utilisation stimulent la mobilité. Parallèlement, les exigences posées aux infrastructures en matière de disponibilité, de performance et de sécurité ne cessent de croître. Tenant compte de la convergence croissante du monde réel et de l'univers virtuel, Swisscom a modifié sa promesse faite aux clients: elle entend être leur meilleur compagnon dans le monde interconnecté. Source d'inspiration, simple et digne de confiance, elle organise son activité autour des clients et des relations qu'elle entretient avec eux.

Des investissements ciblés pour des débits élevés – une infrastructure optimale

Internet ne cesse de gagner en importance dans la vie privée comme dans la vie professionnelle. Et les attentes des utilisateurs, désireux de disposer partout d'un accès au réseau performant et sûr ne font qu'augmenter. Dans un contexte d'âpre concurrence entre câblo-opérateurs, entreprises d'électricité et opérateurs de téléphonie mobile, qui donne lieu à des investissements lourds, Swisscom propose le meilleur réseau à ses clients. Pour qu'il en soit ainsi à l'avenir également, l'entreprise a investi en Suisse CHF 1,75 milliard dans son infrastructure réseau et IT, majoritairement dans le déploiement du réseau mobile 4G/LTE et l'extension du très haut débit sur le réseau fixe.

Swisscom fournit à ses clients un accès mobile au réseau, qui se décline en différentes variantes et qui leur permet d'utiliser toute une palette de services de communication, de manière illimitée, à un prix fixe. Le débit est le principal critère de distinction entre les différentes offres. Introduits en 2012, les abonnements infinity sont très appréciés et ont déjà conquis 2,1 millions de clients.

Dans le domaine du réseau fixe également, les offres combinées, qui se distinguent les unes des autres par le débit et l'étendue des prestations, ont le vent en poupe. Avec les offres combinées Vivo, Swisscom s'est adaptée de façon pertinente à l'évolution des besoins de la clientèle. Les offres combinées Vivo light à XL regroupent Swisscom TV, Internet et la téléphonie fixe au sein d'un même paquet, proposant à chacun l'abonnement adapté à ses besoins.

Mix des technologies à très haut débit les plus modernes

Fin 2014, Swisscom avait déjà raccordé plus de 1,4 million de logements et de commerces au très haut débit, que ce soit avec la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) ou avec ses variantes ultramodernes telles que les technologies FTTS (Fibre to the Street) et FTTB (Fibre to the Building) ou encore la vectorisation et G.fast, une nouvelle norme de transmission sur FTTS et FTTB, vont bientôt permettre des vitesses de transmission pouvant atteindre 500 Mbit/s sur les raccordements de cuivre traditionnelles. Swisscom fournira le très haut débit à 2,3 millions de logements et de commerces d'ici fin 2015 et entend proposer rapidement, ces prochaines années, le plus haut débit possible dans l'ensemble du pays.

Des débits supérieurs sur le réseau mobile

Ces dernières années, Swisscom a développé et adapté l'ensemble du réseau mobile. En 2012, elle a lancé, en première suisse, l'exploitation commerciale de la 4G/LTE, la technologie de quatrième génération. A la fin de l'exercice sous revue, elle proposait déjà cette technologie à 97% de la population suisse et environ un million de ses clients utilisaient régulièrement le nouveau réseau rapide LTE. D'ici fin 2016, près de 99% de la population suisse pourra bénéficier de débits mobiles allant jusqu'à 150 Mbit/s. Depuis l'été dernier, Swisscom a introduit progressivement dans les grandes villes suisses la technologie LTE Advanced, qui assure des débits allant jusqu'à 300 Mbit/s; parallèlement, elle teste déjà en laboratoire la prochaine étape avec 450 Mbit/s. En 2015, les technologies WiFi Calling et Voice over LTE (VoLTE) viendront en outre améliorer la joignabilité à l'intérieur des bâtiments et en déplacement, contribuant ainsi à offrir aux clients un meilleur service mobile. Depuis avril 2014, les clients profitent d'une baisse supplémentaire de prix pour l'itinérance des données. Par rapport aux tarifs réglementés dans l'UE, ils surfent à bien meilleur compte avec les nouveaux paquets de données pour les pays de l'UE.

Tout IP – le protocole Internet comme langage universel

Le protocole Internet (IP) est la technologie de transmission de données la plus répandue dans le monde. La migration de la technologie fixe traditionnelle vers le nouvel environnement système IP correspond à une évolution mondiale. Swisscom modifie elle aussi peu à peu son infrastructure et accélère le passage vers le tout IP, jetant ainsi les bases d'une entrée sur le marché plus souple et plus rentable avec des produits et services ultramodernes proposant de nouvelles expériences à la faveur d'un accès aux données (images, voix, musique, etc.) quel que soit le lieu, l'heure ou l'appareil. Pour Swisscom, l'exploitation et les processus gagnent en simplicité, ce qui lui permet de renforcer non seulement sa propre compétitivité mais aussi celle de ses clients commerciaux et de la place économique suisse. Plus de 588 000 clients utilisent déjà la technologie IP globale. D'ici fin 2017, l'intégralité du réseau de Swisscom devrait être migrée sur IP.

Développement de l'activité principale et innovations – des expériences optimales

Dans un environnement dynamique, Swisscom continue de développer son portefeuille de produits classique pour ses segments de clientèle privée et commerciale. Parmi les produits vedettes, il faut citer les offres combinées ou Swisscom TV 2.0, la télévision basée sur le cloud qui a déjà séduit plus de 300 000 clients. L'entreprise a également lancé Teleclub Play, une vidéothèque à tarif forfaitaire qui donne un accès illimité à des séries, films, émissions pour enfants, documentaires et retransmissions sportives à un prix fixe. Les innovations lui permettent de conquérir également de nouveaux domaines d'activités. Swisscom entend inspirer les clients et les accompagner dans l'univers numérique; pour ce faire, elle commercialise avec succès de nouveaux produits, comme la plateforme d'échange numérique de documents Docsafe. L'application de communication iO a été complétée et enrichie du service iO@home, une solution qui établit un pont entre le réseau fixe et le réseau mobile, garantissant une joignabilité mondiale gratuite sur le numéro fixe.

Nouvelles opportunités de croissance

Le cloud gagne en importance, à la fois pour les clients privés et les clients commerciaux. C'est pourquoi Swisscom a ouvert, en septembre 2014, son nouveau centre de calcul de Berne-Wankdorf, qui compte parmi les plus modernes d'Europe et qui pose de nouveaux jalons en matière d'efficacité énergétique, de fiabilité et de disponibilité. Toutes les données qui y sont stockées restent en Suisse. L'entreprise tient ainsi compte du besoin accru de sécurité et de protection des données qui va de pair avec l'intensification de la mise en réseau. De nouvelles possibilités techniques offrent également un potentiel de croissance verticale, notamment sous la forme des solutions sectorielles déployées dans les secteurs bancaire, énergétique ou sanitaire.

Les services basés sur Internet tels que les services de recherche et la commercialisation de la publicité se développent. En septembre 2014, Swisscom a ainsi repris PubliGroupe SA, essentiellement en vue d'acquérir et de développer le groupe Local dans son ensemble et, partant, d'opposer à la concurrence mondiale un prestataire suisse puissant. Swisscom et Tamedia ont conclu un partenariat dans le domaine des annuaires et vont regrouper local.ch et search.ch au sein d'une filiale commune, détenue à 69% par Swisscom et à 31% par Tamedia. Ce regroupement doit encore être approuvé par les autorités compétentes en matière de concurrence.

Regroupement des activités liées aux clients commerciaux – des TIC d'un seul tenant

Les frontières entre vie privée et vie professionnelle s'estompent. Le smartphone ne nous quitte plus, les télécommunications et l'informatique convergent pour donner naissance aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Pour accroître son efficacité dans le secteur des clients commerciaux, exploiter activement la convergence et proposer d'un seul tenant ses solutions basées sur le cloud, Swisscom a regroupé, début 2014, toutes ses activités destinées aux grandes entreprises au sein d'une seule entité baptisée Clientèle entreprise. Ce regroupement hisse Swisscom parmi les plus importants prestataires TIC intégrés de Suisse. Depuis le début 2014, l'ensemble du portefeuille TIC est fourni aux grands clients d'un seul tenant par Clientèle entreprise. Cette nouvelle division opérationnelle est dirigée depuis le 1^{er} avril 2014 par Christian Petit.

Le meilleur dans le monde interconnecté – partout et à tout moment.

En 2014, le Conseil d'administration et la direction de Swisscom ont beaucoup réfléchi à la stratégie et aux valeurs fondamentales pour aboutir à la refonte de ces valeurs. En tant que meilleur compagnon dans le monde interconnecté, Swisscom tient à ce que ses clients se sentent bien et en sécurité, qu'ils puissent se concentrer sur l'essentiel et découvrir de nouvelles possibilités. Les individus et leurs relations sont ainsi au cœur des activités de l'entreprise. Les valeurs telles qu'orientation clientèle, passion, développement durable, curiosité et fiabilité sont autant de jalons sur la voie que s'est tracée Swisscom – offrir aux clients le meilleur dans le monde interconnecté, partout et à tout moment.

Le développement durable, partie intégrante de la stratégie d'entreprise

L'engagement de Swisscom en faveur de l'environnement, de la société et de l'économie fait partie intégrante de sa stratégie d'entreprise. Son programme en la matière s'articule autour de six thèmes clés: protection climatique, mode de travail et mode de vie, compétence médias, chaîne d'approvisionnement équitable et Suisse interconnectée. Il en résulte des objectifs concrets que Swisscom souhaite réaliser à l'horizon 2020: grâce aux services TIC, l'entreprise se propose d'éviter la production d'une quantité de CO₂ deux fois supérieure à celle qu'elle génère pour l'ensemble de son exploitation et dans sa chaîne d'approvisionnement. Numéro un en matière de sécurité des données, elle entend également inciter un million de personnes à utiliser les médias de façon sûre et responsable. D'ici 2020, 99% de la population devrait profiter de liaisons mobiles à très haut débit et 85% des logements et des commerces devraient disposer d'un accès ultrarapide à Internet. Swisscom contribue ainsi de manière indirecte au produit intérieur brut pour environ 30 milliards de francs, et participe à la création et au maintien de quelque 100 000 postes de travail.

Perspectives financières pour 2015

Pour 2015, Swisscom table sur un chiffre d'affaires supérieur à CHF 11,4 milliards et sur un EBITDA de quelque CHF 4,2 milliards. Cette prévision se fonde sur un cours de change EUR/CHF de 1.00. Les possibles répercussions négatives de la situation monétaire sur la conjoncture ne sont pas prises en compte. La faiblesse du cours de l'euro représente une perte de près de CHF 400 millions sur le chiffre d'affaires et de quelque CHF 100 millions sur l'EBITDA. Concernant l'EBITDA, la migration vers le tout IP, l'augmentation des charges de prévoyance et la baisse des bénéfices générés par les ventes immobilières entraîneront en outre une réduction de plus de CHF 100 millions. Avec CHF 2,3 milliards, les investissements seront inférieurs de quelque CHF 100 millions par rapport à 2014 en raison de la faiblesse du cours de l'euro et d'une légère baisse des investissements chez Fastweb. Les investissements en Suisse resteront stables, à CHF 1,75 milliard. Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale 2016 le versement d'un dividende d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2015.

Remerciements

L'exercice 2014 a été jalonné de beaux succès. Tout ce qui a été accompli en 2014 n'aurait pu l'être sans la confiance de nos clients et la fidélité de nos actionnaires. Nous leur exprimons ici toute notre gratitude. Nous remercions aussi chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs, dont la créativité, l'enthousiasme et le dévouement ont permis à Swisscom, cette année encore, d'offrir jour après jour le meilleur à ses clientes et clients.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires, l'expression de notre parfaite considération.



Hansueli Loosli
Président du Conseil d'administration
Swisscom SA



Urs Schaeppi
CEO de Swisscom SA

Les trois piliers

Swisscom rends compte d'aspect écologiques, économiques et sociaux, ainsi que de facteurs d'influence sur lesquels elle agit au travers de ses activités entrepreneuriales et en sa qualité de Corporate Citizen.

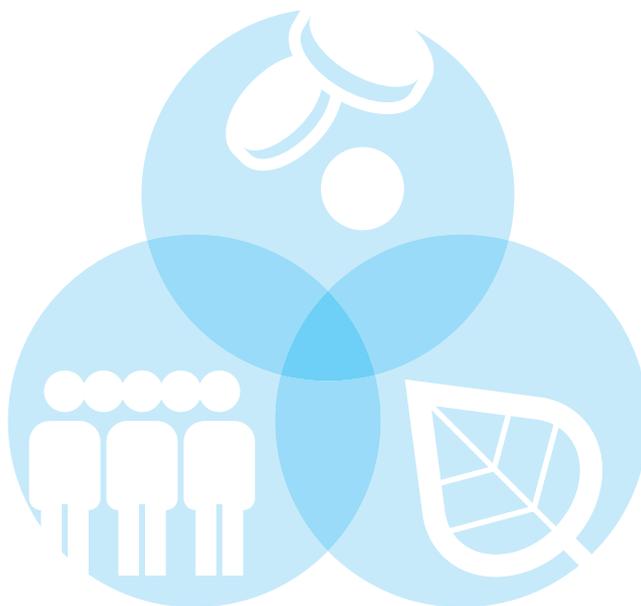


Table des matières

Introduction	8–19
Rapport financier	20–91
Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération	92–131
Comptes annuels	132–217
Informations complémentaires	218–230



«De plus en plus souvent, des données confidentielles sont transmises en déplacement par le biais du smartphone. Notre nouvelle application crypte le transfert de données sur le WLAN public et bloque l'accès aux sites web dangereux.»

Carolin Latze
Team Lead Security
IT, Network & Innovation

Introduction

Le meilleur
dans le monde
interconnecté —
partout et à
tout moment.

11 703 millions CHF

de chiffre d'affaires net pour l'exercice 2014,
soit une augmentation de 2,4%.

21 125 collaborateurs

Effectif de Swisscom fin 2014,
composé de 97 nationalités.

26,4%

Accroissement de l'efficacité
énergétique depuis
le 1^{er} janvier 2010 en Suisse.



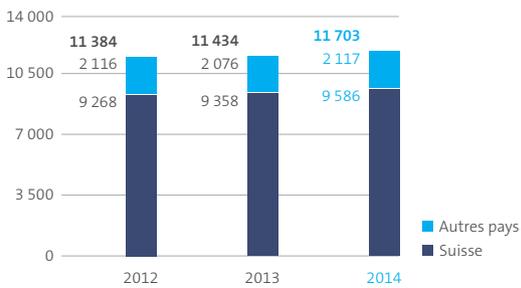
Chiffres clés du groupe Swisscom

En millions CHF ou selon indication

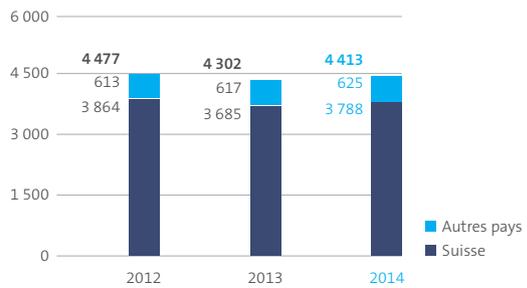
		2014	2013	Variation
Chiffre d'affaires et résultats				
Chiffre d'affaires net		11 703	11 434	2,4%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)		4 413	4 302	2,6%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	%	37,7	37,6	
Résultat d'exploitation (EBIT)		2 322	2 258	2,8%
Bénéfice net		1 706	1 695	0,6%
Bénéfice par action	CHF	32,70	32,53	0,5%
Etat de la situation financière et flux de trésorerie				
Capitaux propres à la clôture de l'exercice		5 457	6 002	-9,1%
Quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice	%	26,1	29,3	
Operating free cash flow		1 860	1 978	-6,0%
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles		2 436	2 396	1,7%
Dette nette à la clôture de l'exercice		8 120	7 812	3,9%
Informations opérationnelles à la clôture de l'exercice				
Raccordements réseau fixe en Suisse	En milliers	2 778	2 879	-3,5%
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	En milliers	1 890	1 811	4,4%
Raccordements Swisscom TV en Suisse	En milliers	1 165	1 000	16,5%
Raccordements réseau mobile en Suisse	En milliers	6 540	6 407	2,1%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) Suisse	En milliers	12 373	12 097	2,3%
Raccordements d'abonnés dégroupés en Suisse	En milliers	180	256	-29,7%
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	En milliers	262	215	21,9%
Raccordements à haut débit en Italie	En milliers	2 072	1 942	6,7%
Action Swisscom				
Nombre d'actions émises	En milliers	51 802	51 802	-
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	522,50	470,90	11,0%
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice		27 067	24 394	11,0%
Dividende par action	CHF	22,00 ¹	22,00	-
Indicateurs environnementaux en Suisse				
Consommation d'énergie	GWh	497	498	-0,2%
Accroissement de l'efficacité énergétique depuis le 1 ^{er} janvier 2010	%	26,4	21,1	
Emissions de CO ₂ directes	Tonnes	21 380	23 835	-10,3%
Diminution des émissions de CO ₂ directes depuis le 1 ^{er} janvier 2010	%	17,0	3,9	
Collaborateurs				
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	21 125	20 108	5,1%
Effectif en Suisse à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	18 272	17 362	5,2%

¹ Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Chiffre d'affaires net en millions CHF



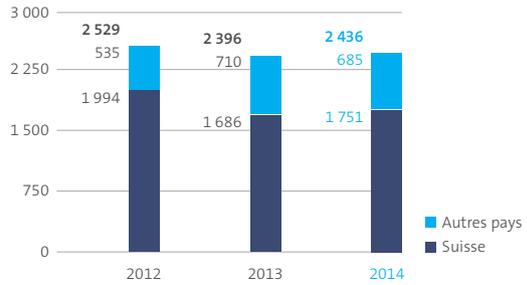
EBITDA en millions CHF



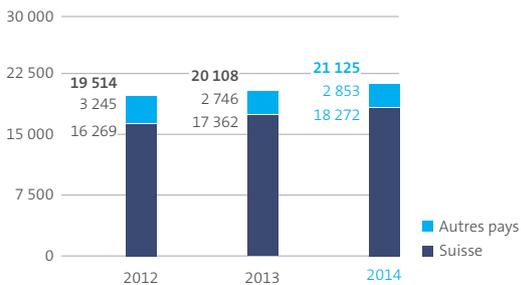
Bénéfice net en millions CHF



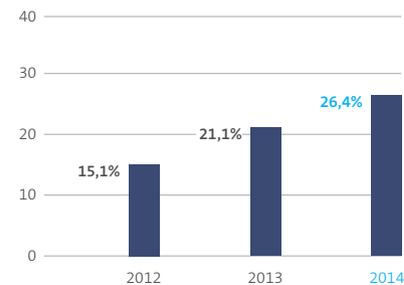
Investissements en millions CHF



Collaborateurs en équivalents plein temps (FTE)



Accroissement de l'efficacité énergétique en Suisse depuis le 1^{er} janvier 2010 en %



Faits marquants 2014



Marché

- > En Suisse, plus de 1,4 million de logements et de commerces sont déjà raccordés au très haut débit. Grâce à un mix de technologies à fibre optique, les clients profitent de bandes passantes plus larges, même en dehors des grands centres urbains.
- > Fastweb poursuit le déploiement du réseau à très haut débit en Italie, où la filiale de Swisscom compte 2 millions de clients haut débit.
- > Swisscom est le premier opérateur de réseau de communication mobile à introduire LTE Advanced en Suisse.
- > Pour la sixième fois consécutive, Swisscom sort vainqueur du banc d'essai des réseaux, réalisé par le magazine connect.
- > Swisscom baisse les tarifs de téléphonie mobile pour les appels passés en Europe. Le surf mobile en Europe et dans de nombreux autres pays devient une nouvelle fois plus avantageux pour les clients de Swisscom.
- > Les clients de Swisscom utilisent de plus en plus souvent les paquets de données pour la navigation mobile à l'étranger. Les tarifs d'itinérance attrayants contribuent au doublement du volume de données transférées à l'étranger.
- > L'Office fédéral de l'énergie intègre le réseau d'accumulation intelligent de Swisscom Energy Solutions dans sa liste de projets phares. Cette solution, rebaptisée tiko, se voit ainsi élevée au rang de jalon dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique de 2050 de la Confédération.

Produits et services



- > Avec la toute nouvelle offre Swisscom TV 2.0, le Replay est maintenant disponible pendant sept jours sur plus de 250 chaînes. Une solution basée sur le cloud permet aux clients d'enregistrer simultanément autant d'émissions qu'ils le souhaitent.
- > Grâce à l'offre vidéo forfaitaire Teleclub Play, les clients Swisscom TV 2.0 ont accès à plusieurs milliers d'heures de séries TV, de classiques du septième art, d'émissions pour enfants, de documentaires et de contenus sportifs.
- > Avec l'application de communication iO, le numéro de téléphone fixe devient mobile: iO@home offre la possibilité aux clients du réseau fixe disposant d'une offre combinée Vivo de téléphoner gratuitement sur tous les réseaux suisses, également depuis l'étranger, via leur numéro de téléphone fixe.
- > Swisscom simplifie l'offre prépayée et propose la téléphonie, les SMS et le surf mobile à un tarif prepaid unique.
- > Introduction de Tapit sur le marché suisse: pour la première fois, une application pour smartphones permet de payer, de collecter des points de fidélité et d'ouvrir des portes, le tout dans un seul écosystème neutre.
- > Swisscom lance Docsafe, la solution cloud suisse destinée à ses clients privés, qui peuvent ainsi archiver des documents de manière simple et sûre par voie électronique.
- > La solution de visioconférence Vidia basée sur le cloud et destinée aux entreprises permet aux partenaires d'affaires de participer à des réunions sans être physiquement sur place.
- > L'application Safe Connect sécurise le surf sur les réseaux WLAN tiers en toute simplicité. Pour ce faire, l'app crypte automatiquement le trafic de données sur le réseau mobile.



Développement durable

- > Le Businesspark récemment ouvert à Ittigen accueille quelque 2 000 collaborateurs. Sa construction durable et écologique en fait l'un des plus grands immeubles de bureaux Minergie-P-Eco de Suisse.
- > Swisscom ouvre à Berne Wankdorf l'un des centres de calcul les plus modernes et les plus efficaces d'Europe. Il compte parmi les très rares centres de calcul européens titulaires de la certification Tier IV.
- > Swisscom élargit de plus de 30% son offre de cours destinés à la promotion des compétences en matière de médias.
Plus de 25 000 parents, enseignants et élèves ont profité de l'offre de cours en 2014.
- > La troisième édition de l'étude JAMES montre que les smartphones jouent un rôle de plus en plus primordial pour les jeunes. Ces derniers surfent plus fréquemment sur l'Internet mobile qu'ils ne téléphonent.
- > Swisscom développe trois nouvelles installations photovoltaïques sur les sites des Ordon, de Haute-Nendaz et de La Chaux-de-Fonds: l'entreprise exploite ainsi sept installations photovoltaïques sur ses sites d'émetteurs et couvre tous ses besoins en électricité par des énergies renouvelables.
- > Swisscom ouvre à Guin un Swisscom Shop au concept novateur: le premier Junior Shop est géré de manière autonome par des apprentis.



Développement de l'entreprise

- > Frank Esser, membre du Conseil d'administration du groupe Vivendi jusqu'à 2012, entre au Conseil d'administration de Swisscom. Il succède à Richard Roy, qui a quitté cet organe après onze ans d'activité.
- > Theophil Schlatter est nommé à la vice-présidence du Conseil d'administration.
- > Christian Petit prend la direction du secteur Clientèle entreprise et devient ainsi membre de la Direction du groupe Swisscom. Il prend le relais d'Andreas König, qui a décidé de renoncer à cette fonction et de quitter l'entreprise pour des raisons familiales.
- > Swisscom reprend PubliGroupe SA, principalement afin de développer les activités liées aux annuaires de local.ch.
- > Swisscom étoffe ses compétences TIC en acquérant Veltigroup.
- > Swisscom regroupe toutes les compétences Workplace et Collaboration au sein de la division opérationnelle Clientèle entreprise. Elle fusionne par ailleurs la filiale Acept Webcall avec le Solution Center Workspace & Collaboration.

Tour d'horizon des activités

Le rapport financier de Swisscom s'articule autour des trois divisions opérationnelles Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels, auxquelles s'ajoute la division Group Headquarters.

Swisscom Suisse

Swisscom Suisse englobe les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle Entreprises, Wholesale et IT, Network & Innovation.

Clients privés

Le secteur Clients privés est l'interlocuteur des particuliers pour les réseaux fixe et mobile. Il dessert la Suisse en accès Internet à haut débit (DSL) et assure le suivi d'un nombre croissant de clients Swisscom TV. Il exploite en outre www.bluewin.ch, l'un des portails Internet les plus fréquentés de Suisse. Le secteur Clients privés offre d'un seul tenant tous les services téléphoniques, Internet et de télévision, la télévision payante, les retransmissions d'événements sportifs et la vidéo à la demande. Il assure également la vente de terminaux. Cinetrade gère par ailleurs l'une des principales chaînes de cinéma en Suisse.

Petites et moyennes entreprises

Le secteur Petites et moyennes entreprises commercialise tout l'éventail des produits et prestations, de la téléphonie fixe et mobile à l'entretien et l'exploitation de l'infrastructure informatique, en passant par Internet et les services de données. Il gère en outre les activités liées aux annuaires. Les PME se voient ainsi proposer des solutions globales adaptées à leurs besoins: raccordements adéquats, accès sécurisés, services professionnels et réseaux intelligents.

Clientèle entreprise

Qu'il s'agisse de communication vocale ou de transmission de données, le secteur Clientèle entreprise, en sa qualité de leader dans le domaine de la communication d'entreprise, assiste les clients dans la planification, la réalisation et l'exploitation de leur infrastructure d'information et de communication, en leur offrant des solutions économiques et des prestations fiables. Le secteur Clientèle entreprise compte parmi les plus importants fournisseurs de solutions d'intégration et d'exploitation de systèmes informatiques complexes. En outre, il concentre ses compétences clés dans les secteurs d'activités IT Outsourcing Services, Workplace Services, SAP Services et Finance Services (prestations destinées au secteur financier).

Wholesale

Le secteur Wholesale s'adresse aux autres opérateurs de télécommunication. Il met divers services à la disposition de ces derniers, parmi lesquels l'accès réglementé au «dernier kilomètre» et une série de produits commerciaux des domaines voix, données et haut débit. Ce secteur gère aussi les accords d'itinérance avec les opérateurs étrangers.

Informatique, réseau et innovation

Le secteur Informatique, réseau et innovation (INI) construit, exploite et entretient le réseau fixe sur l'ensemble du territoire ainsi que l'infrastructure de téléphonie mobile de Swisscom en Suisse. Il se charge en outre du développement et de la production de prestations standardisées pour l'informatique et les réseaux, ainsi que de l'exploitation de l'ensemble des systèmes informatiques. Il fait par ailleurs progresser la migration des réseaux vers une plateforme informatique intégrée basée sur IP (tout IP). Le secteur intègre en outre les fonctions de support de Swisscom Suisse et de Swisscom Immeubles SA. Les charges liées à son activité n'étant pas refacturées aux autres secteurs opérationnels, le secteur Informatique, réseau et innovation n'affiche que des coûts et aucun chiffre d'affaires.

Fastweb

L'une des principales entreprises de télécommunication spécialisées dans le haut débit en Italie.

La filiale italienne est leader dans le développement de services multimédias et de communication haut débit. Elle exploite le deuxième plus grand réseau en Italie et offre des services voix, données, Internet et IPTV. Des services de VPN et de téléphonie mobile complètent son portefeuille. Fastweb commercialise ses prestations, destinées à tous les segments de marché, dans les grandes villes et agglomérations en Italie. Elle les fournit soit directement sur son propre réseau à fibre optique, soit par le biais de raccordements dégroupés ou de produits Wholesale de Telecom Italia.

Autres secteurs opérationnels

Les Autres secteurs opérationnels comprennent principalement le secteur Participations.

Les Autres secteurs opérationnels englobent essentiellement les secteurs Participations, Health, Connected Living et Swisscom Hospitality Services. Participations gère un portefeuille de petites et moyennes entreprises opérant dans des secteurs proches du cœur de métier de Swisscom ou fructueux pour celui-ci. Swisscom Health propose des solutions TIC innovantes pour les médecins, les hôpitaux et les assureurs. Connected Living développe et exploite des solutions intelligentes pour la gestion de l'énergie. Swisscom Hospitality Services fournit au secteur hôtelier, dans le monde entier, des solutions novatrices en matière de réseaux et de communication.

Group Headquarters

Group Headquarters regroupe pour l'essentiel les divisions du groupe Group Business Steering, Group Strategy & Board Services, Group Communications & Responsibility et Group Human Resources, ainsi que la société d'occupation Worklink SA.



*«Nous assurons la pose,
l'épissurage et la réparation
des fibres optiques.
Pour offrir à toute la Suisse
le meilleur réseau, nous
étendons en permanence
le réseau à fibre optique.»*

Adrian von Jenner
Monteur Construction de réseaux
cablex

Rapport financier

Accompagner
nos clients
dans le monde
interconnecté grâce
à des expériences
optimales.

Tous les **16** mois,

le volume de
données double
sur le réseau fixe.

Tous les **12** mois,

le volume de
données double
sur le réseau mobile.



**Stratégie, organisation
et environnement**

- 24 Structure du groupe et organisation
- 27 Stratégie d'entreprise et objectifs
- 31 Pilotage de l'entreprise axé sur la valeur
- 32 Conditions-cadres

**Modèle commercial et
relations avec les clients**

- 45 Activité
- 51 Produits, prestations, canaux de distribution
- 52 Satisfaction de la clientèle

Collaborateurs

- 53 Effectif
- 54 Principes relatifs au droit du travail en Suisse
- 56 Développement du personnel
- 57 Recrutement de personnel
- 57 Satisfaction des collaborateurs
- 58 Principes relatifs au droit du travail en Italie

**Innovation et
développement**

- 59 «Open Innovation», un facteur de réussite
- 60 Champs thématiques spécifiques à l'innovation
- 61 Projets d'innovation en cours

Marche des affaires

- 62 Principaux indicateurs financiers
- 63 Introduction
- 63 Résumé
- 64 Performance
- 67 Evolution du chiffre d'affaires et de la performance sectorielle
- 73 Aperçu trimestriel 2013 et 2014
- 76 Flux de trésorerie
- 77 Patrimoine
- 79 Dette nette
- 80 Investissements
- 81 Compte de création de valeur
- 82 Efficacité énergétique et émission de CO₂
- 83 Perspectives financières

Marché des capitaux

- 84 Action Swisscom
- 86 Politique de distribution
- 86 Emprunts

Risques

- 88 Système de gestion des risques
- 89 Généralités sur la situation en matière de risques
- 89 Facteurs de risque

Stratégie, organisation et environnement

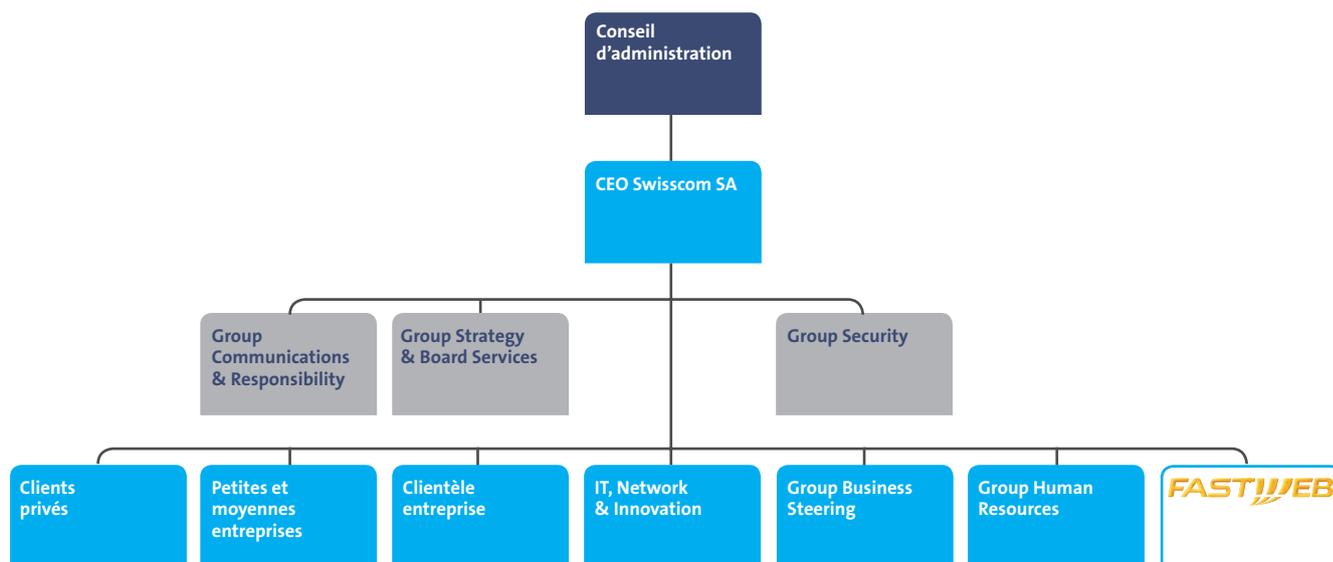
Dans le droit fil de sa stratégie d'entreprise baptisée «Swisscom 2020», Swisscom veut continuer d'affirmer sa position dans le secteur des TIC et offrir à ses clients ce qu'il y a de mieux – en se montrant digne de confiance, en privilégiant la simplicité et en étant une source d'inspiration.

Structure du groupe et organisation

Structure de direction

Swisscom a regroupé ses activités destinées aux grands clients des divisions opérationnelles Grandes entreprises, Réseau & Informatique et Swisscom IT Services, afin de s'adresser à ses clients commerciaux par l'intermédiaire d'un seul interlocuteur et de leur proposer plus rapidement des solutions basées sur le cloud. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le service de tous les grands clients est assuré par la nouvelle division Clientèle entreprise, qui se hisse ainsi parmi les plus grands acteurs intégrés dans le domaine des TIC pour les grandes entreprises en Suisse. La division IT, Network & Innovation est désormais responsable de l'exploitation de tous les systèmes informatiques et assure donc aussi, à ce titre, le service des plateformes informatiques gérées auparavant par Swisscom IT Services. Elle se charge du développement et de la production de prestations standardisées pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble du groupe. Swisscom IT Services est intégrée à Swisscom Suisse, ce qui rend la structure du groupe plus rationnelle et raccourcit les processus décisionnels.

L'organisation du groupe s'appuie sur la structure de direction suivante: le Conseil d'administration de Swisscom SA assume la haute direction de l'entreprise. Il définit les lignes stratégiques, organisationnelles et financières du groupe et délègue la conduite des affaires courantes au CEO de Swisscom SA. Le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO de Swisscom SA. Les responsables des divisions opérationnelles Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise et IT, Network & Innovation, de même que les responsables des divisions du groupe sont directement subordonnés au CEO de Swisscom SA. La filiale italienne Fastweb est dirigée directement par le Conseil d'administration présidé par le CEO de Swisscom SA.



- Membre de la Direction du groupe
- Fonction du groupe
- Société du groupe

Structure du groupe

La holding Swisscom SA est responsable de la haute direction de l'entreprise et de la direction stratégique et financière du groupe Swisscom. Conformément à la loi, la Confédération suisse doit détenir la majorité du capital de Swisscom SA. Au 31 décembre 2014, la part d'actions détenue par la Confédération suisse dans Swisscom SA s'élève à 51,0%.

Dans les comptes consolidés de Swisscom arrêtés au 31 décembre 2014, 28 filiales suisses (exercice précédent: 27) et 32 filiales étrangères (exercice précédent: 33) sont consolidées intégralement. Par ailleurs, à l'instar de l'exercice précédent, 7 entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Enfin, Swisscom détient diverses participations minoritaires dans des entreprises à forte croissance actives sur le marché des technologies de l'information, de la communication et du divertissement.

Swisscom SA détient pour l'essentiel des participations directes dans Swisscom (Suisse) SA, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. La société Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et de deux sociétés intermédiaires en Belgique et en Italie. La société Swisscom Re SA sise au Liechtenstein est la propre réassurance du groupe.

En septembre 2014, Swisscom a repris la société PubliGroupe SA pour un prix d'achat de CHF 474 millions. PubliGroupe est présente notamment sur le marché suisse des annuaires. Avant la reprise, elle détenait conjointement avec Swisscom la moitié du groupe Local (Swisscom Directories SA, LTV Pages Jaunes SA et local.ch SA). La reprise de PubliGroupe avait pour objectif principal la maîtrise complète et la poursuite du développement du groupe Local. A l'issue de la transaction, LTV Pages Jaunes SA et local.ch SA ont été fusionnées avec Swisscom Directories SA. Par la suite, Swisscom et Tamedia envisagent de regrouper leurs activités liées aux annuaires. Le partenariat visé entre Swisscom et Tamedia requiert encore l'approbation des autorités de la concurrence. Swisscom détiendra 69% de la filiale commune et consolidera intégralement l'entreprise. PubliGroupe détient d'autres participations dans des entreprises de médias et des prestataires de services médias. Swisscom prévoit de céder ses participations dans les entreprises de médias, et étudiera toutes les options possibles pour ce qui est des autres participations.

En janvier 2015, Swisscom a repris Veltigroup, élargissant ainsi son portefeuille TIC pour clients commerciaux tout en renforçant sa présence en Suisse romande. Ce groupe d'entreprises, dont le siège est situé à Lausanne, est l'un des premiers fournisseurs de services TIC de Suisse romande. Veltigroup emploie près de 480 collaborateurs dans toute la Suisse et propose aux entreprises une offre TIC complète, allant des infrastructures aux services et solutions destinés au client final.

Compte rendu des secteurs

Pour le rapport financier, les divisions opérationnelles de Swisscom sont affectées aux différents secteurs organisés selon la structure de direction. Pour des raisons pratiques, le compte rendu des secteurs pour l'exercice 2014 n'a pas été modifié. Ainsi, le rapport financier 2014 fait apparaître de manière inchangée les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise, Wholesale et Réseau & Informatique, regroupés sous Swisscom Suisse. Swisscom IT Services figure dans les Autres secteurs opérationnels. Le compte rendu des secteurs sera adapté à la structure de direction à partir de 2015. Il se compose des secteurs suivants: Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels. Swisscom Suisse englobe les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise, Wholesale et IT, Network & Innovation. Comme jusqu'à présent, la division Group Headquarters, qui regroupe essentiellement les divisions du groupe et la société d'occupation Worklink AG, est présentée séparément.

Structure du compte rendu des secteurs 2015

	Swisscom Suisse ¹	Fastweb	Autres secteurs opérationnels ²	Group Headquarters
Filiales	<ul style="list-style-type: none"> > Swisscom (Suisse) SA³ > CT Cinetrade SA⁴ > DL-Groupe GMG SA > Swisscom Banking Provider SA > Swisscom Directories SA > Swisscom ITS Custom Solutions SA > Swisscom Immobilien SA > Veltigroup > Wingo SA 	<ul style="list-style-type: none"> > Fastweb S.p.A. 	<ul style="list-style-type: none"> > Alphapay SA > BFM Business Fleet Management SA > Billag SA > Cablex SA > Datasport SA > Swisscom Broadcast SA > Swisscom Energy Solutions SA > Swisscom Event & Media Solutions SA > Hospitality Services⁵ > PubliGroupe SA⁶ > Mona Lisa Capital SA⁷ 	<ul style="list-style-type: none"> > Swisscom SA > Swisscom Belgium N.V. > Swisscom Italia S.r.l. > Swisscom Re SA > Worklink SA
Sociétés associées	<ul style="list-style-type: none"> > Belgacom International Carrier SA 	<ul style="list-style-type: none"> > Metroweb S.p.A. 	<ul style="list-style-type: none"> > Medgate Holding SA > Zanox SA > Venturing Participations 	

¹ Swisscom Suisse englobe les secteurs opérationnels Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise, Wholesale et IT, Network & Innovation.

² Autres secteurs opérationnels englobe les secteurs opérationnels Participations, Health, Connected Living et Hospitality Services.

³ Swisscom (Suisse) SA a des filiales opérationnelles en Autriche, aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Suisse et à Singapour.

⁴ CT Cinetrade AG a des filiales en Suisse: Kitag Kino-Theater SA, PlazaVista Entertainment AG et Teleclub SA.

⁵ Hospitality Services a des filiales en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Espagne, aux Etats-Unis, en France, en Finlande, en Grande-Bretagne, en Italie, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal et en Roumanie.

⁶ PubliGroupe SA a des filiales en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse.

⁷ Mona Lisa Capital SA est une participation venturing.

Stratégie d'entreprise et objectifs

Stratégie d'entreprise

Swisscom occupe en Suisse une position de premier plan dans les secteurs de la communication mobile, de la téléphonie fixe, du haut débit et de la télévision numérique. Elle est en outre un acteur important sur le marché des services informatiques. Dans le secteur classique des offres facturées à l'usage, les changements technologiques, la forte concurrence aux plans national et international et les besoins changeants de la clientèle entraînent une érosion continue des prix et des volumes. Il s'agit de compenser ce recul du chiffre d'affaires et du résultat, afin de disposer de la capacité financière nécessaire aux importants investissements à consentir dans les nouvelles technologies.

Trois grandes tendances remodelent l'environnement du secteur des TIC et influencent dans une large mesure la stratégie de Swisscom:

- > **Toujours en ligne:** d'ici à quelques années, les clients de Swisscom vont pouvoir accéder en temps réel à l'ensemble de leurs applications et données, tant privées que professionnelles, au travers de tous leurs terminaux numériques. Les innovations technologiques changeront fondamentalement la manière dont les clients communiquent entre eux et interagissent avec les appareils aujourd'hui. La numérisation a en outre pour corollaire la mise en réseau accrue non seulement des individus entre eux mais aussi des applications intelligentes avec des appareils. La mise en réseau et la numérisation révolutionnent les chaînes de création de valeur, les processus de production et la communication avec le client dans tous les secteurs.
- > **Un marché basé sur Internet:** à l'avenir, tous les produits et services seront exploités sur la base du protocole Internet. Espace mémoire, puissance de calcul et logiciels seront toujours plus souvent acquis sur Internet. Cette évolution ouvre la voie à de nouveaux modèles commerciaux et à une meilleure expérience client.
- > **Une concurrence mondiale:** la numérisation et la diffusion des services basés sur Internet engendrent des marchés internationaux. Les concurrents actifs à l'échelle mondiale tirent parti d'économies d'échelle globales et modifient les modèles commerciaux par une utilisation accrue des données clients. Il faut s'attendre à ce que la tendance à la consolidation se poursuive dans le secteur des télécommunications également. Beaucoup d'entreprises de télécommunication élargissent leurs activités aux secteurs de l'informatique, des médias et du divertissement.

Swisscom est persuadée qu'un compagnon compétent et digne de confiance est indispensable dans un monde de plus en plus connecté et tourné vers le numérique. Dans ce rôle, Swisscom entend susciter l'enthousiasme du public et contribuer dans une large mesure à faire de la Suisse l'un des pays leaders en matière de TIC. Son objectif est de participer activement à la mise en réseau de la société et de se positionner comme une entreprise de référence dans un univers numérique. Cet objectif est concrétisé dans la vision et la stratégie d'entreprise de Swisscom.



La vision de Swisscom: le meilleur dans le monde interconnecté – partout et à tout moment

Les individus et leurs relations sont au cœur des activités de Swisscom. Orientation clients, développement durable, enthousiasme, curiosité et fiabilité caractérisent l'action commune des collaborateurs. En tant que meilleur compagnon dans le monde interconnecté, Swisscom est, pour ses clients, une source d'inspiration et un partenaire de confiance qui prône la simplicité. L'entreprise permet à ses clients de se sentir bien et en sécurité, de s'y retrouver rapidement et simplement, de vivre et d'accomplir des choses extraordinaires. De plus, Swisscom aide les clients commerciaux à rendre leur infrastructure TIC plus flexible, à adapter leurs processus d'entreprise aux nouveaux défis de l'ère numérique et à optimiser la communication et la collaboration au sein du personnel. Par sa propre création de valeur et, indirectement, par ses investissements élevés qui profitent à d'autres entreprises sur le territoire suisse, Swisscom contribue de manière significative à la compétitivité de la Suisse, ainsi qu'à l'évolution du produit intérieur brut et de l'emploi. Pour être le meilleur compagnon, Swisscom doit répondre à des exigences élevées en termes d'infrastructure, d'expérience client et de croissance.

Construire la meilleure infrastructure

L'infrastructure est le socle sur lequel Swisscom s'appuie pour mettre ses offres à la disposition de ses clients et leur assurer ainsi une expérience durable. Swisscom entend proposer la meilleure infrastructure informatique et de communication à ses clients, en Suisse comme en Italie. Car l'infrastructure est garante des meilleures expériences clients, permet de se démarquer de la concurrence et accroît l'efficacité. Swisscom répond aux exigences croissantes des clients en exploitant des réseaux qui se distinguent par un niveau de sécurité, une disponibilité et une performance optimales. Dans le domaine du réseau fixe, elle met l'accent sur l'extension continue du réseau à très haut débit avec Fibre to the Home (FTTH) et Fibre to the Street (FTTS), tant en Suisse qu'en Italie. Dans le domaine de la communication mobile, il est essentiel de poursuivre le développement du réseau de quatrième génération LTE et de recourir à d'autres technologies (par exemple Voice over LTE) pour faire face aux attentes plus élevées en termes de capacité et continuer à améliorer le service mobile.

Swisscom se propose d'améliorer son efficacité grâce à une infrastructure modulaire, à une virtualisation étendue de l'infrastructure et des services et à des processus d'amélioration continue. La nouvelle infrastructure cloud assure une qualité et une sécurité élevées. Il est prévu de l'utiliser également pour des systèmes de Swisscom. Par ailleurs, Swisscom entend accélérer la transformation technologique par le passage de systèmes et d'infrastructures propriétaires vers des structures ouvertes et plus performantes. Afin d'utiliser au mieux les ressources technologiques existantes, elle entend en premier lieu mettre en place un cloud ouvert, puis proposer des interfaces de programmation simples vers les fonctionnalités, réaliser la transformation technologique des solutions traditionnelles vers des solutions basées sur IP et concrétiser la transformation organisationnelle.

Proposer les meilleures expériences

Pour se démarquer de manière décisive dans son secteur d'activité principale, Swisscom prévoit d'accompagner ses clients de manière compétente, et de proposer le meilleur service tout au long de la chaîne d'expériences. Son objectif est d'assurer aux clients un suivi aussi personnalisé et flexible que possible et une expérience globale du service.

Swisscom veut susciter l'enthousiasme de ses clients et accélérer la numérisation et la mise en réseau de l'économie et de la société en promouvant la mise en place de solutions complètes et l'introduction de services numériques novateurs. Citons à titre d'exemple les produits cloud tels que la solution de sauvegarde Docsafe, le portemonnaie numérique Tapit, l'application de communication multiplateforme iO ou le développement réussi de l'offre TV (Swisscom TV 2.0).

Du point de vue du client, la simplicité doit être privilégiée lors des contacts avec Swisscom. Par conséquent, Swisscom tient particulièrement compte des besoins des clients lorsqu'elle développe de nouvelles offres. Une structure d'offre allégée et de nouvelles possibilités de self-service simplifient les interactions avec les clients tout en améliorant l'efficacité.

Réaliser les meilleures opportunités de croissance

Le marché des télécommunications devrait croître modérément en Suisse et en Italie dans les années à venir. Une légère augmentation de la population et du nombre de ménages, la part croissante de terminaux connectés par habitant et l'utilisation accrue des TIC dans de nombreux secteurs sont des facteurs de croissance essentiels. L'Italie accuse toujours un certain retard en raison du taux de pénétration relativement faible du haut débit.

Dans cet environnement de marché, Swisscom souhaite développer encore son portefeuille de produits, afin de maintenir les chiffres d'affaires existants dans son activité principale. L'élaboration d'offres nationales et internationales basées sur une infrastructure cloud moderne et performante est un aspect fondamental de sa stratégie. Les solutions verticales offrent à Swisscom des possibilités de croissance dans les secteurs de la banque, de la santé et de l'énergie. Pour Swisscom, les nouveaux secteurs d'activité connexes représentent également un potentiel en termes de chiffre d'affaires. Le développement de nouveaux services et secteurs d'activité dans le domaine des services Internet (par exemple Big Data) ou de l'«Internet des objets» (par exemple Smart Home) ou encore le développement de Swisscom Energy Solutions sont autant d'exemples qui illustrent cette évolution. Eu égard aux conditions-cadres changeantes dans un contexte de concurrence de plus en plus global, Swisscom aimerait définir de nouveaux modèles d'affaires et adapter les plans tarifaires Natel infinity afin de maintenir durablement son chiffre d'affaires.

En Italie, Fastweb met l'accent sur l'acquisition de clients par le biais d'une couverture élargie du réseau à fibre optique, le développement des partenariats et l'offre de nouveaux produits convergents.

Précurseur dans le domaine de la Corporate Responsibility

Swisscom concentre ses activités en matière de responsabilité d'entreprise sur les thèmes auxquels les parties prenantes accordent une grande importance, mais aussi sur ceux qui sont étroitement liés à son activité principale et offrent ainsi des opportunités sur le marché. Elle cultive la vision d'une Suisse moderne et tournée vers l'avenir, d'un pays qui offre de nombreuses possibilités, notamment dans le domaine du développement durable. Concrètement, Swisscom articule sa stratégie autour de six thèmes majeurs. Pour chacun d'eux, elle a défini un objectif à long terme à l'horizon 2020:

- > **Protection du climat:** Swisscom entend, avec le soutien de ses clients, économiser une quantité de CO₂ deux fois supérieure à celle qu'elle génère pour l'ensemble de son exploitation et dans sa chaîne d'approvisionnement – par exemple en favorisant le télétravail, qui évite les déplacements professionnels, ou en commercialisant des décodeurs moins énergivores qu'auparavant.
- > **Mode de travail et mode de vie:** Swisscom souhaite soutenir un million de clients par des solutions dans le domaine de la santé, par exemple avec la plateforme de santé Swisscom et les capteurs de fitness, le dossier électronique du patient et les offres de la filiale Datasport.
- > **Compétences médias:** Swisscom entend s'imposer comme leader du marché dans le domaine de la sécurité des données, et aider un million de personnes à utiliser les médias de façon sûre et responsable, notamment par le biais d'un routeur permettant de programmer des heures de navigation adaptées aux enfants et aux jeunes.
- > **Un employeur attractif:** Swisscom ambitionne d'être l'un des employeurs les plus attractifs de Suisse. Elle propose des possibilités d'évolution à ses collaborateurs et les encourage à trouver le juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Pour elle, proposer des conditions d'embauche équitables va de soi, de même qu'un partenariat social réel et un engagement marqué en faveur de la formation professionnelle.
- > **Chaîne d'approvisionnement équitable:** Swisscom s'engage, dans le cadre d'une chaîne d'approvisionnement équitable, pour l'amélioration des conditions de travail de plus de deux millions de personnes. A cet effet, elle a conclu des partenariats internationaux, qui assurent la mise en place des mesures en collaboration étroite avec les fournisseurs.
- > **Suisse interconnectée:** Swisscom souhaite équiper 85% des logements et des commerces avec le très haut débit, et permettre à 99% de la population de bénéficier du très haut débit mobile.

Objectifs de Swisscom

Se basant sur la stratégie, Swisscom s'est fixé divers objectifs à court et à long terme qui prennent en compte les aspects économiques, écologiques et sociaux.

	Objectifs	effectif 2014
Objectifs financier		
Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires du groupe 2014 de quelque CHF 11,5 milliards	CHF 11 703 millions
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	EBITDA plus de CHF 4,4 milliards pour 2014	CHF 4 413 millions
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	Investitions de quelque CHF 2,4 milliards pour 2014	CHF 2 436 millions
Autres objectifs		
Très haut débit de logements et commerces Suisse	Couverture 85% d'ici fin 2020	41% ou plus de 1,4 million de logements et commerces
Très haut débit de logements et commerces Italie	Couverture 30% ou quelque 7,5 millions de logements et commerces d'ici fin 2016	20% ou 5,5 millions de logements et commerces
Très haut débit mobile Suisse	Couverture 99% avec 4G/LTE d'ici fin 2016	97%
Efficacité énergétique Suisse	+25% d'ici fin 2015 par rapport à l'efficacité énergétique Suisse 1 ^{er} janvier 2010	+26%
Emission de CO ₂ Suisse	-12% d'ici fin 2015 par rapport au 1 ^{er} janvier 2010	-17%

De plus amples détails sur les objectifs et leur réalisation sont donnés dans les chapitres ci-après.

Pilotage de l'entreprise axé sur la valeur

Les indicateurs financiers utilisés pour planifier et piloter les flux de trésorerie opérationnels sont le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) et les investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles. Le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA permet en outre d'établir une comparaison relative de l'évaluation du cours de l'action avec d'autres entreprises de télécommunication.

Ce rapport est déterminé essentiellement par l'évolution du chiffre d'affaires et des marges, et par les attentes des investisseurs en matière de croissance. Le système de rémunération des membres de la Direction du groupe comprend une part variable liée au résultat, versée à hauteur de 25% en actions Swisscom, bloquées à la vente pendant trois ans. Les membres de la Direction peuvent porter à 50% la participation par actions dans le cadre de la part liée au résultat. Cette part variable repose notamment sur des objectifs financiers comme le chiffre d'affaires net, la marge EBITDA et le free cash flow opérationnel. Les objectifs financiers pertinents pour l'octroi de la part variable liée au résultat et le programme de participation par actions garantissent l'harmonie entre les intérêts de la direction et ceux des actionnaires.

Valeur globale de l'entreprise

En millions CHF ou selon indication	31.12.2014	31.12.2013
Valeur globale de l'entreprise		
Capitalisation boursière	27 067	24 394
Dette nette	8 120	7 812
Part des actionnaires minoritaires aux filiales	3	29
Valeur globale de l'entreprise (EV)	35 190	32 235
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 413	4 302
Ratio valeur globale de l'entreprise/EBITDA	8,0	7,5

La valeur globale de l'entreprise (enterprise value) calculée sur la base du cours de l'action tient compte de la somme résultant de la capitalisation boursière, de la dette nette et des intérêts minoritaires dans les filiales de Swisscom. Les intérêts minoritaires sont évalués à leur valeur comptable. Dans un souci de simplification, les autres actifs et engagements non opérationnels ne sont pas pris en compte. En 2014, la valeur globale de l'entreprise Swisscom s'est appréciée de CHF 3,0 milliards ou 9,2% à CHF 35,2 milliards par rapport à 2013. La capitalisation boursière a progressé de CHF 2,7 milliards et la dette nette de CHF 0,3 milliard. Le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA s'est établi à 8,0 (exercice précédent: 7,5). L'augmentation est due principalement à l'évaluation relative plus élevée du cours de l'action et, dans une moindre mesure, à un EBITDA en hausse. Avec un rapport de 8,0, Swisscom est largement au-dessus de la valeur moyenne des entreprises européennes comparables évoluant dans le secteur des télécommunications. Cette évaluation favorable résulte, d'une part, de la forte position sur le marché occupée par Swisscom grâce à des investissements élevés, à une politique attrayante en matière de dividendes et à la participation majoritaire de la Confédération et repose, d'autre part, sur les conditions-cadres suisses telles que le niveau peu élevé des taux d'intérêt et des taux d'impôt sur le bénéfice.

Conditions-cadres

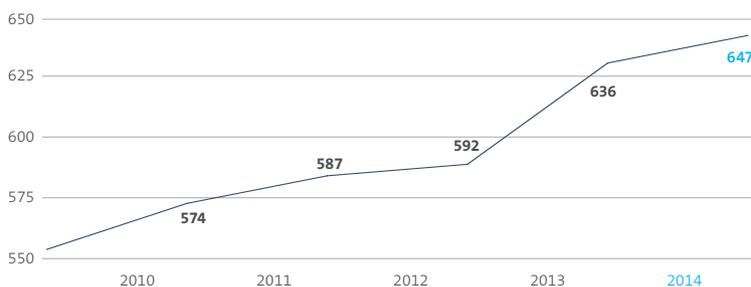
Environnement macroéconomique

La situation financière et patrimoniale de Swisscom ainsi que sa performance bénéficiaire sont déterminées dans une large mesure par l'environnement macroéconomique et, en particulier, par l'évolution de la conjoncture, des taux d'intérêt, des cours de change et du marché des capitaux.

Conjoncture

En 2014, la Suisse a enregistré une solide croissance économique, en particulier grâce à la forte demande intérieure. Le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 1,8%. En Europe, la croissance économique a marqué le pas, avec des taux d'inflation très bas. Les risques de voir s'installer durablement une période de faible croissance économique persistent. Après la forte appréciation du franc suisse en janvier 2015, le risque que se produise un net ralentissement conjoncturel, voire une récession, s'est accru.

Produit intérieur brut en alternance de la Suisse en milliards CHF

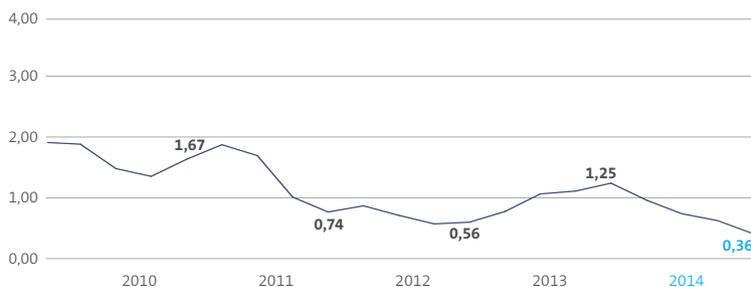


Une large part du chiffre d'affaires que Swisscom tire de la téléphonie, des services à haut débit et de la télévision numérique s'appuie sur des redevances mensuelles fixes peu sujettes aux aléas de la conjoncture. Par contre, le chiffre réalisé dans le cadre de projets avec la clientèle commerciale et de l'itinérance internationale revêt un caractère plus cyclique.

Taux d'intérêt

Depuis de nombreuses années, la Suisse affiche un niveau général des taux d'intérêt inférieur à celui de la plupart des autres pays industrialisés. La politique des taux bas pratiquée par plusieurs grandes banques centrales s'est poursuivie en 2014. Après une légère hausse en 2013, le niveau des taux d'intérêt a, proportionnellement, baissé fortement lors de l'exercice sous revue. Le rendement des obligations de la Confédération à 10 ans, quant à lui, n'atteignait que 0,36% fin 2014. Cette contraction des taux d'intérêt s'est poursuivie en janvier 2015, le rendement des obligations de la Confédération à dix ans devenant même négatif.

Taux d'intérêt Suisse Rendements d'obligations de la Confédération 10 ans en %

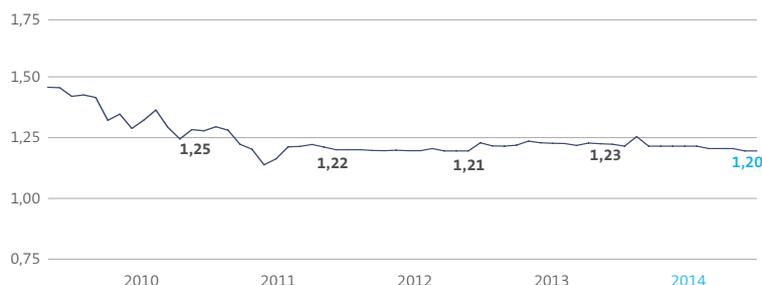


En 2014, Swisscom a également profité d'une période continue de taux bas pour réaliser deux transactions financières: elle a souscrit un emprunt de plus d'EUR 500 millions et un emprunt de plus de CHF 360 millions, avec des durées comprises entre 7,5 et 15 ans, à des taux d'intérêt très avantageux. Pour 2014, les charges d'intérêts de toutes les dettes financières se sont élevées en moyenne à 2,5%. Dans les comptes consolidés, les taux d'intérêt adaptés au marché exercent une influence sur l'évaluation de certains postes des états financiers comme les coûts du capital (WACC) pour l'évaluation du maintien de la valeur du goodwill de la filiale italienne Fastweb, les taux d'escompte des engagements de prévoyance professionnelle et les provisions à long terme pour frais de démantèlement et de remise en état. Swisscom a par ailleurs conclu dans le passé des swaps de taux d'intérêt de longue durée, qui ne peuvent pas être classés dans la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les variations des taux d'intérêt du marché peuvent donner lieu à des fluctuations élevées sur le résultat des valeurs de marché comptabilisées au bilan.

Changes

En 2014, le franc suisse n'a guère bougé face aux devises les plus importantes pour Swisscom. Le 15 janvier 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a annoncé qu'elle supprimait le cours plancher CHF/EUR de 1,20, ce qui a provoqué une forte appréciation du franc suisse par rapport aux autres monnaies importantes.

Evolution du taux de change CHF/EUR à la clôture de l'exercice



Les activités de Swisscom en Suisse sont faiblement affectées par l'évolution des taux de change. Swisscom réalise un chiffre d'affaires peu élevé en devises. Des risques liés aux transactions en devises (principalement EUR et USD) existent uniquement pour l'acquisition de terminaux et d'installations techniques ainsi que pour le paiement de redevances liées à l'utilisation de réseaux de téléphonie fixe et mobile étrangers par des clients de Swisscom (itinérance). Or, ces risques sont en partie couverts par des contrats à terme sur devises.

Swisscom opère ses financements essentiellement en francs suisses. Fin 2014, les passifs financiers s'élevaient à CHF 8,6 milliards, dont 80% en CHF, 18% en EUR et 2% en USD. La conversion de devises de sociétés étrangères du groupe, notamment de Fastweb en Italie, influe sur la présentation du patrimoine et de la performance dans les comptes consolidés. Comptabilisées dans les capitaux propres du groupe, les différences cumulées découlant de la conversion de monnaies étrangères en provenance de filiales étrangères ont atteint en 2014 CHF 2,0 milliards avant déduction des effets fiscaux (exercice précédent: CHF 1,9 milliard). En 2015, l'abandon du cours plancher par rapport à l'euro risque d'entraîner une augmentation du montant cumulé des écarts de conversion sans incidence sur le résultat et une diminution de la contribution de Fastweb à l'EBITDA après conversion en francs suisses.

Marché des capitaux

En 2014, les marchés des actions internationaux ont connu une évolution positive. Pour sa part, l'indice SMI a enregistré une hausse de 9,5%. Swisscom tient les excédents de trésorerie sous forme de liquidités et de placements monétaires à court terme et ne détient que peu d'investissements directs en actions ou sous d'autres formes de placement à long terme. Investi en actions, en obligations et dans d'autres catégories de placement, le patrimoine de quelque CHF 9,0 milliards de la fondation juridiquement indépendante comPlan – la caisse de pensions de Swisscom en Suisse – est soumis aux risques du marché des capitaux. Il en résulte un effet indirect sur la situation financière présentée dans les comptes consolidés de Swisscom. Suite à l'abandon du cours plancher du franc par rapport à l'EUR en janvier 2015, le cours des actions suisses a fortement chuté.

Contexte légal et réglementaire

Cadre juridique pour Swisscom

Swisscom est une société anonyme de droit public soumise au droit suisse. Son organisation est régie par la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), le droit des sociétés anonymes et ses statuts. Elle fonde son activité principalement sur la législation relative aux télécommunications et à la radiodiffusion. Swisscom est en outre soumise aux règles en vigueur pour l'ensemble de l'économie, notamment au droit de la concurrence. Enfin, en tant que société cotée en Bourse, Swisscom se conforme au droit du marché des capitaux ainsi qu'à l'ordonnance du Conseil fédéral contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

Loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) et lien avec la Confédération suisse (Confédération)

Le 1^{er} janvier 1998, l'ancienne entreprise des PTT a été scindée, en vertu de la loi, en deux entités distinctes: La Poste Suisse et Swisscom SA (d'où l'appellation «société anonyme de droit public»). La LET et les statuts prévoient que Swisscom fournit, en Suisse et à l'étranger, des services de télécommunication et de radiodiffusion ainsi que des produits et des services connexes. En vertu de la LET, la Confédération suisse (la Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Une modification de la LET serait nécessaire si la Confédération décidait de renoncer à sa position majoritaire. Par ailleurs, Swisscom a l'obligation de négocier la conclusion d'une convention collective de travail avec les associations du personnel. Le Conseil fédéral définit pour quatre ans les objectifs que la Confédération entend atteindre à titre d'actionnaire principal: l'orientation stratégique, les objectifs financiers, les objectifs en matière de personnel ainsi que les objectifs dans le domaine des coopérations et prises de participation. Les objectifs sont rendus publics pour garantir la transparence vis-à-vis des autres actionnaires. Les objectifs de la Confédération sont intégrés aux objectifs stratégiques et opérationnels de l'entreprise fixés par le Conseil d'administration de Swisscom. Pour la période sous revue, ce sont les objectifs de 2014 à 2017 qui s'appliquent. Le Conseil fédéral a défini les objectifs financiers suivants pour Swisscom:

- > Swisscom augmente à long terme la valeur de l'entreprise. Elle affiche, en matière de rendement global (cette notion comprend la distribution du dividende et l'évolution du cours de l'action), une performance en rapport avec les entreprises comparables de télécommunication européennes.
- > Swisscom mène une politique en matière de dividende conforme au principe de continuité et garantit un rendement de l'action attractif par rapport à d'autres entreprises cotées en Bourse en Suisse. Ce faisant, elle tient compte des exigences d'une activité durable en matière d'investissements, d'une part des fonds propres conforme aux risques et usuelle dans la branche ainsi que d'un accès toujours facile aux marchés des capitaux.
- > Swisscom cherche à limiter sa dette nette à un montant équivalent au plus à 2,1 fois l'EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissements); des dépassements temporaires sont admis.

Le Conseil fédéral attend également que Swisscom n'entame des coopérations (participations, alliances, création de sociétés et autres formes de collaboration) que si celles-ci contribuent à une augmentation durable de la valeur de l'entreprise, qu'elles puissent être bien encadrées par la direction et que les risques soient suffisamment pris en compte. A l'étranger, Swisscom n'est pas autorisée à prendre des participations dans des sociétés de télécommunication ayant un mandat de service universel. Pour le reste, des participations à l'étranger sont possibles à condition qu'elles soutiennent l'activité principale en Suisse ou présentent une autre logique sur le plan stratégique et industriel.

Loi sur les télécommunications (LTC)

La loi sur les télécommunications règle les conditions auxquelles les fournisseurs de services occupant une position dominante sur le marché sont tenus de mettre leur réseau à la disposition d'autres fournisseurs de services de télécommunication. Elle englobe un catalogue exhaustif des différentes formes d'accès et se limite, dans le domaine des raccordements, aux lignes de cuivre. Les services d'accès spécifiés dans la loi doivent être proposés à des conditions réglementées et en particulier à des prix déterminés par les coûts. Outre l'accès au réseau, la loi sur les télécommunications vise à garantir qu'un service universel sûr et d'un prix abordable soit fourni à toutes les catégories de la population et dans tout le pays. Le Conseil fédéral détermine périodiquement l'étendue des prestations ainsi que les directives en matière de qualité et de prix. Le service universel garantit entre autres l'accès dans toute la Suisse à un raccordement à haut débit avec une vitesse de téléchargement d'au moins 1 Mbit/s et même de 2 Mbit/s à compter du 1^{er} janvier 2015. La concession de service universel attribuée en 2007 à Swisscom par la Commission fédérale de la communica-

Voir sous
www.admin.ch

tion (ComCom) court jusqu'en 2017. Jusqu'ici, Swisscom a rempli les exigences imposées par la concession relative au service universel, dans le respect des critères de qualité définis par la législation sur les télécommunications, sans réclamations ni demande d'indemnités. Par ailleurs, la loi sur les télécommunications règle les modalités relatives à l'utilisation du spectre des fréquences de radiocommunication.

Droit de la concurrence et loi sur les cartels

Voir sous
www.admin.ch

La loi sur les cartels interdit les accords interentreprises nuisibles à la concurrence. Elle sanctionne les pratiques abusives d'entreprises occupant une position dominante et proscrit les opérations de concentration d'entreprises entraînant une suppression de la concurrence. Est notamment considérée comme pratique abusive la discrimination de partenaires commerciaux au moyen des prix ou d'autres conditions générales.

Droit du marché des capitaux

Les actions de Swisscom SA sont cotées à la SIX Swiss Exchange à Zurich. Swisscom a en outre émis des emprunts obligataires qui sont négociés à la SIX Swiss Exchange. En conséquence, elle est soumise à la législation et à la réglementation suisses sur les Bourses. L'entreprise doit notamment se conformer aux prescriptions en matière d'information financière et d'établissement des rapports financiers ainsi qu'aux prescriptions en matière de publicité ad hoc. Elle est par ailleurs tenue de publier les transactions de titres Swisscom réalisées par les membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe. Toute participation dans Swisscom doit également être mentionnée si celle-ci atteint ou dépasse certaines limites supérieures ou inférieures.

Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb)

L'ORAb est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Les membres du Conseil d'administration (y compris son président), les membres du comité Rémunération et le représentant indépendant sont élus pour un an par l'Assemblée générale dans le cadre d'une procédure d'élection individuelle. Il est interdit de verser aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction des indemnités de départ, des indemnités anticipées ou des primes pour achats et cessions d'entreprise. Depuis l'exercice 2014, le Conseil d'administration est tenu d'établir chaque année un rapport de rémunération écrit. A compter de l'Assemblée générale ordinaire de 2015, les actionnaires décideront du montant des rémunérations globales allouées au Conseil d'administration et à la Direction. D'ici à l'Assemblée générale de 2015 au plus tard, il faudra avoir rendu conformes à l'ordonnance les statuts et les règlements. Swisscom a modifié les statuts et règlements pertinents en 2014 déjà. Aux termes de l'ORAb, certains actes sont passibles de sanctions pénales.

Evolution réglementaire en Suisse en 2014

Procédures en cours fondées sur le droit des télécommunications et le droit de la concurrence

Voir rapport
pages 184–186

Au cours des années écoulées, plusieurs procédures fondées sur le droit des télécommunications et le droit de la concurrence ont été engagées à l'encontre de Swisscom. Les procédures en cours figurent dans les notes 28 et 29 jointes aux comptes consolidés.

Initiative «En faveur du service public»

Lancée en juin 2013 par un magazine suisse de consommateurs, l'initiative populaire «En faveur du service public» demande que la Confédération supprime les bénéfices, les subventionnements croisés et les intérêts fiscaux dont bénéficie le service public, et qu'elle adapte les salaires des entreprises proches de la Confédération à ceux de l'administration fédérale. Dans son message de mai 2014, le Conseil fédéral a demandé de rejeter l'initiative, sans contre-projet. A l'automne 2014, le Conseil des Etats a également recommandé de rejeter l'initiative.

Rapport 2014 sur les télécommunications – révision de la loi sur les télécommunications (LTC)

En novembre 2014, le Conseil fédéral a publié son troisième rapport sur les télécommunications. Dans ses conclusions, il préconise une révision de la loi sur les télécommunications. Le Conseil fédéral propose une révision de la législation en deux étapes. Il s'agit, dans un premier temps, de s'attaquer aux problèmes les plus urgents. Dans un deuxième temps, un changement de système pour la réglementation de l'accès ainsi que des adaptations en profondeur du service universel interviendront. Le rapport 2014 sur les télécommunications met en lumière les bons résultats du marché. S'agissant d'indicateurs essentiels tels que l'activité d'investissement, le déploiement du haut débit et les vitesses de transmission effectives, la Suisse occupe régulièrement les premières places du classement en comparaison internationale. Le rapport considère la concurrence infrastructurelle (c'est-à-dire la concurrence entre les différents réseaux) comme un moteur de l'évolution du mar-

ché. L'OFCOM concrétisera d'ici fin 2015 au plus tard les points de révision de la première étape. Elle élaborera un projet de consultation dont l'objet est l'introduction d'une possibilité de régulation d'office, ce qui constituerait un revirement par rapport au primat de la négociation qui a fait ses preuves. Le projet prévoit que la régulation n'entre en ligne de compte que si les parties ne parviennent pas à s'entendre sur les détails de l'accès réglementé (ex-post). Qui plus est, l'itinérance doit être décomptée à la seconde près et non à la minute. Concernant la neutralité du réseau, le Conseil fédéral souhaite certaines obligations de transparence à propos de la bande passante à laquelle le client est abonné. Les grands opérateurs de télécommunication Swisscom, Orange, Sunrise, upc cablecom et l'association Swissscale ont déjà pris des mesures à ce sujet début novembre 2014. Dans le cadre d'un code de conduite, ils se sont déclarés en faveur d'un Internet ouvert. Tous les internautes doivent pouvoir utiliser les contenus, les services, les applications, le matériel et les logiciels de leur choix, sans aucun blocage. Les opérateurs de télécommunication défendent une liberté d'information et une liberté d'expression totales. Enfin, le code de conduite prévoit qu'une gestion du réseau pourra continuer d'être pratiquée pour garantir la qualité et adapter les offres aux besoins des clients. Il stipule également que les internautes peuvent s'informer auprès de leur fournisseur d'accès Internet pour savoir si et dans quelle mesure la capacité disponible de leur connexion Internet est partagée avec d'autres utilisateurs de services Internet.

Révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST)

La révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Elle exige une adaptation des modèles pour le calcul des coûts des services d'accès réglementés, ce qui a entraîné des baisses de prix d'environ 10% pour les services d'accès réglementés. Au 1^{er} janvier 2015, la vitesse de téléchargement du raccordement à haut débit garanti par le service universel est passée d'au moins 1 Mbit/s à 2 Mbit/s.

Itinérance

Deux motions qui visent à réglementer l'itinérance sur le modèle des directives en vigueur dans l'UE sont pendantes au Parlement. Le Conseil fédéral doit fixer des plafonds tarifaires applicables à tous les opérateurs de télécommunication, que ce soit pour les appels entrants ou sortants, les SMS ou les transferts de données depuis ou vers l'étranger sur des appareils de communication mobile. Le Conseil des Etats avait suspendu les deux motions de teneur identique, mais après la publication du rapport 2014 sur les télécommunications, les délibérations sur ces deux textes ont repris.

Neutralité des réseaux

En juin 2014, le Conseil national a adopté une motion relative à la neutralité des réseaux. La commission consultative du Conseil des Etats a ajourné la motion en août 2014 afin d'inclure dans les délibérations le rapport sur les télécommunications du Conseil fédéral, encore à paraître. La motion vise à obliger le Conseil fédéral à inscrire la neutralité des réseaux dans la loi afin de garantir un transfert des données transparent et non discriminatoire sur Internet.

Droits d'auteur – négociations tarifaires

Le tarif commun 12 pour l'enregistrement d'émissions TV et pour Replay-TV est entré en vigueur à la mi-septembre 2014. Le Tribunal administratif fédéral a rejeté le recours déposé par Pro7/Sat1 contre l'application de ce tarif. Concrètement, le visionnage en différé en Suisse peut continuer d'être proposé sans contrat avec les chaînes, contre simple versement d'une redevance aux sociétés de gestion.

En ce qui concerne le tarif commun 4^e, les sociétés de gestion négocient depuis 2009 avec les associations d'utilisateurs un tarif qui doit rétribuer l'enregistrement sur téléphones mobiles d'œuvres protégées par droit d'auteur. Malgré les différentes procédures en suspens auprès du Tribunal administratif fédéral, les parties ont trouvé un accord en 2014. L'accord inclut la période allant de juillet 2010 à fin 2014 avec effet rétroactif ainsi que le tarif en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015. Les procédures en suspens ont été réglées.

Révision de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT)

Le Conseil fédéral a annoncé le coup d'envoi de la révision de la LSCPT au Parlement en février 2013. La révision doit garantir que l'utilisation de technologies modernes n'empêche pas la surveillance nécessaire. Il est prévu de garder le modèle de redevances et d'indemnisation actuel pour les services de télécommunication. Le Parlement n'a pas encore achevé ses délibérations en la matière.

Différences réglementaires par rapport à l'Union européenne

Dans l'Union européenne (UE), l'autorité de régulation dispose de compétences fortes pour analyser les marchés et imposer aux entreprises détenant des parts de marché importantes des contraintes en matière de non-discrimination, de transparence et de formes d'accès (réglementation ex-ante). Le législateur suisse a rejeté une telle pratique, optant pour la réglementation ex-post (primat de la négociation et principe de la plainte), car les conditions du marché helvétique ne sont pas comparables à celles qui prévalent dans la plupart des Etats membres de l'UE. En effet, la concurrence joue pour ainsi dire sur tout le territoire national entre Swisscom et les câblo-opérateurs. Les entreprises d'électricité locales et régionales ont également fait leur apparition sur le marché. En conséquence, la situation suisse requiert une réglementation différente. Dans des pays tels que la France ou l'Italie, la concurrence en matière de plateformes ne s'est pas développée car il n'existe pour l'essentiel qu'un seul opérateur.

Environnement légal et réglementaire en Italie

Cadre juridique pour Fastweb

En tant que membre de l'Union européenne, l'Italie est tenue d'harmoniser sa législation nationale avec les bases juridiques européennes. L'autorité de régulation italienne des télécommunications, l'Autorità per le Garanzie nelle Comunicazioni (AGCOM), a pour fonction – sur la base d'une analyse spécifique des marchés réalisée par la Commission européenne – d'imposer aux entreprises des obligations émanant des autorités. Les projets relatifs à de telles dispositions ou clauses doivent être soumis à la Commission européenne ainsi qu'aux autorités de régulation des autres Etats membres, qui peuvent prendre position sur le projet ou opposer leur veto. La marche des affaires de Fastweb, filiale italienne de Swisscom, est donc fortement influencée par le droit européen et par le droit italien dans le domaine des télécommunications.

Evolution de la réglementation en Italie en 2014

En 2014, l'AGCOM a poursuivi son travail d'analyse des marchés de gros, qui doit fixer les directives réglementaires pour les trois prochaines années. Un nouveau document consultatif doit être accepté début 2015. La décision définitive à ce propos sera prise à la mi-2015.

L'AGCOM a confirmé en 2014 qu'elle appliquerait une période de transition entre 2013 et 2015 pour les prix des terminaisons du réseau fixe. La période de transition repose sur l'acceptation d'une migration vers des architectures efficaces, basées sur IP. Depuis juillet 2013, un tarif d'EUR/cent 0,104 par minute s'applique à l'ensemble des opérateurs de réseau fixe – tarif qui, sous l'effet d'une baisse continue, passera à EUR/cent 0,043 par minute à partir du 1^{er} juillet 2015.

En 2014, le Consiglio di Stato (tribunal administratif fédéral italien) a en partie annulé la décision de l'AGCOM relative aux tarifs en vigueur entre mai 2009 et décembre 2012. Pour cette raison, l'AGCOM a lancé des consultations pour une révision des prix de gros. Le Consiglio di Stato a en outre contesté la décision de l'AGCOM de n'imposer aucune orientation sur les coûts des services WLR et haut débit, et a estimé que certains éléments en matière de coûts avaient été surestimés lors de la fixation des prix des raccordements d'abonné dégroupés (TAL). Une décision définitive est attendue en 2015.

L'AGCOM a par ailleurs initié une nouvelle analyse de marché portant sur les rémunérations des terminaisons d'appels mobiles, qui s'achèvera probablement en 2015.

Parties prenantes de Swisscom

Swisscom recherche le dialogue avec ses principales parties prenantes. Pour ce faire, elle emploie différents moyens: médias électroniques, entretiens téléphoniques, enquêtes, séances d'information ou de travail, roadshows, conférences, visites chez le client ou dans les Swisscom Shops.

Clients

Swisscom s'enquiert systématiquement auprès de ses clients privés de leurs besoins et de leur satisfaction. Les Customer Relation Managers enregistrent ainsi les besoins de leurs interlocuteurs directement lors d'un contact avec le client. Des études représentatives sur la satisfaction de la clientèle sont par ailleurs menées régulièrement. Elles visent notamment à établir dans quelle mesure les clients perçoivent Swisscom comme une entreprise agissant de manière responsable vis-à-vis de l'environnement et de la société. Les clients commerciaux font quant à eux l'objet d'enquêtes trimestrielles, portant notamment sur les questions de développement durable. Swisscom entretient en outre des contacts réguliers avec les associations de consommateurs dans toutes les régions linguistiques, anime différents blogs ainsi que des plateformes de discussion en ligne. Dans l'ensemble, il ressort de ces enquêtes que les clients Swisscom réclament une politique des prix attrayante, un bon service, une certaine transparence sur le marché, un marketing responsable, une couverture de l'ensemble du territoire, un réseau stable, des technologies de communication à faible rayonnement ainsi que des produits et services durables.

 Voir sous
www.swisscom.ch/crblog

Actionnaires et bailleurs de fonds tiers

Swisscom privilégie une communication ouverte et continue vis-à-vis du public et du marché des capitaux. Chaque trimestre, elle publie des informations financières exhaustives. En cours d'année, des représentants de Swisscom organisent périodiquement des rencontres avec les investisseurs. Ils présentent les résultats financiers à l'occasion de réunions d'analystes et de roadshows, participent à différentes conférences à l'intention des analystes financiers et des investisseurs, et informent régulièrement les actionnaires sur la marche des affaires au moyen de communiqués de presse. De surcroît, Swisscom entretient des contacts ciblés avec de nombreux bailleurs de fonds tiers et autres agences de notation. Les actionnaires et les bailleurs de fonds tiers attendent en premier lieu rentabilité et innovation de la part de Swisscom.

Autorités

Swisscom entretient des échanges réguliers et intensifs avec diverses autorités, notamment en ce qui concerne le déploiement du réseau de communication mobile. Si la communication mobile et les applications de données mobiles connaissent un succès croissant auprès de la clientèle, l'extension de l'infrastructure requise n'est, quant à elle, pas toujours acceptée. Le développement du réseau, qui fait l'objet d'intérêts divergents, donne parfois lieu à des frictions. C'est pourquoi Swisscom cultive depuis des années le dialogue avec les riverains et les communes en matière de planification du réseau. Cette approche permet, lors de projets de construction, de proposer le cas échéant aux personnes concernées d'autres emplacements appropriés. Swisscom et les autorités entretiennent également des échanges réguliers sur d'autres thèmes et dans d'autres contextes; par exemple dans le cadre du séminaire de deux jours «Internet à l'école» organisé chaque année, auquel sont conviés les responsables TIC des directions cantonales de l'instruction. Les autorités attendent de Swisscom qu'elle assume pleinement ses responsabilités vis-à-vis du public et plus particulièrement des jeunes.

Législateur

Swisscom s'occupe de questions politiques et réglementaires, et défend ses intérêts en informant les partis politiques, les autorités et les associations. Le législateur attend de Swisscom le respect des règles de conformité (Compliance), une couverture réseau à l'échelle nationale et un leadership technologique.

Fournisseurs

Les services des achats de Swisscom passent régulièrement en revue les relations avec leurs fournisseurs. Ils analysent les résultats des évaluations, formulent des conventions d'objectifs et vérifient l'exécution des prestations. Une fois par an, les services des achats se réunissent avec leurs principaux fournisseurs à l'occasion du Key Supplier Day. La réduction des risques à un minimum et la responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement sont au cœur des réflexions. Dans le cadre du dialogue avec les fournisseurs globaux, Swisscom s'appuie en outre sur des coopérations sectorielles internationales.

Médias

Swisscom entretient un dialogue intensif avec les journalistes, sept jours sur sept. Le travail de Swisscom avec les médias s'appuie sur les principes déontologiques du journalisme. En parallèle du travail effectué par le service médias, les représentants de la Direction s'entretiennent régulièrement avec les journalistes et se tiennent à leur disposition pour des interviews et des entretiens de fond.

Collaborateurs et représentation du personnel

Pour remplir sa mission et tenir sa promesse aux clients, Swisscom doit pouvoir s'appuyer sur des collaborateurs pleinement engagés, responsables et capables d'inscrire leur réflexion dans la perspective du groupe. Swisscom n'est visible pour les clients que par l'intermédiaire de ses collaborateurs. C'est le dialogue entre les collaborateurs et les clients qui fournit à Swisscom de précieuses informations. Ces dernières remontent dans l'entreprise par l'intermédiaire des interfaces clients et permettent à Swisscom d'améliorer sans cesse ses produits et services. Grâce à de nombreuses plateformes et mesures de communication ainsi qu'à une culture d'entreprise adaptée, Swisscom encourage en outre le dialogue et l'échange au sein de l'entreprise. Tous les deux ans, elle mène une enquête auprès de ses collaborateurs, dont les résultats sont ensuite traduits en projets et mesures concrètes. Contribuer à façonner l'avenir de Swisscom est l'une des principales fonctions de la représentation du personnel. Swisscom organise deux fois par an une table ronde avec les représentants du personnel. Les requêtes des collaborateurs concernent avant tout les partenariats sociaux, la formation professionnelle et continue, la diversité (Diversity), la santé et la sécurité au travail. S'orientant sur les thématiques relatives au développement durable, Swisscom mène le dialogue Allô l'avenir avec les équipes de toutes les unités d'organisation. Dans le cadre de ce dialogue, Swisscom informe les collaborateurs de son engagement en faveur du développement durable et les invite à appliquer les mesures en la matière au quotidien.

Partenaires et ONG

Swisscom attache de l'importance aux échanges avec ses partenaires et les ONG dans le cadre de différents projets, notamment avec les WWF Climate Savers, myclimate, la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant et des organisations qui se consacrent aux besoins spécifiques des groupes sociaux défavorisés. De leur côté, les partenaires et ONG voient un intérêt particulier à un partenariat actif et à un engagement à la fois social et écologique de la part de Swisscom.

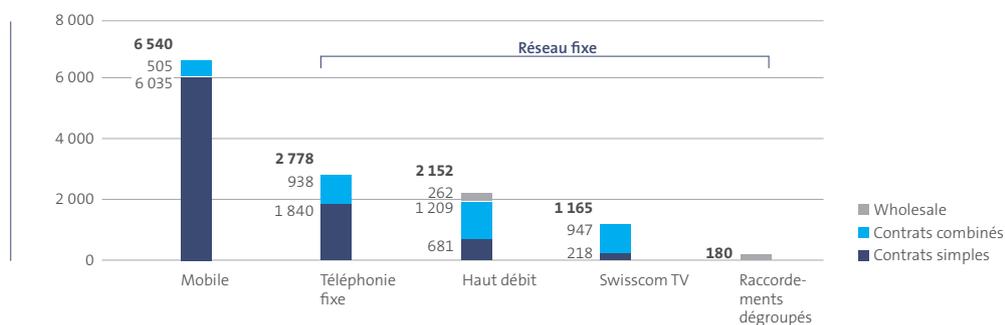
 Voir sous
[www.swisscom.ch/
cr-partenariats](http://www.swisscom.ch/cr-partenariats)

Développement du marché des services de télécommunication et des services informatiques

Marché suisse des télécommunications

La Suisse dispose de trois réseaux de communication mobile et de plusieurs réseaux de raccordements et de transmission dans le domaine du réseau fixe. Par ailleurs, en Suisse, les signaux TV sont diffusés par voie d'antennes terrestres et par satellite. En comparaison internationale, le marché suisse des télécommunications est très développé. Il se caractérise par l'innovation ainsi que par la diversité de son offre de services ayant trait à la transmission de la voix et des données et à la diffusion des signaux TV. Au total, on estime que le marché suisse des télécommunications pèse quelque CHF 13 milliards. Il est en pleine mutation, car les télécommunications, les technologies de l'information, les médias et les divertissements tendent à ne faire plus qu'un. Le marché suisse des télécommunications attire de plus en plus de nouveaux concurrents actifs au plan international. Ces prestataires mettent à disposition des services basés sur Internet, gratuits ou payants, incluant la téléphonie, les messages courts et la télévision. Par ailleurs, les solutions cloud jouent un rôle toujours plus important, engendrant un phénomène de migration vers Internet des espaces de stockage, de la puissance de calcul, des logiciels et des services. Quant aux besoins de la clientèle, ils évoluent sans cesse. Les clients optent de plus en plus pour des abonnements assortis de frais mensuels fixes (offres forfaitaires). De plus en plus, ils veulent avoir accès aux données et aux applications en tout lieu et à tout moment par le biais de terminaux compatibles Internet de toutes sortes. D'où une hausse fulgurante de la demande de bandes passantes élevées permettant un accès à haut débit avec une qualité élevée. Pour faire face à cette évolution, Swisscom construit l'infrastructure de réseau de demain. Elle étend en permanence son réseau à haut débit pour la téléphonie fixe et développe des nouvelles technologies telles que la 4G/LTE (Long Term Evolution) sur le réseau mobile, afin d'anticiper la progression constante du volume de données. Swisscom propose par ailleurs des offres combinées faisant appel à diverses technologies. Ces offres comprennent un raccordement fixe pour la téléphonie, Internet et la télévision, ainsi qu'un raccordement mobile. Le marché suisse des télécommunications s'articule donc autour de quatre segments d'importance pour Swisscom: la communication mobile, le réseau fixe, le haut débit et la télévision.

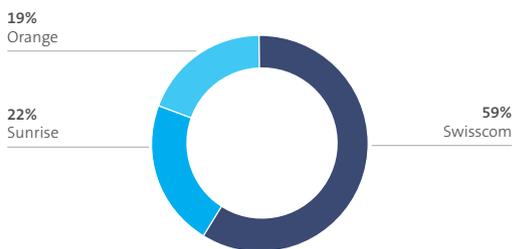
Raccordements de Swisscom Suisse en milliers



Marché de la communication mobile

En Suisse, les trois entreprises Swisscom, Orange Suisse et Sunrise exploitent leurs propres réseaux de communication mobile, qui couvrent l'ensemble du territoire. En décembre 2014, Apax Partners a donné son accord pour la vente d'Orange Suisse à NJJ Capital, holding privé de Xavier Niel, sous réserve de l'approbation des autorités compétentes. Début 2015, Sunrise a annoncé que l'entreprise envisageait une entrée à la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange). Depuis le printemps 2014, un autre grand acteur du marché, upc cablecom, propose ses propres offres de communication mobile (MVNO, Mobile Virtual Network Operator) en utilisant le réseau d'Orange Suisse. Pour le moment, ces offres sont toutefois limitées aux clients upc cablecom existants et aux nouveaux clients utilisant au minimum un produit numérique supplémentaire. La desserte par la télécommunication mobile GSM est assurée pour la presque totalité de la population. Toutefois, les réseaux de communication mobile se voient confrontés à des exigences croissantes. Pour pouvoir offrir à sa clientèle une qualité optimale dans la transmission de données, Swisscom développe de nouvelles technologies de communication mobile, comme la 4G/LTE. Fin 2014, 97% de la population suisse avaient ainsi accès au réseau de communication mobile de la dernière génération. A l'instar de l'exercice précédent, le nombre de raccordements mobiles (cartes SIM) en Suisse n'a enregistré qu'une hausse modérée de 0,8% en 2014 du fait de la pénétration déjà élevée du marché. Les trois opérateurs totalisent désormais plus de 11 millions de raccordements mobiles, ce qui correspond à un taux de pénétration de quelque 136% en Suisse. Face à la vague déferlante des smartphones, les possibilités techniques ne cessent de se multiplier. Swisscom a répondu aux besoins en constante évolution de ses clients en introduisant les tarifs infinity. Les abonnements infinity permettent aux clients mobiles de téléphoner et d'envoyer des SMS vers tous les réseaux suisses et de surfer sur Internet de manière illimitée, moyennant un tarif forfaitaire. Les différents abonnements se distinguent les uns des autres avant tout par le débit proposé pour le trafic de données. Fin 2014, 2,1 millions de clients avaient opté pour les nouvelles offres infinity. Swisscom propose aux utilisateurs occasionnels des offres à prépaiement sans redevance mensuelle d'abonnement. Chaque accès au réseau mobile est alors facturé séparément. Par ailleurs, Swisscom met son réseau de communication mobile à la disposition d'opérateurs tiers (Mobile Virtual Network Operator, MVNO), qui peuvent l'utiliser pour proposer leurs propres produits et services.

Parts de marché téléphonie mobile en Suisse* en %



* Estimation Swisscom

Swisscom raccordements mobiles en milliers



En 2014, la part de marché de Swisscom est restée relativement stable à 59% (postpaid 64%, prepaid 50%). En raison de méthodes de calcul divergentes, la part de marché détenue par Swisscom l'an passé, à savoir 60%, n'est pas comparable avec la valeur actuelle. La part de clients postpaid en Suisse atteint quelque 61%. Sous l'effet de la concurrence, les prix des services de communication mobile ont continué de baisser en 2014, à l'instar des années précédentes.

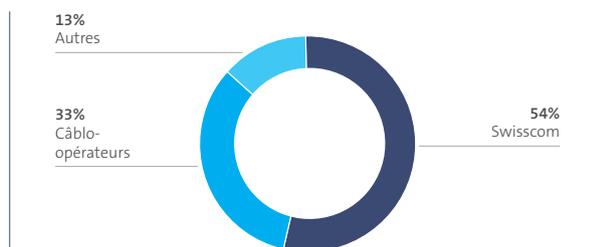
Marché du réseau fixe

La communication fixe repose essentiellement sur les raccordements au réseau téléphonique et aux réseaux câblés. Le nombre de raccordements au réseau fixe de Swisscom ne cesse de reculer. Cette évolution s'est poursuivie en 2014, le nombre de raccordements au réseau fixe diminuant de quelque 4% à 2,8 millions. Ce recul s'explique principalement par la substitution de la communication mobile à la téléphonie fixe et par le léger recul des parts de marché. Fin 2014, on dénombrait 180 000 raccordements entièrement dégroupés. Compte tenu de l'évolution fulgurante de la technique et du basculement vers la téléphonie sur IP, la téléphonie fixe sera de plus en plus proposée comme un service basé sur un raccordement à haut débit.

Marché du haut débit

Les technologies les plus répandues sur le marché suisse pour assurer l'accès au haut débit sur le réseau fixe sont les infrastructures basées sur le réseau téléphonique et les réseaux câblés. Comme sur le marché de la communication mobile, les attentes envers les réseaux sur le marché du haut débit augmentent constamment. Pour y répondre, Swisscom développe son infrastructure de réseau en ayant recours à la fibre optique, une technologie ultramoderne. A l'échelle régionale, ce bouleversement technologique majeur voit l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, comme des entreprises de services présentes dans les villes et les communes. Fin 2014, le nombre de raccordements à haut débit du segment retail s'élevait à 3,5 millions en Suisse, ce qui correspond à environ 73% des logements et des commerces. Ce chiffre place la Suisse dans le peloton de tête international en ce qui concerne la pénétration du marché du haut débit. A travers ses offres, Swisscom dessert plus de 98% de la population suisse.

Parts de marché raccordements à haut débit* en %



* Estimation Swisscom

Swisscom raccordements à haut débit en milliers

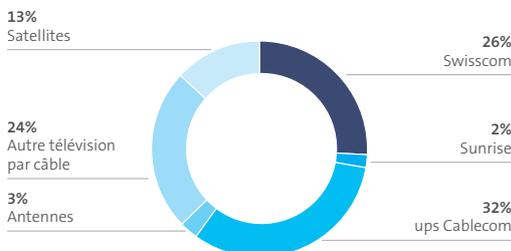


Le nombre de raccordements à haut débit a progressé d'environ 4% en 2014 (comme lors de l'exercice précédent). Comme en 2013, la croissance des raccordements à haut débit des câblo-opérateurs a de nouveau dépassé celle des raccordements à haut débit basés sur le réseau téléphonique des opérateurs de télécommunication. Les raccordements des opérateurs de télécommunication représentaient plus d'un quart des nouveaux accès en 2014, ce qui porte leur part de marché, rapportée au nombre total de raccordements haut débit, à 67%, dont 54% (exercice précédent: 54%) étaient détenus par des clients de Swisscom, tandis que 13% (exercice précédent: 15%) étaient liés à des offres wholesale de Swisscom et à des raccordements téléphoniques entièrement dégroupés. Le haut débit tend à s'imposer comme le raccordement de base chez les particuliers. Il permet de proposer des services supplémentaires, séparément ou dans le cadre d'offres combinées.

Marché de la télévision numérique

En Suisse, les modes de transmission des signaux TV sont le câble, le haut débit, le satellite, l'antenne (terrestre) et la communication mobile. La télévision numérique est en pleine expansion et sa pénétration du marché ne cesse d'augmenter. Dans le même temps, différentes entreprises suisses ou internationales s'implantent sur le marché suisse de la télévision. Elles proposent des services TV ou de vidéo à la demande qui peuvent être utilisés via un raccordement à haut débit existant, indépendamment du fournisseur d'accès.

Parts de marché Digital TV Suisse* en %



* Estimation Swisscom

Clients Swisscom TV en milliers

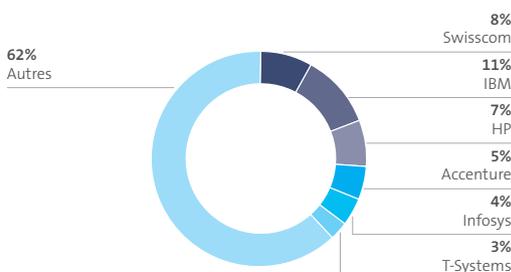


Plus de 80% des raccordements TV numériques transitent par le réseau câblé ou le réseau à haut débit. La télévision par câble et Swisscom TV se partagent les plus grandes parts de marché. Ces dernières années, Swisscom n'a cessé d'élargir sa part de marché grâce à sa propre offre de télévision numérique Swisscom TV, détenant fin 2014 une part de marché de 26% (exercice précédent: 23%). En 2014, le nombre de clients TV de Swisscom a progressé de 165 000, ce qui porte leur nombre à 1,2 million au total. Parmi ces clients, environ 306 000 utilisent déjà le service Swisscom TV 2.0, commercialisé au printemps 2014, qui offre un plus vaste éventail de fonctions que la version précédente. La fonction d'enregistrement basée sur le cloud permet d'enregistrer plusieurs émissions en parallèle et de les visionner depuis différents terminaux. Swisscom a en outre étendu la fonction TV Replay de 30 heures à 7 jours et ajouté à Swisscom TV 2.0 une cinquantaine d'applications très prisées comme YouTube ou Facebook. Teleclub Play, offre vidéo forfaitaire lancée en décembre 2014, propose aux clients Swisscom TV 2.0 un accès illimité à un large éventail de séries TV, de classiques du septième art, d'émissions pour enfants, de documentaires et de contenus sportifs. Afin de répondre aux différents besoins des clients, Swisscom continue de décliner l'offre Swisscom TV sous forme de packs.

Marché suisse des services informatiques

En 2014, le marché des services informatiques totalisait un chiffre d'affaires de CHF 8,6 milliards. Swisscom estime ce volume à CHF 9,4 milliards à l'horizon 2017. L'entreprise table sur une plus forte croissance dans le domaine des services du cloud, dans le Business Process Outsourcing (BPO) et dans le segment des services axés sur les applications. Les clients exigent souvent que les services soient adaptés aux différents secteurs et processus. Même dans le domaine des services d'infrastructure traditionnels, une croissance modérée est de nouveau attendue pour les prochaines années.

Parts de marché services IT Suisse* en %



* Estimation Swisscom

Swisscom chiffre d'affaires net services IT en millions CHF



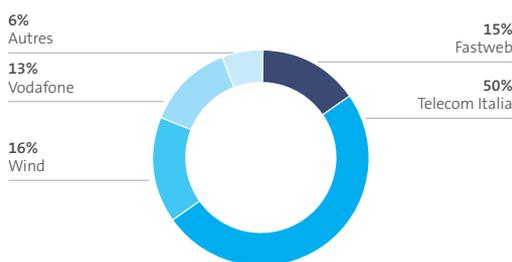
Avec une part de marché d'environ 8%, Swisscom reste l'un des plus grands acteurs du marché suisse des services informatiques. En 2014, Swisscom a enregistré une croissance dans tous les secteurs d'activité. Pour les activités verticales du secteur bancaire notamment, elle a encore nettement progressé dans le domaine BPO. De plus, Swisscom a lancé des solutions innovantes sur le marché, telle qu'une plateforme de crowdfunding. Le crowdfunding est un nouveau moyen de mettre en réseau les entreprises entre elles ou avec leurs clients finaux. A la suite du regroupement de Swisscom IT Services et de la division Grandes entreprises de Swisscom Suisse début 2014, Swisscom a jeté les bases d'une croissance supplémentaire dans le secteur des grands clients suisses.

Marché italien du haut débit

Fort d'un volume de chiffre d'affaires de l'ordre d'EUR 13 milliards, le marché italien du haut débit basé sur le réseau fixe est le quatrième plus important en Europe. Contrairement à la plupart des autres pays européens, l'Italie ne recense aucun câblo-opérateur proposant des services à haut débit. La moitié des logements et commerces en Italie ont accès au réseau haut débit, même si le taux de pénétration du haut débit est largement en deçà de la moyenne européenne. En 2014, le nombre de raccordements à haut débit a progressé en Italie, s'établissant à quelque 14 millions. En l'espace d'une année, Fastweb a augmenté le nombre de connexions à haut débit de 130 000, soit 6,7%, pour atteindre plus de 2 millions, réitérant ainsi le résultat positif de 2013.

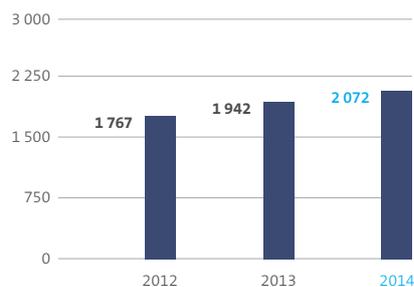
Le marché italien est toujours tourné vers les offres forfaitaires Double-Play, qui incluent les services voix et les services à haut débit, la pression sur les prix étant considérable dans un contexte extrêmement concurrentiel. En 2014, les clients des services à haut débit sur le réseau fixe en Italie ont atteint un taux de pénétration d'environ 70% pour les raccordements au réseau fixe, les services à très haut débit s'imposant plus largement. Telecom Italia et Fastweb sont les leaders du marché des offres fibre optique/VDSL.

Parts de marché raccordements à haut débit en Italie* en %



* Estimation Swisscom

Fastweb raccordements à haut débit en milliers



Avec une part de marché de 50% (exercice précédent: 51%), Telecom Italia domine le marché italien du haut débit. Fastweb a augmenté sa part de marché de 14% à 15% par rapport à 2013.

Pour les prestataires de services, une présence durable dans tout le pays est de plus en plus importante, au vu de la complexité des produits et des services. Dans ce contexte, Fastweb continue de déployer le réseau à très haut débit et espère raccorder, d'ici fin 2016, quelque 7,5 millions de logements et de commerces, soit 30% de la population. Fastweb a en outre décidé de développer son réseau de distribution, de renforcer l'efficacité structurelle des distributeurs et d'accroître les investissements dans ses propres points de vente situés dans les principales villes d'Italie.

Modèle commercial et relations avec les clients

Opérateur de télécommunication leader en Suisse, Swisscom a également acquis une position forte en Italie au travers de sa filiale Fastweb. Swisscom se veut offensive sur un marché dynamique et compétitif, toujours plus tourné vers l'international en raison de la présence de fournisseurs de services d'envergure internationale. Elle s'aligne systématiquement sur les besoins de la clientèle, misant sur le service et la qualité, et investit massivement dans les réseaux du futur.

Activité

Profil de l'entreprise

Leader dans le secteur des télécommunications en Suisse, Swisscom est, à l'étranger, essentiellement présente en Italie depuis le rachat en 2007 de la société Fastweb, l'une des principales entreprises de télécommunication spécialisées dans le haut débit en Italie. La stratégie d'entreprise de Swisscom vise à renforcer son activité principale, soutenue par une infrastructure qui se doit d'être performante, sûre et toujours disponible. Par ailleurs, Swisscom entend croître par la différenciation de ses produits et services ainsi que par l'usage accru des TIC. Désireuse de continuer à satisfaire pleinement les besoins de la clientèle, Swisscom investit massivement dans le développement de son infrastructure de réseau. Une gestion respectueuse du développement durable et une responsabilité à long terme sont deux notions solidement ancrées dans la culture d'entreprise de Swisscom. Plus de 20 000 collaborateurs contribuent au succès de l'entreprise grâce à leurs performances et à leur engagement et développent sans relâche de nouvelles solutions pour les clients et la société de l'information. Swisscom investit en permanence dans la formation et le perfectionnement de ses collaborateurs. Elle forme en Suisse plus de 900 apprentis.

Swisscom a réalisé plus de 80% de son chiffre d'affaires net et de son résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) au travers de ses activités en Suisse. Elle offre l'ensemble des produits et services pour la téléphonie fixe, le haut débit, la communication mobile et la télévision numérique dans la Suisse entière. Elle assure le service universel sur mandat de la Confédération et met à la disposition de toutes les couches de la population des services de télécommunication de base dans l'ensemble du pays. Pour les grands clients, Swisscom propose une offre complète de solutions de communication, de même que des services sur mesure. L'entreprise est en outre l'un des plus grands prestataires d'intégration et d'exploitation de systèmes informatiques dans les domaines Outsourcing, Workplaces, SAP Services et Finance Services. Les clients achètent les produits et services par un large éventail de canaux de distribution. Ils peuvent les tester dans les Swisscom Shops ou auprès de nombreux partenaires et bénéficier aussi d'un service de conseil complet. Le site Internet de Swisscom permet d'obtenir des informations et de commander les produits et services à toute heure.

Accessible via Internet également, l'Espace clients numérique permet aux utilisateurs de gérer eux-mêmes leurs données personnelles, leurs abonnements et leurs factures. Swisscom entretient des liens forts avec ses interlocuteurs, à savoir les actionnaires, les bailleurs de fonds tiers, les collaborateurs, les fournisseurs, le grand public, les autorités et en particulier les clients. Par tradition, elle s'engage en faveur de la Suisse et met tout en œuvre pour que l'ensemble des citoyens puisse profiter des technologies les plus récentes. Swisscom prône ainsi une approche tournée vers les solutions, en tenant compte de l'intérêt public et des intérêts de l'entreprise.

La marque Swisscom

La marque Swisscom est une immobilisation incorporelle stratégique de Swisscom en général et pour la gestion de la réputation en particulier. L'une de ses missions principales consiste à soutenir de façon optimale les différentes activités de l'entreprise. A cet effet, la marque doit être présente en permanence pour les activités principales et manifester une flexibilité suffisante pour les nouvelles opportunités d'affaires émergentes.

Le groupe Swisscom propose des produits et services en rapport avec son activité principale sous la marque Swisscom. A l'étranger, le groupe est essentiellement présent en Italie au travers de la marque Fastweb. Il existe en outre une série d'autres marques Swisscom dans des secteurs d'activité apparentés. La direction stratégique de l'ensemble du portefeuille de marques fait partie de la communication d'entreprise.



En regroupant Swisscom IT Services et le secteur Grandes entreprises de Swisscom Suisse, Swisscom continue d'appliquer systématiquement la stratégie de positionnement de sa marque dans les activités principales que sont les télécommunications et les TIC. Le succès rencontré par Swisscom TV a en outre permis à la marque Swisscom de consolider et d'étendre sa crédibilité dans le domaine du divertissement numérique. En matière de divertissement, les marques Teleclub, Kitag et Cinetrade, toutes gérées par Swisscom, demeurent des piliers importants. D'autres produits évolués tels qu'iO ou Docsafe contribuent à conforter la marque Swisscom et son credo «le meilleur du monde interconnecté – partout et à tout moment», et à positionner l'entreprise comme un compagnon simple, source d'inspiration et digne de confiance dans un univers numérique en rapide mutation.

En 2014, lors d'une évaluation organisée par le Reader's Digest auprès du public, Swisscom a une nouvelle fois été plébiscitée comme «Most Trusted Brand» dans trois catégories. Ce résultat reflète la manière dont la marque est perçue en Suisse. En matière de notoriété spontanée («top-of-mind awareness»), la marque Swisscom devance nettement la concurrence. Dans l'esprit des consommateurs, Swisscom est «digne de confiance», «fiable» et de «grande qualité». Pour les clients potentiels, la confiance et le service comptent parmi les principales raisons d'opter pour Swisscom.

La marque Swisscom est également un symbole de proximité et d'engagement avec et pour la Suisse. Swisscom symbolise une Suisse moderne. Elle prend un soin tout particulier pour préserver les points communs qui caractérisent la Suisse. Le fait que Swisscom s'engage en permanence et sous différentes formes en faveur du développement durable, contribue à façonner l'image positive dont jouit la marque Swisscom et enrichit les relations avec les clients à plus d'un titre. C'est notamment pour cela que la marque atteint des valeurs exceptionnellement élevées pour le secteur en termes de réputation.

Cette image se confirme sur le plan commercial, comme en atteste l'étude «Best Swiss Brands 2014» menée par Interbrand, qui place la marque Swisscom toujours au sixième rang des marques suisses les plus cotées pour l'exercice 2014, avec une valeur monétaire de la marque estimée à CHF 5 milliards.

Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom

Infrastructure de réseau en Suisse

Le besoin en haut débit sur le réseau fixe suisse double tous les 16 mois; sur le réseau mobile, il double même tous les ans en raison des exigences accrues des clients. Car aujourd'hui, ces derniers veulent avoir accès partout et à tout moment, sur divers terminaux, à des applications telles que la télévision à haute définition, les visioconférences ou les services du cloud. Une telle évolution n'est possible que grâce au protocole Internet (Internet Protocol, IP), véritable clé de voûte du réseau du futur. Misant sur cette technologie porteuse d'avenir, Swisscom a décidé de migrer tous ses produits et services d'ici fin 2017. Avec le tout IP, les processus et l'exploitation gagnent en rapidité et en flexibilité, ce qui permet à Swisscom d'accroître sa propre compétitivité, de même que celle de ses clients commerciaux et de la place économique suisse. Qui plus est, Swisscom répond ainsi aux attentes des clients privés, qui souhaitent pouvoir accéder en permanence à leur données, indépendamment du lieu et quel que soit l'appareil utilisé.

Actuellement déjà, la Suisse possède l'une des meilleures infrastructures d'information et de télécommunication au monde. D'après plusieurs enquêtes de l'OCDE (Portail de l'OCDE sur le haut débit, décembre 2013), la Suisse affiche, avec 44,9%, le taux de pénétration le plus élevé en matière de haut débit fixe, devançant la Hollande et le Danemark. Ce résultat est corroboré par le «State of the Internet Report» du fournisseur de technologies Akamai. Selon cette même source, la Suisse occupe le premier rang européen quant à la disponibilité du très haut débit. En comparaison internationale, elle pointe au troisième rang. Pour ce qui est du réseau mobile, la technologie à haut débit LTE dessert actuellement 97% de la population. Swisscom est de loin le principal opérateur en Suisse, tant sur le réseau fixe que sur le réseau mobile.

Le réseau fixe est constitué de deux niveaux: un réseau de raccordement et un réseau de transport. Le réseau de raccordement regroupe plus de 1 500 centraux de raccordement et environ 3,4 millions de lignes de raccordement d'abonné jusqu'aux utilisateurs finaux. Il y a plusieurs années déjà que Swisscom a entrepris de développer son réseau fixe. Afin d'élargir la couverture de la Suisse en très haut débit, l'entreprise mise sur un mix de technologies large et innovant. Outre Fibre to the Home (FTTH), Swisscom exploite les variantes Fibre to the Street (FTTS) et Fibre to the Building (FTTB) depuis 2013: les fibres optiques sont tirées jusqu'à proximité ou jusqu'au sous-sol des logements et des commerces, ce qui permet d'augmenter encore fortement la bande passante.

Les lignes de cuivre connaissent, elles aussi, une évolution. Grâce à la vectorisation, leur capacité a doublé et, avec G.fast, la technologie qui a succédé au VDSL, des bandes passantes pouvant

atteindre 500 Mbit/s seront bientôt une réalité. En exploitant ce mix de technologies, Swisscom a déjà installé plus de 1,4 million de raccordements à très haut débit fin 2014.

Elle entend même faire passer ce chiffre à 2,3 millions d'ici fin 2015, pour atteindre 85% des logements et des commerces d'ici 2020. Dans cette optique, Swisscom a investi CHF 1,75 milliard dans l'infrastructure informatique et l'infrastructure de réseau au cours de l'exercice. Dans les régions périphériques, Swisscom assume ses responsabilités dans le cadre du service universel. Elle cherche également de nouvelles solutions pour fournir des bandes passantes plus élevées aux régions les plus reculées. Swisscom étudie par exemple le DSL-LTE Bonding, une technologie qui, grâce à des bandes passantes élevées, va compléter voire remplacer en partie le réseau fixe à moyen terme, notamment dans les zones moins bien desservies.

Mi-2014, Swisscom a achevé la modernisation de son réseau mobile. Elle a ainsi jeté les bases nécessaires pour mettre en service rapidement la 4G/LTE, 4^e génération de téléphonie mobile, parallèlement aux technologies existantes de deuxième et troisième générations. Grâce aux bandes de fréquences acquises par voie d'enchères début 2012, Swisscom peut utiliser sur le long terme toutes les technologies de communication mobile, en fonction des besoins. Mais pour pouvoir mettre à profit la gamme de fréquences achetée, elle doit au préalable effectuer des conversions de fréquences. Les premières conversions ont eu lieu en 2014 dans le cadre d'un projet coordonné entre tous les opérateurs de communication mobile suisses, et les suivantes sont prévues pour 2015.

En 2012, Swisscom était le premier opérateur de communication mobile à commercialiser la 4G/LTE en Suisse. Aujourd'hui, cette technologie dessert pas moins de 97% de la population du pays. Dans les zones où le trafic est particulièrement dense, dans les rues et les lieux fortement fréquentés, des microcellules 4G/LTE assurent la capacité de réseau nécessaire. Swisscom installe en outre de plus en plus souvent des antennes dédiées dans les grands bâtiments commerciaux et les espaces publics couverts. Aujourd'hui déjà, la 4G+ (LTE-Advanced) permet de bénéficier de bandes passantes pour l'Internet mobile proches des 300 Mbit/s dans les zones urbaines, un débit qui doit être porté à 450 Mbit/s d'ici fin 2015. L'offre de Swisscom est donc à la pointe, aussi bien en Suisse qu'à l'échelle internationale. La téléphonie vocale mobile évolue elle aussi avec son temps. Le réseau LTE est aujourd'hui un réseau de données exclusivement, la téléphonie vocale passant par les technologies plus anciennes 3G et 2G. En introduisant Voice over LTE (VoLTE) et WLAN Interworking, Swisscom procède de manière systématique au basculement de la communication mobile vers la technologie IP. La téléphonie vocale sur le réseau mobile est ainsi progressivement basée sur le protocole numérique Internet (IP), qui offre des avantages sur le plan de la qualité de communication ou de l'établissement de la communication.

Swisscom développe en permanence son réseau à haut débit, son offre de produits ainsi que le nombre de sites d'antennes. Dans un souci d'efficacité, mais aussi afin de satisfaire les exigences d'un aménagement du territoire moderne et de réduire au minimum les immissions, l'entreprise opte pour des technologies innovantes, adaptées aux besoins des utilisateurs. Elle coordonne dans la mesure du possible les extensions de sites avec d'autres opérateurs de communication mobile et partage avec des opérateurs tiers environ 22% de ses sites d'antennes, dont le nombre total avoisine 6 800. Avec plus de 2 000 hotspots en Suisse, Swisscom se positionne en outre comme le leader des exploitants de réseaux publics locaux sans fil.

Parallèlement au développement des réseaux de dernière génération, Swisscom démonte systématiquement les réseaux des anciennes générations et accroît ainsi son efficacité.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
reseau](http://www.swisscom.ch/reseau)

Le trafic de données sur le réseau mobile croît chaque année.

Par rapport à l'année dernière, le volume de données a augmenté de

96 %

Swisscom a amélioré la performance et la sécurité de l'infrastructure suisse tout en accélérant la desserte par le réseau à très haut débit.

Pour cela, elle a investi

1,75 milliard CHF

Infrastructure de réseau en Italie

L'infrastructure de réseau de Fastweb repose sur un réseau à fibre optique d'une longueur totale de plus de 37 500 km, ce qui lui permet de desservir plus de la moitié de la population italienne. Ainsi, 5,5 millions de logements et de commerces bénéficient de ses services à très haut débit et de taux de transfert de données pouvant atteindre 100 Mbit/s, grâce aux technologies Fibre to the Home (FTTH) et Fibre to the Street (FTTS).

Fastweb poursuit le déploiement de son réseau à très haut débit, qui va raccorder d'ici fin 2016 quelque 7,5 millions de logements et de commerces, soit environ 30% de la population. Par ailleurs, grâce aux prestations en gros d'opérateurs italiens déjà en place, Fastweb atteint des clients qui ne sont pas directement connectés à son propre réseau.

Quoique Fastweb ne dispose pas de son propre réseau mobile, elle propose ses propres services de communication mobile en s'appuyant sur des conventions passées avec un autre opérateur (Mobile Virtual Network Operator, MVNO).

Infrastructure informatique en Suisse

Swisscom exploite en Suisse 24 centres de calcul, qui gèrent quelque 20 pétaoctets de données en ligne – volume qu'il faut plus que doubler pour tenir compte des incontournables sauvegardes de données. Dans le Storage Area Network (SAN), plus de 25 000 ports ou instances actives du système d'exploitation sont mis à la disposition de quelque 15 000 serveurs. Swisscom s'assure que la capacité est en tout temps suffisante et que des technologies efficaces sont disponibles, en négociant des contrats à la demande avec des entreprises partenaires innovantes.

Afin de préserver les ressources, Swisscom exploite ses centres de calcul en économisant le plus d'énergie possible. Le centre de calcul de Zollikofen (Berne) affiche en moyenne annuelle un coefficient paramètre d'efficacité énergétique (Power Usage Effectiveness, PUE) de 1,3. Cette valeur correspond au rapport entre la consommation électrique globale d'un centre de calcul et la consommation électrique des installations IT. La consommation électrique rapportée au coefficient PUE à Zollikofen est inférieure de 33% à celle des centres de calcul de conception traditionnelle. Exploité depuis septembre 2014, le centre de calcul de Berne-Wankdorf est encore plus efficace puisqu'il affiche une valeur PUE de 1,2.

La technologie cloud continue d'améliorer l'efficacité des centres de calcul au profit des clients, grâce à l'utilisation répartie des plateformes d'infrastructure sur lesquelles ils reposent. Les clients ont ainsi le choix d'archiver et de gérer leurs données et applications dans le Private Cloud, dans des zones dédiées du Public Cloud ou dans des Shared Clouds.

Swisscom prévoit d'intégrer dans le cloud jusqu'à 70% de ses processus de travail et de production au cours des prochaines années. Elle affûte ainsi un savoir-faire dont elle a besoin pour être le compagnon de confiance des clients commerciaux dans l'univers numérique.

Infrastructure informatique de Fastweb

Fastweb exploite quatre centres de calcul principaux en Italie. Ces centres occupent une surface totale de 8 000 m², l'infrastructure informatique étant composée de quelque 5 000 serveurs (serveurs physiques et virtuels à parts égales), de 700 bases de données et d'un espace de stockage de 2,9 pétaoctets.

L'un des centres de calcul est géré par Ericsson sur la base d'un contrat de plusieurs années qui inclut l'extension et la transformation du centre de calcul ainsi que l'exploitation opérationnelle de l'infrastructure informatique de Fastweb. Deux autres centres de calcul sont utilisés par Fastweb, principalement pour les services destinés aux clients commerciaux: housing, hébergement ou autres services de cloud.

Fastweb investit actuellement EUR 25 millions pour la construction de deux nouveaux centres de calcul à Milan et à Rome, qui doivent servir à héberger des services TIC et de cloud pour clients commerciaux. La construction du centre de calcul de Milan est achevée. Ce centre a été certifié Tier IV, ce qui fait de lui le premier d'Italie à bénéficier d'un tel label, synonyme de fiabilité, sécurité et performance.

Protection des données

Les données comptent parmi les facteurs de production les plus précieux de la société de l'information. C'est pourquoi Swisscom s'est fixé pour objectif de stocker et de transférer les données et les informations de façon aussi sécurisée et fiable que possible. Quelque 150 spécialistes s'engagent en faveur de la sécurité de l'information, la protection des données et l'exploitation sécurisée des réseaux et d'Internet.

De même, Swisscom s'emploie à protéger les données de ses clients dans le cadre de la communication téléphonique. Elle achemine ainsi toutes les conversations sur le réseau mobile sous une forme cryptée. Les banques, assurances, hôpitaux mais aussi les services publics comme la police et les pompiers sont tributaires d'une infrastructure de communication hautement sécurisée et d'une extrême fiabilité. Beaucoup d'entreprises, institutions et services relevant de secteurs sensibles tablent sur les services de Swisscom. Cette dernière propose aussi des solutions sécurisées, basées sur le cloud, aux petites et moyennes entreprises.

Les données des clients sont soumises à la loi sur la protection des données et à la loi sur les télécommunications. Seules sont habilitées à les traiter les personnes qui en ont besoin pour accomplir leur tâche. En outre, le client concerné doit être en mesure d'identifier en tout temps à quelle fin ses données sont consultées ou traitées. Enfin, la loi prévoit que les données des clients doivent être protégées contre tout traitement non autorisé par des mesures techniques et organisationnelles. Swisscom s'assure donc que seul un cercle limité de personnes ait accès aux données de ses clients. D'une manière générale, les données sont hébergées en Suisse. Si une prestation est fournie en collaboration avec des tiers, Swisscom peut néanmoins leur transmettre des données dans la mesure où celles-ci sont nécessaires pour fournir la prestation. Elle veille alors à ce que ces tiers soient tenus de respecter la protection des données de la même manière et qu'ils traitent les données uniquement dans la mesure où elle est habilitée à le faire elle-même. De plus, les données des clients de Swisscom ne peuvent être collectées, traitées et enregistrées que si elles sont nécessaires à la fourniture de la prestation, à la gestion et au maintien des relations avec le client ainsi qu'à la garantie de l'exploitation et de l'infrastructure. Swisscom exploite ces données également à des fins de marketing, notamment pour concevoir et développer des prestations et des offres répondant parfaitement aux besoins de ses clients. Ces derniers ont toutefois la possibilité d'interdire une telle utilisation au moyen d'une clause spécifique (opt-out). Par ailleurs, la loi sur la protection des données prévoit que les données des clients doivent être protégées contre tout traitement non autorisé par des mesures techniques et organisationnelles.

Chiffre d'affaires net
En Suisse, Swisscom réalise

82 % de son
chiffre d'affaires

**Résultat d'exploitation
avant amortissements (EBITDA)**
En Suisse, Swisscom réalise

86 % de son EBITDA

Produits, prestations, canaux de distribution

Swisscom en Suisse

Swisscom mise sur le service et la qualité de même que sur des échanges personnalisés et créateurs de valeur avec ses clients. Environ 6 millions de visites de clients dans les Swisscom Shops, 3 500 conseillers à la clientèle, 12 millions d'appels et plus de 4 millions d'e-mails et de courriers par an: telles sont les données chiffrées sur lesquelles Swisscom s'appuie pour établir le contact avec la clientèle et les accompagner individuellement. Chez Swisscom, l'excellence du service jouit d'une priorité absolue depuis de nombreuses années.

Clients privés: En seulement six ans, Swisscom est devenue le premier fournisseur de services de TV numérique. Plus d'un million de clients utilisent déjà Swisscom TV. Lancée en avril 2014, Swisscom TV 2.0 propose des fonctions avancées: la fonction d'enregistrement basée sur le cloud permet d'enregistrer plusieurs émissions en parallèle et de les visionner depuis différents terminaux; avec la fonction Replay, les clients peuvent revoir les émissions diffusées au cours des sept derniers jours. Swisscom propose également d'autres applications telles que la plateforme de communication iO ou l'application Tapit: iO permet à ses utilisateurs de téléphoner, de chatter et d'échanger des images gratuitement avec d'autres utilisateurs iO via Internet; Tapit offre la possibilité de payer en toute sécurité et, bientôt, de collecter des points de fidélité ou d'assurer l'accès à des immeubles, le tout au moyen du smartphone. Avec Natel infinity et les offres combinées Vivo, Swisscom s'est adaptée aux nouveaux besoins des clients: Natel infinity permet de surfer, de téléphoner et d'envoyer des SMS/MMS en illimité vers tous les réseaux et dans toute la Suisse. Les offres combinées Vivo light à XL regroupent Swisscom TV, Internet et la téléphonie fixe au sein d'un même paquet et proposent l'abonnement adapté à chaque besoin. Les clients qui associent Vivo et Natel infinity profitent en outre d'une réduction de prix. Pour eux, utiliser les techniques de communication modernes est de plus en plus une évidence. Il en résulte des attentes accrues en termes de présentation des produits et de compétences des conseillers à la clientèle. Le nouveau concept de Shops Campus tient compte de ces exigences: les points de vente proposent désormais un conseil plus personnalisé et offrent la possibilité de tester des produits directement sur place. Entre 2012 et 2014, Swisscom a appliqué le nouveau concept et design à tous les Swisscom Shops.

Petites et moyennes entreprises: Avec les solutions combinées PME Office et Natel business infinity, Swisscom a conçu des produits qui répondent aux besoins des petites et moyennes entreprises. Elle met également à disposition des solutions de communication innovantes, comme Business Connect et Full Service Solution, qui peuvent être adaptées aux besoins spécifiques des clients PME.

Clientèle entreprise: La transformation numérique modifie considérablement les processus commerciaux, les univers de travail et la présence des entreprises sur le marché. Entreprise TIC forte d'une longue expérience dans la numérisation, Swisscom accélère cette transformation numérique, tout en accompagnant les entreprises dans le nouveau monde interconnecté. Son offre inclut des services complets tels que solutions cloud, externalisation, postes de travail, mobilité (Natel gol), réseau, optimisation des processus commerciaux et SAP, ainsi que des prestations de service complètes destinées à l'industrie financière. Le Service Desk répond à 1,2 million d'appels par an et organise 300 000 interventions sur place.

Marché de la santé: Swisscom propose d'ores et déjà un large éventail de services pour la mise en réseau des fournisseurs de prestations et pour la gestion de la santé des particuliers. Cette offre va du dossier de santé en ligne Evita aux prestations de décompte et dossiers médicaux mobiles pour les hôpitaux en passant par les solutions de mise en réseau pour les fournisseurs de prestations. Swisscom est par conséquent l'un des principaux fournisseurs de solutions interconnectées sur le marché suisse de la santé. Aujourd'hui déjà, plus de 1 600 médecins, 100 hôpitaux ainsi que des assurances et d'autres fournisseurs de prestations utilisent les solutions proposées par Swisscom dans le domaine de la santé pour s'échanger quelque 2 millions de documents.

La maison interconnectée: La gamme de produits SmartLife rendent l'intérieur de tout un chacun plus sûr. Des détecteurs de mouvements aux détecteurs de fumée et d'eau en passant par les caméras HD, tout l'arsenal de sécurité domestique peut ainsi être piloté à partir de smartphones, d'ordinateurs ou de tablettes. De même, le réseau d'accumulation électrique intelligent tiko développé par Swisscom Energy Solutions permet aux utilisateurs de gérer de manière optimale, via Internet, la consommation de leur pompe à chaleur, de leur chauffage électrique ou de leur chauffe-eau.

Développement durable: Les technologies vertes (Green ICT) aident les entreprises dans leurs efforts pour économiser l'énergie de manière intelligente, accroître durablement leur efficacité et limiter leurs émissions de CO₂. En font partie les solutions de télétravail et les conférences virtuelles,

qui font baisser les coûts et diminuent les temps de déplacement, ou encore le telehousing et les solutions d'hébergement, qui réduisent la consommation des centres de calcul. Les Green ICT ne cesseront de gagner en importance à l'avenir non seulement en tant que facteurs d'efficacité, mais aussi en tant qu'éléments déterminants pour l'image.

Fastweb en Italie

Fastweb propose à ses clients privés et à ses clients commerciaux des services vocaux et des services à haut débit, qui s'appuient tant sur son propre réseau à haut débit et à très haut débit que sur les raccordements dégroupés et les produits de gros de Telecom Italia. Le partenariat fructueux avec le prestataire de télévision à péage Sky Italia permet de proposer des services vocaux / à haut débit et la télévision par satellite sous la forme d'une offre combinée. Sur la base d'un accord conclu avec un opérateur de communication mobile, l'entreprise commercialise des services de communication mobile principalement à l'intention des particuliers. Elle dispose en outre d'une offre complète de services TIC, cloud et security destinés à la clientèle commerciale.

Satisfaction de la clientèle

Swisscom Suisse réalise des enquêtes et des études sectorielles pour mesurer la satisfaction globale de la clientèle. Elle se livre à cet exercice deux fois par an, au deuxième et au quatrième trimestre. Le segment Wholesale évalue la satisfaction de la clientèle une fois par an. L'indicateur le plus important, tous segments confondus, est la propension des clients à recommander Swisscom et le «Net Promoter Score» (NPS) qui en découle. Le NPS reflète l'attachement émotionnel des clients et éclaire sur l'attitude de ces derniers à l'égard de Swisscom. Il résulte de la différence entre les promoteurs (clients qui recommanderaient fortement Swisscom) et les critiques (clients qui ne recommanderaient Swisscom que sous réserve ou pas du tout). De plus, Swisscom mène les enquêtes sectorielles suivantes:

- > Le **secteur Clients privés** procède à des enquêtes représentatives pour mesurer la satisfaction et la propension des clients à recommander Swisscom. Les personnes qui appellent la hotline de Swisscom et les visiteurs des Swisscom Shops sont régulièrement invités à donner leur avis sur les temps d'attente et la serviabilité de leurs interlocuteurs. Lors d'études de produits, acheteurs et utilisateurs font en outre fréquemment l'objet de sondages portant sur la satisfaction, le service et la qualité des produits.
- > Le **secteur Petites et moyennes entreprises** mène des enquêtes aléatoires auprès des clients et des revendeurs spécialisés pour connaître leur degré de satisfaction concernant les produits et l'assistance fournie par Swisscom.
- > Le **secteur Clientèle entreprise** réalise une enquête de satisfaction portant sur la chaîne des expériences clients. Des instruments de feed-back sont mis en place aux points de contact importants afin d'évaluer la satisfaction de la clientèle. Ainsi, les utilisateurs informatiques peuvent formuler un retour après chaque interaction avec le Service Desk ou à la suite d'une commande. Enfin, une fois un projet terminé, les donneurs d'ordre évaluent la qualité et le succès du projet.
- > Le **secteur Wholesale** mesure la satisfaction de ses clients au moyen de la chaîne des expériences clients.

Les résultats de ces études et de ces enquêtes aident Swisscom à améliorer ses produits et services. Ils ont une influence sur la part variable liée au résultat versée aux collaborateurs.

Collaborateurs

L'effectif du personnel de Swisscom a augmenté de 1 017 équivalents plein temps par rapport à l'exercice précédent. Swisscom emploie en Suisse 18 272 collaborateurs et forme 922 apprentis.

Effectif

Fin 2014, Swisscom comptait 21 125 collaborateurs en équivalents plein temps. Pas moins de 18 272 d'entre eux, soit 86,5% de l'effectif total, travaillent en Suisse (exercice précédent: 86,3%), où l'entreprise forme également 922 apprentis. Le nombre de collaborateurs en équivalents plein temps se répartit de la manière suivante entre les différents secteurs:

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
Effectif en équivalents plein temps			
Clients privés	4 316	4 754	5 313
Petites et moyennes entreprises	681	757	775
Grandes entreprises	2 360	2 441	2 487
Wholesale	116	107	111
Réseau & IT	4 389	4 404	4 599
Swisscom Suisse	11 862	12 463	13 285
Fastweb	2 893	2 363	2 391
Swisscom IT Services	2 684	3 162	3 164
Autres	1 735	1 802	1 968
Autres secteurs opérationnels	4 419	4 964	5 132
Group Headquarters	340	318	317
Total groupe	19 514	20 108	21 125
Dont collaborateurs en Suisse	16 269	17 362	18 272

L'effectif du personnel a progressé de 1 017 équivalents plein temps ou 5,1% à 21 125 équivalents plein temps par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par les acquisitions d'entreprises, l'embauche de collaborateurs externes et le renforcement du service à la clientèle. Sans acquisitions d'entreprises, l'augmentation des effectifs représente 282 équivalents plein temps ou 1,4%, en Suisse 375 équivalents plein temps ou 2,2%.

En 2014, quelque 99,6% des collaborateurs en Suisse (exercice précédent: 99,6%) étaient liés à l'entreprise par un contrat de travail de durée indéterminée. La part de collaborateurs à temps partiel s'élevait à 14,2% (exercice précédent: 13,5%). Les départs volontaires ont atteint 5,8% de l'effectif en Suisse (exercice précédent: 6,4%).

Evolution de l'effectif en équivalents plein temps



Principes relatifs au droit du travail en Suisse

Introduction

Forte de 18 272 collaborateurs (équivalents plein temps) en Suisse, Swisscom est l'un des principaux employeurs du pays. Les conditions d'engagement en Suisse sont fondées sur le droit des obligations. La convention collective de travail (CCT) contient les principales dispositions contractuelles relevant du droit du travail qui lient Swisscom et les collaborateurs. Elle comporte en outre des clauses réglant les relations entre Swisscom et les partenaires sociaux. Lors du regroupement de Swisscom IT Services SA et de Swisscom (Suisse) SA, il a fallu harmoniser les conventions collectives des deux sociétés, qui appliquaient des conditions d'engagement différentes pour tenir compte de l'environnement de marché. La CCT harmonisée, qui a été négociée entre Swisscom et les partenaires sociaux, entrera en vigueur le 1^{er} avril 2015. La CCT de cablex SA, pour sa part, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Fin 2014, 14 596 collaborateurs en équivalents plein temps, soit 84,1% du personnel de Swisscom en Suisse, étaient soumis à la CCT.

Les conditions générales d'engagement, qui vont au-delà des normes minimales prescrites par le droit des obligations, règlent les dispositions en matière de droit du travail s'appliquant aux cadres de Swisscom en Suisse.

Représentations du personnel et syndicats

Swisscom entretient un dialogue constructif tant avec les partenaires sociaux (syndicat syndicom et association du personnel transfair) qu'avec les représentations du personnel (représentants du personnel). La convention collective de travail (CCT) et le plan social constituent des solutions équitables élaborées en commun. Lorsque des réorganisations majeures sont envisagées, Swisscom associe suffisamment tôt aux discussions les partenaires sociaux et les représentations du personnel. La CCT confère un droit de participation aux partenaires sociaux et aux représentations du personnel dans différents domaines. A l'automne 2013, les collaborateurs de Swisscom ont désigné, au cours d'élections générales libres, leurs nouveaux représentants du personnel, qui exercent les droits de participation. Deux représentants du personnel issus des syndicats siègent en outre au Conseil d'administration de Swisscom SA.

Convention collective de travail (CCT)

La CCT harmonisée, qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2015, maintient les très bonnes conditions d'engagement existantes et unifie les réglementations relatives à l'horaire de travail et aux vacances ainsi que le système salarial. Le temps de travail des collaborateurs soumis à la CCT est de 40 heures par semaine. Parmi les autres prestations progressistes de la CCT, il convient de citer notamment 5 semaines de vacances par an – 27 jours à compter de la 45^e année (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015) et 6 semaines de vacances à compter de la 60^e année –, un congé de maternité de 17 semaines et un congé de paternité de 10 jours. Tous les cinq ans à partir de l'engagement, les collaborateurs bénéficient par ailleurs d'une semaine de congé payé supplémentaire. L'entreprise verse des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle d'un montant souvent supérieur à celui des allocations cantonales; elle accorde en outre des congés pour régler certaines affaires de famille, à l'instar du congé d'adoption. En cas d'incapacité de travail pour cause de maladie ou d'accident, Swisscom garantit le paiement intégral du salaire pendant 730 jours. La CCT met en outre l'accent sur le développement professionnel des collaborateurs et renforce les droits des collaborateurs à temps partiel.

Modèles de temps de travail

Swisscom encourage ses collaborateurs à trouver le juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée au travers de mesures destinées tant au personnel occupé à temps plein qu'au personnel employé à temps partiel. L'horaire variable, adopté par la majorité des collaborateurs, est le modèle standard. A celui-ci s'ajoutent l'annualisation du temps de travail, le compte à long terme et le temps partiel à partir de 58 ans. Désormais, les collaborateurs peuvent même acheter des jours de

vacances supplémentaires dans le cadre du modèle «Achat de vacances». De plus, ils ont la possibilité, d'entente avec leur supérieur, de travailler depuis leur domicile. Cette solution très prisée voit sa mise en œuvre facilitée par les nouveaux outils de travail à disposition, tels que les Unified Communications & Collaboration (UCC). Swisscom affiche d'ailleurs le label «home office friendly». Réussir à concilier la vie professionnelle avec les soins à domicile et la prise en charge de proches représente un véritable défi pour les personnes concernées. C'est pourquoi Swisscom soutient de manière ciblée les collaborateurs qui, parallèlement à leur activité professionnelle, prennent soin d'un proche ou d'une personne de leur entourage. Deux nouveaux modèles de travail variable, conçus dans le cadre d'un projet pilote intitulé «Work & Care», complètent l'offre existante et permettent de concilier avantageusement famille et profession.

Plan social

Le plan social de Swisscom règle les prestations accordées aux collaborateurs soumis à la CCT qui sont touchés par des mesures de suppression de postes. Il prévoit des moyens pour renforcer l'employabilité des collaborateurs ainsi que des programmes de reconversion lorsque les restructurations sont planifiées à long terme. La responsabilité de la mise en œuvre du plan social a été confiée à Worklink AG. Filiale à 100% de Swisscom, Worklink ouvre de nouvelles perspectives aux collaborateurs touchés par des suppressions de postes. Elle les conseille et les assiste dans leur recherche d'un emploi hors du groupe ou leur procure des engagements temporaires au sein de Swisscom ou à l'extérieur. Le taux de réussite est élevé: en 2014, 69% des collaborateurs concernés ont retrouvé un emploi avant la fin des mesures prévues par le plan social. Worklink s'occupe également de renforcer la compétitivité des collaborateurs de Swisscom sur le marché du travail en proposant des bilans de compétences, des conseils relatifs à la planification de carrière et du coaching. Privilégiant les solutions équitables, Swisscom met sur pied des programmes d'occupation spécifiques (par exemple retraite partielle progressive ou engagements temporaires dans des domaines d'activité similaires) destinés aux collaborateurs plus âgés touchés par une adaptation du profil d'exigences professionnel ou par des suppressions de postes.

Rémunération des collaborateurs

Système salarial

Un système de rémunération compétitif permet d'attirer des spécialistes et des cadres motivés et hautement qualifiés et de s'attacher leurs services à long terme. Le système salarial de Swisscom comprend le salaire de base, une part variable liée au résultat et des primes. Le salaire de base dépend de la fonction, de la prestation individuelle et du marché du travail, alors que la part variable dépend du résultat de l'entreprise et, pour les fonctions d'encadrement, de la prestation individuelle. Le résultat de l'entreprise se mesure en fonction de la réalisation d'objectifs d'ordre général du groupe Swisscom, des segments d'activité ou des secteurs concernés. Ces objectifs reposent principalement sur des indicateurs financiers et sur la fidélité de la clientèle. La prestation individuelle se mesure à l'aune de la réalisation d'objectifs liés au résultat et au comportement. Des informations détaillées sur la rémunération des membres de la Direction du groupe figurent dans le rapport de rémunération.

Salaire minimal

La législation suisse ne fixe pas de salaire minimal, cette question étant réglée dans les conventions collectives de travail négociées entre les partenaires sociaux. Dans le cadre des conventions collectives de travail entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2013, le salaire minimal a été fixé à CHF 52 000 pour Swisscom et à CHF 50 000 pour cablex. Présente dans toute la Suisse, Swisscom ne fait aucune différence significative en matière salariale entre ses sites. Une enquête portant sur les salaires d'entrée des plus jeunes collaborateurs (21 ans au maximum) aux échelons de fonction les plus répandus révèle que le salaire annuel moyen se situe à CHF 57 400 chez Swisscom et à CHF 55 770 chez cablex, soit 10% au-dessus du salaire minimal fixé dans les CCT.

Revue des salaires

En janvier 2014, Swisscom et les partenaires sociaux ont conclu un accord de deux ans portant sur la revue des salaires 2014 et 2015. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a relevé la masse salariale en Suisse de 1,2%. Cette hausse a été consacrée à des adaptations de salaire décidées en fonction de la prestation individuelle et du niveau du salaire par rapport au marché (benchmark). En 2015, Swisscom va consacrer 1,8% de la masse salariale à des adaptations de salaires.

Egalité des salaires

Swisscom voue une attention particulière à l'égalité des salaires entre hommes et femmes. Son système salarial vise à accorder des salaires identiques aux personnes dont les tâches et les prestations sont similaires. A cet effet, un échelon de fonction est attribué à chaque fonction suivant les exigences du poste. Une fourchette salariale, définie pour chaque échelon, indique la rémunération plancher et la rémunération plafond accordées pour des tâches équivalentes. A l'intérieur de cette fourchette, le salaire est fixé en fonction de la prestation du collaborateur. La revue des salaires permet d'adapter davantage la rémunération des collaborateurs qui réalisent de meilleures prestations et dont les salaires sont situés dans la partie inférieure de la fourchette salariale. Swisscom peut ainsi compenser en permanence les éventuelles différences de salaire existantes. L'entreprise vérifie en outre à cette occasion s'il existe des écarts salariaux entre hommes et femmes dans chaque unité d'organisation et, si nécessaire, les corrige ponctuellement.

De même, Swisscom analyse périodiquement la structure salariale à l'aide de l'instrument de la Confédération pour l'égalité des salaires (Logib), afin de détecter d'éventuelles différences de salaire entre hommes et femmes. Jusqu'à présent, les enquêtes effectuées n'ont révélé que de faibles écarts salariaux, qui se situent nettement en deçà du seuil de tolérance de 5%.

En 2011, Swisscom a rejoint le Dialogue sur l'égalité des salaires, une initiative de la Confédération et des associations faïtières d'employeurs et d'employés visant à vérifier l'égalité des salaires, qui s'est achevée en février 2014. Ce dialogue a abouti à la conclusion que la politique salariale de Swisscom respecte bel et bien le principe de l'égalité des salaires.

Développement du personnel

L'environnement de marché dans lequel évolue Swisscom change en permanence. Aussi l'entreprise investit-elle de manière ciblée dans le développement professionnel de ses collaborateurs et de ses cadres, afin d'accroître durablement leur employabilité et sa propre compétitivité. Les collaborateurs ont le choix entre de nombreuses offres de perfectionnement on-the-job, near-the-job et off-the-job et peuvent suivre des programmes et des formations en interne. En 2014, les offres de formation et de perfectionnement ont été regroupées dans le «Learning Center» utilisé à l'échelle du groupe, auquel tous les collaborateurs peuvent accéder depuis leur poste de formation personnel. Pratiquement la moitié des offres de formation et de perfectionnement proposées en interne sont des programmes e-learning, qui peuvent être suivis indépendamment du lieu et de l'heure. L'offre comprend des formations ayant trait à un domaine spécialisé, à la conduite et à la gestion de projets. Dans le cadre de la gestion des talents, quelque 10% des collaborateurs issus des groupes cibles ont suivi un tel programme interne. Le développement on-the-job sous la forme de stages et de changements de postes successifs (Job Moves) ne cesse de gagner en importance. Aujourd'hui déjà, Swisscom parvient à repourvoir en interne près de 43% des postes mis au concours. Elle accueille en outre favorablement les projets de perfectionnement menés à l'extérieur de l'entreprise et soutient les participants en leur accordant du temps et des moyens financiers. En Suisse, chaque collaborateur de Swisscom a consacré 3,8 jours à la formation et au perfectionnement en 2014.

Le management de l'entreprise considère le développement des collaborateurs comme une tâche de conduite importante. Le dialogue régulier entre les collaborateurs et les cadres donne une orientation et renforce l'engagement commun en faveur de la formation et du développement dans le monde interconnecté. Il permet en outre de convenir et d'appliquer plus facilement les mesures de développement prévues à moyen terme. Swisscom perfectionne constamment son Performance Management System selon les besoins, afin de pouvoir évaluer les prestations et promouvoir le développement des collaborateurs. Les évaluations, équitables et largement étayées, reposent sur des conventions d'objectifs contraignantes. Le dialogue permanent, mené entre les cadres et les collaborateurs, favorise la réalisation des objectifs en cours d'année. L'évaluation de la prestation et du développement est étayée lors des phases d'étalonnage réalisées, deux fois par année, entre groupes de cadres. Ces phases permettent une évaluation systématique de la prestation et, le cas

échéant, la prise d'autres mesures de développement. Elles sont également l'occasion de réfléchir à la planification de la relève aux fonctions clés et de placer des talents dans le cadre de programmes spécialement conçus à leur intention, l'idée étant de leur offrir des postes exigeants à des niveaux dépassant le cadre de services isolés et, partant, de soutenir leur développement.

En 2014, Swisscom a mis sur pied une «Leadership Academy», qui offre la possibilité aux cadres de se confronter à des thèmes de conduite touchant l'individu ou la collectivité dans un environnement social et économique en constante mutation et d'affûter leurs compétences par un échange d'idées avec leurs pairs.

Recrutement de personnel

Entreprise suisse, Swisscom s'engage en faveur du marché suisse du travail. Pour répondre aux attentes de la clientèle et rester compétitive, l'entreprise collabore en outre avec des partenaires suisses et étrangers, mais fixe deux conditions à cette collaboration: les partenaires concernés doivent se conformer à la loi sur le travail et remplir les exigences de Swisscom en matière de développement durable.

Swisscom souhaite embaucher des personnes capables d'accompagner les clients avec engagement et enthousiasme et désireuses de contribuer à l'univers interconnecté de demain. Sur tous ses sites en Suisse, elle veille à engager en priorité des personnes de la région. C'est pourquoi, dans toutes les divisions et à tous les niveaux hiérarchiques, la part des collaborateurs habitant dans la région considérée est élevée.

Afin d'attirer des diplômés talentueux et motivés, Swisscom entretient des contacts suivis avec les hautes écoles spécialisées et les universités. Sa présence aux salons de recrutement et les contacts étroits qu'elle y noue, lors de conférences et d'ateliers, par exemple, sont primordiaux pour elle. Bon nombre d'étudiants acquièrent une première expérience professionnelle chez Swisscom avant même d'avoir terminé leurs études, soit à la faveur d'un stage soit dans le cadre d'un travail de bachelor ou de master axé sur la pratique.

Dans le domaine de la formation de base, 256 jeunes ont commencé, en août 2014, leur apprentissage chez Swisscom. L'entreprise assume ainsi sa responsabilité de premier formateur de spécialistes TIC en Suisse. En 2014, Swisscom a formé au total 922 apprentis à des professions techniques ou commerciales. Son modèle de formation fait appel à l'autonomie et à la responsabilité individuelle, favorisant ainsi le développement de la personnalité. Les apprentis aménagent leur plan de formation en fonction de leurs priorités; ils se portent candidats à des stages pratiques au sein de l'entreprise et enrichissent ainsi leur bagage de connaissances au contact de collaborateurs expérimentés.

Satisfaction des collaborateurs

En Suisse, 83% des collaborateurs ont répondu au sondage 2014. Les résultats ont à nouveau mis en évidence un degré de satisfaction élevé et un fort attachement à Swisscom. L'évaluation de l'ensemble des thèmes s'est révélée nettement plus positive que lors de l'enquête réalisée en 2012, les résultats étant parfois largement au-dessus de la moyenne en comparaison avec d'autres entreprises du secteur. Ce succès est d'autant plus remarquable que, depuis la précédente enquête, Swisscom a accompli une vaste réorganisation impliquant le regroupement de Swisscom IT Services SA et de Swisscom (Suisse) SA, et procédé à différentes adaptations liées à ses structures et à ses processus.

Principes relatifs au droit du travail en Italie

Convention de travail au sein du secteur des télécoms en Italie

En Italie, les rapports de travail reposent sur le Contratto collettivo nazionale di lavoro (CCNL), une convention collective étatique qui définit les conditions de travail entre la société filiale italienne Fastweb et ses collaborateurs. Il contient également des clauses régissant les relations entre Fastweb et les syndicats.

En février 2013, les sociétés de télécommunication et les syndicats ont négocié un nouveau CCNL qui améliore les conditions de la convention précédente.

Représentation du personnel et relations avec les syndicats

Fastweb entretient le dialogue avec les syndicats et les représentants des collaborateurs et, lors de réorganisations importantes dans la société, les associe suffisamment tôt au processus.

Convention-cadre collective pour les collaborateurs

Le temps de travail des collaborateurs soumis à la CCNL est de 40 heures par semaine. Cette convention prévoit en outre cinq semaines de vacances, un congé de maternité de 20 semaines et un congé de paternité d'une journée.

En cas d'incapacité de travail suite à une maladie ou à un accident, Fastweb garantit le versement intégral du salaire pendant 180 jours, puis la moitié du salaire pendant 185 jours.

Modèle de temps de travail

Fastweb encourage la recherche d'un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les conditions de travail qu'elle applique permettent aux collaborateurs de trouver cet équilibre. Y contribuent en particulier les mesures suivantes, convenues avec les syndicats et consignées dans la Conciliazione famiglia e lavoro de 2001: horaires de bureau souples, possibilité pour les mères de choisir leurs tours de service ou de travailler provisoirement à temps partiel.

Rémunération des collaborateurs

L'octroi de salaires compétitifs vise à fidéliser à Fastweb les cadres et les spécialistes hautement qualifiés. Le système de rémunération englobe un salaire de base, une participation variable collective au résultat pour les collaborateurs et, pour les cadres, une composante variable liée à la prestation, qui dépend de la réalisation d'objectifs individuels et des objectifs de l'entreprise. Le salaire de base est fixé d'après la fonction, la prestation individuelle et la situation sur le marché de l'emploi. La participation variable au résultat est déterminée sur la base du Premio di risultato convenu séparément avec les syndicats. Fastweb respecte le salaire minimal légal défini par le CCNL.

Innovation et développement

Dans un environnement dynamique dans lequel les conditions-cadres changent constamment, l'innovation est indispensable pour pérenniser le succès. Swisscom s'adapte donc en permanence à l'évolution des besoins de la clientèle et identifie les secteurs de croissance dans lesquels elle peut défendre voire renforcer durablement son rôle.

L'innovation joue un rôle moteur dans le développement des technologies émergentes et dans la conquête de nouvelles parts de marché. La recherche et le développement sont d'autant plus essentiels que l'environnement commercial de Swisscom évolue à une vitesse fulgurante. Swisscom s'est fixé pour objectif d'anticiper les défis stratégiques et d'identifier en amont les futurs besoins de la clientèle et les nouveaux secteurs de croissance. Elle prend donc une part active à la conception de l'avenir de la télécommunication et d'Internet. L'innovation intervient à tous les échelons de l'entreprise, mais aussi en dehors du groupe.

«Open Innovation», un facteur de réussite

Swisscom table sur les échanges avec les clients, les collaborateurs, les fournisseurs ainsi que d'autres partenaires. Ces interactions créent un processus d'innovation continu et ouvert, l'accent étant mis sur le client et ses besoins. Dans le développement de nouveaux produits et services, Swisscom mise systématiquement sur les méthodes du Human Centered Design, autrement dit la conception centrée sur l'humain. L'entreprise donne ainsi la possibilité à ses clients de vivre des expériences simples et enrichissantes en les accompagnant de manière idéale dans l'univers numérique.

Au sein de l'entreprise, Swisscom privilégie et encourage la décentralisation du développement de produits: de nouvelles idées voient ainsi le jour dans tout le groupe. Les événements et plateformes offrent aux collaborateurs l'opportunité d'échanger entre eux des idées novatrices et de découvrir des modèles de bonnes pratiques. La semaine de l'innovation, organisée deux fois par an, en est un exemple: des équipes de collaborateurs issus de différentes divisions concrétisent une idée répondant à un besoin exprimé par les clients, pertinente du point de vue commercial et dotée d'un bon potentiel sur le marché.

Pour identifier à temps les besoins des clients, il est important d'associer le plus tôt possible les futurs utilisateurs au processus de développement. Sous le nom de Swisscom Labs, Swisscom exploite sa propre plateforme d'innovation ouverte, où les utilisateurs inscrits peuvent émettre des idées, exprimer leur opinion et participer à des essais et des tests bêta.

En dehors de l'entreprise, Swisscom encourage l'innovation dans l'ensemble du secteur. Elle s'engage particulièrement aux côtés des jeunes entreprises qui proposent des solutions d'avenir dans le domaine des technologies de l'information, de la communication et du divertissement. Elle s'implique également comme partenaire de projet et investisseur dans des start-up, qu'elle soutient en leur proposant des produits et des services sur mesure. Depuis 2013, Swisscom organise le StartUp Challenge, qui permet de gagner un programme de mentorat d'une semaine dans la Silicon Valley.

Champs thématiques spécifiques à l'innovation

End-to-End Connectivity

Le succès de Swisscom repose essentiellement sur une infrastructure de réseau performante et fiable. Au cours des dernières années, les exigences qualitatives des clients à l'égard du réseau ont considérablement augmenté. C'est pourquoi Swisscom travaille sans relâche à l'élaboration du réseau de la prochaine génération et met au point des solutions qui permettront aux utilisateurs en Suisse de bénéficier de réseaux plus rapides et plus stables encore. Dans ce contexte, le trafic mobile de données, qui ne cesse de croître, constitue un défi considérable. Swisscom recherche et développe des solutions réseau inédites, permettant de gérer efficacement de gros volumes de données et de garantir une couverture de réseau mobile irréprochable sur des sites à forte fréquentation. La construction de petites cellules (microcellules) mettant à disposition une capacité locale élevée pour une faible puissance représente une option prometteuse. Swisscom travaille au développement de nouveaux types d'antennes permettant d'intégrer de manière idéale ces petites cellules à l'architecture existante et de les exploiter efficacement.

Mobile Services et applis

La mobilité a le vent en poupe: Les terminaux mobiles comme les smartphones ou les tablettes sont omniprésents dans la société, et il n'est plus guère possible d'envisager notre vie quotidienne sans Internet mobile. Swisscom conçoit dès lors le smartphone comme trait d'union entre le monde réel et le monde numérique. En lançant Tapit, le porte-monnaie numérique suisse de demain, l'entreprise a franchi un pas décisif dans cette direction. Tapit est une plateforme non exclusive, ouverte, destinée aux fournisseurs de services de divers secteurs qui souhaitent structurer leurs processus commerciaux dans l'optique de la mobilité. Pour les utilisateurs finaux, Tapit est un lieu sûr où ils peuvent gérer leurs cartes bancaires et leurs cartes de crédit. Cette nouvelle solution repose sur la technologie Near Field Communication (NFC), déjà intégrée dans la plupart des smartphones actuels. Par ailleurs, Swisscom exploite et continue de perfectionner son appli iO, qui permet d'envoyer des SMS et d'appeler gratuitement en Suisse et à l'étranger. Quant à la fonction iO@home, elle garantit une joignabilité dans le monde entier via le numéro de téléphone fixe.

Security and Intelligence

La croissance continue du volume des données entraîne une augmentation des attentes à l'égard des produits et de la capacité à traiter ces données de manière sûre et anonyme et à les analyser selon les méthodes les plus modernes. Les technologies «big data» sont déjà utilisées dans de nombreux domaines, par exemple pour la mesure et la gestion des flux de trafic. Parallèlement, le nombre de clients qui surfent sur Internet via leur smartphone et qui y laissent leurs données ne cesse de croître. Pirates et autres acteurs manifestent un intérêt croissant pour les données des clients. Dans ce contexte, Swisscom entend offrir davantage de transparence et de contrôle à ses clients grâce à diverses applications, telles que CheckAp, qui détecte les failles de sécurité des programmes installés sur le smartphone. En 2014, Swisscom a par ailleurs lancé Docsafe: cette solution cloud permet de stocker simplement et en toute sécurité des documents importants; pour les utilisateurs, l'accès est garanti en permanence, quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

Projets d'innovation en cours

Swisscom investit dans des solutions d'avant-garde dans les domaines les plus divers pour exploiter de nouveaux secteurs de croissance et offrir à ses clients les meilleurs produits et services:

- > **Identity Access Management:** dans un univers regorgeant de produits et services virtuels, il peut s'avérer utile de disposer d'une identité numérique. Cette innovation simplifie la vie, en remplaçant notamment de nombreux mots de passe et en permettant à l'utilisateur de s'identifier facilement. Swisscom élabore actuellement les bases nécessaires à une telle identité numérique et à ses applications concrètes.
- > **Voice over LTE (VoLTE) / WLAN interworking:** le réseau 4G/LTE est aujourd'hui exclusivement un réseau de données, les appels vocaux étant automatiquement déviés sur le réseau 3G. Avec VoLTE, Swisscom entend faire passer la téléphonie vocale sur le réseau 4G. L'adaptation technique apportée à l'infrastructure de communication mobile rendra en outre possible la téléphonie vocale via WLAN. Les clients profiteront ainsi d'un établissement plus rapide de la communication et d'une meilleure qualité de communication.
- > **Clean Pipe:** sous le nom de travail Clean Pipe, Swisscom teste des solutions inédites permettant aux clients de vivre des expériences numériques sans souci et de se protéger des dangers et des interactions non souhaitées, comme le phishing. Le premier produit développé selon l'approche Clean Pipe a été lancé en 2014: Safe Connect, une appli basée sur la technologie VPN, bloque l'accès à des logiciels malveillants ou à des sites web dangereux connus.
- > **Cloud:** Swisscom met au point un cloud à 360°, qui présente un cadre architectural unifié et offre de nombreuses prestations tant aux entreprises qu'aux particuliers. Grâce à des technologies modernes, open source, à des concepts de sécurité actuels et à un stockage des données sur des serveurs en Suisse, Swisscom se trouve à la pointe du développement du cloud.

Marche des affaires

Swisscom accroît son chiffre d'affaires (+2,4%) et son résultat d'exploitation avant amortissements EBITDA (+2,6%). 2,1 millions de clients mobiles bénéficient d'une utilisation illimitée (Natel infinity). 1,2 million de clients (+16,5%) utilisent Swisscom TV. Fastweb augmente son chiffre d'affaires et son EBITDA et porte le nombre de clients haut débit à 2,1 millions.

Principaux indicateurs financiers

En millions CHF ou selon indication	2014	2013	Variation
Chiffre d'affaires net	11 703	11 434	2,4%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 413	4 302	2,6%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	37,7	37,6	
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 322	2 258	2,8%
Bénéfice net	1 706	1 695	0,6%
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 694	1 685	0,5%
Bénéfice par action (en CHF)	32,70	32,53	0,5%
Operating free cash flow	1 860	1 978	-6,0%
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	2 436	2 396	1,7%
Dette nette à la clôture de l'exercice	8 120	7 812	3,9%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	21 125	20 108	5,1%

62

Rapport financier
Marche des affaires

Evolution du chiffre d'affaires net en millions CHF



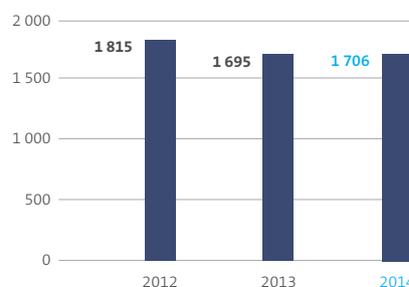
Evolution d'EBITDA en millions CHF



Evolution des investissements en millions CHF



Evolution du bénéfice net en millions CHF



* Dépenses de CHF 360 millions pour l'achat de fréquences de téléphonie mobile inclus.

Introduction

Le rapport financier 2014 fait apparaître de manière inchangée les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Grandes entreprises, Wholesale et Réseau & Informatique, regroupés sous Swisscom Suisse. Swisscom IT Services figure dans les Autres secteurs opérationnels. Le compte rendu des secteurs sera adapté à la structure de direction à partir de 2015. Swisscom Suisse englobe les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise, Wholesale et IT, Network & Innovation. Comme jusqu'à présent, la division Group Headquarters, qui regroupe essentiellement les divisions du groupe et la société d'occupation Worklink AG, est présentée séparément.

Résumé

Le chiffre d'affaires net de Swisscom a progressé de CHF 269 millions ou 2,4% et s'établit à CHF 11 703 millions. Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a augmenté de CHF 111 millions ou 2,6% à CHF 4 413 millions. Le bénéfice net s'est accru de CHF 11 millions ou 0,6% à CHF 1 706 millions.

Hors acquisitions d'entreprises, à taux de change constant et sans hubbing de Fastweb (chiffres d'affaires wholesale découlant des services d'interconnexion), le chiffre d'affaires net a progressé de CHF 218 millions ou 1,9%, dont CHF 128 millions au titre des activités suisses. L'érosion des prix dans les activités de base en Suisse, de CHF 360 millions (dont CHF 170 millions sont la conséquence de la baisse des prix d'itinérance), a été largement compensée par l'augmentation de la clientèle et des volumes, représentant un montant de CHF 488 millions. Fastweb a vu son chiffre d'affaires net hors hubbing progresser d'EUR 63 millions ou 3,9% à EUR 1 660 millions.

Sur une base comparable, l'EBITDA de Swisscom s'est amélioré de 0,9% ou CHF 39 millions, dont CHF 22 millions au titre des activités suisses. L'EBITDA de Fastweb a progressé d'EUR 10 millions ou 2,0% à EUR 515 millions par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est accru de CHF 11 millions ou 0,6% à CHF 1 706 millions par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de l'EBITDA a été compensée en partie par des amortissements plus élevés et une charge d'impôt sur le résultat plus importante. Les investissements ont crû de CHF 40 millions ou 1,7% pour atteindre CHF 2 436 millions, dont CHF 1 751 millions en Suisse, ce qui représente une hausse de 3,9% ou CHF 65 millions. Cette évolution est due principalement au déploiement des toutes dernières technologies dans l'infrastructure de réseau, tant mobile que fixe. Fin 2014, Swisscom a raccordé plus de 1,4 million de logements et commerces au très haut débit en Suisse. Les investissements de Fastweb ont baissé d'EUR 3 millions ou 0,5% à EUR 562 millions, mais sont néanmoins restés élevés en raison de la poursuite du déploiement du réseau à haut débit en Italie.

L'operating free cash flow a diminué de CHF 118 millions ou 6,0% à CHF 1 860 millions. Suite notamment à l'acquisition de PubliGroupe, la dette nette s'est accrue de CHF 308 millions ou 3,9% à CHF 8 120 millions par rapport à fin 2013. Le rapport dette nette/EBITDA de 1,8 a conservé son niveau de l'exercice précédent.

Le nombre de collaborateurs a progressé de 5,1% (1 017 équivalents plein temps) à 21 125 équivalents plein temps par rapport à l'exercice précédent. La hausse des effectifs est due aux acquisitions d'entreprises, à l'engagement de collaborateurs externes et au renforcement du service à la clientèle. En Suisse, le nombre de collaborateurs a augmenté de 910 équivalents plein temps ou 5,2% à 18 272. Hors acquisitions d'entreprises, 282 équivalents plein temps supplémentaires ont été recensés, soit une progression de 1,4%, en Suisse 375 équivalents plein temps ou 2,2%.

Pour 2015, Swisscom table sur un chiffre d'affaires supérieur à CHF 11,4 milliards et sur un EBITDA de quelque CHF 4,2 milliards. Cette prévision se fonde sur un cours de change EUR/CHF de 1.00. Les possibles répercussions négatives de la situation monétaire sur la conjoncture ne sont pas prises en compte. La faiblesse du cours de l'euro représente une perte de près de CHF 400 millions sur le chiffre d'affaires et de quelque CHF 100 millions sur l'EBITDA. Concernant l'EBITDA, la migration vers le tout IP, l'augmentation des charges de prévoyance et la baisse des bénéfices générés par les ventes immobilières entraîneront en outre une réduction de plus de CHF 100 millions. Avec CHF 2,3 milliards, les investissements seront inférieurs de quelque CHF 100 millions par rapport à 2014 en raison de la faiblesse du cours de l'euro et d'une légère baisse des investissements chez Fastweb. Les investissements en Suisse resteront stables, à CHF 1,75 milliard. Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale 2016 le versement d'un dividende d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2015.

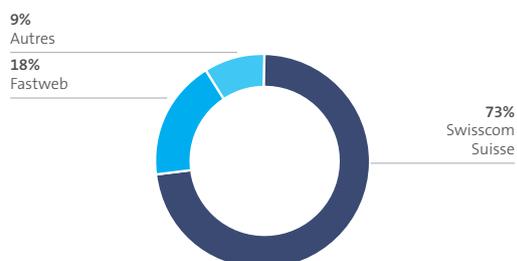
Performance

Compte de profits et pertes

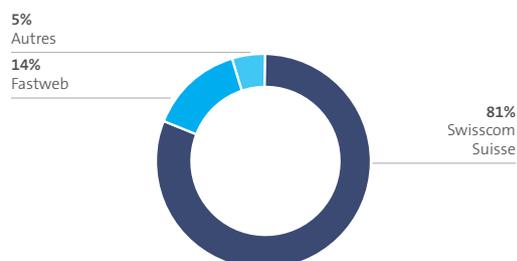
En millions CHF ou selon indication	2014	2013	Variation
Swisscom Suisse	8 571	8 389	2,2%
Fastweb	2 043	2 013	1,5%
Autres secteurs opérationnels	1 088	1 032	5,4%
Group Headquarters	1	–	–
Chiffre d'affaires avec clients externes	11 703	11 434	2,4%
Swisscom Suisse	3 576	3 547	0,8%
Fastweb	625	620	0,8%
Autres secteurs opérationnels	361	303	19,1%
Group Headquarters	(121)	(127)	–4,7%
Réconciliation charges de prévoyance ¹	–	(17)	–
Elimination inter-secteurs	(28)	(24)	16,7%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 413	4 302	2,6%
Chiffre d'affaires net	11 703	11 434	2,4%
Achats de biens et services	(2 369)	(2 338)	1,3%
Charges de personnel	(2 751)	(2 706)	1,7%
Autres charges d'exploitation	(2 540)	(2 476)	2,6%
Propres prestations activées et autres produits	370	388	–4,6%
Charges d'exploitation	(7 290)	(7 132)	2,2%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 413	4 302	2,6%
Amortissements et dépréciations	(2 091)	(2 044)	2,3%
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 322	2 258	2,8%
Charges d'intérêts nettes	(218)	(251)	–13,1%
Autre résultat financier	(42)	(8)	425,0%
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	26	30	–13,3%
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 088	2 029	2,9%
Charge d'impôt sur le résultat	(382)	(334)	14,4%
Bénéfice net	1 706	1 695	0,6%
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 694	1 685	0,5%
Résultat global attribuable aux actionnaires minoritaires	12	10	20,0%
Nombre moyen d'actions en circulation (en mio.)	51,801	51,801	–
Bénéfice par action (en CHF)	32,70	32,53	0,5%

¹ Dans le résultat d'exploitation des secteurs, les cotisations versées par l'employeur sont incluses comme charges de prévoyance. La différence aux charges de prévoyance selon IAS 19 est affichée comme position de réconciliation.

Parts des secteurs opérationnels du chiffre d'affaires en %



Parts des secteurs opérationnels dans l'EBITDA en %



Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net de Swisscom, qui s'établit à CHF 11 703 millions, a progressé de CHF 269 millions ou 2,4%. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires net a augmenté de 1,9%. Chez Swisscom Suisse, le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes s'est accru de CHF 182 millions ou 2,2% à CHF 8 571 millions, ce qui représente une hausse de 1,4% sur une base comparable. L'érosion des prix et la baisse des tarifs d'itinérance, qui représentent environ CHF 360 millions (dont CHF 170 millions suite à la baisse des tarifs d'itinérance) ont été plus que compensées par la croissance de la clientèle et des volumes. Le chiffre d'affaires net de Fastweb a progressé d'EUR 46 millions ou 2,8% à EUR 1 688 millions, ce qui correspond à une augmentation de 1,5% en francs suisses. Hors hubbing (chiffres d'affaires wholesale découlant des services d'interconnexion), le chiffre d'affaires net de Fastweb a augmenté d'EUR 63 millions ou 3,9% pour s'inscrire à EUR 1 660 millions. Le nombre de clients de Fastweb dans le domaine du haut débit a progressé de 130 000 en un an, soit 6,7%, à 2,07 millions. Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes des Autres secteurs opérationnels a grimpé de CHF 56 millions ou 5,4% à CHF 1 088 millions, principalement en raison des acquisitions d'entreprises.

Achats de biens et services

Par rapport à l'exercice précédent, les achats de biens et services ont progressé de CHF 31 millions ou 1,3% à CHF 2 369 millions. Fastweb présente un recul suite au repli du hubbing et aux frais de terminaison moins élevés. Chez Swisscom Suisse, les achats de biens et de services ont progressé en raison des coûts plus élevés consentis pour l'acquisition et la fidélisation de clients.

Charges de personnel

Les charges de personnel ont augmenté de CHF 45 millions ou 1,7% à CHF 2 751 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est due en premier lieu à l'acquisition d'entreprises. Par rapport à l'exercice précédent, les effectifs ont augmenté de 1 017 équivalents plein temps ou 5,1% pour s'inscrire à 21 125 équivalents plein temps. Corrigée de cet effet, l'augmentation s'établit à 1,4% et s'explique essentiellement par le renforcement du service à la clientèle et l'engagement de collaborateurs externes.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation ont grimpé de CHF 64 millions ou 2,6% à CHF 2 540 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte essentiellement de l'acquisition d'entreprises, de l'achat de services pour l'exploitation des Call Centers et de la hausse des dépenses de publicité.

Propres prestations activées et autres produits

Les propres prestations activées et les autres produits ont reculé de CHF 18 millions ou 4,6% pour s'établir à CHF 370 millions. Ce montant inclut les gains réalisés sur la vente d'immeubles à hauteur de CHF 59 millions (CHF 9 millions lors de l'exercice précédent). Par rapport à l'exercice précédent, les propres prestations activées ont progressé de CHF 11 millions ou 4,3% à CHF 267 millions.

Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)

Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a progressé de CHF 111 millions ou 2,6% à CHF 4 413 millions. Les gains réalisés sur la vente d'immeubles, les acquisitions d'entreprises et la diminution des charges de prévoyance se sont répercutées positivement sur le résultat d'exploitation. Corrigé de ces effets, l'EBITDA a crû de 0,9% en raison de la hausse du chiffre d'affaires et de la gestion des coûts.

Amortissements et dépréciations

Les amortissements et dépréciations ont augmenté de CHF 47 millions ou 2,3% à CHF 2 091 millions par rapport à l'exercice précédent, et ce en raison d'amortissements plus élevés consécutifs à la progression des investissements. Des immobilisations incorporelles ont été inscrites à l'actif dans le cadre de la répartition du prix d'achat lié à des acquisitions de sociétés. Les amortissements comprennent les amortissements d'immobilisations incorporelles (par exemple marques, relations clients) résultant d'acquisitions de sociétés à hauteur de CHF 140 millions (exercice précédent: CHF 156 millions).

Charges d'intérêts nettes et autre résultat financier

En 2014, les charges financières nettes se sont élevées à CHF 260 millions (CHF 259 millions pour l'exercice précédent). Suite au recul des charges d'intérêt moyennes, les charges d'intérêt nettes ont baissé de CHF 33 millions pour s'établir à CHF 218 millions. Les autres éléments du résultat financier s'inscrivent à la baisse, accusant un recul de CHF 34 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce développement est principalement imputable aux effets négatifs de CHF 76 millions découlant de l'évolution de la valeur de marché des dérivés sur taux d'intérêt.

Sociétés associées

La quote-part du bénéfice des sociétés associées s'est tassée de CHF 4 millions à CHF 26 millions par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de l'acquisition de la majorité de LTV Pages Jaunes et de Cinetrade en 2013. Les dividendes de CHF 30 millions (exercice précédent: CHF 43 millions) perçus concernent principalement les dividendes versés par LTV Pages Jaunes, Belgacom International Carrier Services et Cinetrade.

Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à CHF 382 millions (exercice précédent: CHF 334 millions), ce qui correspond à un taux effectif de 18,3% (exercice précédent: 16,5%). L'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat s'explique surtout par la compensation et l'activation, durant l'exercice précédent, de report de pertes fiscales non inscrites à l'actif auparavant. A long terme, Swisscom table sur un taux d'imposition sur le résultat sans effets exceptionnels d'environ 21%. Les paiements d'impôts sur le résultat ont augmenté de CHF 108 millions par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à CHF 386 millions.

Bénéfice net et bénéfice par action

Le bénéfice net a progressé de CHF 11 millions ou 0,6% à CHF 1 706 millions par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de l'EBITDA a été compensée en partie par des amortissements plus élevés et la charge accrue d'impôt sur le résultat. Le bénéfice par action a progressé de 0,5%, passant de CHF 32,53 à CHF 32,70.

Hausse du chiffre d'affaires hors effets exceptionnels de 1,9% par rapport à l'exercice précédent.

En 2014, le chiffre d'affaires atteint

11,7 milliards CHF

Augmentation de l'EBITDA hors effets uniques de 0,9% par rapport à l'exercice précédent.

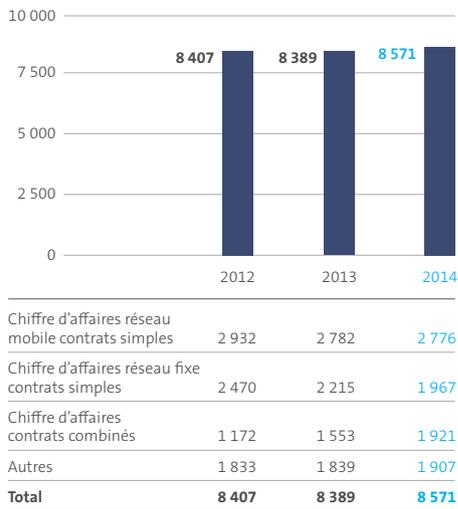
En 2014, l'EBITDA atteint

4,4 milliards CHF

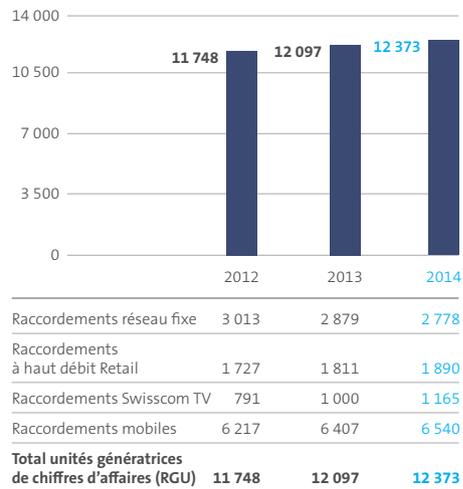
Evolution du chiffre d'affaires et de la performance sectorielle

La présentation s'organise autour des secteurs suivants: Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels. Le secteur Group Headquarters est présenté séparément.

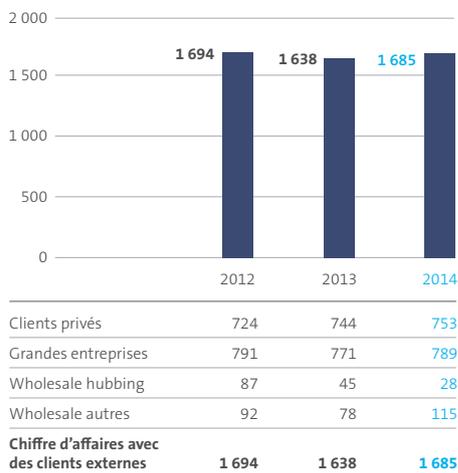
Evolution du chiffre d'affaires avec des clients externes de Swisscom Suisse en millions CHF



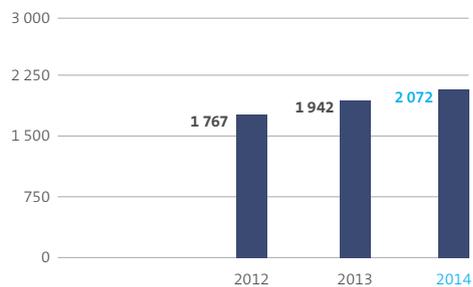
Evolution des unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) de Swisscom Suisse en milliers



Evolution du chiffre d'affaires avec des clients externes de Fastweb en millions EUR



Evolution des raccordements à haut débit de Fastweb en milliers



Swisscom Suisse

En millions CHF ou selon indication	2014	2013	Variation
Chiffre d'affaires net et résultats			
Clients privés	5 326	5 145	3,5%
Petites et moyennes entreprises	1 159	1 151	0,7%
Grandes entreprises	1 788	1 787	0,1%
Wholesale	929	966	-3,8%
Elimination	(571)	(600)	-4,8%
Chiffre d'affaires net	8 631	8 449	2,2%
Clients privés	2 951	2 898	1,8%
Petites et moyennes entreprises	856	864	-0,9%
Grandes entreprises	900	907	-0,8%
Wholesale	381	384	-0,8%
Réseau & IT	(1 512)	(1 506)	0,4%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 576	3 547	0,8%
Marge en % du chiffre d'affaires net	41,4	42,0	
Amortissements et dépréciations	(1 173)	(1 104)	6,3%
Résultat sectoriel	2 403	2 443	-1,6%
Investissements et l'effectif du personnel			
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 571	1 516	3,6%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	13 285	12 463	6,6%

Le chiffre d'affaires net de Swisscom Suisse a progressé de CHF 182 millions ou 2,2% et s'établit à CHF 8 631 millions. Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a augmenté de CHF 29 millions ou 0,8% à CHF 3 576 millions. Corrigé des acquisitions d'entreprises et des coûts uniques induits par la restructuration, le chiffre d'affaires s'est accru de 1,4% et l'EBITDA de 0,3%. Le recul du chiffre d'affaires de CHF 360 millions lié à l'érosion des prix (dont CHF 170 millions sont la conséquence de la baisse des prix d'itinérance) a été plus que compensé par la croissance de la clientèle et des volumes. Les amortissements ont grimpé de CHF 55 millions ou 3,6% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre CHF 1 571 millions. Par rapport à l'exercice précédent, les effectifs ont augmenté de 822 équivalents plein temps ou 6,6% pour s'inscrire à 13 285 équivalents plein temps. Corrigée des acquisitions d'entreprises, la hausse des effectifs représente 336 équivalents plein temps et s'explique essentiellement par le renforcement du service clientèle et l'engagement de collaborateurs externes.

La tendance aux offres combinées et aux nouveaux modèles tarifaires, tels que les forfaits, ne faiblit pas. Les abonnements de communication mobile Natel infinity, qui permettent aux clients de téléphoner vers tous les réseaux suisses, d'échanger des SMS et de naviguer sur Internet de manière illimitée, restent très prisés. En l'espace d'un an, le nombre de clients a bondi de 0,4 million à environ 2,1 millions. Fin 2014, 1,2 million de clients avaient déjà opté pour des offres combinées comme les produits de la gamme Vivo, qui comprennent un raccordement fixe associant téléphonie, Internet et télévision ou, en plus, un raccordement mobile. Le nombre de clients a ainsi progressé de 208 000 ou 20,8% par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires résultant de contrats liés à des offres combinées a progressé de CHF 368 millions ou 23,7% à CHF 1 921 millions par rapport à l'exercice précédent.

Swisscom Suisse/chiffre d'affaires net

En millions CHF ou en milliers	2014	2013	Variation
Chiffre d'affaires par service			
Chiffre d'affaires réseau mobile contrats simples	2 776	2 782	-0,2%
Chiffre d'affaires réseau fixe contrats simples	1 967	2 215	-11,2%
Chiffre d'affaires contrats combinés	1 921	1 553	23,7%
Chiffre d'affaires wholesale	570	588	-3,1%
Chiffre d'affaires autres	1 337	1 251	6,9%
Chiffre d'affaires avec clients externes	8 571	8 389	2,2%
Informations opérationnelles à la clôture de l'exercice en milliers			
Raccordements réseau fixe	2 778	2 879	-3,5%
Raccordements à haut débit Retail	1 890	1 811	4,4%
Raccordements Swisscom TV	1 165	1 000	16,5%
Raccordements mobiles	6 540	6 407	2,1%
Contrats combinés	1 209	1 001	20,8%
Raccordements d'abonnés dégroupés	180	256	-29,7%
Raccordements à haut débit Wholesale	262	215	21,9%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU)	12 373	12 097	2,3%

Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes a progressé de CHF 182 millions ou 2,2% à CHF 8 571 millions. Le tassement lié à l'érosion des prix, de l'ordre de CHF 190 millions, et à la baisse des prix d'itinérance, de CHF 170 millions, a été largement compensé par la croissance continue de la clientèle et du volume. Le chiffre d'affaires de Swisscom Suisse a en outre progressé du fait de l'acquisition de LTV Pages Jaunes SA en septembre 2014 et de la prise de participation majoritaire dans Cinetrade l'année précédente. Les unités générant un chiffre d'affaires (RGU) avec les clients externes ont augmenté de 276 000 ou 2,3% à 12,4 millions en l'espace d'un an. Les abonnements mobiles Natel infinity, qui permettent aux clients de téléphoner vers tous les réseaux suisses, d'envoyer des SMS et de naviguer sur Internet de manière illimitée, affichent toujours une belle croissance. Fin 2014, 2,1 millions de clients, soit 63% de tous les abonnés (hors grandes entreprises), utilisaient les abonnements NATEL infinity. L'évolution des affaires au cours des derniers trimestres confirme que les nouveaux clients Natel infinity génèrent des chiffres d'affaires toujours plus élevés (ARPU). Les raccordements mobiles Postpaid ont progressé de 146 000 unités, tandis que les raccordements Prepaid ont reculé de 13 000 unités. En 2014, Swisscom a vendu 1,5 million de terminaux mobiles (-3,6%). La proportion d'utilisateurs détenant un smartphone a encore augmenté tandis que la part d'abonnements Postpaid est passée de 69% à 74% en un an.

Les offres combinées de la gamme de produits Vivo, qui comprennent un raccordement fixe associant téléphonie, Internet et télévision ou, en plus, un raccordement mobile, restent très prisées. En l'espace d'un an, le nombre de clients utilisant des offres combinées s'est accru de 208 000 ou 20,8% pour atteindre 1,21 million. Le chiffre d'affaires résultant de contrats liés à des offres combinées a progressé de CHF 368 millions ou 23,7% à CHF 1 921 millions par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de raccordements Swisscom TV a bondi de 165 000 ou 16,5% pour s'établir à 1,17 million de raccordements, dont 1,06 million d'abonnements à redevance de base. Lancée début avril 2014, Swisscom TV 2.0, qui propose des fonctions supplémentaires, comptait déjà 306 000 clients fin 2014. La plupart de ces clients sont passés d'une offre antérieure de Swisscom à une offre combinée supérieure. A l'inverse, le nombre de raccordements au réseau fixe (téléphonie vocale) a diminué de 101 000 ou 3,5% à 2,78 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce recul est principalement dû aux défections de clients au profit des câblo-opérateurs et à la substitution par d'autres types de raccordement tels que la communication mobile. En revanche, le nombre de raccordements à haut débit des clients finaux s'est accru de 79 000 ou 4,4% pour atteindre 1,89 million. Par rapport à l'exercice précédent, le nombre de raccordements d'abonnés dégroupés a fléchi de 76 000 ou 29,7% à 180 000 unités. Quant aux raccordements à haut débit wholesale, leur nombre a progressé de 47 000 ou 21,9%, pour s'établir à 262 000.

Swisscom Suisse/charges d'exploitation et résultat sectoriel

En millions CHF ou selon indication	2014	2013	Variation
Charges sectorielles par nature			
Frais de communications	(424)	(449)	-5,6%
Coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle	(520)	(463)	12,3%
Autres charges directes	(925)	(892)	3,7%
Charges directes	(1 869)	(1 804)	3,6%
Charges de personnel	(1 765)	(1 691)	4,4%
Autres charges indirectes	(1 590)	(1 581)	0,6%
Propres prestations activées et autres produits	169	174	-2,9%
Charges indirectes	(3 186)	(3 098)	2,8%
Charges sectorielles	(5 055)	(4 902)	3,1%
Résultat sectoriel			
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 576	3 547	0,8%
Marge en % du chiffre d'affaires net	41,4	42,0	
Amortissements et dépréciations	(1 173)	(1 104)	6,3%
Résultat sectoriel	2 403	2 443	-1,6%
Investissements et l'effectif du personnel			
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 571	1 516	3,6%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	13 285	12 463	6,6%

Les charges sectorielles ont augmenté de CHF 153 millions ou 3,1% à CHF 5 055 millions. Par rapport à l'exercice précédent, les charges directes ont progressé de CHF 65 millions ou 3,6% à CHF 1 869 millions. Les coûts plus élevés consacrés à l'acquisition et à la fidélisation de la clientèle et les coûts supplémentaires engendrés par les acquisitions d'entreprises ont été partiellement compensés par la baisse des frais de terminaison mobile et des frais d'itinérance sortante. Les charges indirectes ont augmenté de CHF 88 millions (2,8%) à CHF 3 186 millions. Hors acquisitions d'entreprises et plan de restructuration, les charges indirectes ont progressé de 1,2%. La hausse des charges de personnel liée à l'augmentation des effectifs a été compensée en partie par les économies réalisées sur les autres charges d'exploitation. Les charges de personnel ont grimpé de CHF 74 millions ou 4,4%, à CHF 1 765 millions, ce qui correspond à une hausse effective de 2,4% après correction. Suite aux acquisitions d'entreprises, à l'engagement de collaborateurs externes et au renforcement du service à la clientèle, le nombre de collaborateurs s'est accru de 822 équivalents plein temps ou 6,6%, pour s'établir à 13 285 équivalents plein temps. Après correction, la hausse des effectifs s'est élevée à 2,7%. Le résultat sectoriel avant amortissements a diminué de CHF 29 millions ou 0,8% à CHF 3 576 millions. L'EBITDA s'est amélioré de 0,3% sur une base comparable et la marge de résultat a diminué de 0,6 point de pourcentage pour s'établir à 41,4%. Les amortissements ont crû de CHF 69 millions ou 6,3% à CHF 1 173 millions par rapport à l'exercice précédent. La hausse a été générée avant tout par des investissements élevés. Le résultat sectoriel a progressé de CHF 40 millions ou 1,6% à CHF 2 403 millions. Les investissements ont augmenté de CHF 55 millions ou 3,6% à CHF 1 571 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison d'investissements plus élevés dans le déploiement des toutes dernières technologies dans l'infrastructure de réseau, tant mobile que fixe.

Abonnements Natel infinity

Fin 2014, le nombre de clients s'élevait à

2,1 millions

Le chiffre d'affaires issu de contrats liés à des offres combinées

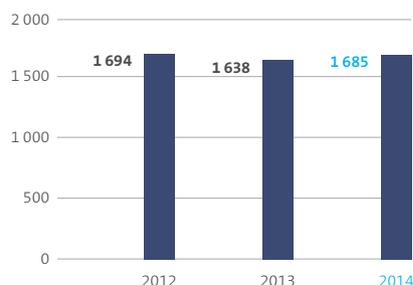
a progressé par rapport à l'exercice précédent de:

23,7 %

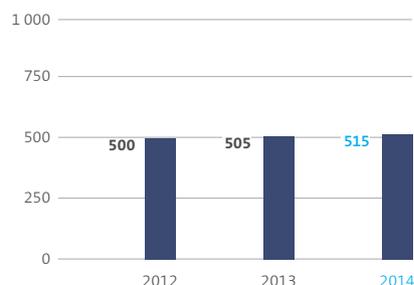
Fastweb

En millions EUR ou selon indication	2014	2013	Variation
Clients privés	753	744	1,2%
Grandes entreprises	789	771	2,3%
Wholesale hubbing	28	45	-37,8%
Wholesale autres	115	78	47,4%
Chiffre d'affaires avec clients externes	1 685	1 638	2,9%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	3	4	-25,0%
Chiffre d'affaires net	1 688	1 642	2,8%
Charges sectorielles	(1 173)	(1 137)	3,2%
Résultat sectoriel avant amortissements	515	505	2,0%
Marge en % du chiffre d'affaires net	30,5	30,8	
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	562	565	-0,5%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	2 391	2 363	1,2%
Raccordements à haut débit à la clôture de l'exercice en milliers	2 072	1 942	6,7%

Chiffre d'affaires avec clients externes en millions EUR



Evolution d'EBITDA en millions EUR



Le chiffre d'affaires net de Fastweb a progressé d'EUR 46 millions ou 2,8% à EUR 1 688 millions. Les chiffres d'affaires wholesale générés par les services d'interconnexion (hubbing) à faible marge ont été diminués comme prévu. Le chiffre d'affaires hors hubbing a augmenté d'EUR 63 millions ou 3,9% et s'établit à EUR 1 660 millions. Le nombre de clients dans le domaine du haut débit a bondi de 130 000 en un an, soit 6,7%, à 2,07 millions, malgré un environnement économique difficile. Sous l'effet de la concurrence acharnée, le chiffre d'affaires moyen par client haut débit a reculé d'environ 6% par rapport à l'exercice précédent dans le secteur Clients privés. La croissance de la clientèle a toutefois compensé ce fléchissement. Au final, le chiffre d'affaires réalisé avec les clients privés s'est ainsi accru d'EUR 9 millions (1,2%), à EUR 753 millions par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients commerciaux s'est amélioré d'EUR 18 millions (2,3%), à EUR 789 millions par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaire des autres activités wholesale a progressé d'EUR 37 millions ou 47,4% à EUR 115 millions.

Le résultat sectoriel avant amortissements a atteint EUR 515 millions, ce qui correspond à une hausse d'EUR 10 millions ou 2,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression provient essentiellement de la hausse des chiffres d'affaires. La marge de résultat a reculé de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 30,5%.

En hausse de 1,2% ou 28 équivalents plein temps, l'effectif s'est établi à 2 391 équivalents plein temps fin 2014. Les investissements ont fléchi d'EUR 3 millions ou 0,5% à EUR 562 millions en raison d'investissements plus faibles dans l'infrastructure de réseau. Le rapport entre les investissements et le chiffre d'affaires net était de 33,3% (exercice précédent: 34,4%).

Autres secteurs opérationnels

En millions CHF ou selon indication	2014	2013	Variation
Chiffre d'affaires avec clients externes	1 088	1 032	5,4%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	801	787	1,8%
Chiffre d'affaires net	1 889	1 819	3,8%
Charges sectorielles	(1 528)	(1 516)	0,8%
Résultat sectoriel avant amortissements	361	303	19,1%
Marge en % du chiffre d'affaires net	19,1	16,7	
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	211	195	8,2%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	5 132	4 964	3,4%

Chiffre d'affaires avec clients externes en millions CHF



Evolution d'EBITDA en millions CHF



Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes a grimpé de CHF 56 millions ou 5,4% à CHF 1 088 millions, principalement en raison des acquisitions d'entreprises. Swisscom a achevé le rachat de PubliGroupe en septembre 2014. Suite à cette opération, LTV Pages Jaunes SA a été rattachée à Swisscom Suisse et les autres participations ont été affectées aux Autres secteurs opérationnels. Par ailleurs, Swisscom IT Services a repris en 2013 la plateforme commerciale d'Entris Banking et d'Entris Operations, qui sert en premier lieu au trafic des paiements et aux opérations sur titres des banques. Le chiffre d'affaires avec les clients externes de Swisscom IT Services a augmenté de CHF 38 millions ou 6,2% à CHF 650 millions, principalement en raison des acquisitions d'entreprises. Quant au chiffre d'affaires avec les autres secteurs, il a progressé de CHF 14 millions ou 1,8% à CHF 801 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des activités de construction pour Swisscom Suisse.

Les charges sectorielles ont grimpé de CHF 12 millions ou 0,8% à CHF 1 528 millions par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts consécutifs aux acquisitions d'entreprises et à la croissance du chiffre d'affaires, partiellement compensée par les gains réalisés sur la vente d'immeubles. En 2014, les produits de la cession d'immeubles ont été supérieurs de CHF 50 millions à ceux de l'exercice précédent. En conséquence, le résultat sectoriel avant amortissements a progressé de CHF 58 millions ou 19,1% à CHF 361 millions. Avec 5 132 équivalents plein temps, l'effectif s'est accru de 168 équivalents plein temps ou 3,4% par rapport à l'exercice précédent, notamment du fait des acquisitions d'entreprises. Les investissements ont augmenté de CHF 16 millions, ou 8,2%, et s'élèvent à CHF 211 millions. Cette progression s'explique par l'accroissement des investissements de Swisscom IT Services dans l'infrastructure informatique.

Group Headquarters et réconciliation des charges de prévoyance

Le résultat d'exploitation avant amortissements s'est amélioré de CHF 6 millions ou 4,7% à CHF -121 millions par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de charges de restructuration inférieures à celles de l'exercice précédent. Les effectifs, 317 équivalents plein temps, sont restés stables par rapport à l'exercice précédent.

En 2014, aucune charge n'est comptabilisée dans la réconciliation de charges de prévoyance (exercice précédent: CHF 17 millions).

Aperçu trimestriel 2013 et 2014

En millions CHF ou selon indication

	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2013	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2014
Compte de profits et pertes										
Chiffre d'affaires net	2 734	2 862	2 867	2 971	11 434	2 821	2 879	2 929	3 074	11 703
Achats de biens et services	(552)	(604)	(561)	(621)	(2 338)	(552)	(558)	(583)	(676)	(2 369)
Charges de personnel	(671)	(691)	(638)	(706)	(2 706)	(692)	(684)	(655)	(720)	(2 751)
Autres charges d'exploitation	(557)	(599)	(596)	(724)	(2 476)	(597)	(599)	(620)	(724)	(2 540)
Propres prestations activées et autres produits	77	103	74	134	388	81	83	119	87	370
Résultat d'exploitation (EBITDA)	1 031	1 071	1 146	1 054	4 302	1 061	1 121	1 190	1 041	4 413
Amortissements	(491)	(501)	(509)	(543)	(2 044)	(510)	(512)	(511)	(558)	(2 091)
Résultat d'exploitation (EBIT)	540	570	637	511	2 258	551	609	679	483	2 322
Charges d'intérêts nettes	(63)	(63)	(59)	(66)	(251)	(61)	(53)	(51)	(53)	(218)
Autre résultat financier	(2)	5	(14)	3	(8)	(23)	(11)	25	(33)	(42)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	6	6	6	12	30	3	10	8	5	26
Résultat avant impôts sur le résultat	481	518	570	460	2 029	470	555	661	402	2 088
Charge d'impôt sur le résultat	(91)	(89)	(116)	(38)	(334)	(97)	(122)	(118)	(45)	(382)
Bénéfice net	390	429	454	422	1 695	373	433	543	357	1 706
Part des actionnaires de Swisscom SA	388	427	450	420	1 685	369	430	540	355	1 694
Part des actionnaires minoritaires	2	2	4	2	10	4	3	3	2	12
Bénéfice par action (en CHF)	7,49	8,24	8,69	8,11	32,53	7,12	8,30	10,43	6,85	32,70
Chiffre d'affaires net										
Swisscom Suisse	2 041	2 109	2 122	2 177	8 449	2 089	2 114	2 167	2 261	8 631
Fastweb	487	509	494	528	2 018	483	499	513	552	2 047
Autres secteurs opérationnels	412	454	460	493	1 819	450	476	474	489	1 889
Group Headquarters	–	1	–	–	1	–	1	–	1	2
Elimination inter-secteurs	(206)	(211)	(209)	(227)	(853)	(201)	(211)	(225)	(229)	(866)
Chiffre d'affaires net total	2 734	2 862	2 867	2 971	11 434	2 821	2 879	2 929	3 074	11 703
Résultat sectoriel avant amortissements										
Swisscom Suisse	877	888	948	834	3 547	894	902	941	839	3 576
Fastweb	119	139	155	207	620	132	155	163	175	625
Autres secteurs opérationnels	73	86	78	66	303	68	98	126	69	361
Group Headquarters	(29)	(30)	(27)	(41)	(127)	(25)	(31)	(27)	(38)	(121)
Réconciliation charges de prévoyance	(5)	(7)	(4)	(1)	(17)	(2)	2	(4)	4	–
Elimination inter-secteurs	(4)	(5)	(4)	(11)	(24)	(6)	(5)	(9)	(8)	(28)
Total résultat sectoriel (EBITDA)	1 031	1 071	1 146	1 054	4 302	1 061	1 121	1 190	1 041	4 413
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles										
Swisscom Suisse	284	354	361	517	1 516	299	378	422	472	1 571
Fastweb	155	160	168	212	695	173	173	148	188	682
Autres secteurs opérationnels	38	38	56	63	195	52	54	49	56	211
Elimination inter-secteurs	(3)	(5)	(6)	4	(10)	(5)	(7)	(9)	(7)	(28)
Total des investissements	474	547	579	796	2 396	519	598	610	709	2 436
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps										
Swisscom Suisse	12 018	12 344	12 513	12 463	12 463	12 522	12 622	13 215	13 285	13 285
Fastweb	2 389	2 379	2 370	2 363	2 363	2 362	2 373	2 378	2 391	2 391
Autres secteurs opérationnels	4 505	4 802	4 991	4 964	4 964	4 883	4 917	5 164	5 132	5 132
Group Headquarters	335	334	320	318	318	314	316	318	317	317
Total effectif	19 247	19 859	20 194	20 108	20 108	20 081	20 228	21 075	21 125	21 125
Operating free cash flow	245	615	528	590	1 978	334	496	640	390	1 860
Dette nette	7 931	8 622	8 263	7 812	7 812	7 676	8 502	8 398	8 120	8 120

En millions CHF ou selon indication

	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2013	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2014
Swisscom Suisse										
Chiffre d'affaires et résultats										
Clients privés	428	442	469	444	1 783	435	448	465	447	1 795
Petites et moyennes entreprises	104	109	109	107	429	103	107	104	105	419
Grandes entreprises	141	145	142	142	570	135	141	142	144	562
Chiffre d'affaires réseau mobile contrats simples	673	696	720	693	2 782	673	696	711	696	2 776
Clients privés	304	289	284	280	1 157	257	245	233	226	961
Petites et moyennes entreprises	124	121	119	117	481	115	111	109	107	442
Grandes entreprises	146	146	143	142	577	143	141	139	141	564
Chiffre d'affaires réseau fixe contrats simples	574	556	546	539	2 215	515	497	481	474	1 967
Clients privés	309	330	352	369	1 360	381	408	430	449	1 668
Petites et moyennes entreprises	40	46	52	55	193	58	62	66	67	253
Chiffre d'affaires contrats combinés	349	376	404	424	1 553	439	470	496	516	1 921
Chiffre d'affaires contrats simples et combinés	1 596	1 628	1 670	1 656	6 550	1 627	1 663	1 688	1 686	6 664
Solution de télécommunications	84	87	90	99	360	85	92	88	103	368
Vente de Hardware	128	143	143	181	595	153	153	172	208	686
Wholesale	149	146	148	145	588	145	139	144	142	570
Autres chiffres d'affaires	68	90	56	82	296	65	53	59	106	283
Chiffre d'affaires avec clients externes	2 025	2 094	2 107	2 163	8 389	2 075	2 100	2 151	2 245	8 571
Clients privés	1 190	1 247	1 254	1 294	4 985	1 234	1 258	1 299	1 377	5 168
Petites et moyennes entreprises	274	282	286	286	1 128	282	286	284	287	1 139
Grandes entreprises	412	419	419	438	1 688	414	417	424	439	1 694
Wholesale	149	146	148	145	588	145	139	144	142	570
Chiffre d'affaires avec clients externes	2 025	2 094	2 107	2 163	8 389	2 075	2 100	2 151	2 245	8 571
Résultat sectoriel avant amortissements										
Clients privés	710	731	759	698	2 898	730	742	762	717	2 951
Petites et moyennes entreprises	213	216	222	213	864	215	220	215	206	856
Grandes entreprises	220	226	231	230	907	217	223	227	233	900
Wholesale	96	96	97	95	384	95	92	98	96	381
Réseau & IT	(362)	(380)	(363)	(401)	(1 506)	(364)	(374)	(361)	(413)	(1 512)
Elimination inter-secteurs	-	(1)	2	(1)	-	1	(1)	-	-	-
Total résultat sectoriel (EBITDA)	877	888	948	834	3 547	894	902	941	839	3 576
Marge en % du chiffre d'affaires net	43,0	42,1	44,7	38,3	42,0	42,8	42,7	43,4	37,1	41,4
Fastweb, en millions EUR										
Clients privés	186	186	186	186	744	188	188	187	190	753
Grandes entreprises	178	193	188	212	771	177	188	202	222	789
Wholesale hubbing	14	11	9	11	45	7	7	7	7	28
Wholesale autres	19	21	19	19	78	23	26	28	38	115
Chiffre d'affaires avec clients externes	397	411	402	428	1 638	395	409	424	457	1 685
Résultat sectoriel (EBITDA)	97	113	126	169	505	108	128	134	145	515
Marge en % du chiffre d'affaires net	24,4	27,4	31,3	39,4	30,8	27,3	31,3	31,6	31,7	30,5
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	126	130	137	172	565	142	142	122	156	562
Raccordements à haut débit en milliers	1 861	1 887	1 911	1 942	1 942	1 984	1 994	2 016	2 072	2 072

En milliers ou selon indication

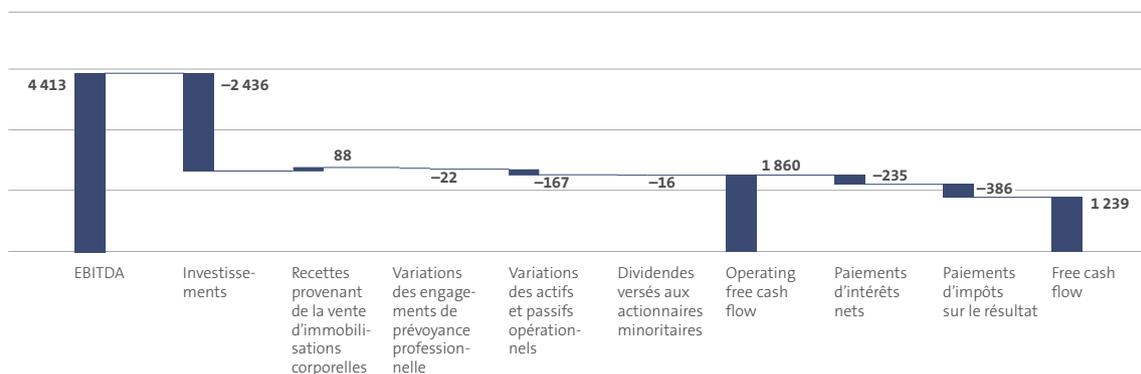
	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2013	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2014
Swisscom Suisse										
informations opérationnels										
Raccordements										
Contrats simples	2 272	2 207	2 142	2 073	2 073	2 007	1 948	1 902	1 840	1 840
Contrats combinés	698	729	763	806	806	849	882	909	938	938
Raccordements réseau fixe	2 970	2 936	2 905	2 879	2 879	2 856	2 830	2 811	2 778	2 778
Contrats simples	909	878	843	810	810	773	745	718	681	681
Contrats combinés	842	889	938	1 001	1 001	1 060	1 110	1 154	1 209	1 209
Raccordements à haut débit Retail	1 751	1 767	1 781	1 811	1 811	1 833	1 855	1 872	1 890	1 890
Contrats simples	291	289	281	276	276	271	259	246	218	218
Contrats combinés	569	613	662	724	724	781	832	879	947	947
Raccordements Swisscom TV	860	902	943	1 000	1 000	1 052	1 091	1 125	1 165	1 165
Contrats simples Prepaid	2 196	2 180	2 173	2 176	2 176	2 173	2 165	2 165	2 163	2 163
Contrats simples Postpaid	3 741	3 763	3 783	3 812	3 812	3 812	3 828	3 850	3 872	3 872
Raccordements mobiles contrats simples	5 937	5 943	5 956	5 988	5 988	5 985	5 993	6 015	6 035	6 035
Contrats combinés	333	364	390	419	419	444	467	484	505	505
Raccordements mobiles	6 270	6 307	6 346	6 407	6 407	6 429	6 460	6 499	6 540	6 540
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU)										
Raccordements à haut débit Wholesale	196	201	208	215	215	221	224	241	262	262
Raccordements d'abonnés dégroupés	290	280	268	256	256	241	228	204	180	180
Contrats combinés										
Contrats combinés avec deux services	257	264	270	279	279	287	294	302	304	304
Contrats combinés avec trois services	428	451	479	517	517	555	584	609	646	646
Contrats combinés avec quatre services	157	174	189	205	205	218	231	242	255	255
Contrats combinés avec n services	–	–	–	–	–	–	1	1	4	4
Contrats combinés	842	889	938	1 001	1 001	1 060	1 110	1 154	1 209	1 209
Trafic en million										
Trafic en minutes réseau fixe	1 918	1 889	1 728	1 830	7 365	1 716	1 482	1 498	1 535	6 231
Trafic en minutes réseau mobile	1 728	1 817	1 770	1 831	7 146	1 894	2 026	2 065	2 133	8 118
Données SMS réseau mobile	628	607	598	552	2 385	509	510	517	483	2 019
Groupe Swisscom										
informations selon régions géographiques										
Chiffre d'affaires net en Suisse	2 235	2 337	2 358	2 428	9 358	2 323	2 361	2 401	2 501	9 586
Chiffre d'affaires autres pays	499	525	509	543	2 076	498	518	528	573	2 117
Chiffre d'affaires net total	2 734	2 862	2 867	2 971	11 434	2 821	2 879	2 929	3 074	11 703
EBITDA en Suisse	910	933	993	849	3 685	924	966	1 028	870	3 788
EBITDA en autres pays	121	138	153	205	617	137	155	162	171	625
EBITDA total	1 031	1 071	1 146	1 054	4 302	1 061	1 121	1 190	1 041	4 413
Investissements Suisse	319	387	409	571	1 686	345	424	463	519	1 751
Investissements à l'étrangers	155	160	170	225	710	174	174	147	190	685
Total des investissements	474	547	579	796	2 396	519	598	610	709	2 436
Effectif du personnel en Suisse	16 483	17 099	17 449	17 362	17 362	17 395	17 545	18 220	18 272	18 272
Effectif du personnel à l'étranger	2 764	2 760	2 745	2 746	2 746	2 686	2 683	2 855	2 853	2 853
Total effectif	19 247	19 859	20 194	20 108	20 108	20 081	20 228	21 075	21 125	21 125

Flux de trésorerie

En millions CHF	2014	2013	Variation
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 413	4 302	111
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(2 436)	(2 396)	(40)
Variation de l'actif circulant net et autres produits et charges d'exploitation	(117)	72	(189)
Operating free cash flow	1 860	1 978	(118)
Paiements d'intérêts nets	(235)	(243)	8
Paiements d'impôts sur le résultat	(386)	(278)	(108)
Free cash flow	1 239	1 457	(218)
Net dépenses de l'acquisition de PubliGroupe ¹	(385)	–	(385)
Autres flux de trésorerie nets d'investissement financiers	147	(152)	299
Constitution et remboursement de passifs financiers, net	(265)	37	(302)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	(1 140)	(1 140)	–
Autres flux de trésorerie	(19)	(18)	(1)
(Diminutions nettes) Entrées nettes de trésorerie	(423)	184	(607)

¹ Prix d'achat de CHF 474 millions moins les actions minoritaires restants de CHF 8 millions, liquidités acquis de CHF 16 millions et recettes de CHF 65 millions provenant de la vente de titres et participations de médias.

Free cash flow en millions CHF



76

Le free cash flow a fléchi de CHF 218 millions ou 15,0% par rapport à l'exercice précédent et atteint CHF 1 239 millions. Ce recul s'explique d'une part par un recul de l'operating free cash flow et d'autre part par une hausse des paiements d'impôts sur le résultat, qui ont augmenté de CHF 108 millions à CHF 386 millions par rapport à l'exercice précédent.

Le fléchissement de l'operating free cash flow de CHF 118 millions ou 6,0%, à CHF 1 860 millions, est essentiellement dû à l'augmentation de l'actif circulant net qui n'a pas pu être compensée par l'amélioration du résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) et la hausse des recettes provenant des ventes d'immobilisations corporelles. En 2014, les recettes provenant de la vente d'immeubles, après déduction des acomptes déjà perçus, se sont élevées à CHF 85 millions (exercice précédent: CHF 25 millions). L'actif circulant net a augmenté de CHF 167 millions par rapport à fin 2013 (baisse de l'exercice précédent: CHF 78 millions). Cette hausse résulte principalement de la diminution des positions de fournisseurs et autres crédettes. La progression des investissements de CHF 40 millions ou 1,7% à CHF 2 436 millions s'explique avant tout par l'extension de l'infrastructure de réseau en Suisse.

En septembre 2014, Swisscom a repris la société PubliGroupe SA pour un prix d'achat de CHF 474 millions. Après déduction des liquidités acquises, du paiement différé du prix des actions encore à payer ainsi que de la vente de titres et de participations dans les entreprises de médias, cette transaction a résulté en une sortie de trésorerie nette de CHF 385 millions. En 2014, Swisscom a versé à ses actionnaires un dividende d'un montant inchangé par rapport à l'exercice précédent, soit CHF 1 140 millions.

Patrimoine

Etat de la situation financière

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013	Variation
Actifs			
Liquidités et placements à court terme	342	883	-61,3%
Clients et autres débiteurs	2 586	2 516	2,8%
Immobilisations corporelles	9 720	9 156	6,2%
Goodwill	4 987	4 809	3,7%
Autres immobilisations incorporelles	1 921	2 053	-6,4%
Sociétés associées et placements à long terme	404	346	16,8%
Actifs d'impôt	434	301	44,2%
Autres actifs courants et non courants	538	432	24,5%
Total des actifs	20 932	20 496	2,1%
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	8 604	8 823	-2,5%
Fournisseurs et autres créditeurs	1 876	1 870	0,3%
Engagements de prévoyance professionnelle	2 441	1 293	88,8%
Provisions	932	799	16,6%
Passifs d'impôts	529	640	-17,3%
Autres passifs courants et non courants	1 093	1 069	2,2%
Total des passifs	15 475	14 494	6,8%
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	5 454	5 973	-8,7%
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	3	29	-89,7%
Total des capitaux propres	5 457	6 002	-9,1%
Total des passifs et des capitaux propres	20 932	20 496	2,1%
Quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice	26,1%	29,3%	

L'état de la situation financière présente une hausse de CHF 0,4 milliard ou 2,1% à CHF 20,9 milliards. L'accroissement des actifs est principalement dû aux investissements plus élevés et aux acquisitions d'entreprises.

En millions CHF	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	Variation
Immobilisations corporelles	8 549	9 156	9 720	564
Goodwill	4 662	4 809	4 987	178
Autres immobilisations incorporelles	2 121	2 053	1 921	(132)
Créances	3 081	2 948	3 124	176
Passifs	(3 763)	(3 738)	(3 901)	(163)
Actifs opérationnels, net	14 650	15 228	15 851	623
Liquidités et placements	712	883	342	(541)
Passifs financiers	(8 783)	(8 823)	(8 604)	219
Engagements de prévoyance professionnelle	(2 108)	(1 293)	(2 441)	(1 148)
Actifs et passifs d'impôt exigible nets	(85)	(339)	(95)	244
Parts dans des sociétés associées	268	153	171	18
Autres actifs, net	63	193	233	40
Capitaux propres	4 717	6 002	5 457	(545)

Fastweb

Au 31 décembre 2014, la valeur comptable de Fastweb dans les comptes consolidés de Swisscom s'élevait à EUR 2,8 milliards (CHF 3,4 milliards; cours de clôture CHF/EUR 1,202). Ce montant inclut le goodwill, d'une valeur nette comptable d'EUR 0,5 milliard. En 2013 et 2014, Swisscom a levé des financements pour un montant total d'EUR 1,3 milliard, qui ont été désignés comme instrument pour la couverture des actifs nets de Fastweb. Fin 2014, dans les capitaux propres des comptes consolidés de Swisscom, un montant de CHF 1,6 milliards (après impôt) a été saisi au titre des pertes cumulées résultant de la conversion des monnaies étrangères pour Fastweb.

Goodwill

La valeur comptable nette du poste Goodwill s'élève à CHF 4 987 millions, somme dont la majeure partie concerne Swisscom Suisse (CHF 4 223 millions). Ce goodwill résulte principalement du rachat, en 2007, de la participation de 25% dans Swisscom Mobile SA qui avait été cédée à Vodafone en 2001. Après le rachat, les activités liées au réseau mobile, au réseau fixe et aux solutions ont été regroupées sur le plan organisationnel pour donner naissance à la nouvelle société Swisscom (Suisse) SA. Le risque d'évaluation de ce goodwill est très faible. La valeur comptable nette du goodwill de Fastweb se monte à EUR 492 millions (CHF 592 millions). Les Autres secteurs opérationnels présentent un goodwill de CHF 172 millions.

Prévoyance professionnelle

Les engagements de prévoyance, qui figurent dans les états financiers consolidés, sont évalués conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS). Les engagements de prévoyance nets se montent à CHF 2 441 millions – soit CHF 1 148 millions de plus que lors de l'exercice précédent –, principalement en raison de la baisse du taux d'actualisation, compensée en partie seulement par la bonne performance de la fortune de prévoyance. Selon des normes comptables suisses (Swiss GAAP RPC), la caisse de pensions a un surplus de CHF 1,0 milliard qui correspond à un degré de couverture de 111%. L'écart à l'évaluation de CHF 3,4 milliards selon les normes IFRS s'explique par le recours à des hypothèses actuarielles différentes pour le calcul du taux d'actualisation (CHF 2,7 milliards) et de l'espérance de vie (CHF 0,4 milliard) ainsi que par l'application d'une autre méthode d'évaluation actuarielle (CHF 0,3 milliard). Les normes IFRS tiennent également compte des futures augmentations de salaires, de cotisations et de rentes ainsi que des départs à la retraite anticipée. La répartition paritaire des risques prévue dans la loi et dans le règlement en cas de déficit de couverture n'est toutefois pas prise en considération.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont diminué de CHF 545 millions ou 9,1% à CHF 5 457 millions. Le rapport entre les capitaux propres et le total des actifs a diminué, passant de 29,3% à 26,1%. Le bénéfice net de CHF 1 706 millions n'a pas compensé les pertes nettes de CHF 938 millions directement comptabilisés dans les capitaux propres et les versements de dividendes à hauteur de CHF 1 140 millions aux actionnaires de Swisscom SA. Les pertes nettes directement comptabilisées dans les capitaux propres englobent des pertes actuarielles sans incidence sur les liquidités liées à des plans de prévoyance, à hauteur de CHF 1 161 millions, et des pertes latentes de CHF 46 millions découlant des conversions de devises des filiales étrangères. Par rapport à fin 2013, le cours de change CHF/EUR a baissé de 1,228 à 1,202. Le 31 décembre 2014, les pertes cumulées induites par la conversion des monnaies étrangères comptabilisées dans les capitaux propres atteignaient CHF 1 590 millions (après impôts).

Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres figurant dans les états financiers individuels de Swisscom SA conformément aux principes comptables découlant du droit des sociétés anonymes, et non sur la base des capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés selon les normes comptables internationales (IFRS). Au 31 décembre 2014, les capitaux propres de Swisscom SA s'élevaient à CHF 5 575 millions. L'écart par rapport aux capitaux propres figurant dans l'état consolidé de la situation financière est principalement dû aux bénéfices retenus par les filiales et à des méthodes de comptabilisation et d'évaluation différentes. En vertu des principes comptables découlant du droit des sociétés anonymes, il n'est possible de distribuer ni le

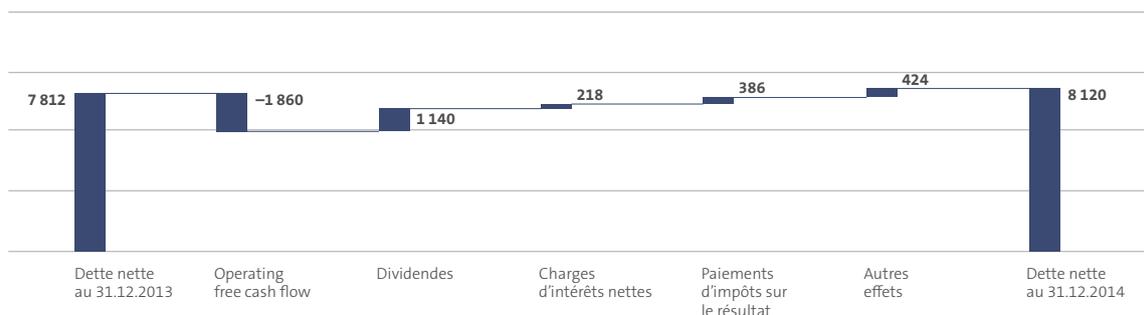
capital-actions ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions. Au 31 décembre 2014, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 5 513 millions.

Dettes nettes

La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme. Pour le ratio dette nette/EBITDA, Swisscom vise une valeur maximale de 2,1. Le dépassement de cette valeur cible est possible à court terme, alors qu'une valeur inférieure représente un ballon d'oxygène financier.

En millions CHF ou selon indication	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
Dettes nettes	8 071	7 812	8 120
Ratio fonds étrangers/total bilan	76,2%	70,7%	73,9%
Ratio dette nette/capitaux propres	1,7	1,3	1,5
Ratio dette nette/résultat d'exploitation EBITDA	1,8	1,8	1,8

Evolution de la dette nette en millions CHF



Le rapport dette nette/EBITDA, de 1,8, n'a pas évolué par rapport à l'exercice précédent. Les années précédentes, tirant profit des conditions avantageuses du marché des capitaux, Swisscom a poursuivi l'optimisation de la structure des taux d'intérêt et des échéances relatives aux passifs financiers. La part des passifs financiers à taux variable se monte à 29%.

Profil des échéances des passifs financiers

Swisscom vise une large diversification de son portefeuille de dettes. Elle veille notamment à un lissage des échéances et à une répartition sur différents instruments et marchés financiers. Le profil des échéances des passifs financiers portant intérêt à leur valeur nominale au 31 décembre 2014 se présente comme suit:

En millions CHF	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance 6 à 10 ans	Echéance plus de 10 ans	Total
Prêts bancaires	998	300	130	361	96	1 885
Emprunts obligataires	500	—	2 025	2 202	360	5 087
Placements privés	—	350	600	—	—	950
Passifs résultant de contrats de location-financement	14	14	24	30	479	561
Autres passifs financiers	2	—	1	2	—	5
Total	1 514	664	2 780	2 595	935	8 488

Investissements

Voir rapport
pages 47–49

Swisscom s'attache à garantir, à l'avenir également, la qualité élevée et la disponibilité de son infrastructure de réseau par le biais d'investissements ciblés. A cet égard, l'extension du réseau à très haut débit, la transition vers une infrastructure tout IP ainsi que la modernisation du réseau de communication mobile sur la base des normes les plus récentes jouent un rôle de premier ordre. En Italie, Fastweb exploite un réseau composé d'un réseau de base à fibre optique propre à l'entreprise et d'infrastructures à haut débit basées sur le cuivre. Fastweb déploie cette infrastructure de réseau également de manière ciblée.

En millions CHF ou selon indication	2012	2013	2014	Variation
Réseau fixe & Infrastructure	425	410	406	-1,0%
Réseau de téléphonie mobile	226	271	235	-13,3%
Extension du réseau de fibre optique	317	292	440	50,7%
A la demande des clients	162	159	186	17,0%
Projets, autre ¹	362	384	304	-20,8%
Fréquences mobiles	360	–	–	–
Swisscom Suisse	1 852	1 516	1 571	3,6%
Fastweb	531	695	682	-1,9%
Autres secteurs opérationnels	167	195	211	8,2%
Group Headquarters et élimination	(21)	(10)	(28)	180,0%
Total des investissements	2 529	2 396 ²	2 436 ²	1,7%
Dont Suisse	1 994	1 686	1 751	3,9%
Dont à l'étranger	535	710	685	-3,5%
Investissements en % du chiffre d'affaires net	22,2	21,0	20,8	

¹ Migration All-IP inclus.

² Hors investissements de CHF 24 millions (2013: CHF 49 millions; 2012: CHF 32 millions) consentis dans le cadre de projets immobiliers ayant fait l'objet de contrats de vente et pour lesquels les acheteurs ont versé un acompte du même montant.

Au sein de Swisscom, les investissements se sont accrus de CHF 40 millions ou 1,7% à CHF 2 436 millions par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 20,8% du chiffre d'affaires net (exercice précédent: 21,0%). En 2014, 64% des investissements sont revenus à Swisscom Suisse, 28% à Fastweb et 8% aux Autres secteurs opérationnels.

Au sein de Swisscom Suisse, les investissements se sont accrus de CHF 55 millions ou 3,6% à CHF 1 571 millions par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 18,2% du chiffre d'affaires net (exercice précédent: 17,9%). Cette hausse s'explique par le déploiement des toutes dernières technologies dans l'infrastructure de réseau, tant mobile que fixe. Fin 2014, plus de 1,4 million de logements et commerces ont été raccordés au très haut débit, que ce soit avec la fibre optique jusque dans les habitations (FTTH) ou avec ses variantes ultramodernes telles que les technologies FTTS (Fibre to the Street) et FTTB (Fibre to the Building) ou encore la vectorisation. Fin 2014, Swisscom proposait la 4G/LTE à 97% de la population suisse.

Les investissements consentis par Fastweb se sont réduits de CHF 13 millions ou 1,9% à CHF 682 millions par rapport à l'exercice précédent. En monnaie locale, il en a résulté une baisse d'EUR 3 millions ou 0,5% à EUR 562 millions, qui découle pour l'essentiel d'investissements plus faibles dans l'infrastructure de réseau. Le rapport entre les investissements et le chiffre d'affaires atteignait 33,3% (exercice précédent: 34,4%). Environ 33% des investissements sont en relation avec l'accroissement de clientèle.

Le volume des investissements des Autres secteurs opérationnels a augmenté de CHF 16 millions ou 8,2% à CHF 211 millions par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des investissements dans l'infrastructure IT chez Swisscom IT Services

Compte de création de valeur

La création de valeur opérationnelle réalisée correspond au chiffre d'affaires diminué des prestations préalables telles que les achats de biens et de services, les autres charges d'exploitation et les amortissements. Les charges de personnel ne sont pas présentées comme des prestations préalables mais comme une utilisation de la création de valeur. Swisscom réalise l'essentiel de sa création de valeur en Suisse. Au cours de l'exercice sous revue, les activités à l'étranger ont contribué à hauteur de 4% à la création de valeur opérationnelle du groupe (exercice précédent: 5%).

En millions CHF	2014			2013		
	Suisse	A l'étranger	Total	Suisse	A l'étranger	Total
Origine de la création de valeur						
Chiffre d'affaires net	9 586	2 117	11 703	9 358	2 076	11 434
Propres prestations activées et autres produits	(290)	(80)	(370)	(229)	(159)	(388)
Achats de biens et services	1 789	580	2 369	1 712	626	2 338
Autres charges d'exploitation ¹	1 783	738	2 521	1 736	723	2 459
Amortissements ²	1 322	646	1 968	1 281	607	1 888
Prestations de services fournies par des tiers	4 604	1 884	6 488	4 500	1 797	6 297
Création de valeur opérationnelle	4 982	233	5 215	4 858	279	5 137
Autre résultat pas opérationnel ³			(139)			(83)
Total création de valeur			5 076			5 054
Répartition de la création de valeur						
Collaborateurs ⁴	2 520	253	2 773	2 460	266	2 726
Secteur public ⁵	390	8	398	322	(3)	319
Actionnaires (dividendes)			1 156			1 154
Bailleur de fonds (charges d'intérêts nettes)			218			251
Entreprise (bénéfice non distribué) ⁶			531			604
Total création de valeur			5 076			5 054

¹ Autres charges d'exploitation: sans l'impôt sur le capital ni les autres impôts ne dépendant pas du résultat.

² Amortissements: sans les amortissements sur les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions comme les marques ou les relations avec la clientèle.

³ Autres résultats pas opérationnels: résultat financier sans charges d'intérêt nettes, part du résultat des sociétés associées et amortissements sur les immobilisations corporelles liées aux acquisitions.

⁴ Collaborateurs: le paiement des cotisations de l'employeur est comptabilisé dans les charges de prévoyance et non comme charges conformément aux IFRS.

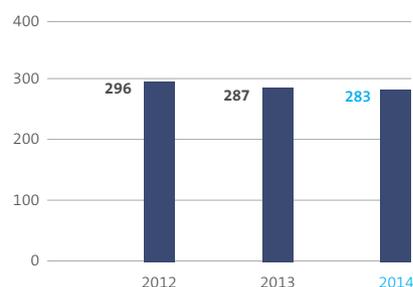
⁵ Secteur public: impôts courants sur le résultat, impôts sur le capital et autres impôts ne dépendant pas du résultat.

⁶ Entreprise: y compris les variations des impôts différés et les engagements de prévoyance.

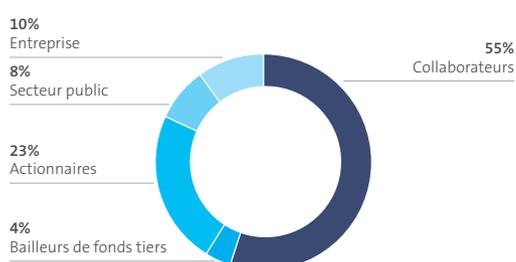
La création de valeur opérationnelle s'est établie à CHF 5 076 millions en 2014, ce qui représente une augmentation de 0,4% par rapport à l'exercice précédent. Comme en 2013, près de 95% de la création de valeur opérationnelle a été réalisée en Suisse. Dans les activités à l'étranger, elle a reculé de CHF 46 millions à CHF 233 millions en raison d'amortissements plus élevés.

Bien que la création de valeur opérationnelle ait atteint en Suisse un niveau comparable à celui de l'exercice précédent, à CHF 4 982 millions, la création de valeur opérationnelle par équivalent plein temps a reculé de 1,4% pour s'établir à CHF 283 000 (CHF 287 000 lors de l'exercice précédent).

Swisscom création de valeur par collaborateur en Suisse en milliers CHF



Répartition de la création de valeur en %



Efficacité énergétique et émission de CO₂

En % ou selon indication	2014	2013	Variation
Consommation d'énergie (en GWh)	497	498	-0,2%
Accroissement de l'efficacité énergétique depuis le 1 ^{er} janvier 2010	26,4	21,1	
Emissions de CO ₂ directes (en tonnes)	21 380	23 835	-10,3%
Diminution des émissions de CO ₂ directes depuis le 1 ^{er} janvier 2010	17,0	3,9	

Swisscom s'efforce d'améliorer son efficacité énergétique et d'utiliser des énergies renouvelables afin de limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. En Suisse, Swisscom entend accroître son efficacité énergétique d'ici fin 2015, de 25% par rapport au 1^{er} janvier 2010, puis, d'ici 2020, de 35% supplémentaires par rapport au 1^{er} janvier 2016. Ce pas devrait être franchi notamment grâce à la prise de mesures dans le domaine de l'infrastructure de réseau. D'ici fin 2015, Swisscom se propose en outre de réduire de 12% l'émission directe de CO₂ en Suisse, principalement par la prise de mesures dans les domaines de la mobilité des collaborateurs et de l'infrastructure.

En 2014, la consommation d'énergie totale en Suisse a diminué de 1 GWh ou 0,2%, à 497 GWh. Par rapport au 1^{er} janvier 2010, l'efficacité énergétique a progressé de 26,4% (exercice précédent: 21,1%), en raison de gains d'efficacité dans les centres de calcul ou à la suite du projet d'économies d'énergie Mistral (refroidissement des centraux téléphoniques par l'air extérieur). En 2014, l'émission directe de CO₂ en Suisse a diminué de 2 455 tonnes, soit 10,3%, à 21 380. Cette évolution s'explique en grande partie par une baisse de la consommation de mazout. Par rapport au 1^{er} janvier 2010, l'émission directe de CO₂ a reculé de 17%.

Perspectives de chiffre d'affaires net
Prévision pour 2015 de plus de

11,4 milliards CHF

Perspectives d'EBITDA
Prévision pour 2015 d'environ

4,2 milliards CHF

Perspectives financières

	2014 rapporté CHF/EUR 1,212 en CHF mio.	Effet réévaluation CHF en CHF mrd.	2014 pro-forma CHF/EUR 1,00 en CHF mio.	2015 Variation Swisscom sans Fastweb en CHF mrd.	2015 Variation Fastweb en CHF mrd.	2015 Prévision (CHF/EUR 1,00) en CHF mrd.
Chiffre d'affaires net	11 703	(0,4)	11 331	0,1	0	> 11,4
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 413	(0,1)	4 315	(0,1)	> 0	~ 4,2
Investissements	2 436	(0,1)	2 313	0	< 0	2,3

Les perspectives financières 2015 sont considérablement influencées par l'évolution du cours de la paire CHF/EUR. La suppression du cours plancher par la Banque nationale suisse (BNS) en janvier 2015 a accru la volatilité du cours de change. Les prévisions quant à l'évolution des monnaies et des répercussions sur la conjoncture sont liées à certaines incertitudes. Les perspectives financières 2015 ci-après sont établies sur une hypothèse de parité entre l'euro et le franc suisse, ce qui correspond à un recul du cours CHF/EUR de 17% par rapport à 2014 (cours moyen de l'EUR en 2014: CHF 1,21). Les possibles répercussions négatives de la situation monétaire sur la conjoncture ne sont pas prises en compte.

Sur la base d'une hypothèse de parité de l'euro, Swisscom table pour l'exercice 2015 sur un chiffre d'affaires supérieur à CHF 11,4 milliards, un EBITDA de quelque CHF 4,2 milliards et des investissements de CHF 2,3 milliards.

Calculé sur la base d'un taux de change identique à celui de 2014, le chiffre d'affaires en 2015 progresserait de CHF 100 millions par rapport à 2014. Pour Swisscom hors Fastweb, une croissance du chiffre d'affaires de CHF 100 millions est attendue. En monnaie locale (EUR), Fastweb table en 2015 sur un chiffre d'affaires proche de celui de 2014. Après conversion en francs suisses, il en résulterait toutefois un fléchissement de près de CHF 400 millions.

Estimé à environ CHF 4,2 milliards, l'EBITDA pour 2015 est inférieur de quelque CHF 200 millions par rapport à sa valeur de 2014. Ce recul est dû, pour CHF 100 millions, à l'appréciation du franc suisse et, pour les CHF 100 millions restants, aux effets suivants:

La migration de l'infrastructure de réseau et des services vers le protocole Internet (tout IP) se traduira par une hausse des coûts en 2015. De plus, les profits issus des ventes immobilières seront moindres et les charges sur la prévoyance vieillesse conformes aux IFRS augmenteront suite à la baisse des taux d'intérêt. Ces effets ne pourront pas être compensés par la contribution au résultat des entreprises acquises et les synergies ainsi générées.

En monnaie locale, Fastweb table sur une hausse de son EBITDA, essentiellement en raison de frais d'utilisation moins élevés pour les prestations préalables fournies par d'autres opérateurs. Une nouvelle baisse des prix réglementés est attendue, tandis que le volume des prestations préalables utilisées diminuera suite à la migration de clients vers le réseau à très haut débit de Fastweb. Pour 2015, Swisscom estime le montant de ses investissements à CHF 2,3 milliards. En Suisse, le montant des investissements restera au niveau de l'exercice précédent, à CHF 1,75 milliards, grâce au déploiement du réseau à très haut débit et aux investissements dans la plateforme IT pour banques commerciales. Pour Fastweb, le volume des investissements a atteint un pic en 2014 et connaîtra une légère baisse en monnaie locale en 2015. Sous l'effet des variations de change, il en résultera un fléchissement de CHF 100 millions.

Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende ordinaire d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2015.

Marché des capitaux

Les actions de Swisscom sont cotées à la SIX Swiss Exchange. Les agences de notation internationales vérifient régulièrement la solvabilité de Swisscom.

Action Swisscom

Au 31 décembre 2014, la capitalisation boursière de Swisscom s'élevait à CHF 27,1 milliards (exercice précédent: CHF 24,4 milliards). Le nombre d'actions en circulation est resté inchangé à 51,8 millions. Toutes les actions nominatives ont une valeur nominale de CHF 1 et donnent droit à une voix chacune. Le droit de vote ne peut être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA comme actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut toutefois refuser l'inscription d'un actionnaire lorsque les droits de vote de celui-ci dépassent 5% du capital-actions.

Structure de l'actionariat

	31.12.2014			31.12.2013		
	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %
Confédération	1	26 394 000	51,0%	1	26 535 500	51,2%
Personnes physiques	62 359	4 260 624	8,2%	63 531	4 453 496	8,6%
Institutions	2 699	21 147 319	40,8%	2 614	20 812 947	40,2%
Total	65 059	51 801 943	100,0%	66 146	51 801 943	100,0%

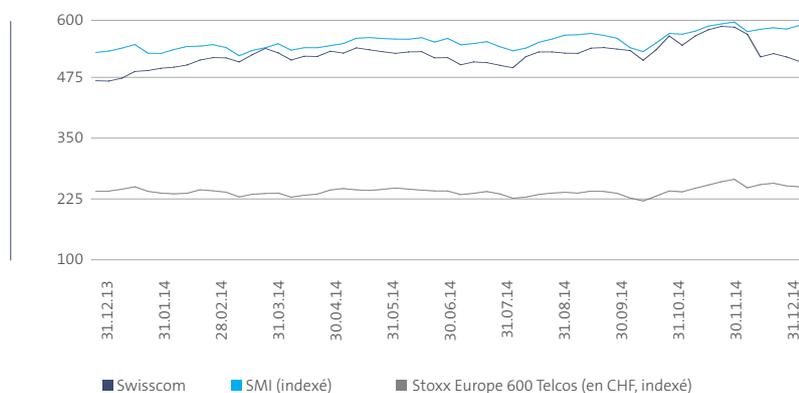
L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA au 31 décembre 2014 est la Confédération suisse, qui détient une part des droits de vote et du capital équivalant à 51,0% des actions émises. Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Au 31 décembre 2014, quelque 95% des actionnaires enregistrés étaient de nationalité suisse.

Lieux de négoce

Les actions Swisscom sont négociées en Suisse à la SIX Swiss Exchange sous le symbole SCMN (numéro de valeur 874251) et aux Etats-Unis (marché de gré à gré, programme de niveau 1) sous forme d'American Depositary Receipts (ADR) dans un rapport 1:10 sous le symbole SCMWY (numéro Pink-Sheet 69769).

Evolution du cours de l'action

Evolution du cours de l'action 2014 en CHF



L'indice suisse des actions SMI a progressé de 9,5% par rapport à l'exercice précédent. Durant la même période, la valeur de l'action Swisscom a augmenté de 11,0% à CHF 522,50. Elle a ainsi réalisé une performance supérieure à celle de l'indice européen des valeurs de la branche Stoxx Europe 600 Telecommunications (5,6% en CHF; 7,5% en EUR). Par rapport à l'exercice précédent, le volume de négoce quotidien moyen a baissé de 5,8% à 97 881 unités. La valeur totale des actions Swisscom échangées en 2014 s'est montée à CHF 12,9 milliards.

Voir sous  www.swisscom.ch/cours

Rendement de l'action

Le 14 avril 2014, Swisscom a versé un dividende ordinaire de CHF 22 par action. Sur la base du cours de l'action fin 2013, ce dividende correspond à un rendement de 4,7%. Compte tenu de la hausse du cours, le rendement global de l'action Swisscom (total shareholder return, TSR) a atteint 15,7% en 2014. Le TSR du SMI s'est inscrit à 12,0% et l'indice Stoxx Europe 600 Telecommunications s'est établi à 10,6% en CHF, soit 12,7% en EUR.

Indicateurs de l'action Swisscom

		2010	2011	2012	2013	2014
Valeur nominale par action à la clôture de l'exercice	CHF	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice	en milliers	51 802	51 802	51 802	51 802	51 802
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	millions CHF	21 296	18 436	20 400	24 394	27 067
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	411,10	355,90	393,80	470,90	522,50
Cours de l'action haut	CHF	420,80	433,50	400,00	474,00	587,50
Cours de l'action bas	CHF	358,00	323,10	334,40	390,20	467,50
Bénéfice par action	CHF	35,00	13,19	34,90	32,53	32,70
Dividende ordinaire par action	CHF	21,00	22,00	22,00	22,00	22,00 ¹
Ratio distribution/bénéfice par action	%	60,00	166,79	63,04	67,63	67,27
Capitaux propres par action à la clôture de l'exercice	CHF	102,89	82,47	79,77	115,30	105,29

¹ Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Recommandations des analystes

Les spécialistes en placement analysent en permanence la situation de Swisscom en termes de marche des affaires, de résultats et de position sur le marché. Leurs déclarations et leurs recommandations représentent autant d'informations précieuses pour les investisseurs. Par ailleurs, 29 analystes publient régulièrement des études sur Swisscom. Fin 2014, 31% d'entre eux ont recommandé d'acheter l'action Swisscom, 48% ont conseillé de conserver l'action Swisscom et 21% ont suggéré de vendre le titre. Au 31 décembre 2014, les analystes estimaient le cours cible moyen de l'action Swisscom à CHF 559.

Politique de distribution

Swisscom vise la distribution d'un dividende stable par action. Si Swisscom atteint ses objectifs financiers, elle prévoit de verser un dividende équivalant au moins à celui de l'exercice précédent. Pour l'exercice 2014, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 8 avril 2015 d'approuver le versement d'un dividende ordinaire de CHF 22 par action (exercice précédent: CHF 22), ce qui correspond à une somme globale de CHF 1 140 millions.

Depuis son introduction en Bourse en 1998, Swisscom a versé à ses actionnaires un montant total de CHF 27,3 milliards. Ce montant inclut le paiement de dividendes de CHF 15,3 milliards, les réductions de valeur nominale de CHF 1,6 milliard et les programmes de rachat d'actions de CHF 10,4 milliards. Depuis 1998, Swisscom a distribué au total CHF 301 par action. Si l'on ajoute un gain de cours de CHF 182,50 par action, on obtient un rendement annuel moyen de 5,6%.

Emprunts

Montant de l'endettement

Swisscom applique une politique financière visant à plafonner la dette nette à 2,1 fois le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA). La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme. Le 31 décembre 2014, la dette nette de Swisscom atteignait CHF 8,1 milliards (exercice précédent: CHF 7,8 milliards), ce qui correspond à un ratio dette nette / EBITDA inchangé par rapport à l'exercice précédent de 1,8.

Dividende par action
Au cours de l'exercice 2014

22 CHF

Rendement global de l'action Swisscom
Au cours de l'exercice 2014

15,7 %

Notation de crédit et financement

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent respectivement un A (stable) et un A2 (stable). Afin d'éviter toute postériorité de rang d'ordre structurel, Swisscom s'attache à lever des financements à l'échelon de Swisscom SA. Swisscom cherche à diversifier largement son portefeuille de dettes. Elle veille notamment à un lissage des échéances ainsi qu'à une répartition des différents instruments financiers, marchés financiers et monnaies. En 2014 également, sa solide assise financière lui a valu un accès illimité au marché monétaire et au marché des capitaux.

Au 31 décembre 2014, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 8,6 milliards. Environ 80% des passifs financiers ont une durée résiduelle supérieure à un an. Fin 2014 également, les passifs financiers arrivant à échéance dans un délai d'un an se chiffraient à CHF 1,6 milliard. 2014 les charges d'intérêt moyennes de tous les dettes financières se montaient à 2,5% et l'échéance résiduelle moyenne s'établissait à quatre ans. Une large part des passifs financiers seraient exigibles si un autre actionnaire que la Confédération venait à détenir la majorité du capital.

Emprunts obligataires cotés

Swisscom a émis des emprunts obligataires, qui sont cotés à la Bourse suisse (SIX) ou à la Bourse irlandaise (ISE).

Emprunts cotés à la Bourse suisse (SIX)

En millions CHF	Coupon	Libération	Echéance	Valeur
Valeur nominale				
		19.07.2007		
600	3,75%	22.10.2007 ¹	19.07.2007	3 225 473
500	4,00%	17.09.2008	17.09.2015	4 515 633
1 425	3,25%	14.09.2009	14.09.2018	10 469 162
500	2,63%	31.08.2010	31.08.2022	11 469 537
500	1,75%	10.07.2012	10.07.2024	188 335 365
200	1,50%	14.07.2014	17.07.2026	24 777 613
160	1,50%	30.09.2014	28.09.2029	2 514 750

¹ Augmentation.

Emprunts cotés à la Bourse irlandaise (ISE)

En millions EUR	Coupon	Libération	Echéance	No. ISIN ¹
Valeur nominale				
500	2,00%	30.09.2013 ¹	30.09.2020	XS0972165848
500	1,88%	08.04.2014	08.09.2013	XS1051076922

¹ Les obligations ont été émises par Lunar Funding V, une société à but spécial autonome domiciliée en Irlande. Les emprunts sont garantis par des titres de créance en faveur de Lunar V à charge de Swisscom.

Risques

La gestion des risques de Swisscom vise à préserver la valeur de l'entreprise.

Systeme de gestion des risques

Appliquée à l'échelle de l'entreprise, la gestion des risques englobe le groupe dans son ensemble et prend en considération les événements tant internes qu'externes. Swisscom se conforme aux normes établies COSO II et ISO 31000. Ainsi, la gestion des risques de Swisscom respecte non seulement les exigences relatives au gouvernement d'entreprise mais aussi des dispositions du droit suisse.

Objectifs

La gestion des risques de Swisscom vise à préserver la valeur de l'entreprise. Pour y parvenir, Swisscom met en œuvre une gestion des risques reconnue et appropriée à l'échelle du groupe et veille à l'établissement de comptes rendus complets, pertinents et adaptés aux échelons hiérarchiques, à l'élaboration d'une documentation adéquate et à la promotion d'une culture d'entreprise qui encourage un comportement responsable en matière de risques. Les risques sont définis comme la probabilité de survenance d'événements ou de situations défavorables à la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Organisation

Le Conseil d'administration délègue l'application du système de gestion des risques au CEO de Swisscom SA. Subordonnée au CFO, l'unité d'organisation centrale responsable de la gestion des risques coordonne toutes les unités d'organisation chargées de tâches relevant de la gestion des risques et les dirige avec méthode dans la mesure où l'établissement des rapports l'exige. Swisscom garantit ainsi une gestion des risques globale à l'échelle du groupe et l'établissement de rapports correspondants. Dans le cadre de leur fonction, les collaborateurs chargés de tâches relevant de la gestion des risques jouissent d'un droit illimité d'information, d'accès et de consultation. Swisscom utilise des instruments spécifiques dans certains domaines à risque. Pour assurer la gestion du risque financier, on évalue et on gère les risques de taux d'intérêt et les risques de change au moyen d'outils quantitatifs (analyses de sensibilité). Des unités d'organisation spécialisées surveillent, à l'échelon du groupe, les risques relevant de la gestion de la conformité légale et ceux relevant de l'établissement des rapports financiers (système de contrôle interne).

Processus

Les risques principaux auxquels est exposée Swisscom sont identifiés lors d'une évaluation complète. La gestion de chacun des risques ainsi identifiés est confiée à un responsable. Swisscom entend non seulement détecter, évaluer et traiter les risques en amont, mais aussi les intégrer dans la planification stratégique. Pour ce faire, l'unité d'organisation centrale responsable de la gestion des risques collabore avec les services chargés du controlling et de la stratégie, ainsi qu'avec d'autres services concernés. Elle répertorie ainsi les risques liés à la stratégie (y compris au marché), à l'exploitation (y compris aux finances), à la conformité et à l'établissement des rapports financiers. Ces risques sont évalués en fonction de leur probabilité de survenance et de leur incidence qualitative ou quantitative, et sont gérés selon une stratégie de risque. Les répercussions possibles de chaque risque sont estimées à l'aide des indicateurs clés qui entrent en ligne de compte dans l'établissement du rapport. Le profil de risque ainsi établi fait l'objet d'un contrôle et d'une mise à jour trimestriels. Le comité Révision du Conseil d'administration et la Direction du groupe de Swisscom sont

informés chaque trimestre des risques importants, de leurs incidences possibles et de l'état des mesures; le Conseil d'administration reçoit ces informations une fois par an. L'efficacité des stratégies de gestion des risques et des mesures prises en la matière est évaluée tous les trimestres. Des informations relatives au système de contrôle interne, à la gestion de la conformité et à la révision interne figurent dans le rapport de gouvernement d'entreprise, au chapitre 3.8 Instruments de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe.

Généralités sur la situation en matière de risques

Les changements relatifs à la technologie, à la réglementation, aux marchés, à la concurrence et au comportement de la clientèle représentent autant de facteurs de risques potentiels. Alors que les services de télécommunication classiques continuent de perdre du terrain, l'accroissement du nombre de clients, l'augmentation du volume et la commercialisation de nouveaux services doivent permettre de compenser la baisse du chiffre d'affaires liée à l'activité principale traditionnelle. A long terme, le développement des TIC va entraîner des changements fondamentaux qui s'accompagnent de risques dans les domaines du capital humain, de la technologie et du modèle commercial. Les décisions qui vont être prises prochainement en matière de réglementation constituent un risque latent susceptible d'avoir des répercussions sur la santé financière de Swisscom. La liste des principaux facteurs de risques présentée ci-après vient expliciter les points mentionnés plus haut. Les facteurs de risques inhérents à la chaîne d'approvisionnement sont traités séparément dans le rapport sur le développement durable.

Facteurs de risque

Marché des télécommunications

Induite par la mutation du marché des télécommunications, les restructurations et la concurrence exercée par les fournisseurs de services ne disposant pas de leur propre infrastructure (par exemple. OTT), la nécessité d'un changement se fait sentir. Il est encore trop tôt pour savoir quelles technologies et quels services parviendront à s'imposer demain. Mais il se peut qu'au cours de ce changement, certains chiffres d'affaires qui provenaient des activités classiques ne puissent pas être assurés durablement. De plus, pour conquérir de nouveaux clients et proposer des services multimédias, il est indispensable d'intégrer aux développements actuels un nombre toujours plus important de technologies et d'appareils. Or l'intégration et l'exploitation de nouvelles infrastructures sont des opérations qui recèlent des risques pour les interfaces avec les infrastructures existantes. La réalisation de ces risques pourrait entraîner un retard dans la mise en œuvre de la stratégie et entamer la satisfaction de la clientèle. Dans différents domaines, Swisscom a d'ores et déjà pris des mesures pour tenter de maîtriser ces risques.

Politique et réglementation

Les dispositions relatives au droit des télécommunications et au droit des cartels recèlent un certain nombre de risques susceptibles d'avoir une influence négative sur la situation financière et patrimoniale de Swisscom. Au premier plan figure la possible extension de la régulation des prix (frais de terminaison) à la communication mobile, qui aurait pour conséquence de réduire encore les recettes et la marge de manœuvre de Swisscom. De plus, des sanctions prononcées par la Commission de la concurrence pourraient peser sur les résultats de l'entreprise et ternir sa bonne réputation. La prochaine révision de la loi sur les télécommunications accroît elle aussi le risque lié à la réglementation. Enfin, des revendications politiques excessives à l'encontre du service universel, exprimées notamment au travers de l'initiative intitulée «En faveur du service public», pourraient remettre en question le système de concurrence actuel.

Extension du réseau d'accès

Les besoins en accès à large bande augmentent à un rythme soutenu, tandis que l'attractivité des appareils et services basés sur IP (smartphones, IP TV, OTT, etc.) ne cesse elle aussi de croître. Dans ses efforts pour satisfaire les attentes des clients et maintenir ses parts de marché, Swisscom se heurte à la vive concurrence des câblo-opérateurs et d'autres exploitants de réseau. L'extension du réseau, devenue indispensable, nécessite des investissements énormes. Swisscom procède à l'extension de son réseau en tenant compte de la densité des agglomérations et des besoins des clients, afin d'optimiser la couverture tout en limitant les risques. Car ces derniers pourraient être importants, si les coûts se révélaient plus élevés que prévu ou si les recettes escomptées à long terme venaient à manquer. Afin de réduire les risques, Swisscom va donc tenir compte des nouvelles conditions-cadres pour effectuer la mise à niveau du réseau d'accès.

Capital humain

L'évolution constante des conditions-cadres et des marchés rend indispensable un changement culturel au sein de l'entreprise. En dépit de la pression sur les coûts, il s'agit pour l'essentiel de maintenir la motivation des collaborateurs et de les fidéliser à l'entreprise, de gérer en parallèle les potentiels de croissance et d'efficacité, d'accroître la faculté d'adaptation du personnel et de préserver l'attractivité de Swisscom sur le marché du travail.

Situation économique, consolidation du marché en Italie, réglementation et maintien de la valeur des actifs de Fastweb

Une éventuelle consolidation du marché italien pourrait avoir des répercussions importantes sur la filiale italienne Fastweb. De plus, le développement économique et la dynamique concurrentielle présentent des risques qui pourraient faire obstacle à la stratégie de Fastweb et mettre en péril les prévisions de croissance de son chiffre d'affaires. Le test de dépréciation réalisé en 2014 a abouti au maintien de la valeur des actifs de Fastweb. Mais le maintien de la valeur des actifs nets de Fastweb comptabilisés dans les comptes consolidés dépend principalement de la réalisation des objectifs financiers figurant dans le plan d'affaires (croissance du chiffre d'affaires, amélioration de la marge EBITDA et réduction du taux d'investissement). Si, à l'avenir, la croissance devait être plus modeste que prévu, Swisscom pourrait courir le risque de devoir procéder à une nouvelle dépréciation. Une grande incertitude plane en outre sur l'évolution des taux d'intérêt et la prime de risque-pays. Or, une hausse des taux ou de la prime peut aboutir à une correction de valeur. De plus, le droit européen et le droit italien régissant les télécommunications influencent également la marche des affaires de Fastweb. Les risques liés à la réglementation pourraient nuire à la réalisation des objectifs et diminuer la valeur de l'entreprise.

Interruption des activités

L'utilisation des services de Swisscom dépend dans une large mesure des infrastructures techniques telles que les réseaux de communication ou les plateformes informatiques. Une interruption majeure des activités représente à la fois un risque financier et un risque de réputation considérables. Cas de force majeure, défaillances humaines, pannes matérielles et logicielles, actes criminels imputables à des tiers (par exemple virus informatiques ou piratage), mais aussi complexité et interdépendance accrues des technologies modernes sont autant de facteurs qui pourraient causer des dommages ou entraîner des interruptions de l'exploitation. Redondances, plans d'urgence, réglementation en matière de suppléance, sites de repli, sélection minutieuse des fournisseurs, notamment, doivent permettre à Swisscom de fournir en tout temps les prestations souhaitées.

Technologies de l'information

Swisscom est en train de passer de la technologie TDM basée sur la commutation de circuits à la technologie IP. Cette évolution doit lui permettre de gagner en rapidité et en efficacité. Les expériences réalisées jusqu'ici avec la technologie IP sont positives. Compte tenu de la complexité de l'architecture informatique existante chez Swisscom, des risques importants accompagnent toutefois les phases de mise en œuvre et d'exploitation. Si de tels risques devaient se réaliser, ils pourraient retarder le lancement de nouveaux services, entraîner des coûts supplémentaires et nuire à la compétitivité de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle cette transformation est suivie de près par la Direction du groupe.

Environnement et santé

Par le passé, un lien a souvent été établi entre le rayonnement électromagnétique (par exemple celui des antennes ou des appareils de communication mobile) et les éventuelles nuisances causées à l'environnement et à la santé. En vertu de l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI), la Suisse applique un principe de précaution. Elle a même fixé, pour les installations des stations de base, des valeurs limites offrant une protection dix fois supérieures à celles en vigueur dans l'Union européenne. Il n'en demeure pas moins que Swisscom se heurte aux réticences de la population et à des conditions difficiles pour construire son réseau, notamment lors du choix de sites d'implantation pour ses antennes de communication mobile. Il se pourrait qu'on assiste à un durcissement des prescriptions en vigueur en matière d'émissions électromagnétiques et des directives juridiques applicables à la construction d'installations de communication mobile. Swisscom devrait alors supporter des coûts supplémentaires pour étendre et exploiter son réseau. Même en l'absence d'un renforcement des prescriptions légales existantes, les inquiétudes de l'opinion publique concernant les nuisances causées à l'environnement et à la santé par le rayonnement électromagnétique pourraient entraver la construction de réseaux non filaires et entraîner une hausse des coûts.

Enfin, le changement climatique recèle, lui aussi, des risques pour Swisscom, car il peut se traduire par des précipitations plus intenses, des températures moyennes plus élevées ou de phénomènes météorologiques extrêmes. Ces phénomènes pourraient mettre en péril les stations de base et les centraux de raccordement et entraver le fonctionnement de l'infrastructure de télécommunication de Swisscom. L'analyse des risques qui découlent des changements climatiques s'appuie principalement sur le rapport officiel de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur les changements climatiques (octobre 2011).



«Au laboratoire, nous avons construit un réseau mobile indépendant. Il nous permet de développer, tester et optimiser pour offrir, aujourd'hui comme demain, le meilleur réseau à nos clients.»

Christian Rüger
ICT System Engineer
IT, Network & Innovation

Gouvernement d'entreprise
et rapport de rémunération

Générer
une croissance
durable grâce
à des possibilités
nouvelles.

+15,7%

Rendement global de l'action
Swisscom en 2014.
Soit 5,1% de plus que que
l'indice des télécoms (+ 10,6%).



Gouvernement d'entreprise

- 96 Principes
- 97 1 Structure du groupe et actionnariat
- 99 2 Structure du capital
- 101 3 Conseil d'administration
- 111 4 Direction du groupe
- 115 5 Rémunération, participations et prêts
- 115 6 Droits de participation des actionnaires
- 117 7 Prise de contrôle et mesures de défense
- 117 8 Organe de révision
- 118 9 Politique d'information

Rapport de rémunération

- 119 1 Principes
- 120 2 Compétences décisionnelles
- 122 3 Rémunération versée au Conseil d'administration
- 125 4 Rémunération versée à la Direction du groupe
- 130 5 Autres indemnités
- 131 Rapport de l'organe de révision

Gouvernement d'entreprise

Le gouvernement d'entreprise fait partie intégrante de la politique d'entreprise de Swisscom. En mettant en œuvre un gouvernement d'entreprise efficace et transparent, Swisscom contribue à créer une valeur durable. Elle respecte notamment les recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse et se conforme aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse.

Principes

Le Conseil d'administration et la Direction du groupe Swisscom privilégient une gestion d'entreprise durable et orientée sur le long terme pour mener à bien leurs activités. Leurs décisions tiennent compte des intérêts légitimes des actionnaires, des clients et des collaborateurs de Swisscom ainsi que d'autres groupes d'intérêts. Dans cet esprit, le Conseil d'administration met en œuvre un gouvernement d'entreprise efficace et transparent, qui se caractérise par une répartition claire des responsabilités et repose sur des normes reconnues. Swisscom respecte notamment

- > les recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse;
- > la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange du 1^{er} septembre 2014, qui constitue aussi la base du présent rapport;
- > les exigences de l'ordonnance du 20 novembre 2013 contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb), qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014;
- > les exigences légales conformément au Code suisse des obligations.

Grâce aux échanges des secteurs spécialisés avec les investisseurs, les conseillers en droit de vote et d'autres parties prenantes le Conseil d'administration est en mesure d'identifier rapidement les nouvelles normes et, le cas échéant, d'adapter le gouvernement d'entreprise aux nouvelles exigences. Les principes et les règles de Swisscom en matière de gouvernement d'entreprise sont inscrits dans ses statuts, dans son Règlement d'organisation et dans les règlements des comités du Conseil d'administration. Une attention particulière est vouée au code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Swisscom s'y engage expressément à faire preuve d'une totale intégrité et à respecter la loi ainsi que toutes les prescriptions internes et externes auxquelles elle est soumise. L'entreprise attend de ses collaborateurs qu'ils assument la responsabilité de leurs actes, qu'ils aient de la considération pour les personnes, pour la société et pour l'environnement, qu'ils suivent les règles en vigueur, qu'ils soient intègres et qu'ils signalent tout manquement au code de conduite. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes», où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

1 Structure du groupe et actionnariat

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Structure opérationnelle du groupe

Maison mère du groupe, Swisscom SA est responsable de la haute direction du groupe Swisscom. Elle est formée des cinq divisions Group Business Steering, Group Strategy & Board Services, Group Communications & Responsibility, Group Human Resources et Group Security. Le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO de Swisscom SA. La direction du Groupe se compose du CEO de Swisscom SA, des responsables des divisions du groupe Group Business Steering (CFO) et Group Human Resources (CPO) ainsi que des responsables des divisions opérationnelles Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise et IT, Network & Innovation. Une réglementation des compétences édictée par le Conseil d'administration de Swisscom SA détermine la conduite financière et stratégique des sociétés du groupe. Ces dernières sont réparties en trois catégories, à savoir stratégiques, importantes et autres. Swisscom (Suisse) SA et la filiale italienne Fastweb S.p.A sont des sociétés stratégiques du groupe. La gestion opérationnelle de Swisscom (Suisse) SA est assurée par la Direction du groupe. Le Conseil d'administration de Swisscom (Suisse) SA est formé du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et d'un autre membre de la Direction du groupe. En ce qui concerne la société «stratégique» Fastweb S.p.A., son Conseil d'administration est constitué du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et d'autres représentants de Swisscom. Il est complété par un membre extérieur. Au sein des sociétés «importantes» du groupe, la fonction de président du Conseil d'administration est exercée par le CEO de Swisscom SA, le CEO d'une société «stratégique» du groupe, le responsable d'une division du groupe ou d'une division opérationnelle ou d'autres personnes désignées par le CEO. Enfin, d'autres représentants de Swisscom sont membres du Conseil d'administration.

 Voir rapport
page 24—25

 Voir rapport
pages 205—206

La structure du groupe est présentée dans le Rapport financier, au chapitre Structure du groupe et organisation. Une liste des sociétés du groupe mentionnant la raison sociale, le siège, le taux de participation et le capital-actions figure dans la note 41 jointe aux comptes consolidés.

Le 1^{er} janvier 2014, les activités opérationnelles de Swisscom IT Services SA ont été intégrées au sein de Swisscom (Suisse) SA. Le rapport, qui s'aligne sur la structure de direction, n'a pas été adapté. Comme en 2013, il s'organise en secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes entreprises», «Wholesale» et «Réseau & Informatique» – regroupés dans Swisscom Suisse – ainsi que «Fastweb», «Autres secteurs opérationnels» et «Group Headquarters». Les «Autres secteurs opérationnels» comprennent principalement Swisscom IT Services et Group Related Businesses tandis que «Group Headquarters» réunit essentiellement les divisions du groupe et la société d'occupation Worklink AG.

Changements à compter de 2015

Réalisée début 2015, la fusion par absorption de Swisscom IT Services SA au sein de Swisscom (Suisse) SA finalise l'intégration sur le plan juridique. A compter de 2015, les rapports sectoriels sont adaptés à la structure de direction et Swisscom IT Services sera rattachée – comme Swisscom Immeubles SA – au secteur «Swisscom Suisse».

1.1.2 Sociétés cotées

Le groupe Swisscom englobe les sociétés cotées en Bourse suivantes:

Swisscom SA

Société de droit suisse ayant son siège à Ittigen (canton de Berne, Suisse), Swisscom SA est cotée au Main Standard de la SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 874251; code ISIN CH0008742519; symbole SCMN). Aux Etats-Unis, le négoce s'effectue de gré à gré (over the counter, OTC) comme programme de niveau 1 (symbole: SCMWY; code ISIN: CH008742519; numéro CUSIP des ADR: 871013108). Le 31 décembre 2014, la capitalisation boursière de Swisscom SA s'élevait à CHF 27 067 millions.

PubliGroupe SA

Swisscom SA a acquis PubliGroupe SA en 2014 à la faveur d'une offre publique d'achat. Le prix de la transaction a été fixé à CHF 474 millions. Société de droit suisse ayant son siège à Lausanne (Suisse), PubliGroupe SA est cotée au Main Standard de la SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 462630; code ISIN CH0004626302; symbole PUBN). Le 31 décembre 2014, la capitalisation boursière de PubliGroupe SA s'élevait à CHF 493 millions. Swisscom SA détient actuellement 98% des actions de PubliGroupe SA. Le 18 septembre 2014, PubliGroupe a demandé l'annulation des actions non présentées à l'offre (squeeze out). Le 1^{er} octobre 2014, elle a présenté à la SIX Exchange Regulation une requête de décotation des actions nominatives, qui a été acceptée par la SIX Swiss Exchange le 22 octobre 2014. La décotation devrait être effective au premier trimestre 2015.

1.2 Publicité des participations d'actionnaires importants

Conformément à l'art. 20 de la loi fédérale sur les Bourses et le commerce des valeurs mobilières, les participations doivent être publiées si une personne ou un groupe soumis à l'obligation de déclarer atteint, dépasse ou descend en dessous des seuils de 3, 5, 10, 15, 20, 25, 33^{1/3}, 50 ou 66^{2/3}% des droits de vote de Swisscom SA.

Au cours de l'exercice sous revue, aucune participation soumise à l'obligation de déclarer n'a été notifiée à Swisscom SA. En conséquence, aucune publicité de participations n'a été communiquée sur la plateforme d'annonce et de publication de l'Instance pour la publicité des participations de la SIX Swiss Exchange. Des informations sur les actionnaires importants figurent dans la note 8 jointe aux comptes annuels de Swisscom SA.

 Voir rapport
page 212

1.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée entre Swisscom SA et d'autres sociétés anonymes.

2 Structure du capital

2.1 Capital

Le 31 décembre 2014, le capital-actions de Swisscom SA s'élevait à CHF 51 801 943. Le capital-actions est divisé en actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1, entièrement libérées.

2.2 Capital autorisé et capital conditionnel en particulier

Il n'existe ni capital-actions conditionnel ni capital-actions autorisé.

2.3 Modifications de capital

Le capital-actions est resté inchangé de 2012 à 2014. Durant cette période, les capitaux propres de Swisscom SA figurant dans les états financiers individuels de droit commercial ont évolué de la manière suivante:

En millions CHF	Capital-actions	Réserves issues d'apports de capital	Résultats accumulés non distribués	Capitaux propres Total
Solde au 1^{er} janvier 2012	52	21	4 462	4 535
Bénéfice net	–	–	1 749	1 749
Dividendes versés	–	–	(1 140)	(1 140)
Solde au 31 décembre 2012	52	21	5 071	5 144
Bénéfice net	–	–	239	239
Dividendes versés	–	–	(1 140)	(1 140)
Solde au 31 décembre 2013	52	21	4 170	4 243
Bénéfice net	–	–	2 472	2 472
Dividendes versés	–	–	(1 140)	(1 140)
Solde au 31 décembre 2014	52	21	5 502	5 575

Les Assemblées générales du 4 avril 2012, du 4 avril 2013 et du 7 avril 2014 ont décidé le versement d'un dividende de CHF 22 par action.

2.4 Actions, bons de participation

Toutes les actions nominatives de Swisscom SA ont une valeur nominale de CHF 1 et donnent droit à une voix chacune. Toutefois, l'actionnaire ne peut exercer son droit de vote que s'il est inscrit au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaire avec droit de vote. Toutes les actions nominatives donnent droit au versement d'un dividende, à l'exception des actions propres détenues par Swisscom. Il n'existe pas de droit préférentiel. Le paragraphe 6 «Droits de participation des actionnaires» fournit des informations détaillées sur la question.

Les actions nominatives de Swisscom SA ne sont pas imprimées mais sont enregistrées comme droits-valeurs à la SIX SIS SA, à l'exception du pourcentage prescrit pour la Confédération Suisse. Les actionnaires peuvent demander en tout temps l'établissement d'une attestation relative aux actions nominatives qui leur appartiennent. Ils ne peuvent cependant pas prétendre à l'impression et à l'émission de titres (actions nominatives sans impression des titres).

Swisscom SA n'a émis aucun bon de participation.

2.5 Bons de jouissance

Swisscom SA n'a émis aucun bon de jouissance.

2.6 Restrictions de transmissibilité et inscriptions des «nominees»

Les actions de Swisscom peuvent être transmises librement et le droit de vote des titres inscrits au registre des actions conformément aux statuts ne fait l'objet d'aucune restriction. Les dispositions statutaires relatives aux actions nominatives liées sont détaillées au paragraphe 6.1 «Restrictions et représentations du droit de vote».

Swisscom a édicté des règles spécifiques pour l'inscription de fiduciaires et de «nominees» au registre des actions. Afin de faciliter le négoce des actions en Bourse, le Conseil d'administration peut, en vertu des statuts, autoriser par un règlement ou par des accords particuliers l'inscription d'actions nominatives avec droit de vote dans une proportion dépassant la limite de 5%. Pour ce faire, les fiduciaires et «nominees» doivent se déclarer comme tels et se soumettre à une autorité de surveillance du marché financier ou bancaire ou, à défaut, offrir la garantie d'agir pour le compte d'une seule personne ou de plusieurs personnes non liées entre elles. En outre, il doit être possible d'identifier, avec nom, adresse et nombre d'actions, les ayants droit économiques qu'ils représentent. Cette disposition des statuts peut être modifiée à la majorité absolue des voix valables exprimées attribuées aux actions. En vertu de cette disposition, le Conseil d'administration a édicté un règlement relatif à l'inscription des fiduciaires et des «nominees» au registre des actions de Swisscom SA. L'inscription de fiduciaires et de «nominees» en tant qu'actionnaires avec droit de vote suppose une demande en ce sens et la conclusion d'un accord spécifiant les restrictions d'inscription et les obligations d'annoncer des fiduciaires et des «nominees». Chaque fiduciaire ou «nominee» s'engage en particulier à demander, dans une proportion respectant la limite de 5%, l'inscription en tant qu'actionnaire avec droit de vote pour un ayant droit économique unique jusqu'à un taux maximal de 0,5% du capital-actions nominatif de Swisscom SA inscrit au registre du commerce.

En 2014, il n'a été consenti aucune exception concernant l'inscription, dans le cadre d'un mandat fiduciaire, d'actions nominatives avec droit de vote dépassant les pourcentages fixés.

2.7 Emprunts convertibles, emprunts obligataires et options

Swisscom n'a aucun emprunt convertible en circulation. Des explications concernant les emprunts obligataires figurent dans la note 26 jointe aux comptes consolidés.

Swisscom n'attribue pas d'options sur les actions nominatives de Swisscom SA à ses collaborateurs. La rémunération en actions de Swisscom SA est décrit dans la note 11 jointe aux comptes consolidés.

3 Conseil d'administration

3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Swisscom SA compte neuf membres. Aucun membre du Conseil d'administration n'assume de fonctions exécutives au sein du groupe Swisscom ou n'en a assumé au cours des trois derniers exercices. Les membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de relations d'affaires essentielles avec Swisscom SA ou le groupe Swisscom. La Confédération Suisse, qui détient la majorité du capital de l'entreprise, est représentée au sein du Conseil d'administration par Hans Werder. La Confédération et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 37 jointe aux comptes consolidés.

Voir rapport
page 202



Le 31 décembre 2014, le Conseil d'administration se compose comme suit:

Nom	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à l'AG	Fin de mandat AG
Hansueli Loosli ^{1,2,3,4,5}	1955	Président	2009	2015
Frank Esser ¹	1958	Membre	2014	2015
Barbara Frei ⁷	1970	Membre	2012	2015
Hugo Gerber ²	1955	Membre, représentant du personnel	2006	2015
Michel Gobet ¹	1954	Membre, représentant du personnel	2003	2015
Torsten G. Kreindl ^{3,6}	1963	Membre	2003	2015
Catherine Mühlemann ¹	1966	Membre	2006	2015
Theophil Schlatter ^{3,8}	1951	Vice-président	2011	2015
Hans Werder ^{2,3,9}	1946	Membre, représentant de la Confédération	2011	2015

¹ Membre du comité Finances.

² Membre du comité Révision.

³ Membre du comité Rémunération (Hansueli Loosli sans droit de vote).

⁴ Membre du Conseil d'administration depuis le 21 avril 2009 et à partir du 1^{er} septembre 2011 président.

⁵ Président comité Nomination (ad hoc).

⁶ Président du comité Finances.

⁷ Présidente comité Rémunération.

⁸ Président du comité Révision.

⁹ Désigné par la Confédération suisse.

3.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres du Conseil d'administration renseignent, ci-après, sur leur formation et leur parcours professionnel. Ils informent également sur les mandats assumés par les membres du Conseil d'administration en dehors du groupe ainsi que sur d'autres activités importantes telles que des fonctions permanentes dans des groupes d'intérêts majeurs.

Conformément aux statuts, aucun membre du Conseil d'administration ne peut détenir plus de trois mandats supplémentaires dans des entreprises cotées en Bourse et dix mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse ou, au total, plus de dix mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre du Conseil d'administration exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Leur nombre est toutefois limité à respectivement dix et sept mandats. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats en dehors du groupe Swisscom. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés dans les statuts (chiffre 8.3). Ceux-ci peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Aucun membre du Conseil d'administration ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)



Hansueli Loosli

Nationalité suisse

Formation: apprentissage de commerce, diplôme fédéral d'expert en finance et controlling

Parcours professionnel: 1982–1985 Mövenpick Produktions AG, Adliswil, controller et directeur adjoint; 1985–1992 Waro AG, Volketswil, dernière fonction: directeur général; 1992–1996 Coop Suisse, Wangen, directeur des achats non alimentaires; 1992–1997 Coop Zurich, Zurich, directeur général; 1997–2000 Coop Suisse, Bâle, président de la direction générale de Coop et de la direction du groupe Coop; janvier 2001–août 2011 Coop Société Coopérative, Bâle, président de la direction

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: président du conseil d'administration de Bell SA, Bâle

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: président du conseil d'administration de Groupe Coop Société Coopérative, Bâle; président du conseil d'administration de Transgourmet Holding SA, Bâle; président du conseil d'administration de Coop Mineraloel SA, Allschwil; membre du conseil consultatif de Deichmann SE, Essen; membre du conseil d'administration de Heinrich Benz AG, Weiach

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du comité et du comité directeur d'économiesuisse

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Frank Esser

Nationalité allemande

Formation: diplôme d'employé de commerce, doctorat en sciences politiques

Parcours professionnel: 1988–2000 Mannesmann Deutschland, à partir de 1996 membre de la direction de Mannesmann Eurokom; 2000–2005 Société Française du Radiotéléphone (SFR), Chief Operating Officer (COO), à partir de 2002 CEO; 2005–2012 Vivendi Group, membre du directoire

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: membre du conseil d'administration d'AVG Technologies N.V., Amsterdam; membre du conseil d'administration de Rentabiliweb Group S.A.S., Bruxelles; membre du conseil d'administration d'InterXion Holding N.V., Amsterdam, depuis juin 2014

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Barbara Frei

Nationalité suisse

Formation: diplôme d'ingénieure machines, EPF; Dr sc. techn., EPF; Master of Business Administration, IMD Lausanne

Parcours professionnel: à partir de 1998 diverses fonctions dirigeantes au sein du groupe ABB, dont notamment: 2008–2010 ABB s.r.o., Prague, Country Manager; 2010–2013 ABB S.p.A., Sesto San Giovanni, Country Manager et Region Manager Mediterranean; depuis novembre 2013 Drives and Control Unit, Managing Director

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration d'ABB Beijing Drive Systems Co. Ltd., Beijing

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Hugo Gerber

Nationalité suisse

Formation: diplôme d'agent commercial de La Poste; diplôme de management IMAKA, Personnel et développement de l'organisation, HES Soleure Suisse du Nord-Ouest

Parcours professionnel: 1986–1990 ChPTT, secrétaire central; 1991–1999 Fédération des syndicats chrétiens du personnel de la Confédération, des administrations publiques et des entreprises suisses de transport (VGCV), secrétaire général; 2000–2003 syndicat Transfair, secrétaire général; 2003–2008 syndicat Transfair, président; depuis 2009 consultant indépendant; de juillet à décembre 2014 Tribunal administratif fédéral, Saint-Gall, directeur suppléant par intérim Human Resources

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de POSCOM Ferien Holding SA, Berne

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: membre du conseil de fondation de la Prévoyance RUAG, Berne

Autres activités importantes: membre du conseil d'administration de Worklink AG, Berne



Michel Gobet

Nationalité suisse

Formation: licence en histoire

Parcours professionnel: Union PTT, secrétaire central et secrétaire général suppléant; depuis 1999 syndicat de la communication syndicom, secrétaire général

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de La Poste Suisse SA, Berne; membre du conseil d'administration de GDZ AG, Zurich; membre de l'administration de la Caisse suisse de voyage (Reka) société coopérative, Berne

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre du World Executive Committee, du European Executive Committee et du European ICTS Steering Committee d'UNI Global Union, Nyon



Torsten G. Kreindl

Nationalité autrichienne

Formation: diplômé d'ingénieur en économie; Dr techn.

Parcours professionnel: Chemie Holding AG; W. L. Gore & Associates Inc.; Booz Allen & Hamilton, membre de la direction Allemagne; 1996–1999 Deutsche Telekom AG, CEO des réseaux câblés à haut débit et CEO de MSG Media Services; 1999–2005 Copan Inc., associé; depuis 2005 Grazia Equity GmbH, Stuttgart (Allemagne), associé

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: Independent Director de Hays plc, Londres

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du Supervisory Board de Pictet, Digital Communications/Pictet Fund Management, Genève; membre du conseil d'administration de Starboard Storage Systems Inc., Boulder, Colorado (Etats-Unis)

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Catherine Mühlemann

Nationalité suisse

Formation: lic. phil. I; diplôme fédéral de conseillère en relations publiques

Parcours professionnel: 1994–1997 télévision suisse alémanique SF DRS, responsable Media Research; 1997–1999 SF1 et SF2, animatrice de programmes; 1999–2001 TV3, directrice des programmes; 2001–2003 MTV Central, directrice; 2003–2005 MTV Central & Emerging Markets, directrice; 2005–2008 MTV Central & Emerging Markets et Viva Media AG (Viacom), directrice; depuis 2008 Andmann Media Holding GmbH, Baar, associée, jusqu'en décembre 2012 propriétaire

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil de surveillance de Messe Berlin GmbH, jusqu'en juin 2014; membre du comité de Suisse Tourisme; membre du conseil de surveillance de Tele Columbus AG, Berlin, depuis septembre 2014

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Theophil Schlatter

Nationalité suisse

Formation: licence en économie, HSG; diplôme d'expert-comptable

Parcours professionnel: 1979–1985 STG Coopers&Lybrand, expert-comptable; 1985–1991 Holcim Management und Beratung AG, controller; 1991–1995 Sihl Papier AG, directeur financier et membre de la direction; 1995–1997 Holcim (Suisse) SA, directeur des finances/de l'administration et membre de la direction; 1997–mars 2011 Holcim Ltd., CFO et membre de la direction

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: président du conseil d'administration de PEKAM AG, Mägenwil; membre du conseil d'administration de Schweizerische Cement-Industrie-Aktiengesellschaft, Rapperswil-Jona

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Hans Werder

Nationalité suisse

Formation: doctorat en sciences sociales; licence en droit

Parcours professionnel: 1987–1996 Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie (TTE) du canton de Berne, secrétaire général; 1996–2010 Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), secrétaire général

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de BLS SA, Berne

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –

3.3 Composition, élection et durée de mandat

Le Conseil d'administration de Swisscom SA, à l'exception du représentant de la Confédération, est élu par l'Assemblée générale. Conformément aux statuts, il inclut entre sept et neuf membres, ce nombre pouvant être augmenté provisoirement. Actuellement, le Conseil d'administration compte neuf membres. L'Assemblée générale élit les membres et le président du Conseil d'administration ainsi que les membres du comité Rémunération pour une durée d'un an. Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Une réélection est possible. Si la fonction de président est vacante ou si le nombre de membres du comité Rémunération devient inférieur au nombre minimal de trois membres, le Conseil d'administration désigne parmi ses membres, jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale suivante, un président ainsi que le ou les membres qui manquent au comité Rémunération. Pour le reste, le Conseil d'administration se constitue lui-même. Pour les membres élus par l'Assemblée générale, la durée de mandat maximale s'élève en général à douze ans au total. Lorsqu'ils atteignent l'âge de 70 ans révolus, les membres quittent le Conseil d'administration à la date de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

En vertu des statuts de Swisscom SA, la Confédération suisse a le droit de déléguer deux représentants au sein du Conseil d'administration de Swisscom SA. Actuellement, Hans Werder en est le seul représentant. La durée de mandat maximale et la limite d'âge du représentant de la Confédération sont définies par le Conseil fédéral. La loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) prévoit que le personnel doit être représenté de manière équitable au sein du Conseil d'administration. Les statuts précisent en outre que le Conseil d'administration doit inclure deux représentants du personnel, fonctions assumées actuellement par Hugo Gerber et Michel Gobet.

3.4 Organisation interne

Le Conseil d'administration siège aussi souvent que la marche des affaires l'exige. Il se réunit sur convocation du président ou, en cas d'empêchement de celui-ci, sur convocation du vice-président. Le CEO et le CFO de Swisscom SA sont régulièrement invités aux séances, dont l'ordre du jour est établi par le président. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander l'inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour. Les membres reçoivent, avant la tenue des séances, les documents leur permettant de préparer les points à l'ordre du jour. Pour veiller à la présentation de rapports appropriés à ses membres, le Conseil d'administration peut inviter à ses séances, en fonction des thèmes traités, des membres de la Direction du groupe, des cadres de Swisscom, des membres de l'organe de révision ainsi que d'autres experts internes et externes à l'entreprise. Lors de chaque séance, le président et le CEO rendent compte au Conseil d'administration de la surveillance d'événements particuliers, de la marche générale des affaires, des principales transactions du groupe et des mesures prises.

Le Conseil d'administration procède à l'examen approfondi de thèmes importants au travers de trois comités permanents et d'un comité ad hoc. Les comités se composent en général de trois à six membres, qui font tous partie d'au moins un comité permanent. Sous réserve de l'élection au comité Rémunération (sans droit de vote), le président est membre de tous les comités permanents, dont la présidence est toutefois assurée par d'autres membres. Les membres rendent compte oralement au Conseil d'administration des réunions tenues par les comités. Tous les administrateurs reçoivent en outre les procès-verbaux des comités Finances et Révision. Les tâches et attributions du Conseil d'administration sont définies dans le Règlement d'organisation, celles des comités permanents dans les Règlements de ces comités. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Le Conseil d'administration et les comités se soumettent à une auto-évaluation, en général une fois par an. Les nouveaux membres sont initiés à leurs tâches de manière ciblée. Le Conseil d'administration encourage les activités de perfectionnement: début 2014, une formation obligatoire d'une journée a été organisée. Chaque trimestre, les membres du Conseil d'administration ont par ailleurs eu la possibilité, lors des «Company Experience Days», de se familiariser avec les défis futurs des divisions du groupe et des divisions opérationnelles. Au cours de l'année, plusieurs membres ont en outre participé à divers exposés et séminaires triés sur le volet. Enfin, le Conseil d'administration prend part, dans la mesure du possible, à la réunion annuelle des cadres de Swisscom.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du Conseil d'administration en 2014.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulation
Total	10	3	1
Durée médiane (en h.)	8:10	0:50	–
Participation:			
Hansueli Loosli, Président	10	3	1
Frank Esser ¹	7	2	1
Barbara Frei	10	3	1
Hugo Gerber	10	3	1
Michel Gobet	10	3	1
Torsten G. Kreindl	10	3	1
Catherine Mühlemann	9	3	1
Richard Roy ²	3	1	–
Theophil Schlatter	10	3	1
Hans Werder	10	3	1

¹ Elu le 7 avril 2014.

² Fin de mandat le 7 avril 2014.

3.5 Comités du Conseil d'administration

Comité Finances

Torsten G. Kreindl est président du comité Finances, dont les autres membres sont Frank Esser, Michel Gobet, Hansueli Loosli et Catherine Mühlemann. Le CEO, le CFO et le responsable Group Strategy & Board Services participent généralement aussi à ses séances. Selon l'ordre du jour, d'autres membres de la Direction du groupe, des membres de la Direction des sociétés stratégiques du groupe ou des responsables de projets sont également présents. Le comité prépare toutes les questions relatives aux transactions à l'intention du Conseil d'administration. En font partie la fondation et la dissolution de sociétés importantes du groupe, l'acquisition et la cession de participations clés ou encore la conclusion et la révocation d'alliances stratégiques. Il se penche aussi sur les investissements et désinvestissements importants à réaliser. Le comité Finances détient la compétence décisionnelle finale en matière d'établissement des règlements et des directives dans le domaine des fusions et acquisitions et du corporate venturing. Ses activités sont décrites en détail dans le règlement du comité Finances, qui peut être consulté sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du comité Finances en 2014.

 Voir sous
www.swisscom.ch/principes

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulation
Total	3	–	–
Durée médiane (en h.)	2:50	–	–
Participation:			
Torsten G. Kreindl, président	3	–	–
Frank Esser ¹	2	–	–
Michel Gobet	3	–	–
Hansueli Loosli	3	–	–
Catherine Mühlemann	3	–	–

¹ Elu le 7 avril 2014.

Comité Révision

Theophil Schlatter, considéré comme un expert dans le domaine des finances, est président du comité Révision, dont les autres membres sont Hugo Gerber, Hansueli Loosli et Hans Werder, représentant de la Confédération. Sont en outre présents aux séances du comité Révision le CEO, le CFO, le Head of Accounting, le Head of Internal Audit ainsi que l'organe de révision externe. Selon l'ordre du jour, d'autres représentants de l'encadrement sont invités. Le comité Révision est outre habilité à convier des tiers indépendants tels que des avocats, des experts-comptables et des conseillers fiscaux. Les membres du comité Révision n'exercent pas de fonction exécutive au sein de Swisscom et n'en ont jamais exercé par le passé. De même, ils n'entretiennent aucune relation d'affaire essentielle ni avec Swisscom SA ni avec le groupe Swisscom. La Confédération et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 37 jointe aux comptes consolidés. La plupart des membres possèdent de solides connaissances dans les domaines de la finance et de la comptabilité.

Le comité, également appelé «Audit Committee», traite tous les thèmes relevant de la gestion financière (comme la comptabilité, le contrôle financier, la planification financière et le financement), de l'assurance (la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et l'audit interne) et de la révision externe. Au sein du Conseil d'administration, il se charge en outre des questions qui requièrent une expertise financière spécifique (p. ex. la politique de distribution). Le comité Révision, qui est ainsi le principal instrument de contrôle du Conseil d'administration, est chargé de la surveillance des fonctions d'assurance à l'échelle du groupe. Il prend position sur des affaires qui relèvent de la compétence décisionnelle du Conseil d'administration et tranche, en dernier ressort, dans celles pour lesquelles il dispose de la compétence nécessaire. Ses activités sont décrites en détail dans le règlement du comité Révision, qui peut être consulté sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

 Voir rapport
page 202

 Voir sous
www.swisscom.ch/principes

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du comité Révision en 2014.

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulation
Total	5	–	–
Durée médiane (en h.)	5:20	–	–
Participation:			
Theophil Schlatter, président	5	–	–
Hugo Gerber	5	–	–
Hansueli Loosli	5	–	–
Richard Roy ¹	1	–	–
Hans Werder	5	–	–

¹ Fin de mandat le 7 avril 2014.

Voir rapport
page 119

Comité Rémunération

Des informations détaillées sur le comité Rémunération figurent dans le rapport de rémunération.

Comité Nomination

Cet organe ad hoc est constitué pour préparer l'élection de nouveaux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe. Sa présidence est confiée au président du Conseil d'administration et sa composition varie de cas en cas. Pour accomplir son travail, le comité se réfère à un profil d'exigences spécifique défini par le Conseil d'administration, auquel il soumet des candidats appropriés. Le Conseil d'administration élit les membres de la Direction du groupe et décide des propositions qui seront soumises à l'Assemblée générale en vue de l'élection des membres du Conseil d'administration. Le comité Nomination n'a pas été réuni au cours de l'exercice 2014.

3.6 Réglementation des compétences

Concernant les attributions intransmissibles et inaliénables du Conseil d'administration de Swisscom SA, la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) renvoie au Code des obligations. Conformément à l'art. 716a CO, il incombe au Conseil d'administration d'exercer en premier lieu la haute direction de la société et la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion.

Le Conseil d'administration nomme et révoque les membres de la Direction du groupe Swisscom SA. Il définit en outre les lignes directrices en matière de stratégie, d'organisation, de planification financière et de comptabilité. Pour ce faire, il tient compte des objectifs que la Confédération se propose d'atteindre en sa qualité d'actionnaire majoritaire de l'entreprise et que le Conseil fédéral lui assigne tous les quatre ans, conformément à la LET.

Se fondant sur la LET, sur les statuts et sur le Règlement d'organisation, le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO. Parallèlement à ses attributions inaliénables définies par la loi, le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur les affaires d'importance cruciale pour le groupe. En font notamment partie les achats et les ventes d'entreprises d'un montant supérieur à CHF 20 millions ou les investissements et désinvestissements d'un montant supérieur à CHF 50 millions. L'annexe 2 du Règlement d'organisation détaille les compétences du Conseil d'administration et celles du CEO (voir organigramme des fonctions dans le Règlement sur l'organisation et les attributions). Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Voir sous
[www.swisscom.ch/
objectifs_2014-2017](http://www.swisscom.ch/objectifs_2014-2017)

Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

3.7 Instruments d'information du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe

Le président du Conseil d'administration et le CEO se rencontrent une ou deux fois par mois afin de discuter de questions essentielles pour Swisscom SA et les sociétés du groupe. De plus, lors de chaque séance ordinaire du Conseil d'administration, le CEO rend compte en détail de la marche générale des affaires, des événements importants et des mesures prises. Le Conseil d'administration reçoit également chaque mois un rapport comportant l'ensemble des chiffres clés du groupe et de tous les secteurs englobant des sociétés importantes du groupe. Il dispose en outre chaque trimestre d'informations détaillées sur la marche des affaires et sur la situation du groupe et des secteurs en termes de patrimoine, de finances, de performance et de risques. Le Conseil d'administration se voit remettre une projection (compte prévisionnel) du compte de profits et pertes, du tableau des flux de trésorerie et de l'état de la situation financière pour l'exercice en cours. Les rapports financiers internes sont établis selon les mêmes principes comptables que les rapports financiers externes. Le reporting englobe également des chiffres clés non financiers, déterminants pour le pilotage et le contrôle. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander à tout moment des informations sur les affaires qui concernent le groupe, à condition qu'aucun devoir de récusation ou qu'aucune obligation de garder le secret ne s'y oppose. Le Conseil d'administration est informé sans délai de tout événement extraordinaire.

Le Conseil d'administration examine chaque année les rapports oraux et écrits relatifs aux fonctions d'assurance que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne du Rapport financier (SCI) et la gestion de la conformité. Le comité Révision étudie quatre fois par an les rapports établis par la gestion des risques, SCI et Internal Audit. En cas d'urgence, le président du comité Révision est averti immédiatement de nouveaux risques importants. De même, il est informé sans délai si l'appréciation des risques relevant du SCI ou de la gestion de la conformité est modifiée sensiblement ou si des violations graves de la conformité (y compris les prescriptions visant à garantir l'établissement d'un rapport financier fiable) sont constatées ou examinées.

3.8 Instruments de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe

Il incombe au Conseil d'administration de mettre en place et de surveiller les fonctions d'assurance à l'échelle du groupe que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et la révision interne (Internal Audit).

3.8.1 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a fixé comme objectif la protection de la valeur de l'entreprise par la mise en œuvre de la gestion des risques dans l'ensemble du groupe. Une culture d'entreprise favorisant une gestion responsable des risques doit contribuer à la réalisation de cet objectif. Swisscom a par conséquent déployé à l'échelle du groupe un système de gestion des risques fondé sur le référentiel COSO II et la norme ISO 31000. Elle veille à l'établissement de rapports complets et adaptés aux échelons hiérarchiques et à l'élaboration d'une documentation adéquate. Pour garantir l'identification, l'évaluation et le traitement précoces des principaux risques, l'unité d'organisation chargée de la gestion des risques travaille en étroite collaboration avec le service du controlling, le service stratégique, différentes fonctions d'assurance et la hiérarchie. Swisscom évalue les risques en fonction de leur probabilité de survenance et de leur incidence quantitative. Elle en assure la gestion selon une stratégie de risque et étudie les répercussions possibles de chaque risque à l'aide des indicateurs clés qui entrent en ligne de compte dans l'établissement du rapport. Swisscom procède à un contrôle et à une mise à jour trimestriels de son profil de risques. Le comité Révision et la Direction du groupe sont informés chaque trimestre des risques importants, de leurs incidences possibles et de l'état des mesures; le Conseil d'administration reçoit ces informations une fois par année. Les facteurs essentiels de risques sont décrits au chapitre Risques du Rapport financier.

3.8.2 Système de contrôle interne du rapport financier

Le système de contrôle interne (SCI) garantit, avec une assurance raisonnable, la fiabilité du rapport financier. Il doit permettre de prévenir, de déceler et de corriger des erreurs significatives dans les comptes consolidés, dans les comptes annuels des sociétés du groupe et dans le rapport de rémunération. Le SCI englobe les éléments constitutifs de l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques liés à la présentation des comptes, les activités de contrôle, la surveillance des contrôles ainsi que l'information et la communication. Internal Audit et une équipe centrale chargée du SCI, rattachée à Group Business Steering, vérifient périodiquement l'existence et l'efficacité du SCI. Si des lacunes importantes sont décelées dans le SCI lors d'une surveillance, elles sont signalées et

complétées par des mesures correctives dans le rapport d'état adressé chaque trimestre au comité Révision et une fois par an au Conseil d'administration. Leur correction à l'aide des mesures citées fait l'objet d'une surveillance centralisée. Le comité Révision évalue le bon fonctionnement du SCI sur la base des rapports périodiques qui lui sont remis.

3.8.3 Compliance Management

Le Conseil d'administration a défini comme objectif la protection du groupe Swisscom, de ses organes et de ses collaborateurs contre les sanctions juridiques, les pertes financières et les atteintes à la réputation, protection qui est garantie par le principe de la conformité appliqué à l'échelle du groupe, une culture d'entreprise qui incite au respect des prescriptions doit contribuer à atteindre l'objectif fixé. A cette fin, Swisscom a mis en œuvre un système central de gestion de la conformité reposant sur le référentiel COSO II et la norme IDW PS 980 (principes du contrôle approprié des systèmes du Compliance Management, 2011). Dans ce contexte, Group Compliance identifie chaque année, en fonction des risques, les domaines juridiques qu'il convient de surveiller au moyen du système central. Les activités des sociétés du groupe relatives à ces domaines juridiques sont vérifiées périodiquement de manière proactive afin de déceler suffisamment tôt les risques et de définir les mesures nécessaires. Les mesures élaborées sont communiquées aux collaborateurs concernés et leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance. Une fois par an, Group Compliance vérifie l'adéquation et l'efficacité du système. Dans le secteur Health (curabill) de Swisscom Suisse SA et dans le domaine du décompte des services à valeur ajoutée, des auditeurs externes effectuent un contrôle annuel portant sur les mesures prises (intermédiation financière). Group Compliance renseigne trimestriellement la gestion des risques sur les principaux risques constatés et établit un rapport annuel sur l'activité et l'évaluation des risques à l'intention du comité Révision et du Conseil d'administration. Si des changements importants se produisent concernant l'évaluation des risques ou si des manquements graves sont constatés, le président du comité Révision en est immédiatement informé.

3.8.4 Révision interne

La révision interne est assurée par l'unité Internal Audit, qui assiste le Conseil d'administration de Swisscom SA et le comité Révision dans l'accomplissement des obligations de surveillance et de contrôle légales et réglementaires. Internal Audit soutient en outre la direction en lui signalant les possibilités d'amélioration des processus d'entreprise, documente les résultats des révisions et surveille la mise en œuvre des mesures.

L'unité est chargée, à l'échelle du groupe, de la planification et de la réalisation d'audits conformément aux directives de la profession. Ce faisant, elle vérifie et évalue avec objectivité le caractère approprié, l'efficacité et l'efficacités des systèmes de gestion et de gouvernement des processus opérationnels en premier lieu, ainsi que des fonctions d'assurance que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne et la gestion de la conformité dans toutes les unités d'organisation du groupe Swisscom.

L'unité Internal Audit jouit d'une très grande indépendance car elle est directement subordonnée au président du Conseil d'administration sur le plan organisationnel et rapporte au comité Révision. Lorsqu'il se réunit en séance, le comité Révision est informé au moins une fois par trimestre des résultats des audits et de l'état d'avancement des mesures prévues. Parallèlement aux rapports ordinaires, Internal Audit fait part de toutes les irrégularités portées à sa connaissance.

Internal Audit privilégie une collaboration étroite et l'échange d'informations avec l'organe de révision externe, qui bénéficie d'un accès illimité à ses rapports et documents d'audit. La planification des audits a lieu en étroite concertation avec l'organe de révision externe. S'appuyant sur une analyse des risques, Internal Audit établit chaque année le plan de révision stratégique intégré, qui inclut sous une forme coordonnée le plan annuel des organes de révision interne et externe, puis le présente au comité Révision pour approbation. Indépendamment de ces contrôles, le comité Révision peut demander la réalisation de contrôles spéciaux, déclenchés suite à des informations communiquées sur la plateforme de «whistleblowing» exploitée par Internal Audit. Cette procédure de notification approuvée par le comité Révision garantit la réception et le traitement confidentiels des irrégularités, signalées sous le couvert de l'anonymat, concernant l'information financière externe, le Rapport financier et les fonctions d'assurance. Le président du Conseil d'administration et le président du comité Révision sont informés de toutes les irrégularités signalées; un rapport est établi au moins une fois par an à l'intention du comité Révision.

4 Direction du groupe

4.1 Membres de la Direction du groupe

Conformément aux statuts, la Direction du groupe se compose d'un ou de plusieurs membres, qui ne peuvent pas être simultanément membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. Il n'est permis de déroger à cette règle que dans des cas exceptionnels et pour une durée limitée. Par conséquent, le Conseil d'administration a délégué au CEO l'intégralité de la gestion des affaires de Swisscom SA. Le CEO est habilité à déléguer ses pouvoirs à des postes subordonnés, en premier lieu aux autres membres de la Direction du groupe. Le Conseil d'administration nomme les membres de la Direction du groupe, qui est formée du CEO Swisscom SA, des responsables des divisions du groupe Group Business Steering et Group Human Resources ainsi que des responsables des divisions opérationnelles Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise et IT, Network & Innovation.

Voir rapport
page 24–25



Le tableau ci-après présente la composition de la Direction du groupe au 31 décembre 2014. Andreas König, ancien responsable Clientèle entreprise, a quitté la Direction du groupe fin mars 2014.

Nom	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction
Urs Schaeppi ¹	1960	CEO Swisscom SA	Novembre 2013
Mario Rossi ²	1960	CFO Swisscom SA	Janvier 2013
Hans C. Werner	1960	CPO Swisscom SA	Septembre 2011
Marc Werner	1967	Responsable de la Division opérationnelle Clients privés	Janvier 2014
Roger Wüthrich-Hasenböhler ³	1961	Responsable de la Division opérationnelle Petites et moyennes entreprises	Janvier 2014
Christian Petit ⁴	1963	Responsable de la Division opérationnelle Clientèle Entreprise	Avril 2014
Heinz Herren ⁴	1962	Responsable de la Division opérationnelle IT, Network & Innovation	Janvier 2014

¹ Membre de la Direction du groupe dès 2006, de juillet à novembre 2103 CEO ad interim.

² CFO Swisscom SA dès mars 2006 jusqu'à décembre 2007 et membre de la Direction du groupe.

³ Dès janvier 2011 jusqu'à décembre 2012 membre de la Direction du groupe.

⁴ Membre de la Direction du groupe dès août 2007 jusqu'à décembre 2012.

4.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres de la Direction du groupe renseignent, ci-après, sur leur formation et leur parcours professionnel. Ils informent également sur les mandats exercés par chaque membre de la Direction en dehors du groupe ainsi que sur les activités importantes et les fonctions permanentes dans des groupes d'intérêts majeurs. Conformément aux statuts, aucun membre de la Direction du groupe ne peut détenir plus d'un mandat supplémentaire dans une entreprise cotée en Bourse et deux mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse ou, au total, plus de deux mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre de la Direction du groupe exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Leur nombre est toutefois limité à respectivement dix et sept mandats. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats en dehors du groupe Swisscom. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés dans les statuts (chiffre 8.3). Ceux-ci peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Aucun membre de la Direction du groupe ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)



Urs Schaeppi

Nationalité suisse

Formation: diplôme d'ingénieur EPF, licence en économie, HSG

Parcours professionnel: 1994–1998 Fabrique de papier de Biberist, responsable d'exploitation; 1998–2006 Swisscom Mobile, responsable Commercial Business et membre de la Direction du groupe; 2006–2007 Swisscom Solutions SA, CEO; 2007–août 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Grandes entreprises; janvier–décembre 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable; 23 juillet–6 novembre 2013 Swisscom SA, CEO par intérim; depuis le 7 novembre 2013 CEO Depuis mars 2006 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du comité directeur de l'Association Suisse des Télécommunications (asut), Berne; membre de l'Advisory Board de la Venture Foundation, Windisch, depuis mai 2014; membre du Foundation Board, IMD International Institute for Management Development, Lausanne, depuis janvier 2015

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre du conseil d'administration de la Swiss-American Chamber of Commerce, Zurich, depuis juin 2014; membre du directoire de Fibreoptique Suisse, Berne, depuis juin 2014



Mario Rossi

Nationalité suisse

Formation: apprentissage de commerce; diplôme d'expert-comptable

Parcours professionnel: 1998–2002 Swisscom SA, responsable du controlling; 2002–2006 Swisscom Fixnet SA, Chief Financial Officer (CFO); 2006–2007 Swisscom SA, CFO et membre de la Direction du groupe; 2007–2009 Fastweb S.p.A., CFO; 2009–2012 Swisscom (Suisse) SA, CFO; depuis janvier 2013 Swisscom SA, CFO Depuis janvier 2013 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: vice-président du Conseil de fondation de comPlan, Baden, jusqu'en décembre 2014; président du conseil de fondation de comPlan, Baden, depuis janvier 2015

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre de la commission des sanctions de SIX Swiss Exchange SA, Zurich



Hans C. Werner

Nationalité suisse

Formation: diplôme en économie d'entreprise, doctorat en économie

Parcours professionnel: 1997–1999 Ecole cantonale Büelrain, Winterthour, recteur; 1999–2000 Swiss Re, responsable Technical Training and Business Training; 2001 Swiss Re, responsable de la division opérationnelle Reinsurance & Risk; 2002–2003 Swiss Re, responsable HR Corporate Centre and HR Shared Services; 2003–2007 Swiss Re, responsable Global Human Resources; 2007–2009 Schindler Aufzüge AG, responsable des ressources humaines et de la formation; 2010–2011 Europe North and East Schindler, vice-président HR; depuis septembre 2011 Swisscom SA, Chief Personnel Officer (CPO)

Depuis septembre 2011 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du comité de l'Union patronale suisse, Zurich; membre du Conseil de fondation de comPlan, Baden

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre de l'Advisory Board de l'international institute of management in technology (iimt) de l'université de Fribourg



Marc Werner

Nationalités suisse et française

Formation: apprentissage technique avec maturité professionnelle, diplôme fédéral de chef de marketing; Senior Management Programm (Université de Saint-Gall); Senior Executive Programme (London Business School)

Parcours professionnel: 1997–2000 Minolta (Schweiz) AG, responsable marketing et ventes, membre de la direction; 2000–2004 Bluewin SA, responsable marketing et ventes, membre de la direction; 2005–2007 Swisscom Fixnet SA, responsable marketing et ventes Clients privés; 2008–2011 Swisscom (Suisse) SA, responsable marketing et ventes Clients privés, suppléant du responsable Clients privés; 2012–2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable Customer Service Clients privés, suppléant du responsable Clients privés; depuis septembre 2013 Swisscom, responsable de la division opérationnelle Clients privés

Depuis janvier 2014 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de Net-Metrix SA, Zurich; membre du comité directeur de simsa – Swiss Internet Industry Association, Zurich

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre du comité directeur de l'International Advertising Association (IAA) Swiss Chapter, Zurich, jusqu'en avril 2014; membre du comité de la fédération PS Publicité Suisse, Zurich, depuis mai 2014



Roger Wüthrich-Hasenböhler

Nationalité suisse

Formation: diplôme d'ingénieur électricien ETS, Executive MBA, HSG

Parcours professionnel: 1997–1999 Swisscom SA, Network Services, responsable de la succursale de Zurich; 1999–2000 Swisscom SA, Marketing & Sales, Sales Director Zurich SME; 2000–2005 Swisscom Mobile SA, responsable de la vente aux clients commerciaux; 2006–2007 Swisscom Solutions SA, responsable marketing et vente; 2008–2010 Swisscom (Suisse) SA, responsable marketing et vente Grands clients de Swisscom, directeur Webcall GmbH; 2011–2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Petites et moyennes entreprises; 2011–2012 Swisscom, membre de la Direction du groupe; depuis janvier 2014 Swisscom, responsable de la division opérationnelle Petites et moyennes entreprises

Depuis janvier 2014 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen am Ricken, Eschenbach

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du conseil d'administration de la coopérative basecamp4hightech (bc4ht), Berne

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Christian Petit

Nationalité française

Formation: MBA ESSEC, Cergy-Pontoise

Parcours professionnel: 1993–1999 debitel France; 2000–2003 Swisscom Mobile SA, responsable Operations; 2003–2006 Swisscom Mobile, responsable Product Marketing; 2006–juin 2007 Hospitality Services Plus SA, CEO; août 2007–décembre 2012 Swisscom, membre de la Direction du groupe; août 2007–août 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Clients privés; septembre 2013–décembre 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Grandes entreprises; janvier–mars 2014 Swisscom (Suisse) SA, responsable Enterprise Solution Center; depuis avril 2014 Swisscom, responsable de la division opérationnelle Clientèle entreprise

Depuis avril 2014 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du conseil de fondation de la fondation IT-Formation professionnelle Suisse, Berne

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Heinz Herren

Nationalité suisse

Formation: diplôme d'ingénieur électricien ETS

Parcours professionnel: 1994–2000 3Com Corporation; 2000 Inalp Networks Inc.; 2001–2005 Swisscom Fixnet SA, responsable marketing Wholesale; 2005–2007 Swisscom Fixnet SA, responsable de la division opérationnelle Petites et moyennes entreprises; 2007–2010 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Petites et moyennes entreprises; 2011–2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable Réseau & Informatique; août 2007–décembre 2012 Swisscom, membre de la Direction du groupe; depuis janvier 2014 Swisscom, responsable de la division opérationnelle IT, Network & Innovation

Depuis janvier 2014 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du conseil d'administration de Belgacom International Carrier Services S.A., Bruxelles

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –

4.3 Contrats de management

Ni Swisscom SA ni les sociétés du groupe intégrées dans le périmètre de consolidation n'ont conclu de contrats de management avec des tiers.

5 Rémunération, participations et prêts

Toutes les informations pertinentes sur les rémunérations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe Swisscom SA figurent dans un rapport de rémunération séparé.

Voir rapport
page 119

6 Droits de participation des actionnaires

6.1 Restrictions et représentations du droit de vote

Chaque action nominative donne droit à une voix. Le droit de vote ne peut toutefois être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, celui-ci obtiendrait au final plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne ses actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. La restriction du droit de vote vaut également en cas d'acquisition d'actions nominatives par l'exercice de droits de souscription préférentiels, de droits d'option ou de droits de conversion. Une clause de groupe s'applique au calcul de la limite de pourcentage.

La restriction des droits de vote de 5% ne vaut pas pour la Confédération qui, conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Par ailleurs, le Conseil d'administration peut, à titre exceptionnel, reconnaître un acquéreur possédant plus de 5% de toutes les actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, notamment lorsque:

- > l'acquisition d'actions résulte d'une fusion ou d'un regroupement d'entreprises;
- > l'acquisition d'actions résulte d'un apport en nature ou de l'échange d'actions;
- > il s'agit d'établir, par une participation, une collaboration durable ou une alliance stratégique.

Outre la limite de pourcentage du droit de vote, le Conseil d'administration peut refuser la reconnaissance et l'inscription comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote si, malgré la demande de la société, l'acquéreur ne déclare pas expressément avoir acquis les actions ou le droit d'usufruit les grevant en son propre nom et pour son propre compte. S'il omet de faire cette déclaration, l'acquéreur des actions est inscrit comme actionnaire sans droit de vote.

De plus, le Conseil d'administration peut, après audition de la personne concernée, radier du registre des actions l'inscription comme actionnaire avec droit de vote s'il s'avère que celle-ci repose sur de fausses indications données par l'acquéreur, et inscrire ce dernier comme actionnaire sans droit de vote. L'acquéreur doit en être informé immédiatement.

Les restrictions du droit de vote prévues dans les statuts peuvent être levées par une décision de l'Assemblée générale prise à la majorité absolue des voix valables exprimées.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration n'a reconnu aucun acquéreur détenant plus de 5% d'actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, n'a refusé aucune demande de reconnaissance ou d'inscription et n'a radié aucun actionnaire avec droit de vote du registre des actions en raison de fausses indications.

6.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale de Swisscom SA prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix valables exprimées. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées. En complément des quorums particuliers prévus par le Code des obligations, les statuts spécifient que la majorité des deux tiers des voix attribuées aux actions représentées est nécessaire pour:

- > introduire des restrictions du droit de vote;
- > convertir des actions nominatives en actions au porteur et inversement;
- > apporter des modifications à la disposition des statuts relative aux quorums particuliers.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale au moins 20 jours avant la date de la réunion par annonce dans la Feuille officielle suisse du commerce. La convocation peut aussi s'effectuer au moyen de lettres, recommandées ou non, envoyées à tous les titulaires d'actions nominatives.

6.4 Inscription d'un objet à l'ordre du jour

Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'au moins CHF 40 000 peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La requête doit être adressée par écrit au Conseil d'administration au moins 45 jours avant la tenue de l'Assemblée générale et doit indiquer l'objet à porter à l'ordre du jour et la proposition.

6.5 Représentations à l'Assemblée générale

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire avec droit de vote ou par le représentant indépendant élu par l'Assemblée générale. Les sociétés de personnes et les personnes morales peuvent se faire représenter par des personnes ayant droit de signature, et les mineurs ainsi que les personnes sous tutelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, même si ces représentants ne sont pas actionnaires. La procuration doit être donnée par écrit. L'actionnaire qui a ouvert un compte sur la plateforme Internet Sherpany peut mandater le représentant indépendant et lui transmettre ses instructions également par le biais de cette plateforme. Les actionnaires qui se font représenter peuvent donner des instructions relatives à chaque point porté à l'ordre du jour ainsi qu'aux objets et propositions ne figurant pas à l'ordre du jour, et indiquer s'ils votent pour ou contre une proposition ou s'ils s'abstiennent de voter. Le représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires. A défaut d'instructions données par les actionnaires, il s'abstient de voter. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées (chiffre 5.7.4 des statuts).

Les statuts ne contiennent aucun règlement divergeant de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) en ce qui concerne l'élection du représentant indépendant, aucun règlement statutaire relatif à la remise d'instructions au représentant indépendant et aucune règle statutaire portant sur la participation à l'Assemblée générale par voie électronique.

6.6 Inscriptions au registre des actions

Toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote confèrent le droit de vote lors de l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration fixe la date déterminante, qui précède de quelques jours la tenue de l'Assemblée générale. Pour l'exercice 2013, le registre des actions – à l'instar des exercices précédents – n'a pas été fermé avant l'Assemblée générale du 7 avril 2014. Ont alors eu le droit de vote toutes les personnes inscrites au registre des actions avec droit de vote le 2 avril 2014 à 16 heures.

7 Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Cette obligation figure également dans les statuts. L'obligation d'établir une offre d'achat au sens de la loi sur les Bourses n'existe pas puisqu'elle entraînerait en contradiction avec la LET.

7.2 Clauses de prise de contrôle

Des informations détaillées sur les clauses de prise de contrôle figurent dans le rapport de rémunération.

Voir rapport
page 119

8 Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'organe de révision est élu chaque année par l'Assemblée générale. Depuis le 1^{er} janvier 2004, KPMG SA, Muri bei Bern, est chargée d'exercer le mandat de révision de Swisscom SA et des sociétés du groupe, à l'exception de la filiale italienne Fastweb qui est auditée par PricewaterhouseCoopers S.p.A. Le réviseur de KPMG SA responsable du mandat de révision est Rolf Hauenstein (depuis 2011).

8.2 Honoraires de révision

Les honoraires versés à KPMG SA pour les activités de révision (audit) en 2014 ont atteint CHF 3 149 milles (exercice précédent: CHF 3 315 milles). Les honoraires versés pour des services supplémentaires connexes en matière d'audit (Audit-related Services) se sont montés à CHF 548 milles (exercice précédent: CHF 675 milles). En sa qualité d'organe de révision de Fastweb S.p.A, PricewaterhouseCoopers S.p.A a perçu des honoraires à hauteur de CHF 785 milles (exercice précédent: CHF 881 milles) pour les activités de révision (audit) réalisées et un montant de CHF 133 milles (exercice précédent: CHF 228 milles) pour des services supplémentaires connexes en matière d'audit destinés à Fastweb.

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de KPMG SA versés pour des prestations ne relevant pas de l'audit (other services) se sont élevés à CHF 635 milles (exercice précédent: CHF 583 milles). Ils concernent principalement des prestations de conseil liées à des projets de reprise d'entreprise et des mandats de conseil en matière fiscale.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle dans le domaine de la révision

Sur mandat du Conseil d'administration, le comité Révision contrôle l'indépendance de l'organe de révision et son agrément en tant qu'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'Etat, et vérifie la prestation des réviseurs. Il soumet au Conseil d'administration des propositions concernant l'élection et l'éventuelle révocation de l'organe de révision par l'Assemblée générale. De plus, il garantit le respect du principe légal de rotation s'appliquant au réviseur responsable. Le comité Révision entérine le plan de révision stratégique intégré, qui englobe le plan de révision annuel des organes de révision interne et externe. Il approuve en outre chaque année les honoraires versés pour les prestations de révision du groupe et des sociétés du groupe. Le comité Révision a défini

dans un règlement les principes (liste des prestations non autorisées incluse) applicables aux mandats de prestations supplémentaires. Afin de garantir l'indépendance, il incombe au comité Révision (pour les honoraires supérieurs à CHF 300 000) ou au CFO de la société du groupe locale d'autoriser les mandats de prestations supplémentaires. Le comité Révision requiert du CFO et de l'organe de révision des informations respectivement trimestrielles et annuelles sur les mandats en cours de l'organe de révision, répartis par services d'audit, services connexes en matière d'audit et services ne relevant pas de l'audit. L'organe de révision, représenté par le réviseur responsable et son suppléant, participe généralement à toutes les séances du comité Révision. Il informe en détail le comité de l'avancement de ses travaux et des résultats obtenus, en particulier pour ce qui est de l'audit des états financiers. Il remet en outre un rapport écrit au Conseil d'administration et au comité Révision portant sur la réalisation et le résultat de l'audit des états financiers, ainsi que sur les constatations ayant trait à l'information financière et au système de contrôle interne. Enfin, le président du comité veille à un échange étroit d'informations avec le réviseur responsable de l'organe de révision en dehors des séances du comité Révision, et remet régulièrement un rapport d'activité au Conseil d'administration.

9 Politique d'information

Swisscom privilégie une politique d'information ouverte et active vis-à-vis du public et des marchés financiers. Chaque trimestre, elle publie des informations financières globales, cohérentes et transparentes.

En cours d'année, des représentants de Swisscom organisent périodiquement des rencontres avec les investisseurs, présentent les résultats financiers à l'occasion de réunions d'analystes et de roadshows, participent à différentes conférences à l'intention des analystes financiers et des investisseurs, et informent régulièrement les actionnaires sur la marche des affaires par le biais de communiqués de presse. Les responsables d'Investor Relations peuvent être contactés via Internet, par e-mail, par téléphone ou par courrier. Les données de contact figurent dans l'impressum.

 Voir rapport
page 231

9.1 Les résultats pour l'exercice 2015 sont publiés selon le calendrier suivant:

- > Rapport intermédiaire: 6 mai 2015
- > Rapport intermédiaire: 19 août 2015
- > Rapport intermédiaire: 5 novembre 2015
- > Rapport annuel: février 2016

9.2 L'Assemblée générale a lieu à la date suivante:

- > 8 avril 2015 au Hallenstadion, Zurich Oerlikon

Les rapports financiers intermédiaires et le rapport annuel avec les états financiers peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom, à la rubrique Investor Relations, ou peuvent être commandés directement auprès de Swisscom. Dans cette même rubrique figurent en outre l'ensemble des communiqués de presse et des présentations ainsi que le calendrier financier actuel de Swisscom. Des liens «push» et «pull» permettant de diffuser des informations ad hoc sont également disponibles sur le site web de Swisscom.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 avril 2014 et son enregistrement sous la forme de webcast peuvent être consultés sur ce même site.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
financialreports](http://www.swisscom.ch/financialreports)

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
adhoc](http://www.swisscom.ch/adhoc)

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
assembleegenerale](http://www.swisscom.ch/assembleegenerale)

Rapport de rémunération

La rémunération versée au Conseil d'administration et à la Direction du groupe dépend de la réalisation de bénéfices durables. Elle représente ainsi une incitation à contribuer au succès de l'entreprise sur le long terme et à créer une valeur ajoutée pour les actionnaires.

1 Principes

Le rapport de rémunération détaille les compétences décisionnelles et présente les principes et éléments sur lesquels se fonde la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe (Direction, selon le chiffre 4 des statuts) de Swisscom SA. Il contient des informations sur les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe ainsi que sur les participations de ces derniers dans Swisscom SA. Le rapport de rémunération se réfère aux chiffres 3.5 et 5 de l'annexe à la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange et aux art. 13 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb). Swisscom respecte les dispositions de l'ORAb. L'Assemblée générale a approuvé la modification des statuts le 7 avril 2014. Swisscom suit également les recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse.

Les principes internes appliqués par le groupe sont définis avant tout dans les statuts, dans le Règlement d'organisation et dans le Règlement pour le comité Rémunération. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes», où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

Le rapport de rémunération sera soumis à l'Assemblée générale du 8 avril 2015 pour un vote consultatif.

Toutes les rémunérations versées en 2014 ont été délimitées dans la période ad hoc, conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS, accrual basis).

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

2 Compétences décisionnelles

2.1 Répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve les montants globaux maximaux destinés à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice suivant. Les détails de la réglementation ainsi que la procédure suivie en cas de rejet de la proposition par l'Assemblée générale sont précisés dans les statuts (chiffres 5.7.7 et 5.7.8 des statuts). Les statuts définissent également les conditions et le montant complémentaire maximal qui peut être versé à un membre de la Direction du groupe nouvellement nommé au cours d'une période pour laquelle l'Assemblée générale a déjà approuvé l'enveloppe de rémunération (chiffre 7.2.2 des statuts).

Le Conseil d'administration approuve notamment la politique du personnel et la politique de rémunération appliquées au sein du groupe ainsi que les conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe. Il fixe la rémunération des membres du Conseil d'administration et du CEO (Chief Executive Officer) ainsi que la rémunération globale de la Direction du groupe. Pour la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe en 2016, le Conseil d'administration devra tenir compte, pour la première fois, du montant global maximal de rémunération approuvé par l'Assemblée générale en 2015.

Le comité Rémunération traite toutes les affaires du Conseil d'administration liées à la rémunération, lui soumet des propositions et a la compétence de fixer la rémunération des membres de la Direction du groupe (à l'exception du CEO) dans les limites du montant global approuvé. Le CEO et les autres membres de la Direction du groupe n'ont pas le droit de participer aux séances durant lesquelles leur rémunération est discutée ou décidée.

Les compétences décisionnelles de chacun sont fixées dans les statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement pour le comité Rémunération, documents qui peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Le tableau ci-après présente un aperçu de la répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Objet	Comité Rémunération	Conseil d'administration	Assemblée générale
Montants globaux maximaux de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	V ¹	A ²	G ³
Montant complémentaire destiné à la rémunération des membres de la Direction nouvellement nommés	V	A	G
Principes des plans du résultat et de participation	V	A	G
Politique du personnel et politique de rémunération	V	G ⁴	–
Principes des prestations de prévoyance et cotisations sociales	V	G	–
Concept de rémunération du Conseil d'administration	V	G ⁴	–
Plans du résultat et de participation du groupe	V	G ⁴	–
Conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe	V	G ⁴	–
Détermination des objectifs pour la part variable liée au résultat	V	G ⁴	–
Rémunération du Conseil d'administration	V	G ⁵	–
Rémunération du CEO Swisscom SA	V	G ⁵	–
Rémunération globale de la Direction du groupe	V	G ⁵	–
Rémunération individuelle des membres de la Direction du groupe (sans le CEO)	G ^{5,6}	–	–

¹ V signifie préparation et proposition au Conseil d'administration.

² A signifie proposition à l'Assemblée générale

³ G signifie autorisation.

⁴ Dans le cadre des statuts.

⁵ Dans le cadre du montant maximal fixé par l'Assemblée générale.

⁶ Dans le cadre de la rémunération totale fixée par le Conseil d'administration.

2.2 Election, composition et méthode de travail du comité Rémunération

Le comité Rémunération est composé de trois à six membres, qui sont élus chaque année par l'Assemblée générale. Si le nombre de ses membres devient inférieur à trois, le Conseil d'administration nomme, en son sein, le ou les membres qui manquent pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Le Conseil d'administration désigne le président du comité qui, pour le reste, se constitue lui-même. Si l'Assemblée générale élit le président au comité Rémunération, il n'a alors pas de droit de vote. De plus, il ne participe pas aux réunions lors desquelles sa rémunération est discutée ou décidée. Le CEO et le CPO (Chief Personnel Officer) assistent aux séances à titre consultatif, mais ils n'y sont pas admis lorsque les points à l'ordre du jour regardent exclusivement le Conseil d'administration ou les touchent directement. D'autres membres du Conseil d'administration, des membres de l'organe de révision ou des spécialistes peuvent être amenés à prendre part aux séances en disposant d'une voix consultative. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé. Le président rend compte oralement des activités menées par le comité lors de la séance suivante du Conseil d'administration.

Des informations détaillées figurent dans les statuts (chiffre 6.5 des statuts), dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement pour le comité Rémunération. Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Le tableau ci-après présente la composition du comité, un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire en 2014. Les membres du comité Rémunération n'exercent pas de fonction exécutive au sein de Swisscom et n'ont jamais exercé de telle fonction par le passé. De même, ils n'entretiennent aucune relation d'affaire essentielle ni avec Swisscom SA ni avec le groupe Swisscom. La Confédération Suisse et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 37 jointe aux comptes consolidés.

Voir sous
www.swisscom.ch/
principes

Voir rapport
Page202

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulation
Total	3	–	–
Durée médiane (en h.)	1:50	–	–
Participation:			
Richard Roy, président ¹	1	–	–
Barbara Frei, présidente ²	3	–	–
Torsten G. Kreindl	3	–	–
Theophil Schlatter	3	–	–
Hans Werder ³	3	–	–
Hansueli Loosli ⁴	3	–	–

¹ Fin de mandat le 7 avril 2014.

² Dès le 1^{er} janvier 2014 membre du comité Rémunération, à partir du 7 avril 2014 présidente.

³ Représentant de la Confédération.

⁴ Participation sans droit de vote.

3 Rémunération versée au Conseil d'administration

3.1. Principes

Le concept de rémunération appliqué aux membres du Conseil d'administration doit permettre d'attirer et de retenir des personnalités expérimentées et motivées, disposées à assumer une fonction au sein de cet organe. Il vise en outre à faire concorder les intérêts des membres du Conseil d'administration avec ceux des actionnaires. La rémunération, qui tient compte de la responsabilité et des activités exercées par les membres du Conseil d'administration, est conforme à la rémunération attribuée sur le marché pour des fonctions comparables. Les principes relatifs à la rémunération du Conseil d'administration et à l'octroi de titres de participation figurent dans les statuts (chiffres 6.4 et 8.1 des statuts). Ce document peut être consulté sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

La rémunération se compose d'honoraires liés à la fonction, de jetons de présence ainsi que de prestations de prévoyance et d'éventuelles prestations supplémentaires. Aucune part variable liée au résultat n'est versée. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de percevoir une part de leurs honoraires sous forme d'actions et de respecter les exigences relatives à la détention d'un portefeuille minimal d'actions. Ils sont ainsi directement intéressés à l'évolution de la valeur financière de l'action Swisscom. La pertinence de la rémunération est vérifiée chaque année en décembre pour l'année suivante. En décembre 2013, le Conseil d'administration a décidé de ne pas modifier la rémunération versée pour l'exercice 2014. Le Conseil d'administration a évalué l'adéquation de la rémunération dans le cadre d'une décision d'appréciation, en s'appuyant sur une étude librement accessible au public publiée en 2012 par ethos. Cette étude présente la rémunération pour 2011 des cadres dirigeants des 100 plus grandes entreprises de Suisse cotées en Bourse.

3.2 Éléments de la rémunération

Honoraires liés à la fonction

Les honoraires des membres du Conseil d'administration se composent d'honoraires de base et de suppléments de fonction visant à rétribuer les fonctions exercées. Les honoraires de base s'élèvent à CHF 120 000 nets, sans les cotisations versées aux assurances sociales, pour tous les administrateurs. Les suppléments de fonction se montent à CHF 265 000 nets pour le président, à CHF 20 000 nets chacun pour le vice-président et les présidents des comités Finances et Rémunération, à CHF 50 000 nets pour le président du comité Révision et à CHF 40 000 nets pour le représentant de la Confédération. Les membres des comités permanents perçoivent en outre chacun CHF 10 000 nets. Aucun supplément de fonction n'est versé aux membres des comités ad hoc.

Dans le cadre du «Management Incentive Plan», les membres du Conseil d'administration sont tenus d'accepter le versement en actions de 25% de leurs honoraires, Swisscom relevant de 50% le montant à investir en actions. La rémunération (hors jetons de présence, prestations de prévoyance et prestations supplémentaires) est donc perçue pour deux tiers en espèces et pour un tiers en actions. Le montant de l'obligation de souscrire des actions peut varier pour les membres qui font leur entrée, partent, reprennent ou remettent leur fonction au cours de l'exercice. Les actions sont remises à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres, et sont assorties d'une période de blocage de trois ans. Les actions, remises en avril de l'exercice pour l'exercice sous revue, sont calculées à leur valeur de marché le jour de l'attribution. La rémunération en actions attribuée est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. De plus amples informations sur le Management Incentive Plan figurent dans la note 11 jointe aux comptes consolidés. En avril 2014, les membres du Conseil d'administration ont ainsi reçu au total 1 374 actions (exercice précédent: 1 667 actions) présentant une valeur fiscale de CHF 449 (exercice précédent: CHF 371) et une valeur de marché de CHF 534.50 (exercice précédent: CHF 442) chacune.

Jetons de présence

Des jetons de présence sont versés à hauteur de CHF 1 250 nets par journée complète et de CHF 750 nets par demi-journée.

 Voir rapport
page 166

Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires

Swisscom prend à sa charge les cotisations aux assurances sociales (AS) – à l'assurance vieillesse et survivants ainsi qu'à l'assurance chômage notamment – pour les membres du Conseil d'administration. Les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration comprennent les cotisations de l'employé aux assurances sociales. Les cotisations de l'employeur sont indiquées séparément, mais incluses dans le total des indemnités.

Pour la publication des prestations de services et des prestations en nature ainsi que des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Aucune prestation de service ni prestation en nature notable n'est accordée. Les dépenses sont remboursées selon les frais effectifs. Par conséquent, ni les prestations de service et les prestations en nature, ni les frais ne sont mentionnés dans la rémunération présentée.

3.3 Rémunération globale

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des indemnités versées à chaque membre du Conseil d'administration pour les exercices 2014 et 2013, réparties par composantes. Indiqués jusqu'ici dans une note de bas de page, les honoraires versés à Hugo Gerber pour son activité de membre du conseil d'administration de Worklink AG sont comptabilisés en 2014 pour la première fois dans la rémunération globale. La rémunération globale inférieure en 2014 s'explique par un nombre moins élevé de réunions en 2014.

2014, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction			Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2014
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence		
Hansueli Loosli	330	195	35	31	591
Frank Esser ¹	69	57	15	8	149
Barbara Frei	114	71	22	12	219
Hugo Gerber ²	111	61	26	11	209
Michel Gobet	104	61	22	11	198
Torsten G. Kreindl	127	75	26	13	241
Catherine Mühlemann	104	61	21	11	197
Richard Roy ³	48	7	8	4	67
Theophil Schlatter	162	99	26	16	303
Hans Werder	142	84	25	11	262
Rémunération du Conseil d'administration	1 311	771	226	128	2 436

¹ Elu le 7 avril 2014.

² Les honoraires (jetons de présence inclus) de CHF 8 500 versés en tant que rémunération en espèces pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink AG est inclus depuis 2014.

³ Fin de mandat le 7 avril 2014.

2013, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction			Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2013
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence		
Hansueli Loosli	330	195	43	30	598
Barbara Frei	104	61	28	11	204
Hugo Gerber ¹	104	61	30	11	206
Michel Gobet	104	61	28	11	204
Torsten G. Kreindl	127	75	33	13	248
Catherine Mühlemann	104	61	27	11	203
Richard Roy	144	85	33	15	277
Theophil Schlatter	152	90	31	16	289
Hans Werder	142	84	34	12	272
Rémunération du Conseil d'administration	1 311	773	287	130	2 501

¹ Des honoraires supplémentaires (jetons de présence inclus) de CHF 9 000 ont été versés en tant que rémunération en espèces pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink AG.

3.4 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Depuis 2013, les membres du Conseil d'administration ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions équivalant au montant des honoraires annuels (honoraires de base plus suppléments de fonction). Les administrateurs disposent d'un délai de quatre ans pour le constituer. A cet effet, ils utilisent les actions bloquées versées avec leurs honoraires et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, en raison d'une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa convenance, admettre des exceptions.

3.5 Participations (détention d'actions) des membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2014 et 2013, les membres du Conseil d'administration ainsi que leurs proches détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées figurant dans le tableau ci-dessous:

Nombre	31.12.2014	31.12.2013
Hansueli Loosli	1 682	1 335
Frank Esser ¹	101	–
Barbara Frei	409	283
Hugo Gerber	1 129	1 020
Michel Gobet	1 496	1 387
Torsten G. Kreindl	1 195	1 061
Catherine Mühlemann	1 119	1 010
Richard Roy ²	–	1 269
Theophil Schlatter	887	711
Hans Werder	839	688
Total des actions des membres du Conseil d'administration	8 857	8 764

¹ Elu le 7 avril 2014.

² Fin de mandat le 7 avril 2014.

Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

4 Rémunération versée à la Direction du groupe

4.1. Principes

La politique de rémunération que Swisscom applique à l'égard de la Direction du groupe vise à attirer et à retenir à long terme des cadres et spécialistes motivés et hautement qualifiés et à les inciter à prendre une part active à l'augmentation durable de la valeur de l'entreprise. Définie de manière systématique, transparente et durable, elle repose sur les principes suivants:

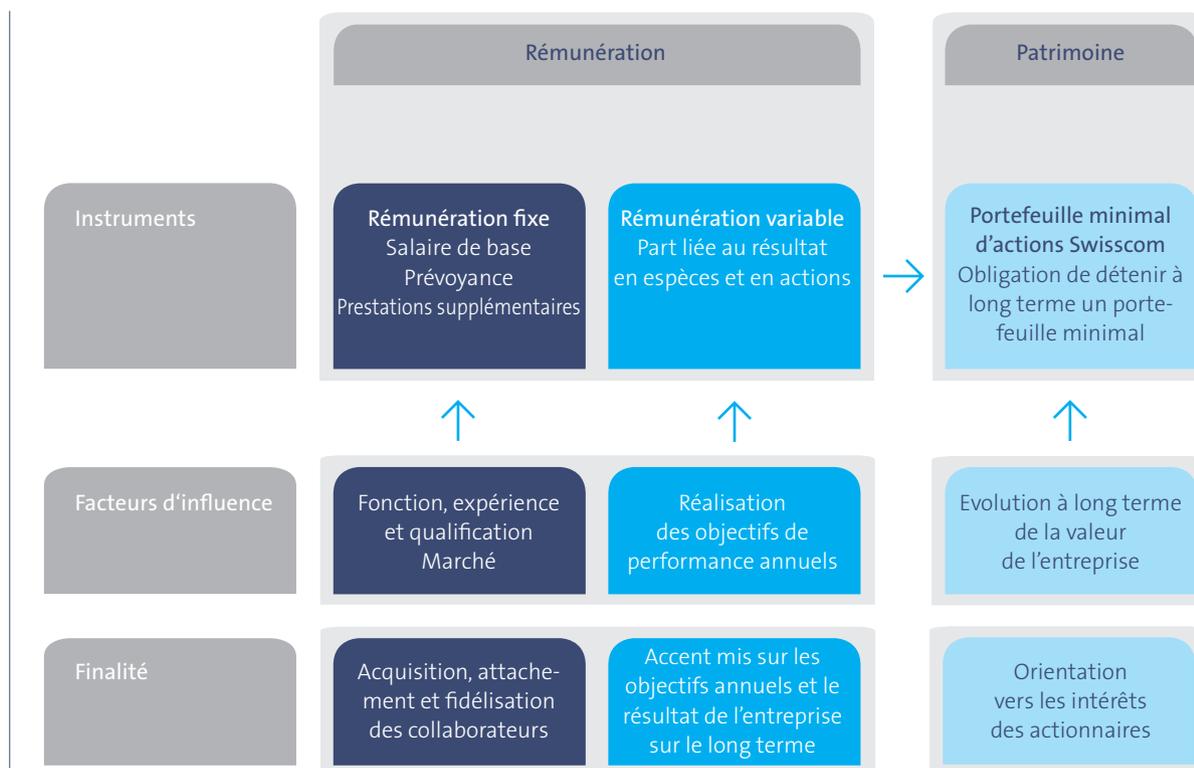
- > La rémunération globale est compétitive et en adéquation tant avec le marché qu'avec la structure salariale interne.
- > La rémunération dépend de la prestation et du résultat de Swisscom ainsi que de la contribution au résultat de chaque membre de la Direction dans son propre domaine de responsabilité.
- > La participation directe à l'évolution de la valeur de Swisscom a pour effet de lier les intérêts de la Direction à ceux des actionnaires.

La rémunération des membres de la Direction du groupe comprend un dosage équilibré d'éléments fixes et variables. La rémunération fixe inclut le salaire de base, les prestations supplémentaires (en premier lieu, un véhicule de fonction) et les prestations de prévoyance. La rémunération variable se compose d'une part liée au résultat en espèces et en actions.

Les membres de la Direction du groupe sont tenus de se conformer à l'exigence relative à la détention d'un portefeuille minimal d'actions. Cette exigence vise à les intéresser directement à l'évolution à moyen terme de la valeur de l'action Swisscom et rapproche leurs intérêts de ceux des actionnaires. Pour faciliter la constitution du portefeuille minimal d'actions, les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de percevoir sous forme d'actions jusqu'à 50% de la part variable liée au résultat.

Les principes relatifs à la rémunération liée au résultat et aux plans de résultat et participation de la Direction du groupe sont fixés dans les statuts (chiffre 8.1 des statuts). Ce document peut être consulté sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Voir sous
www.swisscom.ch/principes



En règle générale, le comité Rémunération vérifie la rémunération individuelle de chaque membre de la Direction du groupe tous les trois ans à compter de l'engagement. La détermination de la rémunération fait l'objet d'une décision d'appréciation tenant compte de la valeur de marché externe de la fonction, du rapport à l'échelle interne des salaires et de la prestation individuelle.

Pour évaluer la valeur de marché des différentes fonctions, Swisscom participe régulièrement à des études comparatives réalisées par des sociétés de conseil renommées. Au cours de l'exercice sous revue, le groupe s'est soumis à deux études de ce type: l'étude «Swiss Headquarters Executive Total Compensation Measurement Study» d'Aon Hewitt analyse 78 entreprises suisses et groupes internationaux tous secteurs confondus, ayant leur siège régional ou mondial en Suisse, présentant un chiffre d'affaires médian de CHF 2,4 milliards et employant 6 500 collaborateurs en moyenne; l'étude internationale «European Executive Survey», également publiée par Aon Hewitt, englobe 37 groupes européens, notamment des entreprises de télécommunication, générant un chiffre d'affaires médian de quelque CHF 30 milliards et employant en moyenne 73 000 équivalents plein temps. Eu égard aux nombreuses références, ces deux études constituent le fondement d'une comparaison représentative. Lors de l'analyse de ces études, Swisscom considère non seulement la branche mais aussi la comparabilité de la responsabilité en termes de chiffre d'affaires, d'effectif du personnel et de dimension internationale. Au cours de l'exercice sous revue, la rémunération de deux membres de la Direction du groupe a été adaptée conformément à ce benchmark, afin de tenir compte de fonctions élargies et de garantir un salaire conforme au marché. Pour l'un de ces membres, l'augmentation a lieu en deux étapes, à savoir en avril 2014 et en avril 2015.

4.2 Changements introduits dans le système de rémunération en 2014

Le 1^{er} janvier 2014, Swisscom a adapté le système de rémunération en limitant à un salaire annuel de base au plus la part variable de la rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe en cas de dépassement des objectifs fixés. Cette modification n'a eu aucune incidence sur la rémunération globale des membres de la Direction du groupe. La part liée au résultat cible des membres de la Direction du groupe s'élève désormais, selon la fonction, à 70% au maximum du salaire de base annuel ainsi adapté. Le Conseil d'administration a en outre conçu un Restricted Share Plan, qui vise à faciliter l'embauche et la fidélisation des collaborateurs occupant des postes clés. Conformément à ce plan, le Conseil d'administration peut, si nécessaire, accorder une partie de la rémunération de certains membres de la Direction du groupe sous forme de droits conditionnels à des actions (Restricted Share Units). Ces actions doivent être acquises durant une période de trois ans (vesting period). Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom n'a pas attribué de Restricted Share Units à des membres de la Direction du groupe. Pour se conformer à l'ORAb, le Conseil d'administration a ajouté en 2014, dans les contrats de travail des membres de la Direction du groupe, une clause selon laquelle Swisscom peut renoncer au versement d'indemnités promises – ou exiger la restitution d'indemnités versées – contrairement aux dispositions légales et réglementaires.

4.3 Éléments de la rémunération

Salaire de base

Le salaire de base rémunère chaque membre de la Direction du groupe au regard de sa fonction, de ses prestations et de ses qualifications. Il est fixé par une décision d'appréciation compte tenu de la valeur de marché externe de la fonction et du rapport avec l'échelle des salaires attribués aux fonctions dirigeantes les plus élevées du groupe. Le salaire de base est versé en espèces.

Part variable liée au résultat

Les membres de la Direction du groupe ont droit à une part variable liée au résultat qui atteint, en cas de réalisation des objectifs et selon la fonction, entre 50 et 70% du salaire de base (part cible liée au résultat). Le montant de la part liée au résultat dépend du degré de réalisation des objectifs; il est défini par le comité Rémunération sur la base de l'évaluation des objectifs effectuée par le CEO. Si les objectifs sont dépassés, la part liée au résultat versée atteint au maximum 130% de la part cible liée au résultat et la part maximale liée au résultat est limitée, selon la fonction, entre 65 et 91% du salaire de base. Ainsi, la part liée au résultat ne dépasse jamais un salaire annuel de base, même si l'on considère la valeur de marché de la part versée en actions. Le membre de la Direction du groupe qui s'est retiré au premier trimestre de l'exercice sous revue a perçu la part variable liée au résultat sur la base de la réglementation en vigueur en 2013 (part cible égale à 117% du salaire de base).

Objectifs pour la part variable liée au résultat

En décembre de chaque année, le Conseil d'administration approuve, sur proposition du comité Rémunération, les objectifs déterminants pour le calcul de la part variable liée au résultat pour l'exercice suivant. Les objectifs pertinents pour l'exercice sous revue reposent sur les valeurs de planification 2014 du groupe.

Trois niveaux d'objectifs ont été définis, à savoir «groupe», «clients» et «secteurs». Tous les membres de la Direction du groupe sont évalués à l'aune des objectifs du groupe et des objectifs clientèle. Les objectifs du groupe se composent d'objectifs financiers. Les objectifs clientèle sont mesurés au moyen du Net Promoter Score – un indicateur reconnu qui s'applique à la fidélité de la clientèle – compte tenu du groupe de clientèle dont le membre de la Direction a la charge. Quant aux objectifs sectoriels, ils sont fixés selon la fonction de chaque membre de la Direction du groupe et se répartissent en objectifs financiers et non financiers.

De par la structure des objectifs définis, Swisscom table sur l'équilibre entre la performance financière et la prestation sur le marché, tout en tenant compte des attributions spécifiques de chaque membre de la Direction du groupe.

Le tableau ci-après présente la structure des objectifs en vigueur durant l'exercice pour le CEO et pour les autres membres de la Direction du groupe, avec les trois niveaux d'objectifs, les objectifs à proprement parler et leur pondération.

Niveaux d'objectifs	Objectifs	Pondération objectifs CEO	Pondération objectifs autres membres de la Direction du groupe
Groupe	Chiffre d'affaires net	21%	12–18%
	Marge EBITDA	21%	12–18%
	Operating free cash flow	28%	16–24%
Clientèle	Net Promoter Score	30%	25%
Secteurs	Objectifs spécifiques par division		15–35%
Total		100%	100%

Réalisation des objectifs

Le comité Rémunération vérifie la réalisation des objectifs l'année suivante, une fois que les comptes consolidés sont disponibles. Pour ce faire, il se fonde sur le degré de réalisation des objectifs, qu'il mesure à l'aide d'une échelle mettant en évidence le dépassement des valeurs cibles ou leur non-atteinte. Le comité peut également se fier à sa propre appréciation pour évaluer la prestation effective du management et prendre en considération des facteurs particuliers comme, par exemple, la fluctuation des cours de change. Sur la base de la réalisation de l'objectif, le comité Rémunération soumet au Conseil d'administration, pour approbation, le montant de la part variable liée au résultat à verser à la Direction du groupe et au CEO.

Au cours de l'exercice sous revue, les objectifs financiers du groupe ont généralement été atteints et ont parfois été dépassés. Les objectifs clientèle n'ont pas entièrement été atteints. Les autres objectifs sectoriels ont été atteints dans une large mesure et ont parfois été dépassés.

Versement de la part variable liée au résultat

La part variable liée au résultat est versée en avril de l'année suivante, à hauteur de 25% en actions, dans le cadre du «Management Incentive Plan». Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%, le reste étant réglé en espèces. La part versée en actions doit être communiquée avant la fin de l'exercice, au plus tard en novembre après la publication des résultats du troisième trimestre. Les actions sont attribuées à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres, et sont assorties d'une période de blocage de trois ans. La rémunération en actions attribuée pour l'exercice sous revue est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. La valeur de marché est calculée le jour de l'attribution, qui aura lieu en avril 2015 pour l'exercice sous revue. De plus amples informations sur le Management Incentive Plan figurent dans la note 11 jointe aux comptes consolidés.

En avril 2014, les membres de la Direction du groupe en place l'année précédente ont reçu, pour l'exercice 2013, au total 1 599 actions (2012: 2 707) présentant une valeur fiscale de CHF 449 (2012: CHF 371) et une valeur de marché de CHF 534.50 (2012: CHF 442) chacune.

Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires

Les membres de la Direction du groupe sont assurés auprès de l'institution de prévoyance comPlan (voir le règlement sur www.pk-complan.ch) contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès, à l'instar de tous les collaborateurs y ayant droit en Suisse. Les prestations de prévoyance citées (charges qui justifient ou étendent les droits aux prestations de prévoyance) englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance. Elles comprennent en outre les coûts pro rata temporis de la rente AVS transitoire versée par comPlan en cas de retraite anticipée et la prime d'assurance supplémentaire pour risque de décès conclue pour les cadres de Swisscom en Suisse.

Concernant la publication des prestations de service, des prestations en nature et des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Les membres de la Direction du groupe ont droit à un véhicule de fonction; les prestations de service et les prestations en nature indiquées incluent une participation pour l'utilisation privée de ce véhicule. Les menues dépenses sont remboursées sur la base d'un règlement forfaitaire approuvé par les autorités fiscales et les autres dépenses le sont selon les frais effectifs. Elles ne sont pas incluses dans la rémunération.

4.4 Rémunération globale

Le tableau ci-après présente la rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe pour les exercices 2014 et 2013, répartie selon les différentes composantes, et précise le montant le plus élevé revenant à un membre. Les «prestations accordés après le départ de la Direction du groupe» comportent les indemnités maximales devant être versées jusqu'à l'expiration du délai de résiliation des membres de la Direction du groupe partis en cours d'exercice. Un membre a quitté la Direction du groupe au cours de l'exercice. La part variable liée au résultat attribuée aux membres sortants de la Direction du groupe est versée intégralement en espèces. L'augmentation du salaire de base par rapport à l'exercice précédent et la baisse de la part variable liée au résultat qui en découle est due au changement de système de rémunération introduit en 2014. Au cours de l'exercice, la part variable liée au résultat (total CHF 2 681 millions) atteint 74% du salaire de base (total CHF 3 622 millions). Le total des indemnités versées au membre de la Direction du groupe percevant la rémunération la plus élevée (CEO, Urs Schaeppi) a augmenté de 3,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par le fait que la rémunération versée au CEO, adaptée en novembre 2013 lorsqu'il a pris ses fonctions, déploie ses effets sur la totalité de l'exercice 2014. La diminution des rémunérations totales versées à la Direction du groupe (sans les indemnités versées aux membres sortants) résulte essentiellement d'un changement apporté à la composition de cet organe à compter du 1^{er} janvier 2014.

En milliers CHF	Total de la Direction du groupe 2014	Total de la Direction du groupe 2013	Dont Urs Schaeppi 2014	Dont Urs Schaeppi 2013
Salaire de base fixe en espèces	3 622	3 183	882	622
Part variable liée au résultat en espèces	1 969	2 640	463	566
Part variable liée au résultat en actions ¹	712	853	184	298
Prestations de service et prestations en nature	60	45	18	16
Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales ²	481	488	116	105
Prestations de prévoyance	696	738 ³	110	106
Rémunération globale	7 540	7 947	1 773	1 713
Prestations accordées après le départ de la Direction du groupe ⁴	252	1 481 ⁵	–	–
Rémunération totale au membres de la Direction du groupe, y compris les prestations accordées après le départ de la Direction du groupe	7 792	9 428	1 773	1 713

¹ Les actions sont affichées à la valeur du marché et sont soumises à une période de blocage de trois ans.

² Les cotisations de l'employeur versées au titre des assurances sociales (AVS, AI, APG et CAF, y compris les frais administratifs, ainsi que l'assurance IJM et l'assurance accidents) sont incluses dans la rémunération globale.

³ Au cours de 2013, CHF 165 000 ont été versés au titre de la prévoyance vieillesse à un membre de la Direction du groupe afin de compenser la «perte» d'un droit portant sur des plans en actions et en options, échu en raison du passage à Swisscom. (Au total, CHF 500 000 bruts, répartis sur les exercices 2012 à 2014, lui ont été attribués).

⁴ Ce montant contient les cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales ainsi que les prestations de prévoyance.

⁵ Ce montant contient en outre les prestations de prévoyance 2014 afin de compenser la «perte» d'un droit portant sur des plans en actions et en options.

4.5 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Depuis 2013, les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions Swisscom. Ce portefeuille doit être équivalent à deux salaires annuels de base pour le CEO et à un salaire annuel de base pour les membres de la Direction du groupe. Pour constituer le portefeuille prescrit, les autres membres de la Direction du groupe disposent d'un délai de quatre ans. A cet effet, ils utilisent les actions bloquées versées avec leur rémunération et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, suite à une adaptation de salaire ou à une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut admettre des exceptions.

4.6 Participations (détention d'actions) des membres de la Direction du groupe

Au 31 décembre 2013 et 2014, les membres actuels de la Direction du groupe ainsi que leurs proches détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées figurant dans le tableau ci-dessous:

Nombre	31.12.2014	31.12.2013
Urs Schaeppi (CEO) ¹	2 275	1 716
Mario Rossi	634	383
Hans C. Werner	421	257
Marc Werner ²	106	–
Christian Petit ³	1 332	–
Roger Wüthrich-Hasenböhler ²	879	–
Heinz Herren ²	1 122	–
Andreas König ⁴	–	170
Total des actions des membres de la Direction du groupe	6 769	2 526

¹ Du 23 juillet au 6 novembre 2013 CEO ad interim, à partir du 7 novembre 2013 CEO.

² Entrée en fonction à la Direction du groupe au 1^{er} janvier 2014.

³ Entrée en fonction à la Direction du groupe au 1^{er} avril 2014.

⁴ Fin du mandat à la Direction du groupe le 31 mars 2014.

Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

4.7 Contrats de travail

Les contrats de travail des membres de la Direction du groupe peuvent être résiliés moyennant un délai de douze mois. Mis à part le salaire devant être versé pendant douze mois au maximum, aucune indemnité de départ n'est due. Les contrats de travail prévoient que Swisscom peut renoncer au versement d'indemnités promises – ou exiger la restitution d'indemnités versées – contrairement aux dispositions légales et réglementaires. Les contrats ne prévoient aucune clause de prise de contrôle.

5 Autres indemnités

5.1 Indemnités pour activités supplémentaires

Swisscom peut attribuer des rémunérations aux membres du Conseil d'administration pour des activités menées dans des sociétés du groupe et pour des activités exercées sur ordre de Swisscom (chiffre 6.4 des statuts). En 2014, seul Hugo Gerber a perçu des indemnités pour des activités supplémentaires réalisées dans le cadre de son mandat de membre du conseil d'administration de la société du groupe Worklink AG. Les honoraires correspondent à un montant brut de CHF 7 500 par an. Pour la participation aux réunions, des jetons de présence sont versés à hauteur de CHF 1 000 bruts par journée et de CHF 500 bruts par demi-journée. Les indemnités sont versées intégralement en espèces. Les dépenses font l'objet d'un remboursement selon les frais effectifs. La rémunération tient compte de l'activité et de la responsabilité. Elle est fixée par le Conseil d'administration de Worklink AG dans le cadre d'une décision d'appréciation et vérifiée tous les deux ans quant à son adéquation.

Les membres de la Direction du groupe n'ont pas droit à des indemnités supplémentaires pour l'exercice de mandats d'administrateurs, à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe Swisscom.

5.2 Indemnités versées à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe et à des personnes proches

Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération en rapport avec des activités passées au sein des organes de la société ou non conformes aux pratiques du marché n'a été versée à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe. Swisscom n'a accordé aucune rémunération non conforme aux pratiques du marché à des parties liées aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

Les parties liées sont les conjoints et les partenaires, les parents proches dépendant financièrement du membre de l'organe ou faisant ménage commun avec lui. Sont également considérées comme des parties liées d'autres personnes dépendant financièrement du membre de l'organe, ainsi que des sociétés de personnes ou de capitaux dont le membre de l'organe a le contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable. Les parents proches sont les parents, les frères et sœurs et les enfants du membre de l'organe.

5.3 Octroi de prêts et de crédits

Swisscom SA ne dispose d'aucune base statutaire concernant l'octroi de prêts, de crédits et de prestations de prévoyance en dehors de la prévoyance professionnelle aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe.

En 2014, Swisscom n'a accordé aucune sûreté, aucun prêt, aucune avance ni aucun crédit de quelque sorte que ce soit à des membres du Conseil d'administration – anciens et actuels – ou à leurs proches, ni à des membres de la Direction du groupe – anciens et actuels – ou à leurs proches. Il n'existe en outre aucune créance de ce genre en suspens.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération à l'Assemblée générale de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint du 31 décembre 2014 de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. L'audit s'est ainsi limité aux indications visées aux art. 14–16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) aux chiffres 3.2 à 3.3, 4.4 et 5.2 à 5.3 des pages 119 à 130 du rapport de rémunération.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

KPMG SA

Rolf Hauenstein
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Haas
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 4 février 2015

«Personne n'aime attendre que son nouveau raccordement Internet soit mis en service. Je m'occupe des systèmes informatiques qui permettent d'assurer la disponibilité du raccordement à la date promise.»

Jana Niederöst

Senior ICT Architect
IT, Network & Innovation



Comptes annuels

Mettre à la disposition de nos clients la meilleure infrastructure possible grâce à des investissements ciblés.

1,75 milliard CHF

investis par Swisscom
au cours de l'exercice 2014
dans l'infrastructure réseau
et IT suisse.



**Comptes annuels
consolidés**

- 136 Compte de profits et pertes consolidé**
- 137 Compte de résultat global consolidé**
- 138 Etat consolidé de la situation financière**
- 139 Tableau des flux de trésorerie consolidé**
- 140 Etat consolidé de la variation des capitaux propres**
- 141 Notes aux comptes consolidés du groupe**
 - 1 Informations générales
 - 2 Principes d'établissement des comptes
 - 3 Résumé des principales règles comptables
 - 4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables
 - 5 Regroupements d'entreprises
 - 6 Secteurs opérationnels
 - 7 Chiffre d'affaires net
 - 8 Achats de biens et services
 - 9 Charges de personnel
 - 10 Prévoyance professionnelle
 - 11 Rémunération en actions
 - 12 Autres charges d'exploitation
 - 13 Propres prestations activées et autres produits
 - 14 Produits financiers et charges financières
 - 15 Impôts sur le résultat
 - 16 Bénéfice par action
 - 17 Liquidités
 - 18 Clients et autres débiteurs
 - 19 Autres actifs financiers
 - 20 Stocks
 - 21 Autres actifs non financiers
 - 22 Actifs non courants détenus en vue de la vente
 - 23 Immobilisations corporelles
 - 24 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
 - 25 Parts dans des sociétés associées
 - 26 Passifs financiers
 - 27 Fournisseurs et autres créditeurs
 - 28 Provisions
 - 29 Passifs éventuels
 - 30 Autres passifs non financiers
 - 31 Informations complémentaires sur les capitaux propres
 - 32 Distribution de dividendes
 - 33 Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers
 - 34 Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé
 - 35 Obligations futures
 - 36 Recherche et développement
 - 37 Parties liées
 - 38 Informations sur les concessions de service
 - 39 Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques
 - 40 Evénements postérieurs à la date de clôture
 - 41 Liste des sociétés du groupe
- 207 Rapport de l'organe de révision**

**Comptes annuels
de Swisscom SA**

- 209 Compte de profits et pertes**
- 210 Etat de la situation financière**
- 211 Notes aux comptes annuels**
 - 1 Informations générales
 - 2 Passifs éventuels
 - 3 Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles
 - 4 Passifs envers les institutions de prévoyance
 - 5 Emprunts obligataires émis
 - 6 Actions propres
 - 7 Capitaux propres
 - 8 Actionnaires importants
 - 9 Participations et comptabilisations de distributions de bénéfices de filiales
 - 10 Actifs non disponibles
 - 11 Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques
 - 12 Participations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe
- 215 Proposition d'affectation des résultats accumulés non distribués**
- 216 Rapport de l'organe de révision**

Compte de profits et pertes consolidé

En millions CHF, excepté indications par action

	Notes	2014	2013
Chiffre d'affaires net	6, 7	11 703	11 434
Achats de biens et services	8	(2 369)	(2 338)
Charges de personnel	9, 10, 11	(2 751)	(2 706)
Autres charges d'exploitation	12	(2 540)	(2 476)
Propres prestations activées et autres produits	13	370	388
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA)		4 413	4 302
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	23, 24	(2 091)	(2 044)
Résultat d'exploitation (EBIT)		2 322	2 258
Produits financiers	14	112	81
Charges financières	14	(372)	(340)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	25	26	30
Résultat avant impôts sur le résultat		2 088	2 029
Charge d'impôt sur le résultat	15	(382)	(334)
Bénéfice net		1 706	1 695
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA		1 694	1 685
Bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires		12	10
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	16	32,70	32,53

Compte de résultat global consolidé

En millions CHF	Notes	2014	2013
Bénéfice net		1 706	1 695
Autres éléments du résultat global			
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	10, 31	(1 161)	847
Impôts sur le résultat	15, 31	242	(169)
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts		(919)	678
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	31	(46)	63
Variation de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	31	–	1
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	31	10	7
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	31	5	6
Impôts sur le résultat	15, 31	12	(15)
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts		(19)	62
Autres éléments du résultat global		(938)	740
Résultat global		768	2 435
Résultat global attribuable aux actionnaires de Swisscom SA		757	2 423
Résultat global attribuable aux actionnaires minoritaires		11	12

Etat consolidé de la situation financière

En millions CHF	Notes	31.12.2014	31.12.2013
Actifs			
Liquidités	17	302	723
Clients et autres débiteurs	18	2 586	2 516
Autres actifs financiers	19	40	160
Stocks	20	149	152
Actifs d'impôt exigible	15	17	22
Autres actifs non financiers	21	252	210
Actifs non courants détenus en vue de la vente	22	80	13
Total des actifs courants		3 426	3 796
Immobilisations corporelles	23	9 720	9 156
Goodwill	24	4 987	4 809
Autres immobilisations incorporelles	24	1 921	2 053
Parts dans des sociétés associées	25	171	153
Autres actifs financiers	19	233	193
Actifs d'impôt différé	15	417	279
Autres actifs non financiers	21	57	57
Total des actifs non courants		17 506	16 700
Total des actifs		20 932	20 496
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	26	1 580	1 656
Fournisseurs et autres créditeurs	27	1 876	1 870
Passifs d'impôt exigible	15	172	184
Provisions	28	112	132
Autres passifs non financiers	30	718	759
Total des passifs courants		4 458	4 601
Passifs financiers	26	7 024	7 167
Engagements de prévoyance professionnelle	10	2 441	1 293
Provisions	28	820	667
Passifs d'impôt différé	15	357	456
Autres passifs non financiers	30	375	310
Total des passifs non courants		11 017	9 893
Total des passifs		15 475	14 494
Capital-actions	31	52	52
Réserves légales		136	136
Bénéfices reportés		6 856	7 356
Autres réserves	31	(1 590)	(1 571)
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres		5 454	5 973
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres		3	29
Total des capitaux propres		5 457	6 002
Total des passifs et des capitaux propres		20 932	20 496

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions CHF	Notes	2014	2013
Bénéfice net		1 706	1 695
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	25	(26)	(30)
Charge d'impôt sur le résultat	15	382	334
Amortissements et dépréciations	23, 24	2 091	2 044
Charges pour paiements fondés sur des actions	11	5	6
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	13	(60)	(16)
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	12	11	13
Produits financiers	14	(112)	(81)
Charges financières	14	372	340
Variation des actifs et passifs courants	34	(213)	104
Paiements d'impôts sur le résultat	15	(386)	(278)
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles		3 770	4 131
Dépenses pour immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	23, 24, 34	(2 460)	(2 445)
Recettes provenant de la vente d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles		35	23
Recettes provenant de la vente des actifs non courants détenus en vue de la vente	22	205	5
Acquisition de filiales moins liquidités acquises	5	(305)	(60)
Dépenses pour des sociétés associées	25	(3)	(1)
Dépenses pour autres actifs financiers		(25)	(158)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		167	24
Paiements d'intérêts perçus		10	10
Paiements de dividendes perçus	25	30	43
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 346)	(2 559)
Constitution de passifs financiers	26	1 500	993
Remboursement de passifs financiers	26	(1 765)	(956)
Paiements d'intérêts		(245)	(253)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	32	(1 140)	(1 140)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(16)	(14)
Achat de parts minoritaires	31	(162)	–
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	11, 31	(5)	(6)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	34	(14)	(12)
Sorties de trésorerie provenant des activités de financement		(1 847)	(1 388)
(Diminutions nettes) Entrées nettes de trésorerie		(423)	184
Liquidités au 1 ^{er} janvier		723	538
Conversion de monnaies étrangères sur trésorerie		2	1
Liquidités au 31 décembre		302	723

Etat consolidé de la variation des capitaux propres

En millions CHF	Capital- actions	Réserves légales	Bénéfices reportés	Actions propres	Autres réserves	Part des action- naires de Swisscom	Part des action- naires minori- taires	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012	52	136	6 135	–	(1 633)	4 690	27	4 717
Bénéfice net	–	–	1 685	–	–	1 685	10	1 695
Autres éléments du résultat global	–	–	676	–	62	738	2	740
Résultat global	–	–	2 361	–	62	2 423	12	2 435
Dividendes versés ³²	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(14)	(1 154)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions ³¹	–	–	–	(6)	–	(6)	–	(6)
Cession d'actions propres pour paiements fondés sur des actions ^{11,31}	–	–	–	6	–	6	–	6
Entrées provenant de l'acquisition de filiales ⁵	–	–	–	–	–	–	19	19
Transactions avec des actionnaires minoritaires	–	–	–	–	–	–	(15)	(15)
Solde au 31 décembre 2013	52	136	7 356	–	(1 571)	5 973	29	6 002
Bénéfice net	–	–	1 694	–	–	1 694	12	1 706
Autres éléments du résultat global	–	–	(918)	–	(19)	(937)	(1)	(938)
Résultat global	–	–	776	–	(19)	757	11	768
Dividendes versés ³²	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(16)	(1 156)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions ³¹	–	–	–	(5)	–	(5)	–	(5)
Cession d'actions propres pour paiements fondés sur des actions ^{11,31}	–	–	–	5	–	5	–	5
Transactions avec des actionnaires minoritaires ³¹	–	–	(136)	–	–	(136)	(21)	(157)
Solde au 31 décembre 2014	52	136	6 856	–	(1 590)	5 454	3	5 457

Les numéros de référence correspondent aux notes aux comptes consolidés du groupe.

Notes aux comptes consolidés du groupe

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

1 Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui offre des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Ses activités sont décrites de manière plus détaillée dans les notes 3.16 et 6. Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que maison mère et ceux de ses filiales. La vue d'ensemble des sociétés du groupe figure à la note 41. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenastrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Au 31 décembre 2014, l'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est la Confédération suisse (ci-après «Confédération»), qui détient une part des droits de vote et du capital de 51,0% des actions émises. Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 4 février 2015. Ils devront être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 8 avril 2015.

2 Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) ainsi que dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont libellés en francs suisses (CHF) et, sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en millions de francs suisses. L'état de la situation financière est structuré par ordre de liquidité. Les actifs et les passifs sont considérés comme courants lorsqu'ils arrivent à échéance dans un délai d'un an maximum. Le compte de profits et pertes est présenté selon la méthode des charges par nature. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers.

Certains éléments des états financiers doivent être évalués à la juste valeur. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être vendu, ou un passif éteint, entre des participants du marché dans le cadre d'une transaction normale le jour de référence pour l'évaluation d'un actif. La juste valeur est déterminée sur la base du cours boursier ou en application de méthodes d'évaluation reconnues telles que l'actualisation des flux de trésorerie futurs escomptés. Sauf précision contraire dans les textes explicatifs des notes relatives aux comptes consolidés, les justes valeurs correspondent à peu près aux valeurs comptables présentées dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation.

3 Résumé des principales règles comptables

3.1 Consolidation

Filiales

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les profits et pertes latents intragroupe sont intégralement éliminés. Des pertes latentes peuvent être un indicateur d'une dépréciation des actifs transférés en interne et induire une vérification du maintien de la valeur. La part des intérêts minoritaires dans des filiales figure dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais elle est séparée des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de profits et pertes consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de parts minoritaires sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Sociétés associées

Les participations dans des sociétés associées sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%. Dans le cas de la méthode de la mise en équivalence, les participations sont comptabilisées au coût au moment de l'acquisition. Les coûts d'acquisition se composent de la part correspondante des actifs nets et, le cas échéant, du goodwill. Dans le cadre de l'évaluation consécutive, la valeur comptable de la participation est ajustée de la part correspondante du résultat et de la part correspondante des autres variations des capitaux propres, diminuées de la part correspondante des distributions de bénéfices. Les profits et pertes latents résultant de transactions avec des sociétés associées sont éliminés au prorata.

3.2 Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont quant à elles converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF). Les actifs et les passifs des filiales et des sociétés associées exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de profits et pertes et le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de profits et pertes sont comptabilisées sans influence sur le résultat dans les capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global. Lors de la cession d'une société étrangère du groupe, les différences de change comptabilisées jusque-là dans les capitaux propres sont décomptabilisées puis reclassées dans le compte de résultat comme part du profit ou de la perte de cession.

Dans les comptes annuels consolidés, les principales monnaies des exercices sous revue ont été converties aux cours suivants:

Monnaie	Clôture de l'exercice				Moyenne
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	2014	2013
1 EUR	1,202	1,228	1,207	1,213	1,229
1 USD	0,990	0,890	0,915	0,920	0,924

3.3 Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces, les dépôts à vue et les avoirs à terme auprès d'établissements financiers, dont l'échéance résiduelle ne dépassait pas trois mois au moment de l'acquisition. Cette définition s'applique également au tableau des flux de trésorerie. Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti.

3.4 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont comptabilisés au coût amorti diminué des dépréciations. Le montant d'une dépréciation est comptabilisé au moyen de comptes de correction de valeur. Les défauts de paiement effectifs se traduisent par une sortie de la créance correspondante.

Les créances et dettes sont compensées uniquement lorsque Swisscom dispose à la date de clôture d'un droit juridiquement exécutoire de compensation et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit à compensation doit exister à la date de clôture et doit être juridiquement exécutoire aussi bien dans le cadre de l'activité normale qu'en cas d'insolvabilité de la partie contractante.

3.5 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont répartis dans les catégories suivantes: «évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat», «prêts et créances», «détenus jusqu'à l'échéance» et «disponibles à la vente». La classification des actifs financiers dépend du but visé lors de leur acquisition. La Direction détermine la classification des actifs financiers lors de leur acquisition et la vérifie à chaque date de clôture. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transaction. Les actifs financiers, y compris les coûts directement attribuables, sont comptabilisés à la juste valeur (fair value) lors de l'acquisition. Les coûts de transaction d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ne sont pas inscrits à l'actif lors de l'acquisition, mais comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers sont décomptabilisés intégralement ou en partie dès lors que les droits de Swisscom sur les flux de trésorerie issus de ces actifs sont arrivés à échéance ou ont été transférés, et dès lors que Swisscom n'est ni exposée aux risques inhérents à ces actifs ni titulaire d'un droit à une rémunération quelconque résultant de ces derniers.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soit détenus à des fins de transaction, soit classés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. L'évaluation se fait selon la méthode de la juste valeur. Tout bénéfice et toute perte résultant de l'évaluation ultérieure sont comptabilisés en résultat. Swisscom classe uniquement des instruments financiers dérivés dans cette catégorie.

Prêts et créances

Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Le poste «Prêts et créances» regroupe pour l'essentiel des placements à terme fixe d'une durée initiale supérieure à trois mois que Swisscom place directement ou par le biais d'un agent auprès d'un débiteur.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers assortis d'une échéance fixe que Swisscom peut et souhaite détenir jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif diminué des dépréciations. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Swisscom n'a classé aucun actif financier dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Tous les autres actifs financiers sont classés comme «disponibles à la vente». Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les ajustements latents de la juste valeur sont enregistrés dans les capitaux propres. Les variations de la valeur d'instruments d'em-

prunt imputables aux monnaies sont comptabilisées en résultat. En cas de vente, de dépréciation ou d'autre sortie des actifs financiers disponibles à la vente, les gains et les pertes cumulés enregistrés dans les capitaux propres depuis l'acquisition sont décomptabilisés des capitaux propres et reclassés comme charge ou produit financier. Si la juste valeur d'instruments de capitaux propres non cotés en Bourse ne peut pas être déterminée de façon fiable, les parts sont comptabilisées aux coûts d'acquisition diminués des éventuelles dépréciations.

3.6 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts des stocks englobent tous les coûts d'acquisition et de transformation ainsi que les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état souhaité par la Direction. Les coûts sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Des corrections de valeur sont apportées aux stocks difficiles à écouler. Les stocks invendables sont intégralement amortis.

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'achat et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts de transformation d'installations créées par Swisscom englobent les coûts directement attribuables ainsi que les coûts indirects de matériel, de fabrication et d'administration liés à la transformation. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Toutes les dépenses non incorporables dans le coût d'un actif liées à l'entretien et aux réparations sont enregistrées comme charges. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Câbles ¹	30
Canaux ¹	40
Installations de transmission et de commutation ¹	4 à 15
Autres installations techniques ¹	3 à 15
Autres installations	3 à 15

¹ Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et les pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle sont définis comme la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et sont comptabilisés en résultat comme autres produits ou autres charges d'exploitation.

3.8 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (acquisition method). Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires. Après avoir été soumis à un nouveau contrôle, un goodwill négatif sera directement enregistré dans le compte de profits et pertes. Un goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises sera comptabilisé dans les immobilisations incorporelles. Le goodwill n'est pas systématiquement amorti mais il est soumis au moins une fois par an à un test de dépréciation. Lors de la cession d'une société, la valeur comptable du goodwill est décomptabilisée et présentée comme composante du profit ou de la perte de cession.

3.9 Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche ne sont pas inscrits à l'actif mais comptabilisés comme charge à la date à laquelle ils sont occasionnés. Les frais de développement sont uniquement inscrits à l'actif comme immobilisation incorporelle lorsqu'il est possible d'identifier une immobilisation incorporelle qui apportera un avantage économique futur et lorsque les coûts de cette immobilisation peuvent être déterminés de façon fiable.

Autres immobilisations incorporelles

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition, diminué du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats et débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité.

Durées d'utilité des autres immobilisations incorporelles

Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Relations avec la clientèle	7 à 11
Marques	5 à 10
Autres immobilisations incorporelles	3 à 16

Les durées d'utilité sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées.

3.10 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Un actif non courant ou un groupe d'actifs destiné à être cédé est à classer comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque l'actif non courant ou le groupe d'actifs destiné à être cédé est immédiatement disponible à la vente en l'état actuel et que la vente est très probable. Il faut alors partir du principe que la procédure de vente à laquelle s'est engagée la Direction sera terminée au cours de l'année qui suit une telle classification. Les actifs ou les groupes d'actifs non courants détenus en vue de la vente sont

présentés séparément dans les actifs et passifs courants. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dépréciations résultant de la classification initiale sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les actifs et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente ne sont plus amortis.

3.11 Dépréciations

Dépréciations d'actifs financiers

A chaque date de clôture, les valeurs comptables des actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soumises à un test visant à vérifier la présence de signes objectifs d'une dépréciation. En présence de tels signes, notamment en cas de faillite, de défaillance ou d'autres difficultés financières importantes du débiteur, une dépréciation est comptabilisée. Le montant d'une dépréciation d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti équivaut à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus en tenant compte du taux d'intérêt effectif initial. Les actifs financiers disponibles à la vente dont la juste valeur est durablement ou sensiblement inférieure à la valeur d'acquisition sont classés comme ayant subi un préjudice de perte de valeur. En cas de dépréciation, les pertes sont sorties des capitaux propres et inscrites comme charge financière dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers importants sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les dépréciations des créances clients et autres débiteurs sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de correctifs de valeur individuels ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de correctifs de valeurs de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen pour vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances. Les dépréciations de clients et autres débiteurs sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation. Les dépréciations des autres actifs financiers sont présentées dans les charges financières.

Dépréciation du goodwill

Aux fins de vérification du maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur est effectuée au quatrième trimestre après la clôture du plan d'affaires. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use). La méthode appliquée pour la vérification est décrite dans la note 24. Une perte de valeur enregistrée pour le goodwill ne peut pas être reprise dans les périodes suivantes.

Dépréciations d'immobilisations corporelles et d'autres immobilisations incorporelles

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

3.12 Leasing

Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété d'actifs sont transférés au preneur. L'actif est comptabilisé la première fois à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des futurs paiements minimaux au titre de la location et amorti sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. La part d'intérêts des paiements au titre de la location est comptabilisée, pendant la durée de location, comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les contrats de location de terrains et constructions sont enregistrés séparément

si les paiements au titre de la location peuvent être affectés de façon fiable. Les bénéfices résultant de transactions de cession-bail (sale and leaseback) sont différés et comptabilisés pendant la durée du contrat de location comme autre produit. Les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisées immédiatement comme charge.

Location simple

Les contrats de location dans le cadre desquels tous les risques et avantages significatifs ne sont pas transférés au preneur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements sont comptabilisés de façon linéaire comme autres charges d'exploitation pendant la durée du contrat de location. Les bénéfices ou les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes.

3.13 Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.14 Fournisseurs et autres créditeurs

Les fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés au coût amorti.

3.15 Provisions

Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui l'obligent à démanteler les stations de transmission et de télécommunication installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et de remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions à long terme. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de profits et pertes.

Autres provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

3.16 Segmentation et réalisation du chiffre d'affaires

Généralités

Le chiffre d'affaires est présenté à la juste valeur des contreparties reçues diminuée de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais commerciaux, des remises de quantités et d'autres déductions sur le chiffre d'affaires. Les chiffres d'affaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que l'utilité future

liée à la transaction bénéficie à Swisscom et que le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque Swisscom contracte en son propre nom, les chiffres d'affaires présentés sont les chiffres d'affaires bruts. Lorsque, d'un point de vue économique, Swisscom agit uniquement en qualité de mandataire ou d'agent, les chiffres d'affaires sont présentés nets et diminués des coûts correspondants. Dans le cas de contrats à composantes multiples, le chiffre d'affaires de chaque composante identifiable doit être enregistré séparément. Le prix relatif à la globalité du contrat à composantes multiples est ventilé sur les différentes composantes sur la base de la part proportionnelle des justes valeurs.

Services par secteur

Clients privés

Le secteur «Clients privés» englobe pour l'essentiel les taxes de raccordement pour les services à haut débit, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux de la clientèle privée. Le secteur comprend en outre les services à valeur ajoutée, l'offre TV, la vente de terminaux et les activités liées aux annuaires.

Petites et moyennes entreprises

Le secteur «Petites et moyennes entreprises» comprend principalement les taxes de raccordement pour les services à haut débit, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux des petites et moyennes entreprises.

Grandes entreprises

Le secteur «Grandes entreprises» se charge de la fourniture de solutions de communication globales aux grandes entreprises. L'offre couvre l'intégralité de l'infrastructure TIC, du produit individuel à la solution globale.

Wholesale

Les activités de «Wholesale» concernent pour l'essentiel l'utilisation des réseaux de téléphonie fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. «Wholesale» englobe également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau de téléphonie mobile de Swisscom ainsi que les services à haut débit et les produits réglementés dans le cadre de l'ouverture du «dernier kilomètre» aux autres opérateurs de télécommunication.

Réseau & Informatique

Le secteur «Réseau & Informatique» porte principalement sur la planification, l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom, ainsi que sur les systèmes informatiques s'y rapportant pour la téléphonie fixe et mobile. «Réseau & Informatique» englobe également les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse.

Fastweb

Fastweb est l'un des plus importants prestataires de services à haut débit en Italie. Son portefeuille de produits englobe les services voix, données, Internet et IPTV ainsi que la Video on Demand pour les clients privés et commerciaux. De plus, Fastweb propose des services de téléphonie mobile sur la base d'un contrat MVNO (en tant qu'exploitant de réseaux virtuels). Cette gamme est complétée par des services réseaux complets et des solutions spécifiques aux clients.

Autres secteurs opérationnels

Les «Autres secteurs opérationnels» concernent principalement Swisscom IT Services, Swisscom Immeubles et le secteur Participations. Ils contiennent en outre les secteurs Health, Connected Living et Swisscom Hospitality Services. Comme son nom l'indique, Swisscom IT Services est un fournisseur de services informatiques. Son activité principale réside dans l'intégration et l'exploitation d'infrastructures informatiques complexes. Swisscom IT Services fournit en outre, pour des prestataires financiers, des prestations complètes dans les domaines de l'intégration de systèmes et de l'externalisation de processus d'affaires (Business Process Outsourcing, BPO). De plus, Swisscom IT Services offre également toute la gamme des prestations SAP. Le secteur Participations se compose pour l'essentiel des filiales Alphapay SA, Billag SA, Business Fleet Management SA, cablex SA, et Swisscom Broadcast SA. Alphapay SA est un prestataire de services d'encaissement spécialisé dans la gestion des créances pour le compte de tiers. Billag SA assure l'encaissement

des redevances de réception radio et télévision sur mandat de la Confédération. Business Fleet Management SA propose des services de mobilité. La société cablex SA opère dans le domaine de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse. La plus grande partie de son activité est dévolue aux télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

Chiffre d'affaires provenant de la fourniture de services

Réseau fixe

Les services liés au réseau fixe englobent principalement les taxes de raccordement et les communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux, les lignes louées, l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs téléphoniques, la fourniture de Payphone Services et d'Operator Services ainsi que les activités portant sur les cartes téléphoniques et la vente de terminaux. Les frais d'installation et de mise en service sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service. Les chiffres d'affaires issus de communications téléphoniques sont comptabilisés à la date à laquelle les communications ont lieu. Les chiffres d'affaires provenant de la vente de cartes téléphoniques sont différés et réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées ou à l'échéance des cartes. Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit sur toute la durée du contrat de location selon une méthode linéaire. Le chiffre d'affaires découlant de la vente de terminaux est réalisé à la date de la livraison.

Réseau mobile

Les services liés au réseau mobile englobent principalement les redevances de base, les communications téléphoniques mobiles nationales et internationales des clients Swisscom en Suisse, les conversations de clients Swisscom à l'étranger ainsi que l'itinérance avec des opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau Swisscom. Les services de télécommunication mobile comprennent également les services à valeur ajoutée, le trafic de données et la vente de terminaux de téléphonie mobile. Les produits issus des communications téléphoniques mobiles sont réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. Des abonnements sont en partie proposés sur la base d'une redevance mensuelle fixe (prix forfaitaire), dont le produit est comptabilisé sur toute la durée du contrat selon une méthode linéaire. Les frais de mise en service sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le produit est réalisé à la date de la mise en service. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts. Les services à valeur ajoutée ainsi que les messages texte et multimédia et la vente de terminaux de téléphonie mobile sont comptabilisés comme produit à la date à laquelle la prestation a été fournie.

Internet

Les services Internet englobent l'offre de raccordements à haut débit pour les clients privés et commerciaux ainsi que l'offre de raccordements à haut débit pour les grossistes (Wholesale). Les chiffres d'affaires résultant de la fourniture de services sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

Télévision numérique

Dans le domaine de la télévision, les chiffres d'affaires sont réalisés par l'offre de services de télévision numérique et de Video on Demand destinés aux clients privés et commerciaux. Les chiffres d'affaires issus des services TV comprennent les frais uniques d'installation et de mise en service ainsi que les frais d'abonnement périodiques. Les frais d'installation et de mise en service relatifs à l'installation sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée minimale contractuelle. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

Solutions de communication et solutions informatiques

Les prestations liées aux solutions de communication et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Viennent s'y ajouter les applications et les services correspondants,

de même que l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de contrats de construction spécifiques aux clients sont enregistrés conformément au degré d'avancement des travaux de construction, qui dépend du rapport entre les coûts occasionnés et le coût global prévu. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. Les coûts initiaux de reprise et d'intégration liés aux transactions d'externalisation sont inscrits à l'actif comme autre actif financier et comptabilisés de façon linéaire en résultat pendant la durée du contrat. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés régulièrement pendant la durée des contrats de maintenance.

3.17 Coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition de clients et leur fidélisation à Swisscom. Les commissions dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés immédiatement comme charge, du fait que les critères d'activation ne sont pas satisfaits.

3.18 Prévoyance professionnelle

Les charges et les engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont déterminés selon la méthode d'évaluation actuarielle des unités de crédit projetées (projected unit credit). Cette détermination tient notamment compte des années de service du collaborateur à la date d'évaluation et d'hypothèses relatives à l'évolution future du salaire. La dernière évaluation actuarielle a été faite au 31 décembre 2014. Les droits aux prestations de retraite en cours sont comptabilisés pendant la période durant laquelle ces droits sont nés. Les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité dans les autres éléments du résultat global pendant la période au cours de laquelle ils sont encourus.

3.19 Rémunération en actions

Les coûts inhérents à l'émission d'actions destinées aux collaborateurs ainsi qu'aux membres de la Direction du groupe et du Conseil d'administration équivalent au juste valeur des actions au moment de la distribution. Les coûts correspondants sont comptabilisés comme frais de personnel pour la période au cours de laquelle les droits sont nés.

3.20 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont en principe comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compensent à nouveau au cours des périodes à venir. Le taux d'impôt appliqué pour la détermination des impôts différés correspond à celui qui est attendu lors de la réalisation de la différence temporelle, sur la base du taux d'impôt valable ou annoncé à la date de clôture. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

3.21 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés en résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si les transactions futures anticipées ont pour conséquence la comptabilisation d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les écarts d'évaluation cumulés des capitaux propres sont transférés dans les coûts d'acquisition de l'actif ou du passif. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de profits et pertes dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financiers influent sur le résultat. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de profits et pertes de façon analogue aux flux de liquidités liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

3.22 Nouvelles règles de comptabilisation et règles de comptabilisation modifiées

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue

Depuis le 1^{er} janvier 2014, Swisscom applique différents amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe.

Norme	Nom
Amendements apportés à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27	Définition des sociétés d'investissements
Amendements apportés à IAS 39	Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture
IFRIC 21	Taxes

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2014, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2015:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018
Amendements apportés à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou compensation d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une joint-venture	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IFRS 11	Comptabilisation d'acquisitions d'intérêts d'une activité commune	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 14	Postes différés réglementaires	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 15	Chiffre d'affaires provenant de contrats avec des clients	1 ^{er} janvier 2017
Amendements apportés à IAS 1	Initiative concernant les informations à fournir	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IAS 16 et IAS 38	Mise au point d'une méthode d'amortissement acceptable	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IAS 16 et IAS 41	Agriculture: plants fruitiers	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IAS 19	Régimes à prestations définies: cotisations versées par les employés	1 ^{er} janvier 2015
Amendements apportés à IAS 27	Méthode de la mise en équivalence dans les états financiers séparés	1 ^{er} janvier 2016
Divers	Amendements des IFRS 2010–2012	1 ^{er} janvier 2015
Divers	Amendements des IFRS 2011–2013	1 ^{er} janvier 2015
Divers	Amendements des IFRS 2012–2014	1 ^{er} janvier 2016

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2015 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés, excepté en ce qui concerne la modification décrite ci-après.

IFRS 15 «Chiffres d'affaires provenant de contrats avec des clients»: dans son principe, la nouvelle norme prévoit pour les dispositions actuelles un modèle unique en cinq étapes applicable à tous les contrats conclus avec des clients. Selon IFRS 15, le montant à comptabiliser au titre des produits des activités ordinaires est celui qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie du transfert de biens ou de services à un client. La date ou la période déterminante ne dépend plus du moment du transfert des risques et avantages, mais du transfert du contrôle des biens ou services au client. Pour les contrats à composantes multiples, IFRS 15 prévoit explicitement une répartition du prix de transaction sur les différentes obligations identifiées au titre des prestations, proportionnellement aux prix de vente individuels. La nouvelle norme inclut également de nouvelles règles relatives aux coûts engagés pour obtenir et pour remplir un contrat ainsi que des lignes directrices afin de définir quand de tels coûts sont à considérer comme un actif. La norme exige en outre des informations élargies à fournir en annexe. Swisscom s'attend à ce que les modifications importantes, en particulier dans le domaine de la comptabilisation des contrats à composantes multiples et de l'exigence d'inscription à l'actif des coûts de prospection, auront une influence sur les comptes de groupe. Une estimation fiable des conséquences de l'application de la norme IFRS 15 ne sera réalisable qu'après une analyse détaillée de la situation.

4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il est indispensable, dans le cadre de l'application des méthodes de comptabilisation et d'évaluation, d'établir des estimations et hypothèses définies portant sur l'avenir, qui peuvent avoir une incidence significative sur le montant et la présentation des actifs et passifs, des produits et des charges et des précisions données dans les notes. Les estimations sur lesquelles reposent la comptabilisation et l'évaluation se fondent sur des valeurs basées sur l'expérience et d'autres facteurs considérés comme appropriés selon les conditions ren-

contrées. Les hypothèses et estimations présentées ci-dessous relatives aux règles comptables ont une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Goodwill

Le 31 décembre 2014, la valeur comptable nette du goodwill résultant de regroupements d'entreprises s'élevait à CHF 4 987 millions. Le maintien de la valeur du goodwill est vérifié une fois par an au quatrième trimestre. Une vérification extraordinaire est en outre effectuée lorsque des signes laissent supposer une dépréciation. La valeur du goodwill est notablement influencée par les flux de trésorerie projetés, le taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital [CMPC] ou weighted average cost of capital [WACC]) et le taux de croissance à long terme. Les hypothèses clés sont indiquées dans la note 24. La modification des hypothèses peut se traduire, dans l'exercice suivant, par la comptabilisation d'une dépréciation.

Engagements de prévoyance professionnelle

Les engagements de prévoyance professionnelle sont calculés sur la base de différentes hypothèses financières et démographiques. Les hypothèses clés pour l'évaluation des engagements sont le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires et de rentes, la rémunération des montants d'épargne ainsi que l'espérance de vie. Le déficit de couverture de CHF 2 441 millions au 31 décembre 2014 a été comptabilisé en tant que passif. Des modifications de l'estimation peuvent avoir des effets sur les engagements de prévoyance professionnelle comptabilisés. La répartition paritaire des risques prévue dans la loi et dans le règlement en cas de déficit de couverture n'est pas prise en compte dans l'évaluation des engagements (voir note 10).

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Des provisions sont comptabilisées pour les frais de démantèlement et de remise en état d'installations de télécommunication et de stations d'émission. Le 31 décembre 2014, la valeur comptable de ces provisions s'élevait à CHF 646 millions. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Une hausse des frais estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 60 millions. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une réduction des provisions de CHF 29 millions (voir note 28).

Provisions pour procédures réglementaires

Différentes procédures relatives à la détermination des prix des services d'accès régularisés sont en cours. Swisscom a constitué des provisions sur la base de ses propres estimations pour en couvrir les éventuelles conséquences financières. Au 31 décembre 2014, les provisions pour procédures réglementaires s'élevaient à CHF 106 millions. L'évolution de la procédure ou une décision de l'instance compétente peut se traduire, l'année suivante, par une modification de l'estimation des conséquences financières et, de ce fait, par une augmentation ou une diminution des provisions comptabilisées (voir note 28).

Procédures de la Commission de la concurrence

La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert contre Swisscom une procédure concernant les tarifs ADSL. Cette procédure est expliquée dans la note 29. En cas d'infraction à la concurrence, la Comco peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Se basant sur une appréciation juridique, Swisscom estime qu'il est peu probable que des sanctions directes soient prononcées. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée au titre de cette procédure dans les états financiers consolidés 2014. L'évolution de la procédure peut se traduire, l'année suivante, par une modification de l'estimation et par la comptabilisation de provisions.

Corrections de valeur sur créances douteuses

Des corrections de valeur sont apportées sur les créances douteuses afin de couvrir les pertes estimées qui pourraient résulter de l'insolvabilité de clients. Le 31 décembre 2014, la valeur comptable des correctifs de valeur sur les créances clients et autres débiteurs s'élevait à CHF 210 millions. La suffisance des corrections de valeur est évaluée sur la base de plusieurs facteurs, notamment la chronologie des créances, la solvabilité actuelle des clients et l'expérience liée aux pertes sur créances passées. Le montant des pertes sur créances peut dépasser le montant comptabilisé lorsque la situation financière effective du client est moins bonne qu'escompté (voir note 18).

Actifs d'impôt différé

La comptabilisation des actifs d'impôt différé repose sur l'évaluation de la Direction. Les actifs d'impôt différé pour reports de pertes fiscales ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être utilisés. L'utilisation dépend de la possibilité de dégager des bénéfices imposables futurs pouvant être mis en compte avec les reports de pertes fiscales existants. La détermination de la probabilité de cette utilisation future repose sur des estimations relatives à différents facteurs tels que la performance future. Un éventuel écart entre les valeurs effectives et les estimations peut entraîner une modification de l'évaluation du maintien de la valeur des actifs d'impôt différé. Le 31 décembre 2014, les actifs d'impôt différé comptabilisés dans l'état de la situation financière s'élevaient à CHF 950 millions (voir note 15).

Durées d'utilité des immobilisations corporelles

Le 31 décembre 2014, la valeur comptable des immobilisations corporelles s'élevait à CHF 9 720 millions. L'estimation de la durée d'utilité d'un élément d'immobilisation corporelle tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements technologiques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. L'évaluation des durées d'utilité se fonde sur l'évaluation de la Direction. Une modification de cette évaluation peut avoir une incidence sur le montant futur des dépréciations (voir notes 3.7 et 23).

5 Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises en 2014

En 2014, Swisscom a effectué des paiements au titre de l'acquisition de sociétés du groupe pour un montant total de CHF 305 millions, dont CHF 288 millions pour la reprise de PubliGroupe SA en septembre 2014.

Offre publique d'achat de PubliGroupe SA

En juin 2014, Swisscom a lancé une offre publique relative à l'acquisition de PubliGroupe SA (PubliGroupe). Swisscom a proposé aux actionnaires de PubliGroupe un prix de CHF 214 par action, ce qui correspond à un prix total de CHF 474 millions. A l'expiration de l'offre le 25 août 2014, la participation de Swisscom dans PubliGroupe était de 98,37%. L'opération d'acquisition a été effectuée le 5 septembre 2014. Le prix d'achat pour les 98,37% s'est élevé à CHF 466 millions. Etant donné que le seuil des 98% a été dépassé dans le cadre de l'offre publique d'achat, Swisscom peut demander l'annulation des actions minoritaires restantes contre une indemnisation correspondant au montant de l'offre de CHF 214 par action. Le prix d'achat de CHF 8 millions pour la participation restante de 1,63% a été comptabilisé au troisième trimestre 2014 comme passif financier.

La reprise de PubliGroupe avait pour objectif principal le contrôle complet du groupe Local et la poursuite du développement de celui-ci. PubliGroupe est présente notamment sur le marché des annuaires et détient une participation de 51% dans LTV Pages Jaunes SA et de 49% respectivement dans Swisscom Directories SA et dans local.ch SA (groupe Local). Avant la reprise, Swisscom détenait des participations dans ces sociétés à hauteur de 49% dans LTV Pages Jaunes SA et de 51% dans Swisscom Directories SA et local.ch SA. Par le passé, Swisscom Directories SA et local.ch SA étaient intégrées dans les comptes consolidés de Swisscom en tant que filiale intégralement consolidée et

LTV Pages Jaunes SA en tant que société associée. Sur le prix d'achat, CHF 162 millions sont affectés à l'acquisition des participations minoritaires en circulation de Swisscom Directories SA et de local.ch SA. Etant donné que Swisscom avait déjà le contrôle de Swisscom Directories SA et de local.ch SA avant la reprise, la transaction est enregistrée dans les capitaux propres. Dans les comptes consolidés de Swisscom, la valeur comptable de la participation de 49% dans LTV Pages Jaunes SA était de CHF 26 millions à la date de la reprise. La différence de CHF 82 millions entre la valeur comptable et la juste valeur a été saisie au troisième trimestre 2014 comme autres produits financiers, conformément au référentiel IFRS. A l'issue de la transaction, LTV Pages Jaunes SA et local.ch SA ont été fusionnées avec Swisscom Directories SA. PubliGroupe détient en outre des participations dans des entreprises et prestataires de médias et possède des immeubles. Swisscom prévoit de céder ses participations dans les entreprises de médias ainsi que ses immeubles (pour de plus amples informations, voir la note 22). Swisscom étudiera toutes les options possibles pour ce qui est des autres participations. Jusqu'à fin 2014, diverses participations dans des entreprises de médias ont été vendues pour un prix d'acquisition de CHF 57 millions.

Le coût d'acquisition de PubliGroupe est de CHF 420 millions selon les IFRS. Ce montant se compose du prix d'achat des actions de PubliGroupe à hauteur de CHF 474 millions et de la juste valeur de la participation de 49% détenue précédemment dans LTV Pages Jaunes SA à hauteur de CHF 108 millions, moins la juste valeur des parts minoritaires acquises dans Swisscom Directories SA et local.ch SA pour une valeur de CHF 162 millions. Dans les comptes consolidés, le regroupement d'entreprises a été pris en compte à titre provisoire au 31 décembre 2014, car toutes les informations nécessaires sur les sociétés étrangères acquises n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement des états financiers consolidés. La ventilation provisoire des coûts d'acquisition sur les actifs nets de PubliGroupe se décompose comme suit:

En millions CHF	2014
Liquidités	16
Autres actifs financiers	42
Actifs non courants détenus en vue de la vente. Voir note 22.	137
Parts dans des sociétés associées. Voir note 25.	48
Immobilisations corporelles	4
Autres immobilisations incorporelles	63
Avoir sur la prévoyance professionnelle	15
Autres actifs courants et non courants	48
Passifs d'impôt différé	(11)
Passifs financiers	(20)
Autres passifs courants et non courants	(114)
Actifs et passifs identifiés	228
Goodwill	192
Coûts d'acquisition	420
Liquidités acquises	(16)
Parts dans des sociétés associées. Voir note 25.	(108)
Paiement différé du prix de l'acquisition	(8)
Total dépenses	288

Le montant brut des créances clients acquises s'élève à CHF 47 millions. A la date de la reprise, il était prévu que CHF 7 millions de ce montant ne soient pas recouvrables. Les raisons essentielles du goodwill résident dans les synergies attendues ainsi que dans les collaborateurs qualifiés. En relation avec la reprise de PubliGroupe, des coûts de transaction de CHF 1 million ont été comptabilisés comme autres charges d'exploitation. Dans les comptes consolidés de Swisscom au 31 décembre 2014, un chiffre d'affaires net de CHF 41 millions et un bénéfice de CHF 6 millions ont en outre été générés depuis la reprise de PubliGroupe le 5 septembre 2014. Si PubliGroupe avait été incluse dans les comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2014, il en aurait résulté un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 753 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 712 millions.

Regroupements d'entreprises en 2013

En 2013, des paiements d'un montant total de CHF 60 millions ont été effectués au titre de l'acquisition de sociétés du groupe. Sur cette somme, CHF 3 millions concernent des paiements différés de regroupements d'entreprises des exercices précédents et CHF 57 millions des sociétés acquises en 2013. Les sociétés acquises en 2013 sont considérées comme des regroupements d'entreprises non significatifs et sont donc présentées sous forme agrégée.

En février 2013, Hospitality Services a repris les activités opérationnelles de Deuromedia, un fournisseur de solutions d'info-divertissement basées sur IP pour le marché hôtelier.

Fin mars 2013, Datasport SA a acquis toutes les parts d'Abavent GmbH, un prestataire d'événements sportifs allemand.

En avril 2013, Swisscom IT Services a repris la plate-forme métier d'Entris Banking et a en outre acquis toutes les parts d'Entris Integrator AG. La plateforme métier d'Entris Integrator permet aux banques de traiter leurs opérations bancaires, notamment des opérations de paiement, des opérations de crédit et des opérations sur titres ou encore des opérations d'e-banking. La société acquise a été rebaptisée Swisscom Banking Provider SA après sa reprise. En outre, Swisscom IT Services SA a repris en juin 2013 toutes les parts d'Entris Operations SA. Entris Operation SA gère en premier lieu le trafic des paiements et les opérations sur titres de quelque 50 banques. Après sa reprise, Entris Operations SA a été regroupée avec Swisscom Banking Provider SA.

En avril 2013, Swisscom a augmenté sa participation dans CT Cinetrade AG (Cinetrade) de 49% à 75%. Cinetrade offre des services de télévision, télévision payante (Pay-TV), la transmission des événements sportifs et la Video on Demand. Cinetrade gère en outre l'une des principales chaînes de cinéma en Suisse.

En décembre, Swisscom Suisse a acquis une participation de 67% dans DL – Groupe GMG SA, qui fournit des services de Managed Unified Communication & Collaboration basés sur IP.

La ventilation des coûts d'acquisition sur les actifs nets se décompose comme suit:

En millions CHF	2013
Liquidités	55
Immobilisations corporelles	32
Autres immobilisations incorporelles	66
Autres actifs courants et non courants	43
Passifs d'impôt différé	(15)
Autres passifs courants et non courants	(84)
Actifs et passifs identifiés	97
Actif net identifié attribuable aux actionnaires minoritaires	(19)
Goodwill	159
Coûts d'acquisition	237
Liquidités acquises	(55)
Parts dans des sociétés associées. Voir note 25.	(105)
Options résultant des regroupements d'entreprises. Voir note 33.	(20)
Dépenses des regroupements d'entreprises de l'année courante	57
Dépenses des regroupements d'entreprises des exercices précédents	3
Total dépenses des regroupements d'entreprises	60

Les raisons essentielles du goodwill résident dans les synergies et les parts de marché supplémentaires attendues ainsi que dans les collaborateurs qualifiés. Dans les états financiers consolidés 2013, ces regroupements d'entreprises ont généré un chiffre d'affaires net de CHF 172 millions et un bénéfice de CHF 17 millions. Si les sociétés acquises en 2013 avaient été incluses dans les comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2013, il en aurait résulté un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 529 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 700 millions.

6 Secteurs opérationnels

La détermination des secteurs devant faire l'objet d'un rapport repose sur l'approche de gestion (management approach). Selon cette approche, les informations sectorielles externes suivent la structure organisationnelle et de gestion interne du groupe ainsi que l'établissement des rapports financiers internes à l'attention du principal décideur opérationnel (chief operating decision maker). Les informations sectorielles présentées correspondent au système de rapport interne. La présentation se décompose en secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes entreprises», «Wholesale» et «Réseau & Informatique» – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels». «Group Headquarters», qui contient des coûts non attribués, est présenté séparément.

Les divisions opérationnelles de Swisscom Suisse sont présentées comme des secteurs séparés. Les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse sont regroupées avec la division opérationnelle «Réseau & Informatique». Aucun coût de réseau propre n'est facturé pour la conduite financière des secteurs. Les résultats des secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes entreprises» ainsi que «Wholesale» correspondent par conséquent à une marge de couverture avant frais de réseau. Les frais de réseau sont planifiés, surveillés et contrôlés par la division opérationnelle «Réseau & Informatique». Cette dernière est gérée comme un centre de coûts (cost center). Les informations sectorielles ne créditent pas de chiffre d'affaires au secteur «Réseau & Informatique». Le résultat du secteur «Réseau & Informatique» se compose donc des charges d'exploitation et des dépréciations diminuées des propres prestations activées et autres produits. Le montant total du résultat de la division Swisscom Suisse correspond au résultat opérationnel (EBIT) de Swisscom Suisse. Fastweb compte parmi les plus importants opérateurs de téléphonie fixe et est le premier prestataire de services IP en Italie. Il est présenté en tant que secteur séparé dans les états financiers consolidés. Les «Autres secteurs opérationnels» comprennent principalement les secteurs opérationnels Swisscom IT Services, Swisscom Immeubles et le secteur Participations. Group Headquarters, qui contient des coûts non attribués, regroupe principalement les divisions du groupe Swisscom, Swisscom Re AG ainsi que la société d'occupation Worklink AG.

Les prestations proposées par les différents secteurs opérationnels sont décrites dans la note 3.16. Le résultat des secteurs «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels» correspond au résultat d'exploitation (EBIT) de ces entités. Il comprend le chiffre d'affaires net avec les clients externes et d'autres secteurs diminué des charges sectorielles et des amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles. Les charges sectorielles englobent les achats de biens et services, les frais de personnel et les autres charges d'exploitation diminuées des propres prestations activées et autres produits. Les charges sectorielles incluent au titre de charges de prévoyance les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Elimination». Pour l'exercice 2014, la colonne «Elimination» ne contient aucune charge au titre de rapprochement avec les charges de prévoyance selon IAS 19 (CHF 17 millions lors de l'exercice précédent).

«Group Headquarters» ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière et le secteur «Réseau & Informatique» ne facture pas de frais de réseau à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. La facturation de prestations ou de cessions d'actifs entre les différents secteurs peut se traduire par des profits et pertes latents. Ces derniers sont éliminés et figurent dans la colonne «Elimination» des informations sectorielles. Les investissements sectoriels contiennent les entrées d'immobilisations corporelles et d'autres immobilisations incorporelles.

Les informations sectorielles 2014 de Swisscom se présentent comme suit:

2014, en millions CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 571	2 043	1 088	1	–	11 703
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	60	4	801	1	(866)	–
Chiffre d'affaires net	8 631	2 047	1 889	2	(866)	11 703
Résultat sectoriel	2 403	(119)	186	(126)	(22)	2 322
Produits financiers et charges financières, nets						(260)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						26
Résultat avant impôts sur le résultat						2 088
Charge d'impôt sur le résultat						(382)
Bénéfice net						1 706
Sociétés associées	68	47	56	–	–	171
Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	80	–	–	80
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 571	682	236	–	(29)	2 460
Amortissements et dépréciations	1 173	744	175	5	(6)	2 091
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(2)	–	51	–	–	49
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	26	–	–	–	–	26

Les informations sectorielles 2014 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2014, en millions CHF	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Grandes entreprises	Wholesale	Réseau & IT	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	5 168	1 139	1 694	570	–	–	8 571
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	158	20	94	359	–	(571)	60
Chiffre d'affaires net	5 326	1 159	1 788	929	–	(571)	8 631
Résultat sectoriel	2 823	850	832	381	(2 483)	–	2 403
Sociétés associées	3	–	–	64	1	–	68
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	172	25	83	–	1 291	–	1 571
Amortissements et dépréciations	128	6	68	–	971	–	1 173
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(1)	–	–	–	(1)	–	(2)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	2	–	–	24	–	–	26

Les informations sectorielles 2013 de Swisscom se présentent comme suit:

2013, en millions CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 389	2 013	1 032	–	–	11 434
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	60	5	787	1	(853)	–
Chiffre d'affaires net	8 449	2 018	1 819	1	(853)	11 434
Résultat sectoriel	2 443	(120)	108	(135)	(38)	2 258
Produits financiers et charges financières, nets						(259)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						30
Résultat avant impôts sur le résultat						2 029
Charge d'impôt sur le résultat						(334)
Bénéfice net						1 695
Sociétés associées	93	49	11	–	–	153
Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	13	–	–	13
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 516	695	244	–	(10)	2 445
Amortissements et dépréciations	1 104	740	195	8	(3)	2 044
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(10)	–	13	–	–	3
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	30	–	–	–	–	30

Les informations sectorielles 2013 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2013, en millions CHF	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Grandes entreprises	Wholesale	Réseau & IT	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	4 985	1 128	1 688	588	–	–	8 389
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	160	23	99	378	–	(600)	60
Chiffre d'affaires net	5 145	1 151	1 787	966	–	(600)	8 449
Résultat sectoriel	2 790	859	832	384	(2 423)	1	2 443
Sociétés associées	29	–	–	63	1	–	93
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	199	17	92	–	1 208	–	1 516
Amortissements et dépréciations	108	5	75	–	917	(1)	1 104
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	–	–	(1)	–	(9)	–	(10)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	9	–	–	21	–	–	30

Informations relatives aux secteurs géographiques

Swisscom est active principalement en Suisse, où elle propose une gamme complète de services de télécommunication. A l'étranger, les activités sont principalement exercées par Fastweb et Swisscom Hospitality Services. Fastweb commercialise avant tout des services dans le domaine du réseau fixe et des produits basés sur IP en Italie. Swisscom Hospitality Services est l'un des plus importants fournisseurs de services à haut débit et Internet destinés aux clients d'hôtels sur pratiquement tout le continent européen, aux Etats-Unis et en Asie. Le chiffre d'affaires net ainsi que les actifs sont ventilés par région. Ils sont attribués au siège des sociétés du groupe concernées.

En millions CHF	2014		2013	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	9 586	13 423	9 358	12 726
Italie	2 048	3 281	2 020	3 414
Autres pays d'Europe	55	151	48	87
Autres pays hors Europe	14	–	8	1
Non attribué	–	651	–	472
Total	11 703	17 506	11 434	16 700

Informations sur les produits et services

En millions CHF	2014	2013
Réseau mobile contrats simples	2 852	2 874
Réseau fixe contrats simples	3 832	4 027
Contrats combinés	1 938	1 576
Autres	3 080	2 956
Non attribué	1	1
Chiffre d'affaires net total	11 703	11 434

160

Les produits et services proposés par les différents secteurs opérationnels sont décrits dans la note 3.16.

Clients importants

Swisscom compte de très nombreux clients. En 2013 comme en 2014, elle n'a généré avec aucun client plus de 10% du chiffre d'affaires sectoriel.

7 Chiffre d'affaires net

En millions CHF	2014	2013
Chiffre d'affaires net provenant de la fourniture de services	10 874	10 556
Chiffre d'affaires net résultant de la vente de marchandises	828	875
Chiffre d'affaires net provenant de la mise à disposition d'immobilisations incorporelles à des fins d'usage	1	3
Chiffre d'affaires net total	11 703	11 434

De plus amples informations relatives aux activités de Swisscom sont présentées dans les notes 3.16 et 6.

8 Achats de biens et services

En millions CHF	2014	2013
Marchandises et matières consommées	42	24
Services acquis	503	502
Terminaux de clients et marchandises	1 103	1 022
Frais de communications nationales	176	180
Frais de communications internationales	246	265
Frais de communications des filiales étrangères	299	345
Total des achats de biens et services	2 369	2 338

9 Charges de personnel

En millions CHF	2014	2013
Charges salariales	2 194	2 132
Charges sociales	232	224
Charges pour régimes à prestations définies. Voir note 10.	244	258
Charges pour régimes à cotisations définies. Voir note 10.	10	11
Charges pour paiements fondés sur des actions. Voir note 11.	5	6
Charges salariales concernant les participants à la société d'occupation Worklink	5	2
Charges de réduction de postes	(1)	6
Autres charges de personnel	62	67
Total des charges de personnel	2 751	2 706

Programmes de réduction de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. Selon le plan social décidé, l'âge et l'ancienneté, certains collaborateurs touchés par les réductions de postes peuvent être transférés à la société d'occupation Worklink AG. Celle-ci place les participants auprès de tiers pour des interventions temporaires (pour de plus amples informations, voir la note 28).

10 Prévoyance professionnelle

Régimes à prestations définies

Swisscom gère pour ses collaborateurs différents régimes de retraite en Suisse et en Italie. En 2014, les charges liées aux régimes à prestations définies se sont élevées à CHF 268 millions (CHF 295 millions pour l'exercice précédent). Sur ce montant, CHF 244 millions (exercice précédent: CHF 258 millions) ont été comptabilisés dans les charges de personnel et CHF 24 millions (exercice précédent: CHF 37 millions) dans les charges financières.

comPlan

La plupart des collaborateurs de Swisscom en Suisse sont assurés auprès de l'institution autonome de prévoyance de l'employeur comPlan contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Les prestations dépassent le minimum prescrit par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Les cotisations ordinaires de l'employeur englobent les cotisations de risque de 3,35% et les cotisations pour les bonifications de 5% à 13% du salaire assuré (selon l'âge) versées sur les avoirs de vieillesse individuels. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du

versement de la rente. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital. Le montant de la rente versée résulte du taux de conversion qui est appliqué à l'avoir de vieillesse épargné de chaque assuré lors de son départ à la retraite. En cas de retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion est de 6,4% jusqu'à fin 2013. Le taux de conversion a été abaissé à 6,11% à partir de 2014. L'avoir de vieillesse épargné résulte des cotisations de l'employeur et des cotisations des membres du personnel, qui sont versées sur le compte d'épargne individuel de chaque assuré, ainsi que des intérêts crédités sur l'avoir de vieillesse. Le taux d'intérêt crédité sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation de comPlan. L'institution de prévoyance comPlan a la forme juridique d'une fondation. Le Conseil de fondation, formé à parité égale de représentants de l'employeur et du personnel, est responsable de la gestion de la fondation. Ses tâches sont définies par la LPP et par le règlement de la Caisse de pensions. Un découvert temporaire est autorisé selon la LPP. Le Conseil de fondation doit prendre des mesures d'assainissement afin de résorber le découvert dans un délai approprié. Selon la LPP, des cotisations supplémentaires de l'employeur et des membres du personnel peuvent être perçues si le régime de retraite présente un découvert au sens de la LPP. Dans ce cas, le risque est réparti entre l'employeur et les membres du personnel, et l'employeur n'est légalement pas tenu de supporter plus de 50% des cotisations supplémentaires. Le degré de couverture selon la LPP de comPlan s'élevait à 111% au 31 décembre 2014 (106% un an plus tôt). La Commission de placement de comPlan est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. comPlan mandate des prestataires de services financiers indépendants pour la gestion des fonds de prévoyance. La surveillance est soutenue par un contrôleur de placements externe. Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement peut répartir la fortune dans les limites des prescriptions du Conseil de fondation.

Autres régimes de retraite

Les autres régimes de retraite comprennent, outre divers régimes de moindre importance en Suisse, le régime de retraite pour les collaborateurs de Fastweb ainsi que le régime de retraite du groupe PubliGroupe. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures. Ces droits sont comptabilisés dans l'état de la situation financière comme des engagements de prévoyance à prestations définies. Les collaborateurs des sociétés du groupe PubliGroupe en Suisse sont assurés auprès de la caisse de retraite de PubliGroupe contre les risques de vieillesse, de décès et d'invalidité. Le montant de la rente versée résulte du taux de conversion qui est appliqué à l'avoir de vieillesse épargné de chaque assuré lors de son départ à la retraite. En cas de retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion est de 6,4%. L'avoir de vieillesse épargné résulte des cotisations de l'employeur et des cotisations des membres du personnel, qui sont versées sur le compte d'épargne individuel de chaque assuré, ainsi que des intérêts crédités sur l'avoir de vieillesse.

Charges de prévoyance

Régimes à prestations définies

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2014	comPlan	Autres régimes	2013
Coût des services rendus au cours de l'exercice	234	6	240	244	7	251
Changements des régimes	–	–	–	–	(3)	(3)
Coût d'administration	3	1	4	3	1	4
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	–	–	–	6	–	6
Total enregistré dans les charges de personnel	237	7	244	253	5	258
Coût financier de l'engagement net	24	–	24	37	–	37
Total enregistré dans les charges financières	24	–	24	37	–	37
Total des charges pour régimes à prestations définies enregistrée dans le compte de profits et pertes	261	7	268	290	5	295

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre une perte actuarielle de CHF 1 161 millions (gains actuariels de CHF 847 millions lors de l'exercice précédent), qui se décompose comme suit:

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2014	comPlan	Autres régimes	2013
Gains/(pertes) actuariel(le)s de:						
Changement des hypothèses financières	1 536	52	1 588	(384)	(24)	(408)
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	(102)	–	(102)	(165)	2	(163)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(315)	(10)	(325)	(272)	(4)	(276)
Total charges (produits) pour régimes à prestations définies enregistrée dans les autres éléments du résultat global	1 119	42	1 161	(821)	(26)	(847)

Régimes à cotisations définies

En 2014, les charges pour régimes à cotisations définies se sont élevées à CHF 10 millions (CHF 11 millions pour l'exercice précédent).

Statut de l'institution de prévoyance

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2014	comPlan	Autres régimes	2013
Engagement de prévoyance professionnelle						
Solde au 1^{er} janvier	9 533	162	9 695	9 823	107	9 930
Coût des services rendus au cours de l'exercice	234	6	240	244	7	251
Coûts financiers des engagements de prévoyance	218	–	218	188	2	190
Cotisations versées par les employés	162	–	162	152	2	154
Prestations de prévoyance payées	(259)	–	(259)	(331)	(6)	(337)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	1 434	52	1 486	(549)	(22)	(571)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	589	589	–	85	85
Changements des régimes	–	–	–	–	(13)	(13)
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	–	–	–	6	–	6
Transfert du régime de retraite chez comPlan	84	(84)	–	–	–	–
Solde au 31 décembre	11 406	725	12 131	9 533	162	9 695
Fortune de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	8 286	116	8 402	7 772	50	7 822
Coûts financiers de la fortune de prévoyance	194	–	194	151	2	153
Cotisations versées par l'employeur	259	7	266	273	3	276
Cotisations versées par les employés	162	–	162	152	2	154
Prestations de prévoyance payées	(259)	–	(259)	(331)	(4)	(335)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	315	10	325	272	4	276
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	604	604	–	70	70
Changements des régimes	–	–	–	–	(10)	(10)
Coût d'administration	(3)	(1)	(4)	(3)	(1)	(4)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	72	(72)	–	–	–	–
Solde au 31 décembre	9 026	664	9 690	8 286	116	8 402
Engagements nets						
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre	2 380	61	2 441	1 247	46	1 293

Les engagements de prévoyance ont évolué comme suit:

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2014	comPlan	Autres régimes	2013
Solde au 1^{er} janvier	1 247	46	1 293	2 051	57	2 108
Charges de prévoyance, nettes	261	7	268	290	5	295
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(259)	(7)	(266)	(273)	(5)	(278)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	(15)	(15)	–	15	15
(Produits) Charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	1 119	42	1 161	(821)	(26)	(847)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	12	(12)	–	–	–	–
Solde au 31 décembre	2 380	61	2 441	1 247	46	1 293

La durée moyenne pondérée des engagements de prévoyance est de 18 ans (exercice précédent: 17 ans).

Attribution de la fortune de prévoyance

comPlan

L'attribution de la fortune de prévoyance aux différentes catégories de placement et à la stratégie de placement de comPlan est présentée ci-dessous:

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2014			31.12.2013		
		Cotés	Pas cotés	Total	Cotés	Pas cotés	Total
Obligations d'Etat Suisse	10,0%	5,3%	7,7%	13,0%	10,8%	8,4%	19,2%
Obligations d'entreprises Suisse	8,0%	8,7%	–	8,7%	11,2%	–	11,2%
Obligations d'Etat monde developed markets	11,0%	11,0%	–	11,0%	10,2%	–	10,2%
Obligations d'entreprises monde developed markets	8,0%	7,9%	–	7,9%	1,2%	–	1,2%
Obligations d'Etat monde emerging markets	6,0%	6,6%	–	6,6%	5,5%	–	5,5%
Dette privée	5,0%	–	1,0%	1,0%	–	–	–
Instruments d'emprunt	48,0%	39,5%	8,7%	48,2%	38,9%	8,4%	47,3%
Actions Suisse	5,0%	6,2%	–	6,2%	7,7%	–	7,7%
Actions monde developed markets	12,0%	12,7%	–	12,7%	14,4%	–	14,4%
Actions monde emerging markets	8,0%	8,1%	–	8,1%	6,0%	–	6,0%
Instruments de capitaux propres	25,0%	27,0%	–	27,0%	28,1%	–	28,1%
Immeubles Suisse	11,0%	8,1%	2,3%	10,4%	6,6%	1,0%	7,6%
Immeubles monde	4,0%	4,1%	–	4,1%	3,8%	–	3,8%
Immeubles	15,0%	12,2%	2,3%	14,5%	10,4%	1,0%	11,4%
Commodities	4,0%	1,2%	2,6%	3,8%	3,0%	–	3,0%
Private markets	7,0%	–	5,1%	5,1%	1,3%	3,6%	4,9%
Hedge funds	–	–	–	–	0,7%	–	0,7%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	–	1,4%	1,4%	–	4,6%	4,6%
Liquidités et placements alternatifs	12,0%	1,2%	9,1%	10,3%	5,0%	8,2%	13,2%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	79,9%	20,1%	100,0%	82,4%	17,6%	100,0%

La stratégie de placement a pour objectif de réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et de générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en plusieurs catégories de placements, marchés, monnaies, secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêts des placements portant intérêt est de 5,71 ans (exercice précédent: 4,74 ans) avec une notation moyenne de A. Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire de sorte

que les quotes-parts prescrites peuvent être réalisées. Les placements non cotés et par conséquent plutôt illiquides représentent une part de 20% de la fortune globale. Sur la base de cette stratégie, comPlan compte sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 16,0% (base: exercice 2015).

Autres régimes de retraite

L'attribution de la fortune de prévoyance des autres régimes de retraite aux différentes catégories de placement et à la stratégie de placement est présentée ci-dessous:

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2014			31.12.2013		
		Cotés	Pas cotés	Total	Cotés	Pas cotés	Total
Suisse	21,0%	16,8%	–	16,8%	6,7%	–	6,7%
A l'étranger	18,0%	13,7%	–	13,7%	–	–	–
Instruments d'emprunt	39,0%	30,5%	–	30,5%	6,7%	–	6,7%
Suisse	16,5%	22,9%	–	22,9%	20,9%	–	20,9%
A l'étranger	8,0%	9,4%	–	9,4%	–	–	–
Instruments de capitaux propres	24,5%	32,3%	–	32,3%	20,9%	–	20,9%
Suisse	26,0%	14,1%	11,5%	25,6%	5,1%	–	5,1%
Immeubles	26,0%	14,1%	11,5%	25,6%	5,1%	–	5,1%
Private markets	3,5%	–	2,8%	2,8%	–	–	–
Liquidités et autres immobilisations	7,0%	–	8,8%	8,8%	–	67,3%	67,3%
Liquidités et placements alternatifs	10,5%	–	11,6%	11,6%	–	67,3%	67,3%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	76,9%	23,1%	100,0%	32,7%	67,3%	100,0%

La stratégie de placement a pour objectif de réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et de générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en plusieurs catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs.

Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2014, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 7 millions (CHF 6 millions un an plus tôt). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2014 à CHF 519 millions (CHF 429 millions lors de l'exercice précédent). Swisscom prévoit d'effectuer en 2015 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations ordinaires de l'employeur d'un montant de CHF 239 millions (sans les paiements au titre des retraites anticipées et des modifications apportées au régime).

Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2014		2013	
	comPlan	Autres régimes	comPlan	Autres régimes
Taux d'actualisation au 31 décembre	1,13%	1,31%	2,30%	2,85%
Evolution des salaires	1,75%	1,81%	2,24%	2,19%
Augmentations de rentes	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
Intérêts comptes d'épargne	1,13%	1,13%	2,30%	2,30%
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	21,39	21,39	21,29	21,29
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	23,86	23,86	23,76	23,76

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellés en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. L'évolution des salaires correspond à une valeur moyenne historique à long terme, spécifique à Swisscom. L'augmentation de rentes reflète le potentiel de la fondation comPlan compte tenu des hypothèses établies pour pouvoir verser à l'avenir des augmentations de rentes. La rémunération des montants

d'épargne est assimilée au taux d'actualisation. Depuis 2012, Swisscom applique les tables générationnelles LPP 2010 concernant l'hypothèse relative à l'espérance de vie.

Analyse de sensibilité comPlan

En millions CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services ¹	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (Variation +/- 0,5%)	(855)	990	(37)	45
Evolution des salaires (Variation +/- 0,5%)	78	(73)	8	(7)
Augmentations de rentes (Variation +0,5%/-0,1%)	749	(141)	27	(5)
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/- 0,5%)	117	(106)	8	(7)
Espérance de vie à 65 ans (Variation +/- 1 année)	156	(158)	4	(4)

¹ La sensibilité se réfère aux coûts des services rendus au cours de l'exercice comptabilisés dans les charges de personnel.

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'un an, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification des engagements de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il a été procédé à une adaptation de -0,1% en raison de l'impossibilité de procéder à une réduction des prestations de rentes.

11 Rémunération en actions

En millions CHF	2014	2013
Rémunération en actions Management Incentive Plan	3	2
Autres rémunérations en actions	2	4
Total des charges pour rémunération en actions	5	6

Management Incentive Plan

Le Management Incentive Plan d'actionnariat est destiné aux membres de la Direction du groupe et aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux autres membres du Management. Les membres du Conseil d'administration perçoivent une partie de leur honoraire sous forme d'actions Swisscom. La part variable liée au résultat des membres de la Direction du groupe est versée pour 25% sous forme d'actions Swisscom. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. L'attribution des actions a lieu à la valeur fiscale. Le montant de la part liée au résultat et le nombre d'actions sont toujours déterminés l'année suivante, après finalisation des états financiers. Les actions attribuées aux membres de la Direction du groupe se fondent ainsi sur la part variable liée au résultat de l'exercice précédent. La valeur fiscale s'élève à CHF 449 par action (CHF 371 l'année précédente). Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Aussitôt remises, elles sont considérées comme un avantage acquis (vesting). En 2014, la répartition et les charges liées à la rémunération en actions en faveur du Conseil d'administration et de la Direction du groupe se présentent de la manière suivante:

Année d'attribution 2014	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 374	535	0,7
Membres de la Direction du groupe ¹	1 599	535	0,9
Autres membres du Management	1 760	535	0,9
Total 2014	4 733	535	2,5

¹ Attribution pour l'exercice 2013.

En 2013, la répartition et les charges liées à la rémunération en actions en faveur du Conseil d'administration et de la Direction du groupe se présentent de la manière suivante:

Année d'attribution 2013	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 667	442	0,7
Membres de la Direction du groupe ¹	2 707	442	1,2
Total 2013	4 374	442	1,9

¹ Attribution pour l'exercice 2012.

Autres rémunérations en actions

Des primes en actions peuvent être attribuées en cours d'exercice en reconnaissance d'une prestation exceptionnelle pour 10% au plus des collaborateurs. En 2014, 4 520 actions d'une valeur de marché de CHF 535 par action ont été remises gratuitement. Une charge totale de CHF 2 millions a été comptabilisée à ce titre. L'exercice précédent, 10 270 actions d'une valeur de marché de CHF 442 ont été remises à titre gratuit pour des prestations exceptionnelles. Une charge de CHF 4 millions a été comptabilisée à ce titre.

12 Autres charges d'exploitation

En millions CHF	2014	2013
Charges de loyer	346	334
Charges d'entretien	322	312
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	11	13
Charges d'énergie	83	102
Charges informatiques	239	221
Charges de publicité et de vente	221	215
Commissions versées aux revendeurs	349	364
Charges de conseil et collaborateurs externes	199	201
Corrections de valeur sur créances	87	83
Charges administratives	145	161
Autres charges d'exploitation	538	470
Total des autres charges d'exploitation	2 540	2 476

13 Propres prestations activées et autres produits

En millions CHF	2014	2013
Propres prestations activées	267	256
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles. Voir note 22.	60	16
Produit résultant de la société d'occupation Worklink (location de services)	6	4
Autres produits	37	112
Total des propres prestations activées et des autres produits	370	388

Les propres prestations activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

14 Produits financiers et charges financières

En millions CHF	2014	2013
Produits d'intérêts des actifs financiers	10	8
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	–	30
Coûts d'emprunt activés	12	15
Bénéfice résultant des acquisitions d'entreprises par étapes. Voir note 5.	82	–
Ajustement des provisions pour frais de démantèlement et de remise en état. Voir note 28.	–	21
Gains de change	1	5
Autres produits financiers	7	2
Total des produits financiers	112	81
Charges d'intérêts des passifs financiers	(228)	(259)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	(46)	–
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle. Voir note 10.	(24)	(37)
Ajustements de la valeur actuelle de provisions	(16)	(15)
Charges résultant de remboursements en avance des passifs financiers	(41)	–
Autres charges financières	(17)	(29)
Total des charges financières	(372)	(340)
Produits financiers et charges financières, nets	(260)	(259)

Les charges d'intérêts nettes des actifs financiers et des passifs financiers se décomposent comme suit:

En millions CHF	2014	2013
Produits d'intérêts sur liquidités	1	1
Produits d'intérêts sur autres actifs financiers	9	7
Produits d'intérêts des actifs financiers	10	8
Charges d'intérêts sur prêts bancaires, emprunts obligataires et placements privés	(189)	(214)
Charges d'intérêts sur passifs résultant de contrats de location-financement	(36)	(41)
Charges d'intérêts sur autres passifs financiers	(3)	(4)
Charges d'intérêts des passifs financiers	(228)	(259)
Total charges d'intérêts nettes des actifs et des passifs financiers	(218)	(251)

15 Impôts sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat

En millions CHF	2014	2013
Charge d'impôt exigible	373	322
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	5	(20)
Charge d'impôt différé	4	32
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de profits et pertes	382	334
Dont Suisse	412	354
Dont à l'étranger	(30)	(20)

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre des impôts sur le résultat d'un montant positif de CHF 254 millions (exercice précédent: charge de CHF 184 millions), qui se décomposent comme suit:

En millions CHF	2014	2013
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	15	(14)
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	242	(169)
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	(2)	–
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	(1)	(1)
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global	254	(184)

Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est de 20,9% (exercice précédent: 20,6%). L'augmentation du taux d'imposition sur le résultat applicable est une conséquence des barèmes fiscaux plus élevés dans différents cantons suisses.

En millions CHF	2014	2013
Résultat avant impôts sur le résultat en Suisse	2 206	2 149
Résultat avant impôts sur le résultat à l'étranger	(118)	(120)
Résultat avant impôts sur le résultat	2 088	2 029
Taux d'imposition sur le résultat applicable	20,9%	20,6%
Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable	436	418
Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée		
Effet de la part au résultat de sociétés associées	(5)	(6)
Effet de changements du taux d'imposition sur des impôts différés	(21)	(2)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	(2)	(7)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	(10)	(12)
Effet de la non activation de reports de pertes fiscales	9	9
Effet de l'activation et de la facturation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	(2)	(47)
Effet de la décomptabilisation d'actifs d'impôt différé	–	4
Effet de dépréciation du goodwill	–	5
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(16)	(20)
Effet de produits exonérés d'impôts et de dépenses fiscalement non déductibles	(12)	8
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	5	(16)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	382	334
Taux effectif d'imposition sur le résultat	18,3%	16,5%

Suite à des fusions de sociétés du groupe, Swisscom a fait valoir en 2013 des reports de pertes fiscales encore non activés. L'effet positif sur la charge d'impôt sur le résultat s'est élevé en 2013 à CHF 21 millions.

Actifs et passifs d'impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt exigible ont évolué comme suit:

En millions CHF	2014	2013
Passifs d'impôt exigible nets, au 1^{er} janvier	162	134
Enregistrés dans le compte de profits et pertes	378	302
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	1	3
Paiements des impôts sur le résultat en Suisse	(377)	(307)
Paiements des impôts sur le résultat à l'étranger	(9)	29
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	1
Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre	155	162
Dont actifs d'impôt exigible	(17)	(22)
Dont passifs d'impôt exigible	172	184
Dont Suisse	159	168
Dont à l'étranger	(4)	(6)

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat différés comptabilisés dans l'état de la situation financière se présentent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2014			31.12.2013		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	47	(467)	(420)	41	(342)	(301)
Immobilisations incorporelles	–	(341)	(341)	–	(364)	(364)
Provisions	79	(4)	75	24	(14)	10
Engagements de prévoyance professionnelle	509	–	509	268	–	268
Reportes de pertes fiscales	216	–	216	203	–	203
Autres	97	(76)	21	83	(76)	7
Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)	948	(888)	60	619	(796)	(177)
Dont actifs d'impôt différé			417			279
Dont passifs d'impôt différé			(357)			(456)
Dont Suisse			(91)			(328)
Dont à l'étranger			151			151

En 2014, les actifs et les passifs d'impôt différé ont évolué comme suit:

En millions CHF	Solde 31.12.2013	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consolidation	Conversion de monnaies étrangères	Solde 31.12.2014
Immobilisations corporelles	(301)	(119)	–	–	–	(420)
Immobilisations incorporelles	(364)	35	–	(12)	–	(341)
Provisions	10	65	–	–	–	75
Engagements de prévoyance professionnelle	268	–	242	(1)	–	509
Reportes de pertes fiscales	203	16	–	–	(3)	216
Autres	7	(1)	13	2	–	21
Total	(177)	(4)	255	(11)	(3)	60

En 2013, les actifs et les passifs d'impôt différé ont évolué comme suit:

En millions CHF	Solde 31.12.2012	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consoli- dation	Conversion de monnaies étrangères	Solde 31.12.2013
Immobilisations corporelles	(243)	(57)	–	(4)	3	(301)
Immobilisations incorporelles	(380)	32	–	(13)	(3)	(364)
Provisions	41	(31)	–	–	–	10
Engagements de prévoyance professionnelle	419	16	(169)	2	–	268
Reports de pertes fiscales	165	36	–	–	2	203
Autres	47	(28)	(12)	–	–	7
Total	49	(32)	(181)	(15)	2	(177)

Des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales non utilisés et pour des différences temporelles déductibles sont inscrits à l'actif lorsqu'il s'avère probable qu'ils seront compensés avec des bénéfices imposables à venir ou des différences temporelles existantes. En raison de la possibilité de compenser, dans un proche avenir, des reports de pertes fiscales avec des bénéfices imposables futurs, des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales et pour d'autres différences temporelles d'un montant total de CHF 950 millions (CHF 619 millions l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif de diverses filiales au 31 décembre 2014. Sur ce montant, des reports de pertes fiscales et d'autres différences temporelles équivalant à CHF 237 millions (CHF 247 millions un an plus tôt) ont été inscrits à l'actif de filiales qui ont affiché des pertes en 2013 ou 2014. Sur la base des plans d'affaires approuvés de ces filiales, Swisscom considère comme probable de pouvoir compenser dans un proche avenir les reports en avant de pertes fiscales et les différences temporelles avec des bénéfices imposables.

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Echéance dans un délai d'1 an	1	1
Echéance dans un délai de 1 à 2 ans	2	1
Echéance dans un délai de 2 à 3 ans	2	–
Echéance dans un délai de 3 à 4 ans	8	–
Echéance dans un délai de 4 à 5 ans	14	8
Echéance dans un délai de 5 à 6 ans	29	8
Echéance dans un délai de 6 à 7 ans	23	23
Echéance illimitée	115	134
Total des reports de pertes fiscales non enregistrés	194	175
Dont Suisse	62	23
Dont à l'étranger	132	152

Sur les bénéfices non distribués des filiales, aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'a été comptabilisé au 31 décembre 2014 (exercice précédent: CHF 6 millions). Les différences temporelles de filiales et sociétés associées pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2014 s'élèvent à CHF 779 millions (CHF 1 264 millions pour l'exercice précédent).

16 Bénéfice par action

Pour déterminer le bénéfice non dilué par action, on divise la part du bénéfice net revenant aux actionnaires de Swisscom SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, hors actions propres.

En millions CHF ou selon indication	2014	2013
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 694	1 685
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 801 267	51 800 666
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	32,70	32,53

Swisscom ne détient ni option sur action ni droit de souscription entraînant une dilution du bénéfice par action.

17 Liquidités

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Espèces et dépôts à vue	302	723
Total des liquidités	302	723

En 2014, comme déjà lors de l'exercice précédent, Swisscom n'a placé aucun avoir à terme.

18 Clients et autres débiteurs

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Chiffre d'affaires facturé	2 413	2 321
Chiffre d'affaires non facturé	236	206
Corrections de valeur	(195)	(164)
Total des créances clients, net	2 454	2 363
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	60	91
Créances résultant d'activités d'encaissement	26	26
Créances résultant de contrats de construction	33	30
Autres créances	28	22
Corrections de valeur	(15)	(16)
Total des autres débiteurs, net	132	153
Total clients et autres débiteurs	2 586	2 516

Toutes les créances clients et autres débiteurs sont exigibles dans un délai d'une année. Les créances clients font l'objet d'une gestion des risques active axée sur l'évaluation des risques de pays, sur le contrôle permanent des risques de crédit et sur la surveillance des créances. En raison du nombre élevé de clients, le cumul des risques est limité pour Swisscom. Le risque est surveillé pour chaque pays.

La ventilation géographique des créances clients est la suivante:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Suisse	1 759	1 701
Italie	854	809
Autres pays	36	17
Chiffre d'affaires total facturé et non facturé	2 649	2 527
Suisse	(51)	(45)
Italie	(140)	(118)
Autres pays	(4)	(1)
Total des corrections de valeur	(195)	(164)
Total des créances clients, net	2 454	2 363

Analyse des échéances et corrections de valeur

Les échéances des créances clients et autres débiteurs et des corrections de valeur correspondantes sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur brute	Correction de valeur
Non échues	1 858	(8)	1 733	(8)
Echues jusqu'à 3 mois	421	(6)	400	(6)
Echues 4 à 6 mois	78	(6)	80	(4)
Echues 7 à 12 mois	93	(31)	92	(15)
Echues plus de 1 an	199	(144)	222	(131)
Total	2 649	(195)	2 527	(164)

Les corrections de valeur sur les créances clients et autres débiteurs ont évolué comme suit:

En millions CHF	Créances clients	Autres créances
Solde au 31 décembre 2012	209	15
Constitution de corrections de valeur	88	1
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(131)	–
Reprise de corrections de valeur	(5)	–
Conversion de monnaies étrangères	3	–
Solde au 31 décembre 2013	164	16
Constitution de corrections de valeur	93	1
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(60)	–
Reprise de corrections de valeur	(6)	(2)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	7	–
Conversion de monnaies étrangères	(3)	–
Solde au 31 décembre 2014	195	15

Contrats de construction

Les données concernant les contrats de construction non terminés à la clôture de l'exercice sont présentées ci-après:

En millions CHF	2014	2013
Coûts des projets en cours	104	108
Profits comptabilisés nets de pertes	6	3
Coûts de contrats y compris quotes-parts des bénéfices et pertes, nets	110	111
Moins demandes d'acomptes	(79)	(84)
Total des actifs nets résultant de contrats de construction	31	27
Dont créances résultant de contrats de construction	33	29
Dont passifs résultant de contrats de construction	(2)	(2)
Acomptes reçus	72	61

Un chiffre d'affaires net de CHF 293 millions pour 2014 (exercice précédent: CHF 295 millions) résultant de contrats de construction a été enregistré.

19 Autres actifs financiers

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés	Total
Solde au 31 décembre 2012	173	41	23	237
Acquisitions	161	4	–	165
Cessions	(25)	(3)	(20)	(48)
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	–	–	3	3
Variation de la juste valeur enregistrée dans les capitaux propres	–	1	–	1
Conversion de monnaies étrangères enregistrée dans le compte de profits et pertes	(4)	(1)	–	(5)
Solde au 31 décembre 2013	305	42	6	353
Acquisitions	24	8	–	32
Cessions	(159)	(15)	–	(174)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	24	18	–	42
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	–	–	5	5
Conversion de monnaies étrangères enregistrée dans le compte de profits et pertes	15	–	–	15
Solde au 31 décembre 2014	209	53	11	273
Dont autres actifs financiers courants	20	9	11	40
Dont autres actifs financiers non courants	189	44	–	233

Prêts et créances

Au 31 décembre 2014, les avoirs à terme se montaient à CHF 11 millions (CHF 156 millions un an plus tôt). Au 31 décembre 2014, il n'a pas été possible de disposer librement d'actifs financiers d'un montant de CHF 149 millions. Ces actifs servent à couvrir des prêts bancaires.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente englobent principalement des placements dans des instruments de capitaux propres. Les actions non cotées en Bourse sont en général comptabilisées au coût, car leur juste valeur ne peut pas être définie de façon fiable. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des placements en actions enregistrés au coût s'élevait à CHF 30 millions (CHF 21 millions un an auparavant).

Instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2014, des instruments financiers dérivés étaient comptabilisés avec une valeur de marché positive de CHF 11 millions (CHF 6 millions l'exercice précédent). Les instruments financiers dérivés comprennent des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt (voir note 33).

20 Stocks

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Matières premières et accessoires	6	6
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	141	147
Acomptes versés	5	–
Travaux en cours et produits finis	5	6
Total des stocks, brut	157	159
Corrections de valeur	(8)	(7)
Total des stocks, net	149	152

En 2014, les achats de biens et services comprennent des coûts liés à des stocks d'un montant de CHF 1 145 millions (exercice précédent: CHF 1 046 millions).

21 Autres actifs non financiers

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Charges payées d'avance	164	148
Crédits de TVA	7	14
Acomptes versés	55	29
Autres actifs	26	19
Total des autres actifs non financiers courants	252	210
Charges payées d'avance	10	12
Autres actifs	47	45
Total des autres actifs non financiers non courants	57	57

22 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des actifs non courants détenus en vue de la vente s'élevait à CHF 80 millions (CHF 13 millions un an auparavant). Ce montant comprend des immeubles et des participations dans des sociétés associées provenant de l'unité «Autres secteurs opérationnels» pour une valeur comptable de respectivement CHF 70 millions et CHF 10 millions. Au 31 décembre 2013, les actifs non courants détenus en vue de la vente comprenaient uniquement des immeubles de l'unité «Autres secteurs opérationnels». Dans le cadre de la reprise de Publi-Groupe, un immeuble et des participations dans des sociétés associées ont été acquis, lesquels devront être vendus dans les douze prochains mois. Les sociétés associées concernent diverses participations dans le secteur des médias en Suisse. Dans le bilan provisoire de reprise de Publi-Groupe, les justes valeurs s'élèvent à CHF 137 millions pour l'immeuble et les participations associées. Des participations associées de CHF 57 millions ont été vendues jusqu'à fin 2014 (pour de plus amples informations, voir la note 5). En 2014, des immeubles et des participations dans des sociétés associées ont été vendus pour un prix d'achat de CHF 205 millions (exercice précédent: CHF 5 millions). Le bénéfice de CHF 33 millions (exercice précédent: CHF 4 millions) dégagé par ces opérations a été comptabilisé comme autre produit dans le compte de profits et pertes.

23 Immobilisations corporelles

En millions CHF	Terrains et constructions	Installations techniques	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 31 décembre 2012	2 872	24 572	3 320	649	31 413
Acquisitions	11	1 318	219	379	1 927
Cessions	(26)	(816)	(288)	–	(1 130)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	2	–	30	–	32
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	(32)	13	–	(19)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(39)	–	–	–	(39)
Autres reclassements	12	135	109	(257)	(1)
Conversion de monnaies étrangères	–	58	–	–	58
Solde au 31 décembre 2013	2 832	25 235	3 403	771	32 241
Acquisitions	9	1 453	237	290	1 989
Cessions	(68)	(656)	(225)	–	(949)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	2	–	2	–	4
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	123	34	–	157
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(102)	–	–	–	(102)
Autres reclassements	114	175	170	(471)	(12)
Conversion de monnaies étrangères	(2)	(82)	–	–	(84)
Solde au 31 décembre 2014	2 785	26 248	3 621	590	33 244
Cumul des amortissements et des dépréciations					
Solde au 31 décembre 2012	2 046	18 521	2 297	–	22 864
Amortissements	29	1 047	263	–	1 339
Cessions	(21)	(815)	(281)	–	(1 117)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(26)	–	–	–	(26)
Conversion de monnaies étrangères	–	25	–	–	25
Solde au 31 décembre 2013	2 028	18 778	2 279	–	23 085
Amortissements	31	1 072	287	–	1 390
Cessions	(41)	(656)	(212)	–	(909)
Autres reclassements	1	(1)	(2)	–	(2)
Conversion de monnaies étrangères	–	(40)	–	–	(40)
Solde au 31 décembre 2014	2 019	19 153	2 352	–	23 524
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette, 31 décembre 2014	766	7 095	1 269	590	9 720
Valeur comptable nette, 31 décembre 2013	804	6 457	1 124	771	9 156
Valeur comptable nette, 31 décembre 2012	826	6 051	1 023	649	8 549

En 2014, des coûts d'emprunt à hauteur de CHF 12 millions (CHF 15 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif. Le taux d'intérêt moyen utilisé pour la comptabilisation des coûts d'emprunt s'est élevé à 2,2% (exercice précédent: 2,5%). Au 31 décembre 2014, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles sous forme de location-financement s'élevait à CHF 438 millions (exercice précédent: CHF 524 millions). Pour de plus amples informations concernant les frais de démantèlement et de remise en état, voir la note 28.

24 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

En millions CHF	Goodwill	Logiciels de fabrication propre	Logiciels achetés	Relation avec la clientèle	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coûts d'acquisition							
Solde au 31 décembre 2012	6 210	1 218	1 693	1 089	266	978	11 454
Acquisitions	–	127	196	–	–	220	543
Cessions	–	(349)	(143)	(21)	–	(55)	(568)
Reclassements	–	137	52	–	–	(188)	1
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	159	2	–	51	7	6	225
Conversion de monnaies étrangères	38	2	15	18	5	1	79
Solde au 31 décembre 2013	6 407	1 137	1 813	1 137	278	962	11 734
Acquisitions	–	156	195	–	–	156	507
Cessions	(9)	(80)	(68)	(3)	–	(30)	(190)
Reclassements	–	97	58	–	–	(143)	12
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	192	1	4	21	–	44	262
Conversion de monnaies étrangères	(46)	(4)	(22)	(22)	(6)	(3)	(103)
Solde au 31 décembre 2014	6 544	1 307	1 980	1 133	272	986	12 222
Cumul des amortissements et des dépréciations							
Solde au 31 décembre 2012	1 548	838	1 243	697	148	197	4 671
Amortissements	–	202	230	130	28	88	678
Dépréciations	23	1	1	–	–	2	27
Cessions	–	(347)	(142)	(21)	–	(49)	(559)
Conversion de monnaies étrangères	27	2	11	11	3	1	55
Solde au 31 décembre 2013	1 598	696	1 343	817	179	239	4 872
Amortissements	–	223	239	109	27	102	700
Dépréciations	–	–	1	–	–	–	1
Cessions	(9)	(79)	(68)	(3)	–	(29)	(188)
Reclassements	–	–	–	–	–	2	2
Conversion de monnaies étrangères	(32)	(2)	(16)	(18)	(3)	(2)	(73)
Solde au 31 décembre 2014	1 557	838	1 499	905	203	312	5 314
Valeur comptable nette							
Valeur comptable nette, 31 décembre 2014	4 987	469	481	228	69	674	6 908
Valeur comptable nette, 31 décembre 2013	4 809	441	470	320	99	723	6 862
Valeur comptable nette, 31 décembre 2012	4 662	380	450	392	118	781	6 783

Au 31 décembre 2014, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 128 millions (exercice précédent: CHF 190 millions). A l'exception du poste du goodwill, il n'existe pas d'immobilisations incorporelles comptabilisées avec une durée d'utilité indéterminée. A la même date, le cumul des dépréciations sur le goodwill se montait à CHF 1 557 millions. L'augmentation du goodwill de CHF 192 millions en 2014 résulte de la reprise de PubliGroupe (pour de plus amples informations, voir la note 5). Le goodwill provenant de l'acquisition de sociétés associées figure dans les parts détenues dans lesdites sociétés.

Maintien de la valeur du goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors du regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Clients privés Swisscom Suisse	2 787	2 630
Petites et moyennes entreprises Swisscom Suisse	656	656
Grandes entreprises Swisscom Suisse	734	734
Fastweb	592	604
Autres unités génératrices de trésorerie	218	185
Goodwill total	4 987	4 809

Des tests de dépréciation du goodwill ont été réalisés au quatrième trimestre 2014, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont en règle générale basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction. En règle générale, les plans d'affaires couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés, en appliquant un taux de croissance constant à long terme. Ce taux de croissance correspond aux taux habituels des pays ou des marchés concernés. Les calculs reposent sur les hypothèses suivantes:

Unités génératrices de trésorerie	2014			2013		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Clients privés Swisscom Suisse	6,51%	5,13%	0%	6,43%	5,09%	0%
Petites et moyennes entreprises Swisscom Suisse	6,54%	5,13%	0%	6,45%	5,09%	0%
Grandes entreprises Swisscom Suisse	6,56%	5,13%	0%	6,46%	5,09%	0%
Fastweb	10,60%	7,70%	1,0%	10,90%	8,00%	1,0%
Autres unités génératrices de trésorerie	6,6–8,2%	5,1–6,4%	0–1,0%	6,4–11,9%	5,1–9,7%	0–1,5%

Dans le calcul de la valeur d'utilité, le recours à des taux d'actualisation avant et après impôt (CMPC avant et après impôt) conduit au même résultat. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte des risques spéciaux des unités génératrices de trésorerie concernées. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Les bases et les hypothèses des tests de dépréciation de Swisscom Suisse et Fastweb sont présentées ci-après.

Clients privés, Petites et moyennes entreprises et Grandes entreprises Swisscom Suisse

Le test de dépréciation du goodwill porte sur ces unités. La valeur recouvrable est déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions des flux de trésorerie futurs sont basées sur le plan d'affaires sur trois ans approuvé par la Direction. Comme pour l'exercice précédent, un taux de croissance à long terme de zéro a été extrapolé pour les flux de trésorerie disponibles (free cash flows) dépassant la période de planification détaillée. L'évolution par rapport à l'exercice précédent s'explique par des changements structurels dans le secteur des télécommunications, qui débouchent sur de meilleures perspectives de croissance. La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels ne pourra entraîner

ner un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

Fastweb

Le test de dépréciation de Fastweb a été effectué au quatrième trimestre 2014. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie futurs se basent sur le plan d'affaires sur cinq ans (de 2015 à 2019) établi par la Direction. Celui-ci tient compte des valeurs basées sur l'expérience et des attentes de la Direction relatives à la future évolution du marché pertinent. Le test de dépréciation repose sur les hypothèses clés suivantes:

Hypothèse	Description
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires pour la période de planification détaillée	Un taux de croissance annuel moyen de 3,3% a été projeté dans le plan d'affaires pour la période de planification détaillée jusqu'à 2019. Lors de l'exercice précédent, un taux de croissance annuel moyen de 4,1% avait été projeté pour la période de planification détaillée de 2014 à 2018.
Marge EBITDA projetée (EBITDA en % du chiffre d'affaires net)	La marge EBITDA projetée pour 2019 s'élève à 41%. Lors de l'exercice précédent, une marge EBITDA de 41% avait aussi été projetée.
Taux d'investissement projeté (investissements en % du chiffre d'affaires net)	Selon les prévisions, le volume des investissements par rapport au chiffre d'affaires net normalisé devrait compter 18%. Lors l'exercice précédente, un taux d'investissement de 17% avait été projeté pour 2018.
Taux d'actualisation après impôt	A l'instar de l'exercice précédent, le taux d'actualisation après impôt s'élève à 7,70% (l'exercice précédent 8,00%), le taux d'actualisation avant impôt à 10,60% (l'exercice précédent 10,90%). Le taux d'actualisation est calculé selon la technique du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il se compose des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'Etat allemandes à 10 ans avec un taux d'intérêt nul a été utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation, mais au minimum un taux d'intérêt de 3%. Un supplément de risque a été ajouté pour le risque de pays relatif à l'Italie.
Taux de croissance à long terme	La valeur finale des flux de trésorerie disponibles normalisés a été capitalisée sur la base d'un taux de croissance constant de 1,0%. Le taux de croissance utilisé correspond aux taux habituels des pays ou des marchés considérés sur la base de valeurs tirées de l'expérience et de prévisions et confirmés par des sources d'information externes. Le taux de croissance utilisé ne dépasse pas les taux de croissance à long terme moyens habituels des pays et des marchés pris en compte.

Aucune dépréciation du goodwill ne résulte, à la date d'évaluation, du test de dépréciation. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 1 164 millions (CHF 1 405 millions) la valeur comptable nette.

Les modifications suivantes des hypothèses clés ont pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	Hypothèse	Sensibilité
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires jusqu'à 2019 avec une marge EBITDA inchangée par rapport au business plan	3,3%	-0,4%
Marge EBITDA projetée 2019	41%	34%
Taux d'investissement 2019	18%	25%
Taux d'actualisation après impôt	7,70%	10,20%
Taux de croissance à long terme	1,0%	-2,4%

25 Parts dans des sociétés associées

En millions CHF	2014	2013
Solde au 1^{er} janvier	153	268
Acquisitions	3	1
Cessions	(108)	(105)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales. Voir note 5.	48	–
Bénéfice résultant des acquisitions d'entreprises par étapes.	82	–
Dividendes	(30)	(43)
Quote-part au résultat net	26	30
Conversion de monnaies étrangères	(3)	2
Solde au 31 décembre	171	153

Les participations qui sont comptabilisées dans les comptes consolidés de Swisscom selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées à la note 41. Les dividendes de CHF 30 millions (exercice précédent: CHF 43 millions) concernent principalement les dividendes versés par LTV Pages Jaunes et Belgacom International Carrier Services.

En septembre 2014, dans le cadre d'une offre publique d'achat, Swisscom a acquis PubliGroupe SA, qui détenait à la date de la transaction une participation de 51% dans LTV Pages Jaunes SA. La participation restante de 49% dans LTV Pages Jaunes SA était détenue par Swisscom. Par cette reprise, Swisscom obtient le contrôle complet sur LTV Pages Jaunes SA, qui était par le passé intégrée dans les comptes consolidés de Swisscom en tant que société associée. Dans les comptes consolidés de Swisscom, la valeur comptable de la participation de 49% dans LTV Pages Jaunes SA était de CHF 26 millions à la date de la reprise. La différence de CHF 82 millions établie pour cette participation de 49% entre la valeur comptable et la juste valeur a été saisie au troisième trimestre 2014 comme autres produits financiers. La juste valeur de CHF 108 millions pour la participation de 49% est comptabilisée en tant qu'élément des coûts d'acquisition de la reprise de PubliGroupe (pour de plus amples informations, voir la note 5). En outre, dans le cadre de la reprise de PubliGroupe, une participation de 48% dans Zanox AG (Zanox) a été acquise, qui a été comptabilisée dans les comptes consolidés de Swisscom selon la méthode de la mise en équivalence. Zanox est le leader du marché européen de la publicité basée sur la performance.

En 2013, Swisscom a augmenté sa participation dans Cinetrade de 49% à 75%. Il résulte entre la valeur comptable de Cinetrade et la juste valeur à la date d'exécution une différence de CHF 2 millions, qui a été enregistrée comme autres produits financiers (voir notes 5 et 14).

Le récapitulatif suivant présente certains chiffres clés des sociétés associées:

En millions CHF	2014	2013
Compte de profits et pertes		
Chiffre d'affaires net	2 347	2 328
Charges d'exploitation	(2 223)	(2 174)
Résultat d'exploitation	124	154
Bénéfice net	122	119
Etat de la situation financière au 31 décembre		
Actifs courants	1 131	972
Actifs non courants	935	988
Passifs courants	(1 087)	(876)
Passifs non courants	(316)	(352)
Capitaux propres	663	732

26 Passifs financiers

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Prêts bancaires	960	8
Emprunts obligataires	547	1 324
Placements privés	–	206
Passifs résultant de contrats de location-financement	14	13
Autres passifs financiers portant intérêt	2	2
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	49	76
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	8	27
Total des passifs financiers courants	1 580	1 656
Prêts bancaires	921	1 345
Emprunts obligataires	4 557	4 184
Placements privés	925	920
Passifs résultant de contrats de location-financement	547	642
Autres passifs financiers portant intérêt	3	2
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	49	51
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	22	23
Total des passifs financiers non courants	7 024	7 167
Total des passifs financiers	8 604	8 823

Prêts bancaires et limite de crédit

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2014	31.12.2013
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2015	530	530	–
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2016	300	300	300
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2017	130	130	130
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2015	421	421	430
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2020	361	361	368
Prêts bancaires en USD portant intérêt fixe	2028	96	139	125
Total			1 881	1 353

Dans le courant de l'année 2014, Swisscom a contracté des prêts bancaires à court terme sur une base hebdomadaire. A la clôture de l'exercice, des prêts bancaires à court terme en CHF étaient à rembourser pour un montant de CHF 530 millions (aucun montant pour l'exercice précédent). Le taux d'intérêt effectif de ces prêts bancaires s'élève à 0,17%. En 2013, Swisscom a contracté des prêts bancaires en EUR. Le prêt bancaire contracté d'EUR 300 millions (CHF 368 millions) est à taux variable d'une durée de sept ans. Le financement portant sur EUR 300 millions a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. En 2013, Swisscom a remboursé des prêts bancaires arrivant à échéance à hauteur de CHF 150 millions. Aucun coût de transaction relatif aux prêts bancaires ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif de ces prêts bancaires en CHF s'élève à 0,62%. S'agissant des prêts bancaires en USD et en EUR, ce taux s'élève à 4,62% et 0,55% respectivement. Une part d'EUR 350 millions des prêts bancaires en EUR a été convertie au moyen de swaps de devises en un financement à taux variable en CHF. Le remboursement des prêts bancaires peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Swisscom dispose d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 100 millions jusqu'en 2016 ainsi que d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 2 000 millions jusqu'en 2019. Au 31 décembre 2014, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Emprunts obligataires

En millions CHF	Durée	Valeur nominale en CHF	Taux d'intérêt nominal	Valeur comptable	
				31.12.2014	31.12.2013
Emprunts obligataires en CHF	2007–2017	600	3,75%	609	610
Emprunts obligataires en CHF	2008–2015	500	4,00%	506	505
Emprunts obligataires en CHF	2009–2014	1 250	3,50%	–	1 282
Emprunts obligataires en CHF	2009–2018	1 425	3,25%	1 430	1 502
Emprunts obligataires en CHF	2010–2022	500	2,63%	498	497
Emprunts obligataires en CHF	2012–2024	500	1,75%	503	503
Emprunts obligataires en EUR	2013–2020	601	2,00%	597	609
Emprunts obligataires en EUR	2014–2021	601	1,88%	597	–
Emprunts obligataires en CHF	2014–2026	200	1,50%	202	–
Emprunts obligataires en CHF	2014–2029	160	1,50%	162	–
Total				5 104	5 508

En 2014, Swisscom a contracté un emprunt obligataire pour un montant d'EUR 500 millions (CHF 601 millions), avec un coupon de 1,875% et une durée de 7,5 ans. L'emprunt obligataire a été émis par la société à but spécial indépendante irlandaise Lunar Funding V et est garanti par une reconnaissance de dette d'un même montant accordée à Swisscom par Lunar Funding V. Les fonds obtenus ont été utilisés pour le refinancement d'engagements financiers existants. En outre, le financement portant sur EUR 500 millions a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Au cours de l'exercice précédent, Swisscom avait déjà émis avec Lunar Funding V un emprunt obligataire pour un montant d'EUR 500 millions (CHF 614 millions), qu'elle avait aussi désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a contracté respectivement un emprunt obligataire en CHF pour un montant de CHF 200 millions avec une durée de 12 ans et un coupon de 1,50%, ainsi qu'un emprunt obligataire de CHF 160 millions avec une durée de 15 ans et un coupon de 1,50%. Durant l'exercice sous revue, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'un montant de CHF 1 250 millions à son échéance. En outre, l'emprunt obligataire de durée allant jusqu'à 2018 d'un montant de CHF 75 millions (valeur nominale) a été partiellement remboursé de manière anticipée. La différence de CHF 8 millions entre le montant du remboursement de CHF 83 millions et la valeur comptable de CHF 75 millions de l'emprunt obligataire remboursé a été comptabilisée comme autres charges financières. Au cours de l'exercice précédent, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'un montant de CHF 550 millions à son échéance. Le taux d'intérêt effectif des emprunts obligataires en CHF s'élève à 2,98% et le taux d'intérêt effectif des emprunts obligataires en EUR à 2,08%. Les investisseurs ont le droit de revendre les obligations à Swisscom ou à Lunar Funding V si un autre actionnaire que la Confédération suisse détient plus de 50% de l'entreprise de télécommunication et que, parallèlement, la notation de Swisscom baisse en dessous de BBB-/Baa3.

Placements privés

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2014	31.12.2013
Placements privés en Suisse en CHF	2016	350	350	350
Placements privés à l'étranger en CHF	2017	250	245	243
Placements privés à l'étranger en CHF	2018	72	68	68
Placements privés à l'étranger en CHF	2019	278	262	260
Placements privés à l'étranger en EUR	2014	205	–	205
Total			925	1 126

Swisscom a remboursé des placements privés d'un montant d'EUR 167 millions (CHF 201 millions) en 2014 et d'EUR 108 millions lors de l'exercice précédent. Le risque d'intérêt des placements privés arrivant à échéance en 2016 est couvert par un swap de taux d'intérêt et désigné en tant que couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). La durée des couvertures est identique à celle des placements privés couverts. L'intégralité du placement privé en EUR a été convertie jusqu'au remboursement au moyen de swaps de devises dans des financements variables en CHF. La conversion des financements à taux fixe en EUR dans des financements variables en CHF a été désignée en tant que couverture de juste valeur (fair value hedge). Aucun coût de transaction relatif aux placements privés ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif de ces placements privés s'élève à 1,67%. Le remboursement des placements privés en CHF à hauteur de CHF 600 millions arrivant à échéance dans les années 2017 à 2019 peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société. Dans le cadre des autres placements privés, les investisseurs ont le droit de revendre leur placement à Swisscom si la Confédération cède de manière durable la majorité qu'elle détient dans le capital de l'entreprise.

Passifs résultant de contrats de location-financement

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 167 millions (CHF 183 millions l'année précédente). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat. Le taux d'intérêt effectif des passifs résultant de contrats de location-financement s'élevait à 6,25%.

Au troisième trimestre 2014, Swisscom a racheté avant l'échéance du contrat un immeuble d'exploitation qui était comptabilisé jusqu'alors en tant que contrat de location-financement. La différence de CHF 33 millions entre le prix d'achat de CHF 98 millions et la valeur comptable de CHF 65 millions du passif résultant du contrat de location-financement a été comptabilisée en tant que charges financières.

Les paiements minimaux au titre de la location et les passifs financiers résultant des contrats de cession-bail sont indiqués dans le tableau ci-après.

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Dans un délai d'1 an	48	54
Dans un délai de 1 à 2 ans	47	54
Dans un délai de 2 à 3 ans	42	53
Dans un délai de 3 à 4 ans	41	48
Dans un délai de 4 à 5 ans	38	48
Après 5 ans	1 240	1 564
Total des paiements minimaux au titre de la location	1 456	1 821
Moins futurs coûts de financement	(895)	(1 166)
Total des passifs résultant de contrats de location-financement	561	655
Dont passifs financiers courants résultant de location-financement	14	13
Dont passifs financiers non courants résultant de location-financement	547	642

Au 31 décembre 2013 et 2014, les futurs paiements au titre de la valeur actualisée des passifs découlant de location-financement se présentaient comme suit:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Dans un délai d'1 an	14	13
Dans un délai de 1 à 2 ans	14	14
Dans un délai de 2 à 3 ans	9	13
Dans un délai de 3 à 4 ans	9	9
Dans un délai de 4 à 5 ans	6	8
Après 5 ans	509	598
Valeur actualisée totale des passifs résultant de contrats de location-financement	561	655

Les autres immeubles sont repris en location sous forme de contrats de location simple avec des durées résiduelles de 1 à 25 ans (voir note 35). En 2014, des loyers conditionnels de CHF 3 millions (CHF 4 millions un an auparavant) ont été comptabilisés en tant que charges de loyer.

27 Fournisseurs et autres créditeurs

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Factures fournisseurs reçues	1 102	1 082
Factures fournisseurs à recevoir	449	503
Total des fournisseurs	1 551	1 585
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	48	33
Passifs résultant d'activités d'encaissement	28	23
Passifs résultant de contrats de construction	2	2
Autres passifs	247	227
Total des autres passifs	325	285
Total des fournisseurs et autres créditeurs	1 876	1 870

28 Provisions

En millions CHF	Réduction de postes	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2012	66	512	104	158	840
Constitution de provisions	31	57	13	46	147
Ajustements de la valeur actuelle	–	13	2	–	15
Reprise de provisions non utilisées	(31)	(100)	–	(17)	(148)
Utilisation	(21)	(1)	(1)	(32)	(55)
Solde au 31 décembre 2013	45	481	118	155	799
Constitution de provisions	8	162	3	44	217
Ajustements de la valeur actuelle	–	13	2	1	16
Reprise de provisions non utilisées	(9)	(6)	–	(30)	(45)
Utilisation	(16)	(4)	(17)	(24)	(61)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	6	–	–	1	7
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(1)	(1)
Solde au 31 décembre 2014	34	646	106	146	932
Dont provisions courantes	32	–	16	64	112
Dont provisions non courantes	2	646	90	82	820

Provisions pour réductions de postes

CHF 34 millions ont été comptabilisés au 31 décembre 2014 au titre de provisions pour réductions de postes. La plus grande partie de ce montant concerne diverses mesures de réduction de postes suite à des réorganisations dans les secteurs opérationnels de Swisscom Suisse.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement et à la remise en état d'installations de télécommunication et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 1,69% (exercice précédent: 2,79%). Les effets induits par les ajustements de taux d'intérêt se sont élevés à CHF 151 millions (CHF 21 millions un an plus tôt). En 2013, Swisscom a vérifié les frais de démantèlement et de remise en état suite à de nouvelles stratégies en matière de sites et d'extensions. Sur la base de cette nouvelle évaluation, elle a augmenté de CHF 57 millions les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état d'installations de télécommunication. Concernant les stations d'émission, la nouvelle évaluation a conduit à une diminution des provisions de CHF 79 millions. En 2014, des ajustements d'un montant de CHF 157 millions (CHF 19 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits dans les immobilisations corporelles et des ajustements d'un montant de CHF 1 million (exercice précédent: CHF 23 millions) ont été comptabilisés en résultat. Le versement des provisions à long terme aura vraisemblablement lieu après 2020.

Provisions pour procédures réglementaires

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. Sur la base d'appréciations juridiques, Swisscom a constitué des provisions par le passé. Les provisions enregistrées dans les comptes annuels consolidés 2013 n'ont pas évolué de manière significative au cours de l'exercice sous revue. Au 31 décembre 2014, le montant total des provisions de Swisscom (Suisse) SA pour les procédures relatives aux services d'interconnexion et aux autres services d'accès se chiffrait à CHF 106 millions. Les paiements se sont élevés à CHF 17 millions en 2014. Les paiements ultérieurs dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions.

Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques environnementaux, contractuels et fiscaux. Le paiement de la part à long terme des provisions interviendra vraisemblablement durant les années 2015 à 2017.

29 Passifs éventuels

Procédures devant la Commission de la concurrence

La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert des procédures contre différentes sociétés du groupe Swisscom. L'enquête sur le rapport entre les tarifs ADSL sur le marché de gros et sur le marché de détail est décrite ci-après. En cas d'infraction à la concurrence, la Comco peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Calculée en fonction de la durée, de la gravité et du genre de l'infraction, l'amende peut aller jusqu'à 10% du chiffre d'affaires réalisé par la société sur les marchés concernés en Suisse au cours des trois derniers exercices.

Le 20 octobre 2005, la Comco a ouvert une enquête à l'encontre de Swisscom SA et de Swisscom (Suisse) SA pour abus de position dominante sur le marché. L'enquête vise à déterminer si les prix facturés par Swisscom pour les prestations préalables ADSL mises à la disposition des autres four-

nisseurs de services Internet sont si élevés par rapport au prix qu'elle facture à ses propres clients finaux qu'il ne reste plus de marge bénéficiaire suffisante (prix-ciseaux ou price squeezing) à ces fournisseurs. Swisscom réfute l'accusation de position dominante et rejette le reproche selon lequel elle pratiquerait des prix-ciseaux. Elle est d'avis que les prix demandés pour les prestations préalables ADSL permettaient à ses concurrents du secteur de l'ADSL de dégager une marge bénéficiaire normale. Dans sa décision du 5 novembre 2009, la Comco a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 millions pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral le 7 décembre 2009. Se basant sur une appréciation juridique, Swisscom en conclut qu'actuellement il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. Elle n'a donc pas enregistré de provision à cet effet dans ses états financiers consolidés aux 31 décembre 2013 et 2014. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, il pourrait en découler des prétentions de droit civil contre Swisscom, mais cette dernière considère comme peu vraisemblable que de telles prétentions puissent être appliquées.

Procédures réglementaires

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. D'autres procédures d'accès selon la loi révisée sur les télécommunications sont en suspens auprès de la Commission fédérale de la communication (ComCom) et du Tribunal administratif fédéral.

30 Autres passifs non financiers

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Chiffre d'affaires différé	407	375
Dettes de TVA	120	128
Paiements reçus d'avance	54	126
Autres passifs non financiers courants	137	130
Total des autres passifs non financiers courants	718	759
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	167	183
Autres passifs non financiers non courants	208	127
Total des autres passifs non financiers non courants	375	310

Les chiffres d'affaires différés englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance. La dissolution des bénéfices résultant de profits liés à la cession-bail d'immeubles (sale and leaseback) est comptabilisée dans le compte de profits et pertes différés sur la durée du contrat de location comme autre produit (voir notes 13 et 26).

31 Informations complémentaires sur les capitaux propres

Capital-actions et actions propres

Au 31 décembre 2014, le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Toutes les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Des actions d'une valeur de marché totale de CHF 5 millions (CHF 6 millions un an plus tôt) ont été remises dans le cadre des plans de rémunération en actions (voir note 11).

Le portefeuille d'actions propres a évolué comme suit:

	Nombre	Prix moyen en CHF	En millions CHF
Solde au 31 décembre 2012	446	361	–
Achat sur le marché	15 000	435	6
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(14 644)	442	(6)
Solde au 31 décembre 2013	802	435	–
Achat sur le marché	8 600	525	5
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(9 253)	535	(5)
Solde au 31 décembre 2014	149	525	–

Après la déduction de 149 actions propres (exercice précédent: 802 unités), le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2014 s'élevait à 51 801 794 actions (exercice précédent: 51 801 141 unités).

Autres réserves

En millions CHF	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecarts de change	Autres réserves Total
Solde au 31 décembre 2012	(31)	6	(1 608)	(1 633)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	63	63
Variation de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	–	1	–	1
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	7	–	–	7
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	6	–	–	6
Impôts sur le résultat	(1)	–	(14)	(15)
Solde au 31 décembre 2013	(19)	7	(1 559)	(1 571)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	(46)	(46)
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	10	–	–	10
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	5	–	–	5
Impôts sur le résultat	(3)	–	15	12
Solde au 31 décembre 2014	(7)	7	(1 590)	(1 590)

Les réserves de couverture englobent les ajustements de la juste valeur d'instruments de couverture qui ont été désignés en tant que couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges). Les réserves d'appréciation du marché comprennent les ajustements de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente. Les réserves pour écarts de change englobent les différences découlant de la conversion des états financiers des filiales et des sociétés associées de la monnaie fonctionnelle en francs suisses. Au 31 décembre 2014, les pertes de conversion cumulées avant impôts de Fastweb s'élevaient à CHF 1 960 millions (CHF 1 917 millions pour l'exercice précédent).

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global 2014 se décomposent comme suit:

2014, en millions CHF	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecarts de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(1 160)	–	–	–	(1 160)	(1)	(1 161)
Impôts sur le résultat	242	–	–	–	242	–	242
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	(918)	–	–	–	(918)	(1)	(919)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	(46)	(46)	–	(46)
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	–	10	–	–	10	–	10
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	–	5	–	–	5	–	5
Impôts sur le résultat	–	(3)	–	15	12	–	12
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	–	12	–	(31)	(19)	–	(19)
Autres éléments du résultat global	(918)	12	–	(31)	(937)	(1)	(938)

Les autres éléments du résultat global 2013 se décomposent comme suit:

2013, en millions CHF	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecarts de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	845	–	–	–	845	2	847
Impôts sur le résultat	(169)	–	–	–	(169)	–	(169)
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	676	–	–	–	676	2	678
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	63	63	–	63
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	–	–	1	–	1	–	1
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	–	7	–	–	7	–	7
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	–	6	–	–	6	–	6
Impôts sur le résultat	–	(1)	–	(14)	(15)	–	(15)
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	–	12	1	49	62	–	62
Autres éléments du résultat global	676	12	1	49	738	2	740

Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres

En 2014, les transactions avec les actionnaires minoritaires ont représenté CHF 157 millions. Dans le cadre de la reprise de PubliGroupe SA, Swisscom a acquis pour un montant de CHF 162 millions les participations minoritaires de 49% en circulation de Swisscom Directories SA et de local.ch SA. La différence entre le prix d'achat de CHF 162 millions et la valeur comptable des participations minoritaires de CHF 26 millions a été comptabilisée dans les capitaux propres en tant que transaction sans incidence sur le résultat. Pour de plus amples informations, voir la note 5.

32 Distribution de dividendes

Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2014, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 5 513 millions. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Le dividende proposé pour l'exercice 2014 n'est pas comptabilisé en tant que passif dans les présents états financiers consolidés. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende.

En 2013 et 2014, Swisscom a versé les dividendes suivants:

En millions CHF ou selon indication	2014	2013
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en millions d'unités)	51,802	51,801
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
Dividendes versés	1 140	1 140

Les versements de dividendes pour les exercices 2012 et 2013 ont été payés entièrement à partir des bénéfices reportés. Pour l'exercice 2014, le Conseil d'administration proposera un dividende de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale du 8 avril 2015. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 millions au total. Le versement du dividende est prévu pour le 15 avril 2015.

33 Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. Les risques financiers les plus importants sont liés aux variations des taux de change, des taux d'intérêt, de la solvabilité des contreparties ainsi que des liquidités. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées avec pour but de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Ces directives contiennent en particulier des limites de risque pour les instruments financiers autorisés et déterminent les processus de contrôle du risque. A l'exception de la gestion des risques de crédit liés à l'exploitation, la gestion du risque financier est du ressort de l'unité centrale Treasury. Celle-ci identifie les risques financiers, les évalue et les couvre en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du groupe. Le processus de gestion du risque mis en œuvre prévoit aussi l'établissement régulier de rapports sur l'évolution des risques financiers.

Risques de prix du marché

Risques de change

Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe. Les risques de change qui influent sur le cash-flow (risque de transaction) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). De même, les risques de change qui influent sur les capitaux propres (risque de conversion) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). La gestion des risques de change par Swisscom vise à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. Afin de couvrir le risque de transaction, Swisscom peut recourir à des contrats à terme sur devises, à des options sur devises et à des swaps de change. Ces mesures de couverture concernent principalement les monnaies USD et EUR. Des financements en EUR sont utilisés afin de couvrir le risque de change de la monnaie EUR. Swisscom a contracté à la clôture de l'exercice des passifs financiers représentant un montant global d'EUR 1 300 millions (CHF 1 563 millions), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères.

Au 31 décembre 2014, les risques de change et les opérations de couverture sur devises étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
31 décembre 2014			
Liquidités	35	4	2
Clients et autres débiteurs	4	–	7
Autres actifs financiers	21	173	–
Passifs financiers	(2 019)	(144)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(67)	(74)	(15)
Exposition nette aux valeurs comptables	(2 026)	(41)	(6)
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(362)	(455)	–
Exposition nette avant des opérations de couverture	(2 388)	(496)	(6)
Contrats à terme sur devises	336	–	–
Swaps de change	–	446	–
Swaps de devises	421	–	–
Opérations de couverture	757	446	–
Exposition nette	(1 631)	(50)	(6)

Au 31 décembre 2013, les risques de change et les opérations de couverture sur devises étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
31 décembre 2013			
Liquidités	60	3	–
Clients et autres débiteurs	8	8	11
Autres actifs financiers	3	142	–
Passifs financiers	(1 721)	(130)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(59)	(54)	(13)
Exposition nette aux valeurs comptables	(1 709)	(31)	(2)
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(367)	(343)	–
Exposition nette avant des opérations de couverture	(2 076)	(374)	(2)
Contrats à terme sur devises	211	209	–
Swaps de change	46	–	–
Swaps de devises	635	–	–
Opérations de couverture	892	209	–
Exposition nette	(1 184)	(165)	(2)

Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de profits et pertes d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Incidence sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière		
Volatilité EUR 4,29% (exercice précédent 4,93%)	87	84
Volatilité USD 9,72% (exercice précédent 9,58%)	4	3
Opérations de couverture pour les postes de l'état de la situation financière		
Volatilité EUR 4,29% (exercice précédent 4,93%)	(18)	(31)
Volatilité USD 9,72% (exercice précédent 9,58%)	-	-
Flux de trésorerie prévus		
Volatilité EUR 4,29% (exercice précédent 4,93%)	16	18
Volatilité USD 9,72% (exercice précédent 9,58%)	44	33
Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus		
Volatilité EUR 4,29% (exercice précédent 4,93%)	(14)	(13)
Volatilité USD 9,72% (exercice précédent 9,58%)	(43)	(20)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur la situation financière de Swisscom. Les fluctuations de taux entraînent des modifications des produits et des charges d'intérêts et peuvent en outre influencer la valeur de marché de certains actifs financiers, engagements et instruments de couverture. Swisscom pratique une gestion active des risques de taux d'intérêt, dont le but principal consiste à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. A cet effet, Swisscom a recours à des swaps.

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Passifs financiers portant intérêt fixe	5 997	6 498
Passifs financiers portant intérêt variable	2 444	2 094
Total des passifs financiers portant intérêt	8 441	8 592
Actifs financiers portant intérêt fixe	(115)	(231)
Actifs financiers portant intérêt variable	(348)	(753)
Total des actifs financiers portant intérêt	(463)	(984)
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	7 978	7 608
Portant intérêt variable	2 096	1 341
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	(350)	(350)
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	-	42
Portant intérêt variable, net	1 746	1 033
Portant intérêt fixe	5 882	6 267
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	350	350
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	-	(42)
Portant intérêt fixe, net	6 232	6 575
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	7 978	7 608

Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité ci-après montre les effets sur le compte de résultat et sur les capitaux propres d'une variation des taux en CHF de 100 points de base. Les intérêts négatifs ont été exclus du calcul de la sensibilité dans les capitaux propres.

En millions CHF	Compte de profits et pertes		Capitaux propres	
	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base
31 décembre 2014				
Financements variables	(21)	21	–	–
Swaps de taux d'intérêt	4	(4)	5	(6)
Sensibilité des flux de trésorerie, net	(17)	17	5	(6)
31 décembre 2013				
Financements variables	(13)	13	–	–
Swaps de taux d'intérêt	3	(3)	9	(2)
Sensibilité des flux de trésorerie, net	(10)	10	9	(2)

Risque de crédit

Risques de crédit provenant de l'exploitation

Swisscom est exposée à des risques de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. Il n'existe toutefois pas de concentration significative de risques de crédit. Swisscom dispose de directives veillant à ce que ses produits et services ne soient vendus qu'à des clients solvables. Par ailleurs, dans le cadre de l'activité opérationnelle, les impayés sont surveillés en permanence. Swisscom supporte les risques de crédit par le biais de correctifs de valeur individuels et de correctifs de valeur forfaitaires. La concentration des risques est en outre réduite en raison du nombre élevé de clients. En ce qui concerne les actifs financiers qui ne sont ni dépréciés ni impayés à la date de clôture, il n'existe aucun signe pouvant laisser supposer que leurs débiteurs n'honoreront pas leurs obligations. Des informations supplémentaires sur les actifs financiers figurent dans les notes 17, 18 et 19.

Risques de crédit liés aux transactions financières

Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie au travers des instruments financiers dérivés et des placements. Une directive concernant les instruments financiers dérivés et les placements fixe les exigences relatives aux contreparties. Des limites individuelles sont en outre fixées pour les contreparties. Ces limites et les évaluations de la solvabilité des contreparties font l'objet d'un examen régulier. Swisscom conclut des contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association) avec les contreparties pour limiter le risque de ses opérations sur dérivés. La valeur comptable des actifs financiers correspond au risque de crédit et se décompose comme suit:

En millions CHF	Notes	31.12.2014	31.12.2013
Liquidités	17	302	723
Clients et autres débiteurs	18	2 586	2 516
Prêts et créances	19	209	305
Instruments financiers dérivés	19	11	6
Valeur comptable totale des actifs financiers		3 108	3 550

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers ainsi que la notation des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se décomposent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
AAA	13	422
AA+	129	149
AA	15	–
AA–	149	135
A+	1	136
A	123	151
A–	3	3
BBB+	7	–
BBB	–	16
BBB–	10	–
Sans notation	72	22
Total	522	1 034

Risque de liquidité

La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables et la possibilité d'un financement au moyen de montants correspondants. Swisscom met en œuvre des processus et applique des principes garantissant une liquidité suffisante pour assurer le règlement de ses engagements courants et à venir. Swisscom dispose d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 100 millions jusqu'en 2016 ainsi que d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 2 000 millions jusqu'en 2019. Au 31 décembre 2014, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2014 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31 décembre 2014						
Passifs financiers non dérivés						
Prêts bancaires	1 881	1 975	963	383	370	259
Emprunts obligataires	5 104	5 778	640	120	2 293	2 725
Placements privés	925	970	6	356	608	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	561	1 456	48	47	121	1 240
Autres passifs financiers portant intérêt	5	5	2	–	1	2
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	30	30	8	6	–	16
Fournisseurs et autres créiteurs	1 876	1 876	1 853	7	16	–
Passifs financiers dérivés						
Instruments financiers dérivés	98	157	58	8	11	80
Total	10 480	12 247	3 578	927	3 420	4 322

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2013 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31 décembre 2013						
Passifs financiers non dérivés						
Prêts bancaires	1 353	1 455	14	442	677	322
Emprunts obligataires	5 508	6 184	1 419	626	2 395	1 744
Placements privés	1 126	1 192	217	7	687	281
Passifs résultant de contrats de location-financement	655	1 821	54	54	149	1 564
Autres passifs financiers portant intérêt	4	3	1	1	1	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	50	50	27	8	–	15
Fournisseurs et autres créditeurs	1 870	1 870	1 870	–	–	–
Passifs financiers dérivés						
Instruments financiers dérivés	127	180	81	44	10	45
Total	10 693	12 755	3 683	1 182	3 919	3 971

Evaluation des justes valeurs

En raison de leur échéance proche, la valeur comptable des clients, fournisseurs et autres débiteurs correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur. La valeur comptable des liquidités et des prêts à court terme correspond à la juste valeur. La juste valeur des placements disponibles à la vente est basée sur les cours boursiers ou correspond aux prix d'acquisition. La juste valeur des autres actifs financiers non courants est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des passifs financiers à taux fixe qui ne sont pas négociés en Bourse est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des passifs financiers à taux fixe négociés en Bourse se base sur la cotation à la date de clôture. La juste valeur des passifs résultant de contrats de location-financement est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur d'instruments dérivés négociés en Bourse et des placements détenus en vue de leur négoce ou de leur vente est fondée sur leur cotation à la date de clôture des comptes. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la date de clôture des comptes.

Niveau hiérarchique pour les justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs comporte les trois niveaux suivants:

- > **Niveau 1:** cours de Bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- > **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- > **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

Catégories d'évaluation et justes valeurs d'instruments financiers

Les valeurs comptables et justes valeurs d'actifs financiers et de passifs financiers avec les catégories d'évaluation correspondantes se décomposent conformément aux tableaux ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, clients et autres débiteurs ni des fournisseurs et autres créditeurs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En millions CHF	Valeur comptable				Juste valeur		
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Level 1	Level 2	Level 3
31 décembre 2014							
Instruments financiers dérivés	–	–	11	–	–	11	–
Actifs financiers disponibles à la vente	–	23	–	–	5	–	18
Actifs financiers à la juste valeur	–	23	11	–	5	11	18
Autres prêts et créances	209	–	–	–	–	240	–
Actifs financiers pas à la juste valeur	209	–	–	–	–	240	–
Instruments financiers dérivés	–	–	98	–	–	98	–
Passifs financiers à la juste valeur	–	–	98	–	–	98	–
Prêts bancaires	–	–	–	1 881	–	1 922	–
Emprunts obligataires	–	–	–	5 104	5 610	–	–
Placements privés	–	–	–	925	–	957	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	561	–	1 173	–
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	5	–	5	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	30	–	30	–
Passifs financiers pas à la juste valeur	–	–	–	8 506	5 610	4 087	–

En millions CHF	Valeur comptable				Juste valeur		
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Level 1	Level 2	Level 3
31 décembre 2013							
Instruments financiers dérivés	–	–	6	–	–	6	–
Actifs financiers disponibles à la vente	–	21	–	–	1	–	20
Actifs financiers à la juste valeur	–	21	6	–	1	6	20
Autres prêts et créances	305	–	–	–	–	308	–
Actifs financiers pas à la juste valeur	305	–	–	–	–	308	–
Instruments financiers dérivés	–	–	127	–	–	127	–
Passifs financiers à la juste valeur	–	–	127	–	–	127	–
Prêts bancaires	–	–	–	1 353	–	1 383	–
Emprunts obligataires	–	–	–	5 508	5 836	–	–
Placements privés	–	–	–	1 126	–	1 147	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	655	–	1 194	–
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	4	–	4	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	50	–	50	–
Passifs financiers pas à la juste valeur	–	–	–	8 696	5 836	3 778	–

Swisscom a en outre comptabilisé au 31 décembre 2014 des actifs financiers disponibles à la vente d'une valeur comptable de CHF 30 millions (CHF 21 millions pour l'exercice précédent), évalués à leur prix d'acquisition.

Les instruments financiers du niveau 3 ont évolué comme suit en 2013 et 2014:

En millions CHF	Actifs financiers disponibles à la vente
Solde au 31 décembre 2012	20
Acquisitions	1
Cessions	(1)
Variation de la juste valeur enregistrée dans les capitaux propres	1
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	(1)
Solde au 31 décembre 2013	20
Acquisitions	1
Cessions	(3)
Solde au 31 décembre 2014	18

Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. La juste valeur est calculée à partir d'un modèle de calcul. En 2013 et 2014, il n'y a pas eu de transfert entre les différents niveaux.

Catégories d'évaluation et résultats d'instruments financiers

Les résultats par catégorie d'évaluation se décomposent de la façon suivante:

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
2014					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	10	–	(2)	(223)	(3)
Variation de la juste valeur	–	–	(46)	–	–
Conversion de monnaies étrangères	1	–	3	–	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	–	–	–	(2)
Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes	11	–	(45)	(223)	(5)
Variation de la juste valeur	–	–	–	–	10
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	–	–	–	5
Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	–	15
Résultat net total par catégorie d'évaluation	11	–	(45)	(223)	10

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
2013					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	8	–	(4)	(250)	(5)
Variation de la juste valeur	–	–	30	–	–
Conversion de monnaies étrangères	8	(1)	4	(8)	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	–	–	–	(1)
Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes	16	(1)	30	(258)	(6)
Variation de la juste valeur	–	1	–	–	7
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	–	–	–	6
Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global	–	1	–	–	13
Résultat net total par catégorie d'évaluation	16	–	30	(258)	7

Les autres charges d'exploitation comprennent en plus, en 2014, des correctifs de valeur sur clients et autres débiteurs d'un montant de CHF 87 millions (CHF 83 millions lors de l'exercice précédent).

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés suivants ont été comptabilisés aux 31 décembre 2013 et 2014:

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Couvertures de juste valeur	–	42	–	–	–	(13)
Couvertures de flux de trésorerie	824	728	6	–	(10)	(16)
Autres instruments financiers dérivés	929	911	5	6	(88)	(98)
Total instruments financiers dérivés	1 753	1 681	11	6	(98)	(127)
Dont des instruments financiers dérivés courants			11	–	(49)	(76)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			–	6	(49)	(51)

Instruments de couverture de juste valeur

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Swaps de devises en EUR	–	42	–	–	–	(13)
Total couvertures de juste valeur	–	42	–	–	–	(13)

En 2007, des swaps en EUR portant sur EUR 48 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR et ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couvertures de juste valeur (fair value hedges). Parmi ces montants, EUR 35 millions sont arrivés à échéance en 2014. Ils présentaient l'année précédente une juste valeur négative de CHF 13 millions. A la clôture de l'exercice, Swisscom ne présente aucun instrument désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couvertures de juste valeur (fair value hedges).

Couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges)

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Swaps de change en USD	235	–	6	–	–	–
Swaps de taux d'intérêt en CHF	350	350	–	–	(9)	(13)
Contrats à terme sur devises en USD	–	167	–	–	–	(2)
Contrats à terme sur devises en EUR	239	211	–	–	(1)	(1)
Total couvertures de flux de trésorerie	824	728	6	–	(10)	(16)

Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée allant jusqu'en 2016, afin de couvrir le risque de taux d'intérêt résultant de placements privés à taux variables d'un montant de CHF 350 millions. Les couvertures ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge). Au 31 décembre 2014, ces swaps de taux d'intérêt présentaient une juste valeur négative de CHF 9 millions (CHF 13 millions un an plus tôt). Pour ces instruments de couverture, CHF 10 millions (CHF 13 millions l'année précédente) ont été comptabilisés dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés. En 2009, Swisscom a résilié des swaps de taux d'intérêt désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting), afin de couvrir de manière anticipée le risque de taux d'intérêt lié à des prises d'emprunt souhaitées pour un montant de CHF 500 millions. La part effective de CHF 24 millions a été laissée dans les autres réserves. Elle sera comptabilisée dans les charges d'intérêts durant la période couverte des emprunts obligataires émis en 2009. Dans les réserves de couverture des

capitaux propres consolidés, un montant négatif de CHF 2 millions (CHF 5 millions un an plus tôt) était comptabilisé au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, les instruments financiers dérivés comprenaient des swaps de devises à hauteur d'USD 237 millions et des contrats de change à terme à hauteur d'EUR 199 millions, qui serviront de couverture pour de futures acquisitions de marchandises et de services dans les monnaies correspondantes. Ces opérations de couverture ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les opérations de couverture présentent une juste valeur positive de CHF 6 millions (valeur de marché négative de CHF 3 millions un an plus tôt). Pour ces instruments de couverture désignés, un montant positif de CHF 5 millions (montant négatif de CHF 4 millions l'année précédente) a été comptabilisé dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés.

Autres instruments financiers dérivés

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Swaps de devises en EUR	421	592	–	–	(47)	(96)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	6	(40)	(1)
Swaps de change en USD	211	2	5	–	–	–
Swaps de change en EUR	–	75	–	–	–	–
Contrats à terme sur devises en USD	–	42	–	–	(1)	(1)
Contrats à terme sur devises en EUR	97	–	–	–	–	–
Total autres instruments financiers dérivés	929	911	5	6	(88)	(98)

En 2010, des swaps en EUR d'une durée de cinq ans portant sur EUR 350 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR. Ces couvertures n'ont pas été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). En 2007, des swaps de devises en EUR portant sur EUR 228 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR. Ces swaps n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Parmi ces montants, EUR 167 millions sont arrivés à échéance en 2014.

Au 31 décembre 2014, les instruments financiers dérivés comprenaient en outre des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 200 millions d'une durée allant jusqu'en 2040 et avec une valeur de marché négative de CHF 40 millions (exercice précédent: valeur de marché positive de CHF 6 millions et valeur de marché négative de CHF 1 million), qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Les instruments financiers dérivés comprennent en outre des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Contrats de crossborder-lease

Entre 1996 et 2002, Swisscom a conclu des contrats de crossborder-lease portant sur des équipements de réseaux de communication fixe et mobile, contrats par le biais desquels elle a vendu ou cédé en leasing à long terme des éléments d'équipements, qu'elle a ensuite repris en leasing. Swisscom a payé d'avance (defeased) une part importante des dettes de leasing grâce à des placements auprès de débiteurs de premier ordre. Les actifs financiers ont été déposés de façon irrévocable auprès d'un trust. En conformité avec l'interprétation SIC-27 «Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location», ces placements et les passifs se compensent et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2014, les passifs et actifs financiers résultant de contrats de crossborder-lease et non présentés dans l'état de la situation financière, en conformité avec l'interprétation SIC-27, s'élevaient au total, intérêts courus compris, respectivement à USD 66 millions et CHF 65 millions (USD 63 millions et CHF 56 millions un an auparavant).

Compensation d'instruments financiers

En millions CHF	Valeur brute	Compensation	Valeur nette
31 décembre 2014			
Créances résultant du trafic d'itinérance international			
Chiffre d'affaires facturé	26	(19)	7
Comptabilisation différée	164	(104)	60
Total créances résultant du trafic d'itinérance international	190	(123)	67
Passifs résultant du trafic d'itinérance international			
Factures fournisseurs reçues	34	(19)	15
Comptabilisation différée	152	(104)	48
Total passifs résultant du trafic d'itinérance international	186	(123)	63
31 décembre 2013			
Créances résultant du trafic d'itinérance international			
Chiffre d'affaires facturé	37	(26)	11
Comptabilisation différée	238	(147)	91
Total créances résultant du trafic d'itinérance international	275	(173)	102
Passifs résultant du trafic d'itinérance international			
Factures fournisseurs reçues	41	(26)	15
Comptabilisation différée	180	(147)	33
Total passifs résultant du trafic d'itinérance international	221	(173)	48

Swisscom conclut des accords pour des opérations de couverture selon la convention modèle de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA). Ce type d'accord regroupe l'ensemble des créances dues le même jour à chaque contrepartie, sur l'ensemble des soldes en souffrance, dans la même monnaie et en un seul montant net, payable par l'une ou l'autre des contreparties. Ces accords ISDA ne remplissent pas les critères pour une compensation au bilan, car Swisscom ne dispose pas à l'heure actuelle d'un droit applicable lui permettant de compenser des montants au bilan et un tel droit ne peut s'appliquer qu'à des événements futurs, comme en cas de retard de paiement ou d'autres événements de crédit. En 2014, Swisscom avait comptabilisé un montant de CHF 2 millions pour de tels accords nets. En cas de compensation, les instruments financiers dérivés auraient été ramenés de CHF 11 millions à CHF 9 millions et les engagements sur dérivés auraient reculé de CHF 98 millions à CHF 96 millions. Lors de l'exercice précédent, Swisscom avait comptabilisé un montant de CHF 6 millions pour de tels accords nets. En cas de compensation, les instruments financiers dérivés auraient été ramenés de CHF 6 millions à zéro et les engagements sur dérivés auraient reculé de CHF 127 millions à CHF 121 millions.

Dans le trafic d'itinérance international, les décomptes entre opérateurs de télécommunications sont établis via une centrale de décompte. Ce faisant, les actifs et passifs résultant du trafic d'itinérance internationale sont compensés entre les parties contractantes et payées en montant net. Dans son bilan, Swisscom compense les actifs et passifs de toutes les contreparties pour lesquelles elle dispose d'un droit de compensation contractuel.

Gestion de capitaux

Le capital géré désigne les capitaux propres, y compris les intérêts minoritaires. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres. Celle-ci lui permet d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés et correspondant aux risques. De plus, Swisscom tient à disposition des moyens financiers autorisant des investissements procurant des avantages à sa clientèle et générant des revenus supplémentaires en faveur des investisseurs. Le capital géré fait l'objet d'une surveillance au travers de la quote-part des capitaux propres; cette quote-part sert à calculer le rapport entre les capitaux propres du groupe et le total des actifs.

Le calcul de la quote-part des capitaux propres est indiqué ci-dessous:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	5 454	5 973
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	3	29
Total des capitaux	5 457	6 002
Total des actifs	20 932	20 496
Quote-part des capitaux propres en %	26,1	29,3

Dans ses objectifs stratégiques, le Conseil fédéral a fixé la dette nette maximale de Swisscom à environ 2,1 fois le résultat d'exploitation avant impôts, intérêts et amortissements (EBITDA). Un dépassement temporaire de cette valeur est admis. Le rapport entre la dette nette et l'EBITDA se présente comme suit:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Emprunts obligataires	5 104	5 508
Prêts bancaires	1 881	1 353
Placements privés	925	1 126
Passifs résultant de contrats de location-financement	561	655
Autres passifs financiers	133	181
Total des passifs financiers	8 604	8 823
Liquidités	(302)	(723)
Placements à court terme	(40)	(160)
Actifs financiers non courants portant intérêt fixe	(142)	(128)
Dette nette	8 120	7 812
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 413	4 302
Ratio dette nette/résultat d'exploitation EBITDA	1,8	1,8

La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme.

34 Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation des actifs et passifs opérationnels

En millions CHF	2014	2013
Clients et autres débiteurs	4	178
Stocks	(7)	8
Autres actifs non financiers	(41)	7
Fournisseurs et autres créditeurs	(85)	(172)
Provisions	(40)	(16)
Autres passifs non financiers	(22)	119
Engagements de prévoyance professionnelle	(22)	(20)
Total des variations des actifs et passifs courants	(213)	104

Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2014, les autres sorties de trésorerie provenant des activités de financement se sont montées à CHF 14 millions (CHF 12 millions lors de l'exercice précédent). Cela s'explique essentiellement par le paiement d'opérations de couverture et par la commission de mise à disposition des limites de crédit garanties.

Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent des acquisitions découlant de location-financement pour un montant de CHF 13 millions (CHF 10 millions pour l'exercice précédent). Suite à des changements dans les hypothèses pour l'évaluation des frais de démolition et de remise en état, une augmentation nette de CHF 157 millions a été comptabilisée dans les immobilisations corporelles (diminution de CHF 19 millions lors de l'exercice précédent) (voir note 23).

35 Obligations futures

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2014, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 1 004 millions (exercice précédent: CHF 862 millions).

Location simple

La location simple concerne principalement la location d'immeubles commerciaux (voir note 26). En 2014, les paiements consacrés à la location simple non résiliables se montaient à CHF 316 millions (CHF 301 millions pour l'exercice précédent). La composition des paiements minimaux futurs pour la location découlant de contrats de location simple est la suivante:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Dans un délai d'1 an	153	104
Dans un délai de 1 à 2 ans	136	95
Dans un délai de 2 à 3 ans	120	76
Dans un délai de 3 à 4 ans	104	62
Dans un délai de 4 à 5 ans	91	50
Après 5 ans	455	240
Total des paiements minimaux au titre de la location	1 059	627

36 Recherche et développement

Des charges de CHF 18 millions pour 2014 (CHF 20 millions pour l'exercice précédent) ont été comptabilisées pour la recherche et le développement.

37 Parties liées

Actionnaire majoritaire, sociétés associées et actionnaires minoritaires

Les transactions et soldes des divers postes concernant les parties liées se présentaient comme suit à fin 2014:

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	397	160	178	668
Sociétés associées	100	145	9	6
Autres actionnaires minoritaires	–	1	–	2
Total 2014/Solde au 31 décembre 2014	497	306	187	676

Les transactions et soldes des divers postes concernant les parties liées se présentaient comme suit à fin 2013:

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	372	170	186	382
Sociétés associées	131	206	14	10
Autres actionnaires minoritaires	8	–	1	–
Total 2013/Solde au 31 décembre 2013	511	376	201	392

Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2014, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire 51,0% des actions émises (exercice précédent: 51,2%). Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit en premier lieu des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunication à la Confédération et lui achète en outre des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales et autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue avec la Poste des transactions financières aux conditions du marché.

Sociétés associées et actionnaires minoritaires

Les prestations fournies aux sociétés associées et actionnaires minoritaires ainsi que celles obtenues de la part des sociétés associées et actionnaires minoritaires sont basées sur les prix du marché. Les sociétés associées sont mentionnées dans la note 41.

Institutions de prévoyance du personnel

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 10.

Rémunérations des principaux dirigeants

En millions CHF	2014	2013
Rémunération en cours	1,5	1,6
Rémunération en actions	0,8	0,8
Cotisations de sécurité sociale	0,1	0,1
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	2,4	2,5
Rémunération en cours	5,6	5,8
Rémunération en actions	0,7	0,9
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	0,3	1,5
Cotisations de prévoyance	0,7	0,7
Cotisations de sécurité sociale	0,5	0,5
Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe	7,8	9,4
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	10,2	11,9

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Un tiers de la rémunération totale (hors jetons de présence) du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de service et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50% (voir note 11). La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) a lieu dans le chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

38 Informations sur les concessions de service

Le 21 juin 2007, s'appuyant sur la loi sur les télécommunications (LTC), la Commission fédérale de la communication (ComCom) a octroyé à Swisscom la concession relative au service universel pour les années 2008 à 2017. En sa qualité de concessionnaire, Swisscom s'engage à offrir le service universel à l'ensemble de la population suisse, pendant la durée de la concession (dix ans). La concession s'étend à tout le pays. Le service universel garantit l'accès à une offre minimale de prestations et de services de télécommunication, en particulier le droit à un raccordement permettant l'établissement de communications téléphoniques nationales et internationales en temps réel, l'envoi et la réception de fax et l'accès à Internet. Le service universel fixe également la mise à disposition d'un nombre prescrit de cabines téléphoniques publiques (Publiphone) par commune. Le Conseil fédéral détermine périodiquement les prix plafonds du service universel.

39 Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques

Swisscom dispose d'une gestion centralisée des risques qui différencie les risques stratégiques des risques opérationnels. Tous les risques identifiés sont quantifiés en fonction de leur probabilité de survenance et de leur influence potentielle et consignés dans un rapport sur les risques. Ce rapport est discuté périodiquement dans le cadre de l'Audit Committee de Swisscom. La Direction a pour objectif de surveiller en permanence les risques et de les maintenir sous contrôle. Il est procédé à une évaluation des risques afin d'identifier les risques découlant de l'application des règles comptables ou des rapports financiers. Des contrôles permettant de réduire les risques d'erreur dans les états financiers sont définis dans le cadre du système de contrôle interne. Les risques résiduels sont répartis en diverses catégories en fonction de leur effet potentiel et surveillés en conséquence (voir notes 4 et 33).

40 Evénements postérieurs à la date de clôture

Approbation des comptes annuels

Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 4 février 2015.

Suppression du cours plancher CHF/EUR par la Banque nationale suisse

La Banque nationale suisse (BNS) a annoncé la suppression du cours plancher CHF/EUR de 1,20 le 15 janvier 2015. Le franc suisse s'est ensuite fortement apprécié vis-à-vis de l'euro et des autres monnaies d'importance pour Swisscom. La conversion des états financiers des filiales et des sociétés associées dans une monnaie fonctionnelle différente entraîne des montants plus bas dans les comptes annuels consolidés et accroît les différences de conversion cumulées, saisies dans les capitaux propres. Les cours de change en vigueur au moment de la validation des comptes annuels consolidés n'ont toutefois une influence significative ni sur le total des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et des investissements, ni sur le bénéfice net 2015.

41 Liste des sociétés du groupe

Société	Siège	Quote-part d'intérêt dans le capital en %	Monnaie	Capital social en millions
Suisse				
Alphapay SA	Zurich	100	CHF	0,5
Axept Webcall AG	Opfikon	100	CHF	0,2
BFM Business Fleet Management AG	Ittigen	100	CHF	1,0
Billag SA	Fribourg	100	CHF	0,1
cablex SA	Berne	100	CHF	5,0
CT Cinetrade AG	Zurich	75	CHF	0,5
Curabill Treuhand GmbH	Saint-Gall	100	CHF	–
Datasport SA	Gerlafingen	100	CHF	0,2
DL-Groupe GMG SA	Genève	66,7	CHF	0,1
iware SA	Morges	100	CHF	0,1
Kitag Kino-Theater SA	Zurich	75	CHF	1,0
Medgate Holding SA	Zoug	40	CHF	6,2
Mona Lisa Capital SA	Ittigen	99,5	CHF	5,0
myKompass SA	Lucerne	20	CHF	0,1
MyStrom SA	Ittigen	100	CHF	0,1
PG Lab SA	Lausanne	100	CHF	0,1
Plazavista Entertainment AG	Zurich	75	CHF	0,1
PubliGroupe SA	Lausanne	98,4 ¹	CHF	2,3
Société Immobilière Dos-Vie S.A.	Delémont	100	CHF	0,7
Swisscom Banking Provider SA	Muri Berne	100	CHF	5,0
Swisscom Broadcast SA	Berne	100	CHF	25,0
Swisscom Directories SA	Zurich	100	CHF	1,5
Swisscom Energy Solutions SA	Ittigen	50,1	CHF	13,3
Swisscom Event & Media Solutions SA	Ittigen	100	CHF	0,1
Swisscom Immeubles SA	Ittigen	100	CHF	100,0
Swisscom IT Services SA	Berne	100	CHF	150,0
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA	Oltén	100	CHF	0,1
Swisscom Suisse SA	Ittigen	100	CHF	1 000,0
Teleclub SA	Zurich	75	CHF	1,2
Teleclub Programme SA	Zurich	25	CHF	0,6
Transmedia Communications SA	Genève	21,8	CHF	1,9
Wingo SA	Fribourg	100	CHF	3,0
Worklink AG	Berne	100	CHF	0,5
Belgique				
Belgacom International Carrier Service SA	Bruxelles	22,4	EUR	1,5
Hospitality Services Belgique SA	Bruxelles	100	EUR	0,6
Swisscom Belgium N.V.	Bruxelles	100	EUR	4 330,2
Danemark				
Swisscom Hospitality Denmark A/S	Hellerup	100	DKK	0,6
Allemagne				
Abavent GmbH	Kempten	100	EUR	0,3
Hospitality Services Deutschland Plus GmbH	Munich	100	EUR	0,1
Spree7 GmbH	Berlin	80	EUR	–
Swisscom Telco GmbH	Eschborn	100	EUR	–
Zanox AG	Berlin	47,5	EUR	0,2
Finlande				
Swisscom Hospitality Finlande Oy	Helsinki	100	EUR	0,1
Vilant Systems Oy	Espoo	20	EUR	–

¹ Part de Swisscom après l'expiration de la période de l'offre. Une procédure pour l'annulation des actions minoritaires restants a été initialisée. Voir note 5.

Société	Siège	Quote-part d'intérêt dans le capital en %	Monnaie	Capital social en millions
France				
Hospitality Services France SA	Paris	96	EUR	5,6
local.fr SA	Bourg-en-Bresse	67	EUR	0,5
Grande-Bretagne				
Hospitality Networks and Services UK Ltd	Londres	100	GBP	1,6
Italie				
Fastweb S.p.A.	Milan	100	EUR	41,3
Hospitality Services Italia S.r.l.	Milan	100	EUR	0,1
Metroweb S.p.A. ¹	Milan	10,6	EUR	29,2
Swisscom Italia S.r.l.	Milan	100	EUR	2 502,6
Liechtenstein				
Swisscom Re AG	Vaduz	100	CHF	5,0
Luxembourg				
Hospitality Services Luxembourg SA	Luxembourg	100	EUR	–
Pays-Bas				
Bone B.V.	Utrecht	100	EUR	–
Improve Digital B.V.	Amsterdam	85	EUR	–
NGT International B.V.	Capelle a/d IJssel	100	EUR	–
SVBmedia Group B.V.	Rotterdam	100	EUR	2,5
Swisscom Hospitality Benelux B.V.	La Haye	100	EUR	–
Norvège				
Swisscom Hospitality Norway A/S	Oslo	100	NOK	0,3
Autriche				
Hospitality Services GmbH	Vienne	100	EUR	0,3
Swisscom IT Services Finance SE	Vienne	100	EUR	0,1
Portugal				
HSIA Hospitality Services Portugal	Lisbonne	100	EUR	1,1
Roumanie				
Swisscom Hospitality s.r.l.	Brasov	100	RON	1,9
Suède				
Sellbranch AB	Stockholm	50,1	SEK	0,1
Espagne				
Hospitality Networks and Services España SA	Barcelona	100	EUR	0,1
Singapour				
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd	Singapour	100	SGD	0,1
USA				
Hospitality Services North America Corp.	Dulles	98	USD	1,6
Swisscom Cloud Lab Ltd	Delaware	100	USD	–

¹ La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Swisscom SA, présentés aux pages 136 à 206, comprenant le compte de profits et pertes, le compte de résultat global, l'état de la situation financière, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Rolf Hauenstein
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Haas
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 4 février 2015

Comptes annuels de Swisscom SA

Compte de profits et pertes

En millions CHF	2014	2013
Produits des ventes et des prestations de services	238	235
Autres produits	30	40
Total produits	268	275
Charges de personnel	(84)	(89)
Autres charges d'exploitation	(107)	(108)
Total des charges d'exploitation	(191)	(197)
Résultat d'exploitation	77	78
Charges financières	(263)	(220)
Produits financiers	220	256
Rendements des participations	2 447	135
Impôts sur le résultat	(9)	(10)
Bénéfice net	2 472	239

Etat de la situation financière

En millions CHF	Notes	31.12.2014	31.12.2013
Actifs			
Liquidités		156	571
Autres actifs financiers		–	135
Créances envers des sociétés du groupe		127	166
Comptabilisation différée de la distribution de bénéfices de filiales	9	2 400	89
Autres créances envers des tiers		3	2
Autres actifs		10	8
Total des actifs courants		2 696	971
Participations	9	7 767	7 148
Prêts envers des tiers	10	104	92
Prêts envers des sociétés du groupe		5 153	7 573
Total des actifs non courants		13 024	14 813
Total des actifs		15 720	15 784
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers envers des tiers	5	1 506	1 535
Passifs financiers envers des sociétés du groupe		1 719	2 996
Fournisseurs et autres créiteurs envers des tiers		6	6
Autres passifs envers des tiers	4	106	139
Autres passifs envers des sociétés du groupe		15	17
Total des passifs courants		3 352	4 693
Passifs financiers envers des tiers	5	6 514	6 552
Passifs financiers envers des sociétés du groupe		224	239
Provisions		55	57
Total des passifs non courants		6 793	6 848
Total des passifs		10 145	11 541
Capital-actions		52	52
Réserves issues d'apports de capital		21	21
Résultats accumulés non distribués		5 502	4 170
Total des capitaux propres	7	5 575	4 243
Total des passifs et des capitaux propres		15 720	15 784

Notes aux comptes annuels

1 Informations générales

Les comptes annuels de Swisscom SA, la maison mère du groupe Swisscom, sont établis conformément à la législation suisse.

2 Passifs éventuels

Au 31 décembre 2014, les garanties pour les sociétés du groupe au profit de tiers s'élevaient à CHF 260 millions (exercice précédent: CHF 142 millions).

3 Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles correspond en règle générale à leur coût de remplacement ou à leur valeur à neuf.

4 Passifs envers les institutions de prévoyance

Le 31 décembre 2014, les passifs envers les institutions de prévoyance s'élevaient à CHF 1 million (exercice précédent: aucun passif envers les institutions de prévoyance).

5 Emprunts obligataires émis

Les montants, taux d'intérêt et échéances des emprunts obligataires émis par Swisscom SA se décomposent comme suit:

En millions CHF ou en EUR	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur nominale	Taux d'intérêt nominal	Valeur nominale	Taux d'intérêt nominal
Emprunts obligataires en CHF 2007–2017	600	3,75	600	3,75
Emprunts obligataires en CHF 2008–2015	500	4,00	500	4,00
Emprunts obligataires en CHF 2009–2014	–	–	1 250	3,50
Emprunts obligataires en CHF 2009–2018	1 425	3,25	1 500	3,25
Emprunts obligataires en CHF 2010–2022	500	2,63	500	2,63
Emprunts obligataires en CHF 2012–2024	500	1,75	500	1,75
Emprunts obligataires en EUR 2013–2020	500	2,00	500	2,00
Emprunts obligataires en EUR 2014–2021	500	1,88	–	–
Emprunts obligataires en CHF 2014–2026	200	1,50	–	–
Emprunts obligataires en CHF 2014–2029	160	1,50	–	–

6 Actions propres

Swisscom SA comptabilise les actions propres séparément dans les actifs et constitue une réserve de même valeur pour les actions propres dans les capitaux propres. La comptabilisation s'effectue à la valeur la plus faible entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché. Le solde et les transactions avec les actions propres sont présentés dans la note 31 jointe aux comptes consolidés.

7 Capitaux propres

Le nombre d'actions émises et les capitaux propres de Swisscom SA ont évolué comme suit:

En millions CHF	Nombre d'actions	Capital-actions	Réserves issues d'apports de capital	Résultats accumulés non distribués	Capitaux propres Total
Solde au 1^{er} janvier 2013	51 801 943	52	21	5 071	5 144
Bénéfice net	–	–	–	239	239
Dividendes versés	–	–	–	(1 140)	(1 140)
Solde au 31 décembre 2013	51 801 943	52	21	4 170	4 243
Bénéfice net	–	–	–	2 472	2 472
Dividendes versés	–	–	–	(1 140)	(1 140)
Solde au 31 décembre 2014	51 801 943	52	21	5 502	5 575

Swisscom SA est une holding de droit suisse. En vertu des dispositions du droit des sociétés anonymes relatives à l'affectation des bénéfices, les holdings ne peuvent distribuer ni le capital-actions, ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions, ni la réserve pour actions propres. Au 31 décembre 2014, les réserves distribuables s'élevaient à CHF 5 513 millions. Tout versement d'un dividende doit être proposé par le Conseil d'administration et approuvé par l'Assemblée générale.

8 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2014, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire 51,0% (51,2% lors de l'exercice précédent) des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société.

9 Participations et comptabilisations de distributions de bénéfices de filiales

Les participations sont comptabilisées à la valeur d'acquisition après déduction des corrections de valeur nécessaires. Dans la mesure où les assemblées générales des filiales approuvent les distributions de dividendes avant que les comptes annuels de Swisscom SA soient adoptés par le Conseil d'administration, les distributions de bénéfices correspondantes sont enregistrées de manière anticipée auprès de Swisscom SA. Une liste des participations directes et indirectes détenues par Swisscom SA figure dans la note 41 jointe aux comptes consolidés.

10 Actifs non disponibles

Au 31 décembre 2014, il existait des actifs financiers non disponibles pour un montant de CHF 103 millions (exercice précédent: CHF 92 millions). Ces actifs servent à couvrir des engagements résultant de crédits bancaires.

11 Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques

Swisscom SA est pleinement intégrée dans le processus d'évaluation des risques du groupe Swisscom. Ce processus d'évaluation des risques à l'échelle du groupe prend en considération le type et l'étendue des activités ainsi que les risques spécifiques à Swisscom SA (voir note 39 jointe aux comptes consolidés).

12 Participations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe

Le tableau ci-après indique le nombre d'actions bloquées et non bloquées détenues au 31 décembre 2014 et 2013 par les membres du Conseil d'administration et les membres de la Direction du groupe, ainsi que leurs parties liées.

Nombre	31.12.2014	31.12.2013
Hansueli Loosli	1 682	1 335
Frank Esser ¹	101	–
Barbara Frei	409	283
Hugo Gerber	1 129	1 020
Michel Gobet	1 496	1 387
Torsten G. Kreindl	1 195	1 061
Catherine Mühlemann	1 119	1 010
Richard Roy ²	–	1 269
Theophil Schlatter	887	711
Hans Werder	839	688
Total des actions des membres du Conseil d'administration	8 857	8 764

¹ Elu le 7 avril 2014.

² Fin de mandat le 7 avril 2014.

Nombre	31.12.2014	31.12.2013
Urs Schaeppi (CEO) ¹	2 275	1 716
Mario Rossi	634	383
Hans C. Werner	421	257
Marc Werner ²	106	–
Christian Petit ³	1 332	–
Roger Wüthrich-Hasenböhler ²	879	–
Heinz Herren ²	1 122	–
Andreas König ⁴	–	170
Total des actions des membres de la Direction du groupe	6 769	2 526

¹ Du 23 juillet au 6 novembre 2013 CEO ad interim, à partir du 7 novembre 2013 CEO.

² Entrée en fonction à la Direction du groupe au 1^{er} janvier 2014.

³ Entrée en fonction à la Direction du groupe au 1^{er} avril 2014.

⁴ Fin du mandat à la Direction du groupe le 31 mars 2014.

Aucune personne soumise au devoir d'annonce ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

Proposition d'affectation des résultats accumulés non distribués

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, lors de sa séance du 8 avril 2015, d'affecter les résultats accumulés non distribués de l'exercice clôturé au 31 décembre 2014, soit CHF 5 502 millions, comme suit:

En millions CHF	31.12.2014
Affectation du bénéfice	
Report de solde	3 030
Bénéfice net de l'exercice	2 472
Total des résultats accumulés non distribués	5 502
Dividende ordinaire de CHF 22.00 par action au total de 51 801 794 actions ¹	(1 140)
Report sur nouveau compte	4 362

¹ Sans actions propres.

Si l'Assemblée générale accepte cette proposition, un dividende par action sera versé aux actionnaires le 15 avril 2015 comme suit:

Par action nominative	CHF
Dividende ordinaire brut	22,00
Moins 35% d'impôt anticipé	(7,70)
Dividendes distribués, nets	14,30

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swisscom SA, présentés aux pages 209 à 214, comprenant le compte de profits et pertes, l'état de la situation financière et les notes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Rolf Hauenstein
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Daniel Haas
Expert-réviser agréé

Gümligen-Berne, le 4 février 2015



*«J'aide les clients chez eux,
je supprime les dérangements
Internet, je configure leur
nouvel ordinateur ou smart-
phone et j'élimine les virus.»*

Christian Gebs
Technicien My Service
Clients privés

Informations complémentaires

Poser des repères
pour nos clients
avec passion et
détermination.

Plus de **1,4** million

de logements
et commerces sont
raccordés au très
haut débit.



Glossaire	222	Termes techniques
	225	Réseaux
	226	Autres termes
Index des mots clés	229	
Evolution sur cinq ans du groupe Swisscom	230	

Glossaire

Termes techniques

ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line): technologie de transmission de données à haut débit qui utilise les lignes téléphoniques de cuivre existantes pour assurer l'accès au réseau de données. L'installation d'un filtre aux deux extrémités de la ligne (chez le client et dans le réseau) prévient toute interférence entre la téléphonie analogique traditionnelle et la transmission des données, qui peuvent dès lors être utilisées en parallèle. En fonction de la longueur de la ligne et d'autres facteurs d'influence, la vitesse de transmission varie 150/50 kbit/s et 6 000/600 kbit/s.

Bande passante: la bande passante désigne la capacité de transmission d'un canal, appelée également débit. Plus la bande passante est large, plus elle peut transmettre d'unités d'information (bits) par unité de temps (seconde) (bit/s, kbit/s, Mbit/s).

Cloud: le Cloud Computing, ou «calcul dans les nuages», est une approche selon laquelle les infrastructures IT telles que la capacité de calcul, les supports de données, les logiciels prêts à l'emploi et les plateformes sont adaptés de manière dynamique aux besoins et utilisables via Internet. Les centres de calcul de même que les ressources et les données sont stockées dans le cloud. Le nuage s'apparente ainsi à des équipements matériels difficilement localisables.

Connectivité (connectivity): utilisé comme terme générique pour les services IP ou le raccordement à Internet, ce terme désigne la possibilité d'échanger des données avec le partenaire de son choix sur le réseau.

DSL (Digital Subscriber Line): l'abréviation générique DSL englobe toutes les technologies de transmission qui reposent sur les lignes de raccordement d'abonné, partiellement ou intégralement en cuivre. Exemples de technologies DSL: ADSL, VDSL.

EDGE (Enhanced Data Rates for GSM Evolution): EDGE appartient à la deuxième génération de communication mobile. Il s'agit d'une méthode de modulation destinée à accroître le débit des réseaux mobiles GSM. EDGE autorise actuellement des débits allant jusqu'à 256 kbit/s. Actuellement, le réseau EDGE couvre plus de 99% de la population suisse.

FTTH (Fibre to the Home): cette abréviation désigne le raccordement de bout en bout d'habitations et de locaux à usage professionnel au moyen de la fibre optique en lieu et place des lignes de cuivre traditionnelles.

FTTS (Fibre to the Street) / FTTB (Fibre to the Building) / FTTC (Fibre to the Curb): les sigles FTTS, FTTB et FTTC avec vectorisation désignent des technologies hybrides novatrices de raccordement à haut débit (fibre optique et cuivre). La fibre optique est posée aussi près que possible des bâtiments ou, dans le cas de la technologie FTTB, jusque dans les caves. Le câble de cuivre existant est utilisé pour couvrir le tronçon restant. S'agissant des technologies FTTS et FTTB, l'évolution technologique prévue de VDSL2 à G.fast se traduira par une augmentation sensible des débits.

G.fast (se prononce «dji dot fast»): ce terme désigne la dernière technologie sur lignes de cuivre, qui permet d'atteindre un débit beaucoup plus élevé que le VDSL2. Le recours à G.fast pour les technologies FTTS et FTTB fait partie intégrante de la stratégie de Swisscom en matière d'accès. Fibre optique: les câbles à fibre optique permettent la transmission de données par la lumière, alors que les câbles de cuivre utilisent des signaux électriques pour acheminer les informations.

GPRS (General Packet Radio Service): GPRS appartient à la deuxième génération de téléphonie mobile et accroît le débit des réseaux mobiles GSM. Il permet d'atteindre des débits de l'ordre de 30 à 40 kbit/s.

Réseau GSM (Global System for Mobile Communications): GSM est une norme de téléphonie mobile de deuxième génération. Elle permet non seulement de transmettre voix et données, mais aussi d'utiliser des services tels que le SMS et d'établir des communications de et vers l'étranger (itinérance internationale).

HSPA (High Speed Packet Access): HSPA est une évolution de la troisième génération de téléphonie mobile de la norme de téléphonie mobile UMTS. Le HSPA garantit, en comparaison avec UMTS, des débits plus élevés pour la transmission de gros volumes de données. Un nombre nettement plus important d'utilisateurs peuvent ainsi solliciter simultanément la même cellule de radiocommunication sans que le débit de transmission ne diminue. Sur les lieux où les clients utilisent l'Internet mobile de manière intense et régulière, le HSPA cède déjà la place au HSPA+, aussi appelé HSPA Evolution. Le HSPA autorise actuellement des débits de transmission maximaux jusqu'à 42 Mbit/s.

IP (Internet Protocol): l'IP offre la possibilité d'intégrer divers types de services sur un réseau unique. Parmi les applications usuelles, citons les réseaux privés virtuels d'entreprise (Virtual Private Networks, VPN), la téléphonie (Voice over IP) et la télécopie (Fax over IP).

IPTV (Internet Protocol Television): l'abréviation IPTV, ou TV IP en français, se réfère à la transmission numérique de contenus à haut débit (p. ex. programmes de télévision ou films) sur le réseau IP.

ISP (Internet Service Provider): un ISP fournit des services en rapport avec Internet. On utilise aussi fréquemment les termes de fournisseur de services Internet ou de fournisseur d'accès à Internet (FAI) / provider. Ses prestations comprennent notamment l'accès à Internet (p. ex. avec DSL), l'hébergement (enregistrement et exploitation d'adresses Internet, sites ou serveurs web) et la mise à disposition de contenus.

Itinérance: dans le langage courant, l'itinérance se réfère à la possibilité d'utiliser son téléphone portable en dehors des frontières d'un pays. Grâce à la fonction d'itinérance, un portable se trouvant à l'étranger sélectionne automatiquement le meilleur réseau partenaire disponible. L'information relative à la localisation du téléphone mobile (pays, région) est immédiatement transmise à la centrale suisse auprès de laquelle l'appareil est enregistré. Si un signal d'appel lui parvient, la centrale située en Suisse le transmet en l'espace de quelques millisecondes dans la région voulue du pays correspondant. Là, le signal d'appel est retransmis à la station de base la plus proche du lieu où se trouve le téléphone mobile. Enfin, la station de base envoie le signal au téléphone portable et l'utilisateur peut prendre l'appel. Pour que l'itinérance soit possible, il faut que les pays concernés utilisent les mêmes bandes de fréquence. En Europe, tous les réseaux GSM recourent aux mêmes bandes de fréquence, mais d'autres pays, comme les Etats-Unis ou l'Amérique du Sud, exploitent une autre plage de fréquences. Actuellement, la plupart des téléphones mobiles sont des appareils tribandes ou quadribandes, capables de communiquer tant sur les réseaux à 900 et 1 800 MHz (usuels en Europe) que sur les réseaux à 850 et 1 900 MHz.

LAN (Local Area Network): un LAN est une interconnexion locale d'ordinateurs reposant aujourd'hui le plus souvent sur Ethernet.

4G/LTE (Long Term Evolution): 4G/LTE est la technologie qui succède au HSPA et représente la quatrième génération de télécommunication mobile. Le LTE permet d'assurer une transmission mobile à haut débit pouvant atteindre actuellement 150 Mbit/s.

4G+LTE Advanced: 4G+LTE Advanced offre une bande passante théorique de 300 Mbit/s via le réseau mobile. Les fréquences 4G/LTE sont groupées afin d'atteindre la capacité nécessaire. La poursuite du groupage des fréquences 4G/LTE permettra dans un futur proche d'atteindre une bande passante théorique pouvant atteindre 450 Mbits/s.

MVNO (Mobile Virtual Network Operator): cette abréviation désigne un modèle commercial utilisé dans la communication mobile. Avec le système MVNO, une entreprise ne dispose pas de sa propre infrastructure réseau, ou seulement d'une infrastructure limitée, et recourt par conséquent à celle d'autres entreprises de communication mobile.

Net Promoter Score (NPS): Le NPS est un indicateur qui quantifie directement la satisfaction de la clientèle et indirectement la propension à recommander. NPS est donc une analyse visant à déterminer la satisfaction de la clientèle.

OTT (Over the Top): ce terme se rapporte à des fournisseurs (et des services) qui utilisent une infrastructure de réseau existante sans l'exploiter eux-mêmes. Les entreprises OTT proposent leurs propres services sur la base d'infrastructures d'autres entreprises, afin d'atteindre un nombre élevé d'utilisateurs rapidement et à moindre coût.

PWLAN (Public Wireless Local Area Network): désigne un réseau public local sans fil reposant sur la famille de normes WiFi IEEE 802.11. Les clients de Swisscom peuvent profiter des avantages du PWLAN à plus de 2 200 hotspots en Suisse et à plus de 65 000 sites dans le monde. Le débit typique de transmission de données sur le réseau PWLAN est de 5 à 10 Mbit/s.

Routeur: appareil qui couple ou sépare différents réseaux d'ordinateurs, le routeur analyse les paquets de données entrants selon leur adresse de destination, les bloque ou les transmet («routés»). Il en existe différents types, allant des petits appareils utilisés par les clients privés aux grandes machines exploitées sur le réseau.

TDM (Time Division Multiplex): le multiplexage consiste à faire passer de manière simultanée plusieurs types d'informations à travers un seul support de transmission (ligne, câble ou liaison radio), pour la téléphonie traditionnelle par exemple (avec raccordement ISDN ou analogique). Souvent, les modes de multiplexage sont combinés pour atteindre une utilisation plus élevée. Le groupement intervient une fois que les données à transmettre ont été modulées (codées) sur un signal. A l'arrivée, chez le destinataire, ces données sont décodées après dégroupage (démultiplexage).

TIC (technologies de l'information et de la communication): l'association des deux concepts technologies de l'information et de la communication est apparue dans les années quatre-vingt. Elle se réfère à la convergence de la technologie de l'information (traitement de l'information et des données ainsi que matériel requis) et de la technologie de télécommunication (communication assistée techniquement).

Tout IP: le tout IP, qui repose sur le protocole Internet (Internet Protocol, IP), ouvre la voie à l'exploitation d'un réseau unique. Le terme tout IP signifie que tous les services – télévision, Internet ou téléphonie – passent par un seul et même réseau informatique basé sur le protocole IP. Les conversations téléphoniques sont dès lors transmises non pas au moyen de signaux analogiques, mais sous la forme de paquets de données, comme pour les services Internet. L'utilisation d'une technologie unique favorise l'échange et la communication de données entre appareils et services. A terme, Swisscom entend migrer sur IP tous les réseaux de communication existants, afin de proposer l'ensemble des services de télécommunication (téléphonie, transmission de données, télévision, communication mobile, etc.) par le biais de ce protocole.

Ultra haut débit: par très haut débit, on entend les débits supérieurs à 50 Mbit/s, à la fois sur le réseau fixe et le réseau mobile.

UMTS (Universal Mobile Telecommunication System): norme internationale de troisième génération de télécommunication mobile, l'UMTS réunit les services multimédias et les services voix. Résultant de l'évolution du GSM et complémentaire à celui-ci, elle assure la desserte de la Suisse, parallèlement au Public Wireless LAN. Actuellement, le réseau UMTS couvre environ 99% de la population suisse.

Unified Communications: ce vocable évoque la tentative de regroupement de la totalité des techniques de communication modernes. Unified Communications coordonne les différents services de communication comme l'e-mail, la messagerie uniformisée, la téléphonie fixe, la téléphonie mobile, les assistants numériques personnels (PDA), la messagerie instantanée et les fonctions de présence, afin d'améliorer la joignabilité des partenaires de communication dans le cadre du travail distribué et d'accélérer les processus métiers.

Vectorisation: la vectorisation est une technologie utilisée en association avec le VDSL2. Elle permet d'éliminer les interférences (perturbations) entre les paires de cuivre. Du point de vue technique, le débit peut maximal être doublé.

VDSL (Very High-Speed Digital Subscriber Line): la technologie à large bande VDSL est la technologie DSL la plus rapide actuellement, et assure des débits pouvant atteindre 100 Mbit/s. A l'heure actuelle, le successeur du VDSL est le VDSL2.

Video on Demand (VoD): la VoD est un service qui permet à tout moment aux utilisateurs de choisir un film (vidéo) dans une sélection donnée et de le visionner. Le film est envoyé à l'utilisateur via le réseau câblé à haut débit, via le réseau téléphonique traditionnel (transmission DSL) ou via le nouveau réseau à fibre optique (transmission optique).

VoIP (Voice over Internet Protocol): la technologie VoIP assure l'établissement des communications téléphoniques via Internet.

VoLTE (Voice over LTE): La LTE est en principe un pur réseau de données. VoLTE permet de téléphoner via le réseau de données LTE.

VPN (Virtual Private Network): on parle communément de VPN pour désigner un réseau IP virtuel (le plus souvent crypté), qui constitue un sous-réseau fermé à l'intérieur d'un autre réseau IP (souvent le réseau Internet public).

WLAN (Wireless Local Area Network): type de réseau de communication local sans câble, qui relie entre eux plusieurs ordinateurs et les raccorde à un système d'information centralisé, à une imprimante ou à un scanner.

WLAN interworking/WiFi calling: WLAN interworking ou WiFi calling permettent de téléphoner via le téléphone mobile et le réseau WLAN ou WiFi. Cette technologie améliore de façon très nette la réception mobile dans les foyers.

Réseaux

Réseau de raccordement filaire: le réseau de raccordement cuivre de Swisscom consiste pour l'essentiel en une paire de fil de cuivre, qui relie pratiquement tous les ménages du pays. En 2008, Swisscom a commencé à déployer la fibre optique jusque dans les habitations et les locaux à usage commercial (FTTH). L'expansion du haut débit a débuté en 2000 avec l'ADSL (couverture fin 2014: 98%). Le VDSL2 a succédé à l'ADSL en 2006 (couverture fin 2014: plus de 91%) et en 2008 par la transmission sur le réseau à fibre optique (couverture fin 2014: plus de 1,4 millions de logements et commerces avec la fibre optique jusque dans les caves). Pour assurer le service universel dans le domaine du haut débit, Swisscom recourt en outre à des technologies sans fil, comme l'UMTS et la communication par satellite. Aujourd'hui, l'ADSL assure principalement l'accès ordinaire à Internet. Les connexions Internet à très haut débit et les services gourmands en bande passante comme la TV IP et la visiophonie sont proposés exclusivement avec la technologie VDSL2 ou la fibre optique. Un million de clients ont déjà opté pour la TV IP de Swisscom, dont plus de 85% avec au moins un canal en qualité HD (TV haute définition). Sur le réseau à fibre optique, Swisscom a lancé fin 2013 un service permettant de surfer à une vitesse de 1 Gbit/s.

Réseau de raccordement sans fil: Swisscom exploite un réseau de communication mobile couvrant l'ensemble du territoire suisse. Les services de communication mobile reposent sur le GSM, l'UMTS et le LTE, trois normes numériques largement répandues en Europe et dans le monde. Swisscom a implémenté diverses technologies visant la transmission entre la station d'émission et le terminal mobile. En 2005, l'opérateur a ainsi équipé toutes les antennes GSM actives avec la technologie EDGE, successeur du GPRS. La norme EDGE, qui offre des débits oscillant entre 150 kbit/s et 200 kbit/s, dessert désormais 99% de la population suisse. Swisscom a lancé la norme UMTS dès 2004. La norme UMTS a fait l'objet d'adaptations régulières depuis 2006, notamment avec l'extension HSPA/HSPA+. Cette dernière garantit des débits de téléchargement allant jusqu'à 42 Mbit/s.

A fin 2014, le réseau UMTS/HSPA couvrait environ 99% de la population suisse. En 2011, Swisscom a franchi une nouvelle étape importante en testant, en première suisse, la nouvelle technologie LTE sur des stations de communication mobile. Les utilisateurs ont accès au réseau 4G/LTE de Swisscom depuis décembre 2012 déjà. Dans l'intervalle, l'opérateur a étendu la couverture à 97% de la population suisse. LTE garantit actuellement des largeurs de bande allant jusqu'à 150 Gbit/s. Swisscom possède ainsi le réseau de communication mobile le plus performant de Suisse. Elle compte encore développer sa position de leader technologique et des vitesses de transmission allant jusqu'à 450 Mbits/s ont déjà été testées en laboratoire.

Lignes louées: Swisscom dispose de différents réseaux de données, au sein desquels elle loue des lignes compatibles avec différentes technologies, notamment le SDH (Synchronous Digital Hierarchy) et Ethernet bien sûr. Les clients commerciaux peuvent ainsi utiliser des liaisons point-à-point permanentes et performantes, libres de surcharges, avec des débits oscillant entre 2 Mbit/s et 10 Gbit/s. Les redondances sont adaptées aux exigences individuelles de chaque client en termes de disponibilité et de sécurité.

Next Generation Network: afin d'exploiter à l'avenir de nouveaux services comme le VoIP et des solutions convergentes à un coût avantageux, Swisscom investit dans une infrastructure de réseau reposant entièrement sur la norme IP. Cette infrastructure permet à Swisscom de proposer toutes sortes de services, indépendamment de la technologie d'accès choisie (cuivre, radio ou fibre). L'entreprise a déjà recueilli des expériences avec les offres tout IP à l'occasion de la migration sur IP du réseau de transport de données, de la mise en service d'une plateforme de téléphonie et de multimédia basée sur IP et de la fourniture des premiers services basés sur IP, comme Swisscom TV et VoIP. Les premiers produits reposant entièrement sur le protocole Internet ont été lancés en 2009 déjà, depuis complétés par un grand nombre de nouveaux services et d'offres combinées.

Réseau PSTN (RTPC): ce réseau relie pratiquement tous les clients privés et une grande partie des clients commerciaux. Une quadruple redondance dans le réseau fédérateur et une double redondance dans la couche de commutation garantissent non seulement la meilleure qualité de communication, mais aussi une sécurité et une disponibilité très élevées.

Réseau de transport: ce réseau interurbain relie entre elles les parties régionales du réseau fixe et du réseau mobile, et assure aussi le lien avec le Network Core central correspondant. Il garantit par ailleurs la connexion avec les centres de calcul et l'Internet global. Le réseau de transport assure la transmission de tous les services (voix, vidéo et données) pour l'ensemble des clients (particuliers et entreprises).

Autres termes

Accès haut débit (Bitstream Access, BSA): l'accès haut débit (Bitstream Access) réglementé consiste en une connexion ultrarapide assurée sur le dernier kilomètre par une paire torsadée métallique entre le central de raccordement et le raccordement domestique. La connexion est établie par Swisscom et cédée sous la forme d'une prestation préalable à un autre fournisseur de services de télécommunication (FST). Le prix de cette prestation est fixé par l'autorité de régulation. Le FST peut ainsi proposer à sa clientèle des services à haut débit tels que l'accès rapide à Internet.

Colocalisation: la colocalisation est régie par l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST). Le fournisseur occupant une position dominante sur le marché offre de manière non discriminatoire aux autres fournisseurs la possibilité d'accéder aux emplacements nécessaires afin de les utiliser, d'y mettre en place des installations et d'exploiter ces dernières.

Commission de la concurrence (Comco): la Comco veille à l'application de la loi sur les cartels (LCart). La LCart vise à prévenir les conséquences nuisibles, d'ordre économique ou social, imputables aux cartels et aux autres restrictions à la concurrence et, partant, à promouvoir la concurrence. La Comco lutte contre les cartels nuisibles et les pratiques abusives d'entreprises occupant une position dominante sur le marché. Elle est chargée du contrôle en cas de fusions d'entreprises.

Chargée de contrôler les fusions, elle prend en outre position sur les dispositions édictées par les autorités qui influent sur la concurrence.

ComCom (Commission fédérale de la communication): autorité de décision dans le domaine des télécommunications, la ComCom est notamment chargée de l'attribution des concessions d'utilisation des fréquences de radiocommunication et de la concession de service universel. Elle fixe également les conditions d'accès (dégrouper, interconnexion, lignes louées, etc.), approuve les plans nationaux de numérotation, et spécifie les modalités d'application de la portabilité des numéros et du libre choix du fournisseur.

COSO/COSO ERM (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission): Organisation américaine à but non lucratif, le COSO propose un référentiel visant à améliorer la qualité des rapports financiers, en cherchant à promouvoir un comportement éthique, des contrôles internes efficaces et une bonne gestion d'entreprise. Le référentiel Enterprise Risk Management (ERM) complète le référentiel Internal Control de COSO.

Dégrouper (unbundling): le dégroupage du dernier kilomètre (Unbundling of the Local Loop, ULL) offre aux opérateurs de téléphonie fixe concurrents sans infrastructure de raccordement propre un accès direct à la clientèle à des conditions non discriminatoires et alignées sur les coûts. Cette situation implique l'existence d'un opérateur occupant une position dominante sur le marché. Il existe deux types de dégroupages: d'une part, le dégroupage au central (unbundling of the local loop, ULL ou LLU, appelé TAL en Suisse) avec actuellement quelque 600 sites dégroupés et, d'autre part, le dégroupage au répartiteur de quartier (sub-loop unbundling, appelé T-TAL en Suisse) – une solution qui n'a encore suscité l'intérêt d'aucun concurrent jusqu'à présent.

Dernier kilomètre: le dernier kilomètre, ou «local loop» (boucle locale), désigne la ligne de raccordement d'abonné reliant le central local à l'abonné. Comme dans la plupart des pays, le dernier kilomètre est soumis en Suisse à une réglementation de l'accès (dégrouper).

ERM (Enterprise Risk Management): système de gestion déployé à l'échelle du groupe et de sociétés qui prévoit l'analyse et le traitement des principaux risques ainsi que l'établissement d'un rapport les concernant.

Ex-ante: ce terme qualifie notamment une approche réglementaire, dans le cadre de laquelle une autorité gouvernementale doit approuver (obligation d'autorisation) les particularités de l'offre réglementée (conditions commerciales, techniques et d'exploitation). Lors de l'utilisation d'une prestation réglementée, les parties connaissent ainsi les conditions approuvées par l'autorité (p. ex. le prix). Les opérateurs concernés disposent de voies de droit pour faire vérifier la conformité du prix avalisé par l'autorité.

Ex-post: dans une approche réglementaire ex-post, les parties doivent se mettre d'accord sur le contenu du contrat (primat de la négociation) dans tous les domaines possibles. En cas de plainte, les autorités ne rendent de décision que sur les points qui font divergence entre les parties (principe de la plainte).

Frais de terminaison: on appelle frais de terminaison le prix payé par un opérateur pour la déviation et le transfert des appels sur un réseau tiers (p. ex. appel acheminé d'Orange vers Swisscom ou de Sunrise vers Orange).

Full Access (accès complet): dans le cadre du dégroupage, il s'agit de la mise à disposition d'un accès au raccordement d'abonné à un autre fournisseur de services de télécommunication, afin d'utiliser la totalité de la gamme de fréquences disponible sur la paire torsadée métallique.

Hubbing: ce terme désigne le négoce du trafic de téléphonie avec d'autres opérateurs de télécommunication.

Interconnexion: l'interconnexion est la liaison physique et logique des installations et services de deux opérateurs de télécommunication, qui assure leur intégration fonctionnelle et donne accès aux services de tiers. Elle permet par exemple aux clients d'un fournisseur de communiquer avec les abonnés d'un autre fournisseur. La loi sur les télécommunications prévoit que les fournisseurs

de services de télécommunication dotés d'une position dominante sur le marché sont tenus de garantir l'interconnexion à leurs concurrents à des prix alignés sur les coûts (voir aussi LRIC).

ISO (9001, 14001-14064, 15504, 27001, 31000): l'ISO (Organisation internationale de normalisation) élabore des normes internationales dans tous les domaines, à l'exception de l'électricité et de l'électronique, qui sont régies par la Commission électrotechnique internationale (CEI, ou IEC en anglais), et des télécommunications, pour lesquelles l'Union internationale des télécommunications (UIT) est compétente. Ensemble, ces trois organismes constituent la WSC (World Standards Cooperation). Les normes ISO concernées sont: ISO 9001 Systèmes de management de la qualité – Exigences, ISO 14001 à 14064 Système de management environnemental, ISO 15504 Software Process Improvement and Capability Determination (SPICE), ISO 27001 Technologies de l'information – Techniques de sécurité informatique – Systèmes de management de la sécurité de l'information – Exigences, ISO 31000 Management du risque – Principes et lignes directrices. Ces normes définissent les principes relatifs aux processus de gestion des risques et les exigences qui y sont liées.

LRIC (Long-Run Incremental Costs): la méthode de calcul des coûts LRIC est la méthode prévue par l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST) pour calculer les prix réglementés. Tournée vers l'avenir, elle vise à garantir l'investissement par des incitations économiquement efficaces.

OFCOM (Office fédéral de la communication): l'OFCOM est chargé des questions liées aux télécommunications et à la radiodiffusion (radio et télévision). Dans ces domaines, il s'occupe de toutes les tâches de régulation et d'autorité nationale. Par ailleurs, l'OFCOM prépare les décisions du Conseil fédéral, du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et de la Commission fédérale de la communication (ComCom).

Postes à plein temps: ce terme est synonyme d'équivalents plein temps.

Index des mots clés

	Pages
Action	84–86
Capitaux propres	78–79, 140
Collaborateurs	53–58, 161–167
Conseil d'administration	101–110
Dettes nettes et financement	79, 200
Direction du groupe	111–115
Distribution aux actionnaires	86
Environnement légal et réglementaire	34–37
Environnement macroéconomique	32–33
Extension du réseau à très haut débit	47–49
Gestion des risques	88–89, 109, 189–200
Goodwill	177–179
Impôts sur le résultat	168–171
Institutions de prévoyance	78, 161–166
Investissements	80
Marché des affaires des secteurs opérationnels	67–75
Parts des marchés	40–44
Prévisions	83
Provisions	184–185
Rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	119–130
Réseau de téléphonie fixe et mobile	47–49, 225–226
Risques	88–91
Stratégie	27–30
Structure du groupe et organisation	24–26

Evolution sur cinq ans du groupe Swisscom

En millions CHF ou selon indication

	2010	2011	2012 ¹	2013	2014
Chiffre d'affaires et résultats					
Chiffre d'affaires net	11 988	11 467	11 384	11 434	11 703
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 599	4 584	4 477	4 302	4 413
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	% 38,4	40,0	39,3	37,6	37,7
Résultat d'exploitation (EBIT) avant dépréciation du goodwill	2 627	2 681	2 527	2 258	2 322
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 627	1 126	2 527	2 258	2 322
Bénéfice net	1 788	694	1 815	1 695	1 706
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 813	683	1 808	1 685	1 694
Bénéfice par action	CHF 35,00	13,19	34,90	32,53	32,70

Etat de la situation financière et flux de trésorerie

Capitaux propres à la clôture de l'exercice	5 350	4 296	4 717	6 002	5 457
Quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice	% 25,4	22,1	23,8	29,3	26,1
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 024	3 951	4 245	4 131	3 770
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 903	2 095	2 529 ²	2 396	2 436
Dette nette à la clôture de l'exercice	8 848	8 309	8 071	7 812	8 120

Collaborateurs

Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	19 547	20 061	19 514	20 108	21 125
Effectif moyen en équivalents plein temps	Nombre	19 464	19 832	19 771	19 746	20 433

Informations opérationnelles à la clôture de l'exercice

Raccordements réseau fixe en Suisse	En milliers	3 233	3 120	3 013	2 879	2 778
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	En milliers	1 584	1 661	1 727	1 811	1 890
Raccordements mobiles en Suisse	En milliers	5 828	6 049	6 217	6 407	6 540
Raccordements Swisscom TV en Suisse	En milliers	421	608	791	1 000	1 165
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) Suisse	En milliers	11 066	11 438	11 748	12 097	12 373
Raccordements d'abonnés dégroupés en Suisse	En milliers	255	306	300	256	180
Raccordements à haut débit en Italie	En milliers	1 724	1 595 ³	1 767	1 942	2 072

Action Swisscom

Valeur nominale par action à la clôture de l'exercice	CHF	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice	Millions d'unités	51,802	51,802	51,802	51,802	51,802
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice		21 296	18 436	20 400	24 394	27 067
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	411,10	355,90	393,80	470,90	522,50
Cours de l'action haut	CHF	420,80	433,50	400,00	474,00	587,50
Cours de l'action bas	CHF	358,00	323,10	334,40	390,20	467,50
Dividende ordinaire par action	CHF	21,00	22,00	22,00	22,00	22,00 ⁴
Ratio distribution/bénéfice par action	%	60,00	166,79	63,04	67,63	67,27

Informations Suisse

Chiffre d'affaires net	9 340	9 243	9 268	9 358	9 586	
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	3 922	3 945	3 864	3 685	3 788	
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 311	1 537	1 994 ²	1 686	1 751	
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	16 064	16 628	16 269	17 362	18 272

¹ Amendements apportés à IAS 19 révisé dès 2012.

² Dépenses de CHF 360 millions pour l'achat de fréquences de téléphonie mobile inclus.

³ Suite d'un règlement de litiges la base clientèle de Fastweb a été réduite de 197 000.

⁴ Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Impressum

Agenda

- > **5 février 2015**
Conférence de presse
de l'exercice 2014, Zurich
- > **8 avril 2015**
Assemblée générale à Zurich
- > **10 avril 2015**
Date ex-dividende
- > **15 avril 2015**
Versement du dividende
- > **6 mai 2015**
Résultat intermédiaire du 1^{er} trimestre 2015
- > **19 août 2015**
Résultat intermédiaire du 2^e trimestre 2015
- > **5 novembre 2015**
Résultat intermédiaire du 3^e trimestre 2015
- > **en février 2016**
Conférence de presse
relative au résultat annuel 2015, Zurich

Edition et réalisation

Swisscom SA, Berne

Traduction

CLS Communication AG, Bâle

Production

MDD Management Digital Data AG, Lenzbourg

Impression

Staempfli Publications SA, Berne

Photographes

Elisabeth Real, Zurich
Stefan Walter, Zürich

Imprimé sur papier blanchi sans chlore
© Swisscom SA, Berne

Le rapport de gestion est publié en allemand,
en anglais et en français.

Commande d'exemplaires supplémentaires:

E-mail: annual.report@swisscom.com
Une brochure d'entreprise de Swisscom est
également disponible, en allemand, en anglais,
en français et en italien.
Le rapport de développement durable 2014
est publié sur www.swisscom.ch/cr-report.

Informations générales:

Swisscom SA
Siège principal
CH-3050 Berne
Téléphone: + 41 58 221 99 11
E-mail: swisscom@swisscom.com

Informations financières:

Swisscom SA
Investor Relations
CH-3050 Berne
Téléphone: + 41 58 221 99 11
E-mail: investor.relations@swisscom.com
Internet: www.swisscom.ch/investor

Informations sociales et environnementales:

Swisscom SA
Group Communications & Responsibility
CH-3050 Berne
E-mail: corporate.responsibility@swisscom.com
Internet: www.swisscom.ch/responsabilite

Des informations actualisées sont également
disponibles sur notre site Internet:
www.swisscom.ch

Le rapport de gestion de Swisscom est publié en ligne:

français: www.swisscom.ch/rapport2014
allemand: www.swisscom.ch/bericht2014
anglais: www.swisscom.ch/report2014



No. 01-15-277548 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership

